UNE ANNÉE DE GUERRE

ET

DE DIPLOMATIE

La durée du siége de Sébastopol, la vigoureuse résistance des assiégés, tous les incidens, toutes les difficultés de la rude campagne qui se poursuit en Crimée, ont répandu dans le pays un sentiment de malaise et presque d'inquiétude que l'état de guerre seul suffirait à expliquer, mais qui s'aggrave encore d'une espèce de désenchantement d'autant plus pénible, que pour la plupart, il faut bien en convenir, nous avions plus espéré. Avant de se lancer dans la guerre, les générations du jour ne savaient plus ce que c'était que ce fléau; elles ignoraient toutes les calamités qu'il traîne après lui; elles avaient tant de confiance dans leurs richesses et dans leur civilisation, dans les armes et dans les moyens d'action que le développement des sciences et de l'industrie mettait à leur disposition! puis, tout ce qui leur revenait des lieux où les Ottomans et les Russes avaient commencé les hostilités était si bien fait pour encourager toutes les espérances et toutes les illusions! Au moment où la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre, qui, dans la généralité du public, n'imaginait pas que les marines et les armées de ces deux vaillantes nations n'avaient qu'à se montrer pour chasser l'ennemi devant elles? Et qui aujourd'hui, bien que ni les flottes ni les troupes anglaises ou françaises n'aient éprouvé aucun échec du fait des Russes, ne croit pas

avoir à décompter avec lui-même parce que la prise de Sébastopol n'est pas encore un fait accompli?

C'est à ce moment critique où nous sommes, où la première campagne vient de se terminer, où la guerre va sans doute recommencer plus terrible que jamais; c'est dans cet instant suprême que, prenant notre part de l'émotion générale, nous avons voulu nous rendre compte de ce que nous éprouvions, en revenant sur nos pas, en rassemblant nos souvenirs, en cherchant à fixer notre point de départ dans cette guerre, et le point où elle nous trouve aujourd'hui, soit à Vienne, soit sous les murs de Sébastopol.

I.

Quelle était la situation politique et militaire, quelles étaient les prétentions des gouvernemens au mois de mars 1854, lorsque la France et l'Angleterre ont pris la résolution de devenir parties actives dans la lutte engagée depuis le mois d'octobre précédent déjà entre la Russie et la Turquie?

Au point de vue purement militaire, les forces de la Russie étaient encore intactes, sa position n'avait été entamée sur aucun point. Elle avait perdu, il est vrai, sur la frontière d'Asie le petit fort de Chevkétil, mais ce léger échec avait été plus que compensé par les succès que ses troupes avaient remportés et n'ont pas cessé de remporter depuis sur cette frontière; de plus, elle occupait les deux principautés de Valachie et de Moldavie, elle travaillait à faire insurger la Servie, elle réussissait, par l'intrigue et par l'argent, à provoquer une folle prise d'armes dans la Grèce indépendante; enfin, dans le pressentiment de ce qui allait arriver, elle venait de donner l'ordre à son armée du Danube d'entrer dans la Dobrutscha. Prévoyant la déclaration de guerre qui allait lui être adressée, elle voulait prévenir cet acte de vigueur par un acte éclatant, et son armée, qui avait commencé à passer le Danube dans la journée du 20 mars 1854, avançait avec une rapidité menaçante, repoussait les Turcs jusqu'à Babadagh et jusqu'au mur de Trajan, et semblait prête à marcher sur Schumla ou sur Silistrie.

De leur côté, la France et l'Angleterre n'étaient alors représentées dans le Levant, comme expression de leur puissance militaire, que par leurs flottes. Au bruit du canon de Sinope, les deux escadres étaient entrées dans la Mer-Noire, où elles avaient promené leurs pavillons tout le long de la côte de l'Asie-Mineure jusqu'à la frontière de l'empire russe; puis, n'ayant rencontré l'ennemi nulle part, elles étaient revenues sur la côte d'Europe, dans le Bosphore d'abord, et de là à Baltchik, d'où elles surveillaient la flotte russe de Sébas-

topol. Il n'était douteux pour personne que si l'ordre leur était donné d'agir, elles deviendraient aussitôt les maîtresses de la Mer-Noire, soit que l'ennemi osât la leur disputer, soit que leur présence suffît pour lui en interdire la navigation. C'était un résultat certain, et dont l'importance ne saurait être estimée trop haut. En cas de guerre entre la Russie et la Turquie, la prépondérance dans la Mer-Noire est comme une épée dont les coups prennent, au gré de celui qui la tient, une portée immense, d'autant plus redoutable que les pays qui forment le bassin de cette mer sont tous médiocrement peuplés, dépourvus de ressources et de moyens de communication. Il en résulte que pour l'attaque comme pour la défense c'est une arme des plus puissantes. S'ils n'eussent été libres de leurs mouvemens dans la Mer-Noire, les Russes auraient eu à surmonter, dans les campagnes de 1828 et 1829, de bien autres difficultés que celles qu'ils ont rencontrées; ils n'auraient peut-être pas pu faire vivre leur armée du Danube, et à coup sûr ils n'eussent pu faire le siége de Varna. De même, en 1854, la présence de la flotte anglo-française dominant la Mer-Noire a suffi pour faire abandonner par les Russes leurs garnisons de la côte de Circassie, car on ne peut pas dire qu'elles aient été attaquées. Dieu sait cependant les sommes d'argent, le nombre des hommes, la persévérance des travaux qu'elles avaient coûtés pendant de si longues années! Néanmoins il a fallu les abandonner, car elles n'étaient plus tenables. C'est là ce qui explique l'importance de Sébastopol et ce qui en fait en quelque sorte le nœud de la guerre. Cependant jusque-là les flottes alliées n'avaient rien fait de plus que se montrer dans la Mer-Noire.

Quant à l'armée turque, si elle n'avait pas eu de succès en Asie, elle venait de faire sur les bords du Danube une campagne d'hiver honorable pour elle. Cette armée, à l'existence de laquelle on n'avait pas voulu croire d'abord en Europe, venait de prouver qu'elle vivait bien réellement. Cette armée qui datait de 1842, qui avait été formée sur le plan le plus économique, économique à ce point même que le temps passé sous les drapeaux suffisait à peine à l'instruction des soldats, cette armée qui était médiocrement pourvue d'armes de guerre, moins bien vêtue, presque pas chaussée, très mal payée et nourrie à l'avenant, cette armée que son gouvernement n'était encore parvenu à entretenir dans l'état où elle était que par une espèce de miracle dont il lui serait sans doute aussi difficile qu'à personne de rendre compte, venait cependant de déployer de rares qualités militaires (1). Qui nous dira jamais ce qu'elle a enduré de souffrances

(1) L'armée turque a été formée par quelques officiers européens, prussiens pour l'artillerie, français pour le reste. L'infanterie tout entière a été instruite par un seul officier, M. d'Anglars, aujourd'hui chef de bataillon et commandant de place à Kamiesh.

dans une rude campagne d'hiver où le génie bien inspiré de son chef ne lui laissait pas de relâche, la promenait à travers les boues, les glaces et les neiges, quelquefois sans pain, souvent sans souliers, toujours à peu près complétement dépourvue des secours hospitaliers, sans que son courage ait faibli, sans que nous ayons entendu parler d'aucun acte d'indiscipline collective. Il y a eu sans doute des actes de pillage et de barbarie, mais ils n'ont pas été commis par les troupes réglées du sultan. C'était le fait des Arabes-Égyptiens, qui dans le commencement de la guerre ont souvent coupé des têtes; c'était le fait des *bachi-bozouks*, et surtout parmi ces derniers des Albanais chrétiens catholiques, qui pillaient et maltraitaient sans pitié tout ce qui était de religion grecque jusqu'au jour où Omer-Pacha, fatigué de leurs méfaits, les a désarmés et licenciés malgré leur bravoure, malgré les services qu'ils avaient rendus en plus d'une occasion, notamment au siége de Silistrie, où ils s'étaient particulièrement distingués. Quant aux Turcs eux-mêmes, ils ne se sont jamais rendus coupables de pareilles indignités. Loin d'encourager les lâches violences, leurs généraux payaient une prime pour les prisonniers qu'on leur amenait vivans; ils peuvent sans crainte opposer leur conduite à celle des chrétiens du pays qui ont pris part à cette guerre, entre autres à celle du chef hellène, autrefois général au service du roi Othon, Hadji Petros, qui faisait tous les soirs brûler vifs pour le divertissement de son camp quelques-uns des Turcs qui étaient tombés en son pouvoir! S'il ne les a pas tous fait périr dans ce cruel supplice, s'il en est resté pour rendre compte des barbaries commises sur leurs camarades, c'est que Fuad-Effendi, qui, lui aussi, payait la rançon des prisonniers qu'on lui livrait vivans, y a mis bon ordre en faisant repasser la frontière à Hadji Petros et à ses héros soi-disant chrétiens, mais malheureusement lorsqu'ils avaient déjà eu le temps de faire un mal immense, et à leurs coreligionnaires plus qu'à personne.

Au mois de novembre 1853, j'ai vu à Constantinople quelques prisonniers russes, et je crois pouvoir garantir qu'ils étaient aussi

Les écoles où se formaient les officiers ont été dirigées pendant de longues années par M. Mougino, capitaine du génie, de si regrettable mémoire, et par M. Magnan, lieutenant-colonel d'état-major, employé aujourd'hui avec le contingent turc devant Sébastopol. M. Magnan a eu la jambe brisée par la chute de sa tente dans le coup de vent du 14 novembre 1854, mais il est heureusement rétabli, et il a pu reprendre son service. Ce sont des officiers prussiens, trois ou quatre, qui ont formé l'artillerie; je regrette de ne connaître le nom que d'un seul d'entre eux, M. Grach, lieutenant en Prusse et colonel dans l'armée turque, qui a concouru d'une manière brillante à la défense de Silistrie. Ce n'est que justice de rappeler les noms de ces dignes officiers, qui ont eu à remplir une tâche dont on ne soupçonne pas les difficultés et les déboires, et qui s'en sont acquittés avec honneur.

bien traités sous tous les rapports que les soldats turcs, dont la caserne leur servait de prison. C'est en ma présence qu'un de ces prisonniers, — un homme d'un certain âge et qu'à cause de son âge même les Turcs croyaient être un père de famille, — a refusé l'offre qui lui était faite par le ministre de la guerre, le séraskier Méhémet-Ali, d'être rendu aux Russes. On croyait le rendre à sa famille; mais il déclara qu'il ne savait plus s'il avait encore des parens, et qu'il aimait mieux rester prisonnier. Je sais tout le mal que l'on peut dire des Turcs, je connais les déplorables vices de leur administration, je me fais bien peu d'illusions sur la vitalité de leur empire et sur la valeur politique et morale de leur gouvernement; mais cela ne me semble pas une raison suffisante pour m'associer à toutes les calomnies que j'entends débiter encore chaque jour sur le compte de cette race, aujourd'hui si malheureuse, autrefois si grande et si puissante. Parmi ceux qui la poursuivent de leurs diatribes, il en est qui croient faire acte de foi; j'avoue que je ne saurais être de ces chrétiens-là. Si profond que soit l'abîme où se débat aujourd'hui l'empire ottoman, si cruelle que soit la corruption qui le dévore, il est faux et injuste de vouloir confondre dans une même condamnation le peuple et le gouvernement. Le peuple est pauvre, ignorant au-delà de toute croyance; il semble avoir lui-même le sentiment d'un avenir fatal, mais néanmoins il a conservé des vertus véritables. Les unes sont négatives, comme la sobriété, la patience, la résignation, le manque absolu d'envie, qualité si rare en Europe; les autres sont positives, comme la dignité personnelle, le courage, la véracité, la reconnaissance pour les services rendus, et, malgré de très grands préjugés, la tolérance. Je sais que ce dernier trait surtout semblera paradoxal; cependant il n'en est rien : l'histoire est là pour prouver que ce n'est pas un paradoxe. De tous les états de l'Europe, l'empire ottoman est le seul qui ait duré pendant des siècles en respectant, en laissant vivre du moins dans son sein des religions différentes de celle des maîtres de l'état. C'est peut-être aujourd'hui une des causes de sa faiblesse; mais à coup sûr c'est aussi une preuve éclatante de la tolérance des fils d'Othman et une preuve qu'aucun autre peuple ne pourrait fournir. Juifs ou chrétiens, Arméniens, Yézidis, Druses, Ansariés, Grecs ou Latins, tous ont pu vivre et se maintenir sous l'autorité des Turcs. Ils étaient rayas, ils étaient soumis à une suprématie dure et blessante, cela est vrai; cependant ils ont pu conserver leur foi, et avec leur foi leur loi civile, leur juridiction religieuse, leur autonomie intérieure au sein de leurs diverses communions. En vérité il nous sied bien de reprocher leur intolérance aux Turcs, à nous fils des Français qui, même au XVII[e] siècle, n'ont pu vivre avec leurs frères protes-

tans et les ont chassés du royaume, à nous fils des Goths, descendans de ceux qui ont fait une épouvantable destruction des Morisques et des Indiens de l'Amérique, à nous Espagnols du XIX[e] siècle qui n'avons pas encore accordé sur notre terre inhospitalière un lieu de sépulture décent aux membres des confessions chrétiennes différentes de la nôtre, à nous Italiens de l'an de grâce 1855 qui mettons les gens au bagne parce qu'ils lisent la Bible protestante? Y a-t-il donc encore si longtemps que le séjour de la Norvége était interdit aux juifs, que l'Allemagne leur a reconnu certains droits, que l'Angleterre a émancipé les catholiques, que l'empereur Nicolas les persécutait à outrance, que la Grèce du roi Othon faisait mille difficultés pour admettre chez elle un établissement de *sœurs de la Charité?*

Il faut remarquer aussi que, quels que soient les défauts et les vices des Turcs, il n'est peut-être personne ayant vécu en Orient qui ne reconnaisse que de toutes les races répandues dans leur vaste empire, ils sont encore la plus honnête, la meilleure et la seule qui possède une autorité morale quelconque sur les autres. Lord John Russell disait au commencement de 1853, en plein parlement, que l'une des raisons pour lesquelles il ne pouvait pas consentir à la destruction de l'empire ottoman, c'était l'épouvantable anarchie dont elle donnerait le signal depuis les bords du Danube jusqu'aux embouchures de l'Euphrate dans le Golfe-Persique. Parole vraie, mais dont le sens profond échappe malheureusement à ceux qui ne savent pas ou qui ne veulent pas avouer quelle est la misère morale de ces populations, quelle est l'implacable violence des haines qui les divisent. Si toutes elles détestent plus ou moins le Turc, elles se détestent bien autrement entre elles. C'est le Turc qui, même dans le discrédit où son autorité est tombée, les force encore à se supporter les unes les autres. Supprimez-le aujourd'hui, et demain commencera une période de carnages et d'exterminations qui ne pourrait avoir de fin que par la conquête européenne, c'est-à-dire lorsqu'après de longues guerres l'Europe se serait entendue pour savoir à qui il appartiendrait de conquérir tel ou tel morceau de cette vaste proie.

Voilà pourquoi il est téméraire de pousser à la ruine des Turcs malgré tout ce qu'on peut leur reprocher; nous en conservons bien d'autres qui ne les valent peut-être pas, et qui dans ce moment-ci font certainement moins d'efforts qu'eux pour essayer de se corriger, pour tâcher de se remettre au pas de la civilisation. Je ne sais pas, je l'avoue en toute humilité, ce qu'il faut espérer du mouvement qui s'opère en Turquie; mais certes si elle peut être régénérée, j'ai plus de confiance pour le faire dans un gouvernement éprouvé par de cruelles vicissitudes, qui sent sa faiblesse et son impéritie, qui ne

fait pas seulement appel aux armes de l'Occident, qui sollicite aussi le secours de ses arts, de ses lumières, de ses capitaux, de son industrie, de ses sentimens, de ses idées et de ses lois; j'ai, dis-je, plus de confiance pour renouveler la Turquie dans le parti de la réforme qui la gouverne aujourd'hui que dans la civilisation slave, qui n'est après tout qu'un despotisme militaire, le pire de tous les gouvernemens. Pour régénérer l'empire ottoman, si faire se peut, je m'en rapporterai à Réchid-Pacha, qui aime son pays et qui espère le guérir en lui inoculant tout ce qu'il pourra porter de notre civilisation occidentale, plutôt qu'au prince Menchikof, qui ne professe, autant que je le sache du moins, aucune sympathie ni pour la Turquie ni pour notre Occident.

L'armée ottomane était donc mal pourvue, mais elle avait, pour suppléer à bien des choses, une résignation à toute épreuve, un patriotisme capable de tous les sacrifices. L'opinion publique, qui s'est quelquefois exagéré les succès militaires et les résultats obtenus par les Turcs, ne leur a pas toujours, en revanche, tenu compte des qualités qu'ils ont déployées à cette époque si critique pour eux. Elle ne s'est pas fait, par exemple, une juste idée du dévouement dont la population a fait preuve. Qu'on se figure un pays aussi mal gouverné, une administration presque absente, des moyens de communication presque nuls, des déserts, des villages semés çà et là sur de vastes étendues de territoire et privés de rapports réguliers avec le reste du monde, pas de correspondance, pas de journaux, rien de ce qui sert chez nous à éclairer le sentiment public ou à l'exciter, et qu'on examine les chances que dans de pareilles conditions pouvait avoir le gouvernement de rassembler ses armées aussi vite qu'il a pu le faire, s'il n'y avait été aidé par le bon vouloir de tous. Imaginez un pauvre paysan turc perdu dans sa chaumière au fond de l'Asie-Mineure, et à qui l'on vient apprendre que le sultan réclame son bras, le gagne-pain de sa famille, pour aller défendre, sur la frontière du Danube, une contrée dont le nom n'est sans doute jamais parvenu jusqu'à lui. S'il n'avait pas voulu partir, qui aurait pu l'y forcer? Personne assurément, et cependant ils sont tous partis, et cependant quelques mois ont suffi pour réunir sur les bords du Danube ou sur la frontière d'Asie plus de deux cent mille hommes, dont chacun avait le droit de dire qu'il était venu là par l'effet de sa propre volonté, poussé par le sentiment du devoir envers son pays et sa foi. Et tout cela s'est fait simplement, modestement, sans bruit, sans harangues passionnées ni assemblées tumultueuses, sans démonstrations éclatantes, sans qu'il fût besoin de proclamer la patrie en péril, ni de tirer le canon d'alarme. Au contraire il n'est pas une seule des pièces publiées par le gouvernement dans ces cir-

constances qui ne recommande aux musulmans le calme et le respect des chrétiens et des étrangers. Aussi n'a-t-on presque rien su en Europe de ce mouvement qui a rempli les cadres des régimens d'une façon si honorable pour le peuple tout entier. J'ai vu souvent alors à Constantinople des bandes de ces pauvres gens qui venaient chercher dans la capitale, dans les magasins du gouvernement, des armes et des habits. On les rassemblait le plus ordinairement dans la vaste cour de la Yeni-Djâmi, de la grande mosquée qui est au bout du pont de Galata, avant de les conduire à la revue du séraskier. C'était un spectacle intéressant et qui aurait pu fournir plus d'un sujet d'étude aux crayons de Decamps, lui qui sait si bien reproduire les types orientaux. Ils étaient là trois ou quatre cents ou plus encore, accusant tous par la misère de leurs vêtemens le dernier degré de l'indigence, mais en général sains, vigoureux et bien faits, armés d'une pipe et d'un bâton, portant sur l'épaule quelque petit paquet assorti au triste état de leurs finances, se formant en rangs sans cris, soutenant avec dignité, mais sans bravade ni mauvaise humeur, les regards de la foule qui se pressait autour d'eux, et sans que j'aie jamais surpris ni un coup d'œil ni un geste offensant pour les *giaours*, pour les infidèles qui s'arrêtaient comme moi à les contempler. Parfois cependant ces pauvres savaient avoir quelque chose à offrir à leur gouvernement. Voici un fait dont j'ai été témoin. Un jour où j'étais allé voir à Scutari les immenses casernes qui ont été depuis changées en hôpital pour le service de l'armée anglaise, j'y trouvai une bande de dix-huit cents à deux mille hommes qui étaient arrivés le matin même de l'intérieur de l'Anatolie. Obéissant à une circulaire du ministre de la guerre qui invitait tous ceux qui avaient des chevaux à les vendre au gouvernement, ils avaient amené avec eux un certain nombre de bêtes plus ou moins propres au service, une centaine peut-être. Quand, afin d'obtenir la permission dont j'avais besoin pour visiter l'établissement, j'entrai dans le divan du général qui commandait alors à Scutari, je le trouvai occupé à liquider les comptes de tout ce monde : aucun ne voulait recevoir d'argent, ils offraient leurs chevaux au sultan !

Ce qui manquait surtout à l'armée ottomane en tant qu'armée active, c'étaient des chefs de corps, des colonels capables, des administrateurs, des officiers instruits au service des armes spéciales, artillerie, génie, état-major. Dans une armée aussi jeune, aussi nouvellement formée, on ne devait pas s'attendre à trouver des officiers savans ou expérimentés; mais cette situation, déjà fâcheuse, avait été empirée par le favoritisme déplorable qui est une des plaies les plus dangereuses du gouvernement turc. Les écoles avaient fourni pour les compagnies des officiers tels quels; malheureusement les

créatures des pachas et des grands et les créatures de leurs créatures, qui dédaignent à la fois et les écoles et les grades subalternes auxquels elles conduisent, comptaient et comptent encore pour une proportion infiniment grande dans les grades supérieurs. Ces gens-là sont le fléau de l'armée, où ils apportent les habitudes cupides de leurs maîtres, l'insubordination et la nonchalance particulières à qui se sent protégé, l'ignorance et la pauvreté morale de l'homme qui n'a jamais rempli que des fonctions domestiques ou d'autres moins faites encore pour élever les caractères. Beaucoup d'entre eux ne valent pas le plus humble des soldats qu'ils ont l'honneur de commander. Il ne faudrait pas tirer de là une règle absolue, car parmi les généraux et les officiers supérieurs de l'armée turque on trouve aussi des hommes braves et honnêtes; par malheur il ne faut pas un bien grand nombre d'individus de l'autre espèce pour corrompre et perdre une armée, surtout lorsque parmi les hommes respectables on en compte si peu qui aient de l'expérience et de l'instruction. C'est ainsi que la manière dont ses troupes sont commandées et administrées a déjà coûté au sultan deux armées en Asie, c'est ainsi que son armée de Roumélie, son armée d'Europe n'eût peut-être pas été plus heureuse, si la fortune ne lui avait donné dans la personne d'Omer-Pacha un chef qui dès aujourd'hui a conquis sa place parmi les illustrations militaires de notre époque.

Il me semble qu'il ne peut pas y avoir plusieurs façons d'apprécier le mérite d'Omer-Pacha. S'il y a quelques doutes à cet égard, ce ne peut être que sur la question de savoir ce qu'il faut admirer le plus de sa sagesse ou de sa vigueur, de sa prudence ou de son activité. Entouré de piéges et d'intrigues, comme l'est toujours malheureusement un général turc, il a su tout maîtriser, tout dompter par l'énergie de son caractère, retenant dans l'obscurité et réduisant à l'impuissance les élémens impurs, mettant en lumière ceux qui méritaient d'être distingués, ne paraissant que très rarement de sa personne, car il n'était ni à Oltenitza, ni à Citate, ni à Silistrie, mais dominant si bien tout le monde, que le mérite de tout ce qui a été fait est remonté jusqu'à lui, et qu'en fournissant à ses lieutenans les occasions d'acquérir quelque gloire personnelle, il n'a jamais pu en être jaloux. C'est là une des plus grandes et des plus rares qualités du commandement, celle qui appartient surtout aux hommes supérieurs. Placé à la tête de troupes jeunes, inexpérimentées, imparfaitement équipées et plus mal pourvues encore, il les a nourries par des prodiges d'activité et d'intelligence, il les a formées et aguerries, il leur a inspiré une confiance absolue dans leur chef; il leur a imposé des fatigues et des travaux extraordinaires, harcelant l'ennemi sans cesse, l'inquiétant, l'attaquant, le combattant partout sur la

longue ligne du Danube, et cependant ne se compromettant nulle part, n'offrant aux Russes, supérieurs par l'organisation et par l'expérience, par l'instruction et par l'armement, que les chances d'actions secondaires, ne risquant enfin jamais cette armée qu'il devait regarder comme la dernière de l'empire ottoman. C'était là le difficile problème qu'il avait à résoudre, et il s'en est tiré avec honneur. Bien des causes sans doute ont contribué à l'évacuation des principautés, mais il serait souverainement injuste de ne pas faire dans le nombre une part brillante au mérite dont l'armée turque a fait preuve sous la conduite du prudent et énergique Omer-Pacha.

Quoi qu'il en soit, on était bien loin d'être arrivé à ce résultat, lorsque la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre à la Russie. Les Turcs avaient eu déjà, il est vrai, quelques affaires brillantes, ils avaient heureusement livré un combat défensif à Oltenitza, ils avaient attaqué avec succès et emporté les redoutes ennemies à Citate; mais en définitive l'armée russe occupait avec confiance tout le territoire des deux principautés, et de plus elle venait de forcer le passage du Danube, d'emporter Isaktcha, Toultscha, Matchin, et poussait vivement les Turcs jusqu'au mur de Trajan.

Ainsi donc, sous le point de vue purement militaire, la Russie avait alors l'avantage en Asie, et en Europe elle semblait être bien près de l'obtenir. Sur mer, elle avait essayé de prendre l'offensive; mais l'affaire de Sinope, regardée avec raison (1) par la France et par l'Angleterre comme une violation de l'engagement pris de borner son action militaire à se maintenir sans rien entreprendre de nouveau dans les deux principautés, avait déterminé l'entrée des flottes alliées dans la Mer-Noire, et cette démonstration avait suffi pour que dans la Baltique comme dans la Mer-Noire la Russie songeât à se mettre sur le pied de la défense et de l'observation.

Sous le rapport politique et moral, il n'est pas moins intéressant de bien fixer les situations et les prétentions réciproques des belligérans.

D'un côté, la France et l'Angleterre annonçaient qu'elles prenaient

(1) Dans sa dépêche circulaire du 19 octobre 1853, communiquée à tous les gouvernemens de l'Europe, le comte de Nesselrode avait dit :

« Nantis du gage matériel que nous donne l'occupation des deux provinces moldo-valaques, bien que toujours prêts, suivant nos promesses, à les évacuer du moment que réparation nous aura été faite, nous nous contenterons provisoirement d'y maintenir nos positions en restant sur la défensive aussi longtemps que nous n'aurons pas été forcés de sortir du cercle dans lequel nous désirons enfermer notre action. Nous attendrons l'attaque des Turcs sans prendre l'initiative des hostilités. Il dépendra donc entièrement des autres puissances de ne point élargir les limites de la guerre, si les Turcs s'obstinent à vouloir nous la faire absolument, et de ne point lui imprimer un caractère autre que celui que nous voulons lui donner. »

les armes pour maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman; elles réclamaient l'évacuation des principautés, non pas seulement comme question de fait, mais comme question de droit, et, sans formuler aucun engagement précis dans les termes, elles posaient comme but de leurs efforts, comme condition de la paix à intervenir, un traité qui garantirait à l'avenir la Turquie contre des entreprises semblables à celles dont la mission du prince Menchikof avait été le prélude, qui ferait entrer l'empire ottoman dans le concert européen, en stipulant des garanties formelles et positives pour le sort des sujets chrétiens du sultan; enfin elles s'engageaient à ne retirer de la guerre, quoi qu'il pût arriver, aucun avantage particulier (1).

De son côté, la Russie rejetait en principe toute immixtion des tiers dans sa querelle avec la Turquie. Elle consentait à recevoir par l'intermédiaire de l'Autriche, mais à titre officieux seulement, les communications que pouvaient vouloir lui faire sur ce sujet les grandes puissances réunies en conférence à Vienne déjà depuis plusieurs mois. Elle refusait d'ailleurs de reconnaître officiellement l'existence de cette conférence, et elle n'avait pas encore répondu au protocole qui y avait été signé le 9 décembre 1853. Elle ne voulait pas entendre parler du projet de rattacher la Turquie à l'équilibre européen; elle prétendait ne traiter de la paix que directement, sans intermédiaire et sans assistance de personne, avec un plénipotentiaire ottoman; elle réclamait toujours la signature par la Porte de la note de Vienne; enfin elle continuait à vouloir occuper les principautés comme un gage matériel jusqu'à la conclusion du traité qui devait consacrer ses prétentions.

Telle était la position respective des belligérans à la fin du mois de mars 1854. Quant aux autres états de l'Europe, ils avaient le pressentiment qu'ils pourraient être entraînés dans la querelle de leurs voisins, mais ils faisaient des vœux ardens pour n'être pas réduits à cette nécessité, ils prenaient des mesures pour la conjurer. Les états du Nord négociaient un traité de neutralité. Les petits princes de l'Allemagne, qui, dans leur difficile situation, croyaient pour la plupart n'avoir de garantie de la durée de leurs trônes que dans la prépondérance européenne de la Russie, faisaient au fond du cœur des vœux pour cette puissance, mais ils n'osaient pas les manifester. Ils n'osaient pas se prononcer contre l'opinion de leurs peuples; ils ne savaient non plus quelle conduite tenir entre l'Autriche et la Prusse, qui cherchaient à introduire une médiation, mais qui n'avaient pas encore pris

(1) Voyez les protocoles de la conférence de Vienne, les déclarations de guerre faites par les deux gouvernemens, les traités qu'ils ont conclus ensemble et avec la Porte.

d'engagemens positifs, de sorte qu'on ne pouvait deviner comment allait se produire la rivalité qui manque rarement de les diviser : cas embarrassant pour ces petites cours, qui ne peuvent pas avoir de politique positive, et dont le grand travail consiste à n'avoir pas d'opinions à elles propres, mais à inventer, lorsqu'elles connaissent la manière de voir de leurs puissans confédérés, un moyen terme qui puisse prouver bien clairement au monde que si elles ne tiennent pas complétement pour l'un, elles ne tiennent pas non plus tout à fait contre l'autre. C'est à ce passe-temps ingénieux que se consacrent les talens des hommes d'état de Lippe-Rudolstadt, de Lichtenstein, d'Anhalt-Dessau, et même de principautés plus considérables, voire de royaumes. La manifestation pacifique de Bamberg, comme ils l'appelaient gravement, aurait été le plus beau jour de leur vie, si plus récemment encore ils n'avaient pas remporté un triomphe beaucoup plus éclatant, lorsqu'entre l'Autriche, qui demandait la mobilisation des contingens fédéraux, et la Prusse, qui naturellement n'en voulait pas, ils ont inventé et fait adopter la mise sur pied de guerre. Quant à l'Autriche et à la Prusse, elles étaient représentées, avec la France et l'Angleterre, à la conférence de Vienne, qui devait prendre bientôt une très grande importance, mais qui n'avait encore fait que deux tentatives de conciliation, également malheureuses toutes les deux : la note de Vienne, repoussée d'abord par la Porte, et dont il fut ensuite impossible de presser l'acceptation, lorsque les commentaires du comte de Nesselrode en eurent fixé le sens; puis l'offre de médiation, à laquelle, comme nous l'avons dit, l'empereur Nicolas n'avait pas encore répondu.

Voilà le point de départ des événemens. Comment se sont-ils développés?

II.

Lorsque les gouvernemens anglais et français résolurent d'envoyer leurs troupes en Orient, ils n'avaient et ne pouvaient sans doute avoir un plan de campagne bien arrêté (1). En tout cas, s'ils en avaient aucun, on doit croire, à en juger par les premiers actes des généraux alliés, que ce plan de campagne était assez peu d'accord avec ce que l'opinion publique attendait alors de deux si grandes

(1) Au début, l'armée française d'Orient se composait d'environ 45,000 hommes, répartis en quatre divisions, mais dont il fallait provisoirement déduire celle du général Forey, destinée à l'occupation de la Grèce; restaient donc 35 à 36,000 hommes pour opérer contre les Russes.

Aujourd'hui nous sommes bien sortis de ces proportions : l'armée d'Orient se compose de dix divisions d'infanterie, deux divisions de cavalerie, de la garde impériale, soit

nations. En général on ne se rendait pas bien compte de la position singulière qu'avait prise la Russie, occupant deux provinces de l'empire ottoman contrairement à toutes les notions de droit international, mais hésitant, mais n'osant pas pousser son injuste entreprise jusqu'au bout, et s'étant engagée vis-à-vis de l'Europe, même après la déclaration de guerre de la Turquie, à rester sur la défensive. Cependant c'est surtout quand on est dans son tort et qu'on a pris le parti d'y rester, qu'il semble que l'on peut appliquer sans scrupule le fameux adage des jésuites : qui veut la fin veut les moyens! Que serait-il donc arrivé, par exemple, si dans les premiers jours d'octobre 1853 l'empereur Nicolas, prenant acte et se faisant fort de la déclaration de guerre de la Porte, eût renoncé à la comédie de modération qu'il jouait encore devant l'Europe, et prétendu que, délié de ses engagemens par suite de la dénonciation des hostilités, il ne faisait qu'user de son droit en donnant l'ordre à sa flotte de Sébastopol de prendre à son bord le corps de débarquement, qui était

à peu près 125,000 hommes, dont 80 ou 90,000 hommes en Crimée, et le reste en route ou à Constantinople, où l'on forme en ce moment une armée de réserve..

L'armée anglaise, de son côté, était ainsi composée au début de la campagne :

Général en chef : lord Raglan.

Généraux de division : sir G. Brown, commandant de la division légère; son altesse royale le duc de Cambridge, commandant la division des gardes et des *highlanders;* sir de Lacy-Evans et sir R. England, commandans des divisions d'infanterie, et le comte Lucan, commandant la cavalerie.

L'artillerie se composait de deux batteries d'artillerie à cheval, six batteries montées et trois compagnies d'artillerie à pied, soit 2,106 soldats.

La division de cavalerie était forte de 8 régimens à 250 hommes, soit 2,000 sabres.

L'infanterie comprenait 3 régimens de la garde et 23 régimens de la ligne; comptés à 850 hommes par régiment, non compris les officiers, c'était un total de 18,750 baïonnettes.

Un détachement du génie, fort de 325 hommes, était aussi attaché à l'armée.

C'était donc en définitive un total de 25,731 soldats, non compris les sous-officiers et les officiers de tous grades. En tenant compte des officiers et des régimens qui avaient un effectif plus nombreux que 250 sabres ou 850 baïonnettes, c'était une armée de plus de 30,000 hommes. A aucune époque, l'Angleterre n'avait fait un si grand effort.

Mais, comme la France, elle ne devait pas s'arrêter à son premier chiffre. En effet, au mois de décembre, lors de la petite session du parlement, M. Sidney Herbert a déclaré que le nombre des soldats anglais envoyés dans le Levant depuis le commencement de la guerre s'élevait à 54,630 hommes, et depuis il n'a pas cessé d'être expédié des renforts en Crimée. Dans une correspondance publiée par le *Times* du 2 avril, il est dit que, pendant les trente-cinq jours qui viennent de s'écouler, le port de Southampton lui seul a vu s'embarquer 12,600 hommes, destinés soit à l'armée d'Orient, soit à remplacer les régimens qui ont été retirés des garnisons de la Méditerranée pour être dirigés sur Constantinople et la Crimée. Et cependant, grâce aux maladies bien plus encore qu'au feu de l'ennemi, il ne reste pas aujourd'hui en Crimée 30,000 hommes de troupes anglaises!

Au commencement de la guerre, c'était donc avec une armée de 60 à 70,000 hommes, composée à peu près par moitié d'Anglais et de Français, que les gouvernemens alliés se proposaient de paraître sur le champ de bataille.

tout prêt depuis plus d'un an, et de se diriger sur Constantinople? Les vents du nord, qui règnent pendant l'automne, eussent conduit la flotte russe en deux ou trois jours à l'entrée du Bosphore, et il est douteux que les canons du château génois et les treize vaisseaux turcs (dont quatre égyptiens presque innavigables) qui étaient à l'ancre dans les eaux de Buyukdéré et de Thérapia eussent pu l'arrêter, comme il n'est pas prouvé que la flotte anglo-française, mouillée encore à cette époque dans la baie de Besika, aurait pu arriver à temps pour prêter aux Turcs une assistance utile. Si l'affaire eût été conduite avec prudence et résolution, les amiraux anglais et français, qui auraient dû prendre alors sur eux de déclarer et de faire la guerre au nom de leurs gouvernemens, n'auraient probablement pu être prévenus de ce qui se passait que vingt-quatre ou trente heures après que la flotte russe eût été déjà sous les murs de Constantinople. Qu'on n'oublie pas en effet que, dans ce même mois d'octobre, il a fallu huit jours entiers aux escadres combinées pour franchir le passage des Dardanelles, et presque un mois pour se porter de Besika à Beïcos (1). Dans des circonstances aussi critiques, on aurait certainement trouvé le moyen d'abréger de si longs délais; néanmoins il serait encore resté bien du temps aux Russes pour agir, pour foudroyer la capitale de l'empire, pour soulever la population grecque, pour déterminer une crise dont l'issue eût été impossible à prévoir. Sans doute c'eût été un parti aventureux, et surtout peu honnête; mais après tout ce qu'on avait déjà fait, et lorsqu'on avait l'intention bien arrêtée de persévérer dans les premiers erremens, on ne sait pourquoi la Russie n'a pas tenté quelque entreprise de ce genre, ou du moins quelque chose qui lui fît plus d'honneur que l'affaire de Sinope, qui pût lui faire espérer un plus grand profit.

(1) C'est le 19 octobre 1853 que les firmans qui autorisaient l'entrée des escadres combinées dans les Dardanelles ont été expédiés par la Porte. C'est dans l'après-midi du 21 que la frégate anglaise *Retribution* apporta ces firmans aux amiraux Hamelin et Dundas, qui prirent aussitôt leurs dispositions pour franchir le détroit. C'est le samedi 22, à deux heures du matin, que les escadres commencèrent leur mouvement. De notre côté, les mesures avaient été si heureusement prises, qu'à onze heures du matin nous avions déjà huit vaisseaux sur neuf qui avaient franchi les Dardanelles; *le Valmy* seul restait à la traîne. Du côté des Anglais, aucun vaisseau n'avait pu réussir à refouler le courant, et, malgré les bateaux à vapeur dont elle était pourvue, l'escadre de l'amiral Dundas fut obligée d'attendre jusqu'au 29 que les vents faiblissent pour reprendre son mouvement; c'est dans la nuit du 29 au 30 seulement que le dernier de ses vaisseaux put doubler les Dardanelles. C'est dans la soirée du dimanche 30 octobre que *le Henri IV* et *le Jupiter*, qui tenaient la tête des escadres combinées, mouillent à San-Stefano, à deux milles au-dessous de la pointe du sérail. Ils y passent la journée du 31 à attendre l'avant-garde anglaise, composée de l'*Albion* et du *Vengeance*. Le mardi 1er novembre, les quatre vaisseaux essaient de franchir la pointe du sérail; mais *l'Albion*, remorqué par deux frégates à vapeur, réussit seul à doubler. Le mercredi 2, *le*

L'opinion était bien loin alors d'attribuer de pareilles visées à la Russie. Elle avait oublié que, jusqu'à la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre, le gouvernement de l'empereur Nicolas avait pris l'engagement de se tenir exclusivement sur la défensive. Aux yeux du public, la guerre avait été engagée sur la ligne du Danube avec toutes ses conditions ordinaires, et moins d'abord il avait eu de confiance dans la force de résistance des Turcs, plus ensuite il se laissait exalter par leurs moindres succès. Les gouvernemens alliés ne partageaient probablement pas cet entraînement, et la plus vulgaire prudence leur conseillait de commencer par organiser leurs forces et d'observer ce qui se passait sur le Bas-Danube, où les premières opérations de l'ennemi avaient pris une tournure menaçante. Ils avaient d'ailleurs d'autres sources d'information que les bulletins plus ou moins véridiques des deux parties. Des officiers envoyés sur le théâtre de la guerre, sir John Burgoyne, général du génie, M. Dieu, colonel d'état-major, M. Ardent, colonel du génie, et d'autres dont les noms nous échappent, avaient parcouru les Balkans, visité les places fortes de la Turquie, inspecté l'armée d'Omer-Pacha, étudié les ressources militaires et administratives du pays, et c'était sans doute d'après leurs rapports que les gouvernemens se dirigeaient. Ces rapports n'ont pas été publiés et peut-être ne le seront-ils jamais; il faut croire cependant qu'ils ne représentaient pas la situation sous un jour très encourageant. Si cette induction est exacte, elle explique pourquoi les armées alliées envoyées au secours de la Turquie s'arrêtèrent à Gallipoli, choisi non pas comme première étape, mais comme la base et le pivot des opérations futures. Se faire de la presqu'île une place d'armes inexpugnable, prendre une position qui domine les abords de Constantinople, cou-

Vengeance et le *Jupiter* parviennent à passer; *le Henri IV* ne passe que le 3. C'est enfin le dimanche 14 novembre seulement que *la Ville-de-Paris* vient rallier les escadres alliées dans le Bosphore, à Beïcos, à dix milles au-dessus de Constantinople, pas davantage.

Toutes les difficultés qui ont demandé tant de temps pour faire franchir à la flotte anglo-française les cent soixante-huit milles qui séparent Besika de Beïcos, auraient singulièrement favorisé les opérations des Russes. Tout ce qui était contre nous était un puissant auxiliaire pour eux. La déclaration de guerre de la Porte avait été décidée le 26 septembre dans un grand conseil, composé de plus de deux cents membres; c'est dire que dès ce jour-là elle était publique, quoique le manifeste où elle a été officiellement dénoncée n'ait paru que dans le *Journal de Constantinople* du 4 octobre. La nouvelle aurait pu parvenir à Saint-Pétersbourg par le télégraphe d'Odessa dans les journées du 30 septembre ou du 1er octobre, et un ordre pris en conséquence de la déclaration de guerre aurait pu être retourné à Sébastopol dans la journée du 3 ou du 4 octobre. Il y aurait donc eu beaucoup plus de temps qu'il n'était nécessaire pour que la flotte russe se présentât à l'embouchure du Bosphore avant le 19 du même mois. Qu'est-ce qui a empêché la Russie de tenter un coup de main? Ce ne sont pas les scrupules probablement, car, dans le cas de scrupules, pourquoi Sinope?

vrir la capitale par des travaux qui devaient embrasser dans leur vaste système de défense toute la ligne qui va de la Méditerranée à la Mer-Noire, depuis le golfe de Saros jusqu'au cap Kara-Bournou : tel est le plan que paraissent avoir conçu d'abord les généraux anglais et français. Il semble que l'on craigne de voir les Russes, suivant les traditions de Diebitch, faire un puissant effort sur la ligne des Balkans et reparaître bientôt avec leurs masses de cavalerie dans la plaine d'Andrinople. C'est à fortifier la capitale et la presqu'île de Thrace que les armées alliées emploient le mois d'avril et la plus grande partie du mois de mai 1854.

Il est bien loin de notre pensée de critiquer cette première vue que les gouvernemens de France et d'Angleterre semblent avoir eue de la campagne. Par beaucoup de motifs, on devait agir ainsi. Les deux puissances maritimes n'étaient pas seulement alors les deux uniques alliées actives de la Turquie; elles n'avaient aucune donnée certaine sur l'effet que leur déclaration de guerre allait produire en Europe, sur les modifications qu'un pareil acte allait faire subir à l'attitude des autres cabinets. Aussi longtemps que la Prusse et l'Autriche n'avaient pas pris de position définie, il était sage sans doute de ne pas s'engager plus loin vers le nord avant de s'être établi et d'avoir reconnu les intentions de l'ennemi que l'on venait combattre. Il y avait aussi d'autres raisons qui étaient peut-être plus réelles encore. Les gouvernemens qui n'avaient pas voulu croire que la Russie pousserait les choses à l'extrémité, qui avaient craint d'irriter la situation en développant leurs armemens lorsque l'on négociait à Vienne, lorsque la Prusse et l'Autriche particulièrement faisaient espérer que l'empereur Nicolas finirait par se rendre à leurs conseils, étaient assez peu capables, un mois après avoir déclaré la guerre, de prendre l'offensive, surtout à cinq cents lieues de Toulon, à mille lieues de Portsmouth. Si l'on se rappelle qu'il y a vingt-cinq ans, en 1830, il fallut une année entière de préparatifs pour envoyer une armée de trente-cinq mille hommes à Alger, à cent cinquante lieues de Toulon, on ne peut qu'admirer la merveilleuse rapidité avec laquelle on a su agir en 1854; mais de ce que l'on put transporter comme par enchantement une cinquantaine de mille hommes sur les bords de la mer de Marmara, il faudrait se garder de conclure que, dès le jour de leur arrivée à Gallipoli ou à Scutari, ces troupes représentaient une armée convenablement équipée pour marcher droit à l'ennemi : elles n'avaient encore ni cavalerie ni moyens de transports par terre. Maître de la mer, on avait pu les acheminer par détachemens isolés; débarquant dans un pays ami, on avait pu les mettre à terre sans grands bagages, en comptant sur les ressources que les localités devaient offrir au moins dans les

premiers temps, en s'en remettant aux troupes elles-mêmes du soin de s'organiser à mesure qu'elles arriveraient à leur destination et qu'elles recevraient le matériel qu'on leur expédiait en toute hâte; mais ces conditions même excluaient la possibilité d'une entrée immédiate en campagne.

En se perfectionnant, l'art de la guerre n'a pas réduit, comme poids ou comme volume absolu, la quantité du matériel qu'une armée doit traîner après elle; ce qu'on a surtout obtenu, c'est de réduire sous un poids et sous un volume comparativement moindres une quantité de puissance plus considérable qu'autrefois. Dans nos guerres d'Afrique, cela a été un avantage immense, et qui seul a rendu possibles les expéditions presque fabuleuses de nos colonnes, si légères et si mobiles. Le peu qu'elles portaient avec elles suffisait à vaincre la résistance des barbares; mais en face d'un ennemi pourvu de tous les moyens inventés par la science ou par l'industrie, la somme de ce qu'on appelait autrefois les *impedimenta belli*, les entraves de la guerre, et qu'il serait peut-être plus juste de nommer aujourd'hui ses instrumens, est certainement plus grande que par le passé. Si l'on a diminué les équipages personnels des princes, des officiers et même des soldats, en revanche on n'a pas cessé d'augmenter les approvisionnemens généraux des armées; il semble même qu'ils doivent être d'autant plus considérables, que l'on agit plus loin de chez soi, et que, pour aller trouver un ennemi civilisé, il faut traverser des pays moins peuplés, moins percés de routes, moins riches, moins industrieux. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le nombre des chevaux qu'entretenaient jadis les armées avec celui qu'elles entretiennent aujourd'hui : non pas que la proportion de la cavalerie par rapport aux gens de pied se soit accru, c'est peut-être le contraire qui est arrivé, mais parce que le service de l'artillerie s'est beaucoup développé, parce qu'il faut avoir encore un train des parcs, un train des équipages, puis des chevaux pour le génie, pour les pontonniers, pour les ambulances, etc. C'est pour avoir été dépourvue de quelques-uns de ces indispensables auxiliaires que l'armée anglaise a incomparablement plus souffert que la nôtre en Crimée, et à l'heure où nous parlons, c'est encore parce que les alliés n'ont pas un nombre suffisant de chevaux, surtout de chevaux de trait (1),

(1) A moins d'être familiarisé avec les conditions et les exigences de la vie maritime, on peut à peine se faire une idée des difficultés que l'on rencontre lorsqu'il s'agit de transporter par mer un grand nombre de chevaux. En thèse générale, il n'y a dans aucune marine militaire ou commerciale des navires disposés pour porter des chevaux. Aussi, quand on a du temps devant soi pour préparer une expédition, on construit pour ce service des bâtimens spéciaux qu'on appelle bâtimens-écuries. Il y en avait quelques-uns, en 1830, dans la flotte de l'amiral Duperré devant Alger. Si le temps manque,

qu'ils ne peuvent pas aller chercher l'armée russe qui tient la campagne entre Eupatoria et Simféropol, et qu'ils ont éprouvé tant de difficultés dans leurs travaux de siége, sur la distance presque imperceptible, quand on regarde la carte, qui sépare la plage de Kamiesh du bastion du Mât, ou le port de Balaclava de la tour Malakof. « Ç'a été un jeu pour nous, disait à la chambre des communes M. Sidney Herbert, *secretary at war* dans le cabinet de lord Aberdeen, ç'a été un jeu pour nous de franchir les trois mille milles que l'on compte de la côte d'Angleterre à celle de Crimée; mais nous avons échoué sur les six derniers milles de la route que nous avions à fournir pour appro-

comme cela est arrivé en 1854, on ne trouve que des navires dont les entreponts sont trop peu élevés pour recevoir des chevaux; il faut alors les mettre sur le pont des bâtimens frétés. Ce n'est que par exception que les Anglais ont rencontré dans les gigantesques et magnifiques paquebots des compagnies subventionnées par l'état quelques navires dont les aménagemens intérieurs permettaient d'y loger des chevaux : l'*Himalaya*, le *Golden Fleece*, le *Jason*, le *Trent*, et peut-être un ou deux autres dont j'ignore les noms. Plus grand que tous les autres, l'*Himalaya* porte jusqu'à trois cent cinquante chevaux; malheureusement ce navire, qui aurait pu rendre de si grands services, a éprouvé, vers la fin de l'année dernière, des avaries qui viennent à peine d'être réparées. Si l'on excepte ces paquebots, aucun des six ou sept cents transports frétés par les gouvernemens de France et d'Angleterre n'était capable de porter des chevaux autrement que sur le pont. Or c'est une condition qui réduisait, sous ce rapport, leurs services à bien peu de chose. Ainsi, sur les bricks de 150 à 200 tonneaux qui forment l'immense majorité des transports français, le nombre des chevaux embarqués varie de huit à douze, attendu qu'il faut toujours laisser sur le pont des bâtimens à voiles un certain espace libre pour la manœuvre. On n'est pas soumis à la même nécessité sur les navires à vapeur; cependant nos grandes frégates à vapeur elles-mêmes, qui transportent de huit cents à mille hommes, ne peuvent prendre à leur bord que 120 ou 130 chevaux, et pour de courtes traversées seulement. On doit compter encore que la nourriture des chevaux, le foin, même pressé, l'eau surtout, occupe un grand espace; or l'espace à bord, c'est la denrée que le propriétaire du navire loue à l'affréteur. Tout cela rend le transport des chevaux très difficile et par conséquent très dispendieux, surtout quand les navires sont rares, quand on tombe, comme il est arrivé, sur une année de disette où la flotte commerciale de l'Europe est employée exceptionnellement au transport des grains. Aussi, dans les marchés passés par le gouvernement français avec les entreprises de navigation à vapeur, voit-on que, pour le passage d'un cheval de Marseille à Constantinople, il a dû payer 290 fr., tandis que le passage d'un simple soldat ne lui coûtait que 85 fr., et celui d'un officier supérieur ou général 280. Pour surcroît de difficultés aux opérations des alliés, il faut ajouter que le pays où l'on allait étant dépourvu de routes, on n'y trouve que des chevaux de selle ou de bât. Les misérables charrettes de la Turquie, les *arabas*, le plus grossier véhicule que l'on puisse imaginer, sont traînées presque exclusivement par des bœufs. Dieu sait ce qu'il en a coûté aux Anglais pour avoir compté sur les ressources locales, pour avoir cru qu'ils pourraient utiliser un pareil moyen de transport, lui confier les équipages de leur armée! Quant aux chevaux turcs, ils sont en général très vifs, très ardens, mais aussi très petits et très faibles, au-dessous de la taille de nos chevaux de hussards et de chasseurs, et trop peu vigoureux pour porter en campagne le poids que nous imposons même à nos chevaux de cavalerie légère. L'insuffisance du nombre des chevaux et la difficulté de les faire vivre pendant l'hiver sur les plateaux de la Chersonèse ont été les deux plus grands embarras de la campagne.

visionner convenablement nos troupes, sur les six milles qui s'étendent du port de Balaclava aux lignes anglaises devant Sébastopol. »

Toutefois les événemens qui s'accomplissaient en Europe allaient bientôt permettre aux armées alliées de quitter la position purement défensive qu'elles avaient dû prendre d'abord.

La déclaration de guerre adressée par la France et par l'Angleterre à la Russie avait produit partout une grande impression, mais nulle part plus qu'en Allemagne, où les allures, le ton hautain, l'influence et l'ambition de la Russie excitent des antipathies et des appréhensions plus vives qu'en aucun pays de l'Europe. L'effet s'en fit sentir presque aussitôt à Vienne, et c'était chose toute naturelle. Vis-à-vis des autres membres de la conférence qui s'était formée depuis le mois de juillet précédent, c'est-à-dire vis-à-vis de l'Autriche et de la Prusse, la résolution suprême que venaient de prendre la France et l'Angleterre pouvait à bon droit être regardée comme une sorte de mise en demeure. Jusque-là, il est vrai, tous les protocoles de Vienne n'imposaient aucune obligation étroite à ceux qui les avaient signés, jusque-là il ne s'était encore agi pour la conférence que de proclamer des principes, que d'offrir ses bons offices ou sa médiation; mais lorsqu'enfin on voyait ses tentatives de médiation si mal accueillies par la Russie, lorsque les deux puissances avec lesquelles on s'était mis depuis huit mois en communauté d'idées annonçaient que le sentiment de leur dignité blessée par les façons altières du cabinet de Saint-Pétersbourg et la violation des engagemens les plus positifs les contraignaient à prendre les armes pour le maintien des principes proclamés en commun, alors il était bien difficile, sinon impossible, de ne pas sortir des termes généraux où l'on s'était tenu jusqu'à ce moment, de ne pas arrêter à son tour quelques principes non plus de théorie politique, mais d'action. S'abstenir, c'était faire aveu d'impuissance, c'était reconnaître qu'on n'avait ni le courage, ni la loyauté de maintenir ce qu'on avait déclaré nécessaire à l'équilibre européen; c'était abdiquer, c'était sortir de ce concert des grandes puissances auquel il peut être dangereux de vouloir tenir tête, et d'où l'on ne peut se retirer pour jouer un rôle passif, une fois qu'on a eu l'honneur d'y être admis, qu'en perdant son prestige et sa considération. Le protocole, on devrait dire la convention du 9 avril 1854, ne fut donc que la conséquence forcée des déclarations faites le 27 mars par la France et par l'Angleterre.

Dans ce document, l'Autriche et la Prusse ne reconnaissaient pas seulement le droit de l'Angleterre et de la France à faire la guerre, elles déclaraient encore qu'elles-mêmes avaient lieu de se tenir pour offensées, et elles s'engageaient à maintenir, comme condition *sine quâ non* de la paix future, l'intégrité territoriale de l'empire ottoman,

à rattacher l'existence de cet empire à l'équilibre général de l'Europe, enfin à n'entrer dans aucun arrangement avec la Russie sans en avoir préalablement délibéré en commun avec les puissances occidentales.

C'étaient là des engagemens positifs et considérables, mais que les deux cours ne devaient pas trouver encore suffisans; elles allaient à leur tour entrer dans la querelle avec un traité particulier qui ne leur imposait pas seulement, comme le protocole du 9 avril, l'obligation de faire prévaloir certains principes dans un avenir indéfini, mais qui précisait un moment où elles devraient prendre les armes. Le 20 avril 1854, le jour même où le maréchal de Saint-Arnaud prenait officiellement à Marseille le commandement de l'armée d'Orient, les deux grandes puissances allemandes signaient en effet un traité d'alliance offensive et défensive par lequel elles promettaient de poursuivre auprès de la cour de Russie l'évacuation des principautés et la suspension du mouvement de l'armée russe sur le territoire ottoman. Dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas, l'une des deux parties contractantes s'engageait à mettre son armée sur le pied de guerre, et toutes deux s'obligeaient à prendre l'offensive contre la Russie, si elle déclarait l'incorporation des principautés à son territoire, si elle franchissait la ligne des Balkans, ou même si elle l'attaquait. Toutefois ce n'était pas encore assez pour aider efficacement au rétablissement de la paix. Si les deux grandes puissances allemandes eussent osé ou pu faire davantage, peut-être la Russie, qui depuis a accepté en principe les quatre propositions formulées dans les notes du 8 août 1854, aurait-elle reculé devant la perspective nettement dessinée d'une coalition générale. Est-il plus honorable pour elle de négocier après Silistrie, après Giurgevo, après l'Alma, après Inkerman, après le traité du 2 décembre, qu'il ne l'eût été au milieu d'avril 1854, lorsque ses armes n'avaient encore éprouvé aucun revers sérieux, lorsqu'elle venait de remporter quelques succès sur le Bas-Danube et dans la Dobrutscha, lorsqu'en donnant à la Prusse et à l'Autriche des gages certains de sa bonne volonté, elle eût mis ces deux puissances en position d'offrir à tous les belligérans une médiation qu'il eût été difficile de repousser? Au fond, c'était ce que désiraient l'Autriche et la Prusse, la Prusse surtout, ce qu'elles ont sans doute espéré, mais ce qu'elles n'ont pas obtenu par le protocole ni par le traité d'avril.

Il serait souverainement injuste cependant de ne pas reconnaître l'importance que ces actes ont eue dans leur temps. Si étrange, pour ne rien dire de plus, que soit aujourd'hui la position de la Prusse, qui, après avoir tout signé jusqu'au mois de juillet, et même recommandé à Saint-Pétersbourg, par des pièces qu'elle ne peut plus re-

tirer, l'acceptation des quatre propositions formulées dans les notes du 8 août, s'est trouvée exclue de la conférence de Vienne, où l'on n'a pas négocié sur d'autres bases que celles des notes du 8 août; si singulière, disons-nous, que soit cette position, il ne faut pas croire néanmoins qu'au mois d'avril 1854, quelques jours à peine après la déclaration de guerre, ce n'ait rien été que de voir la Prusse liée au moins dans la question de principe avec les puissances occidentales; à bien plus forte raison cela est-il vrai de l'Autriche, dont la conduite n'est pas toujours appréciée comme elle devrait l'être.

L'Autriche a dans cette question des intérêts très certains, mais très divers, très positifs, mais très compliqués. Cela peut ralentir son allure, qui n'a jamais été, que nous sachions, ni vive ni rapide; mais, dans toute cette affaire, elle a toujours été sûre et ferme et plus nette chaque jour qu'elle ne l'avait été la veille. Si l'Autriche, en sa qualité de puissance riveraine du Danube, est intéressée au moins autant que personne à refouler de ce côté l'influence de la Russie, elle est aussi puissance italienne, et elle aussi, elle a pris sa part des dépouilles de la Pologne; si d'un côté elle doit se défendre contre la propagande slave, de l'autre elle est puissance allemande, elle préside la diète germanique, où la majorité des princes, qui seuls y sont représentés, sont à la dévotion de la Russie. Si ferme et si arrêtée que soit sa volonté particulière, elle ne peut cependant pas se séparer de ce grand corps, qui semble avoir été créé pour l'immobilité, que les traités de 1815 ont heureusement constitué comme résistance passive, mais auquel ils n'ont donné que bien peu d'élémens d'activité propre. Qui pourrait comprendre l'Autriche ou la maison de Habsbourg reniant son origine, ses traditions, sa gloire, son honneur, et sacrifiant pour l'intérêt d'une crise passagère le solide appui qu'elle trouvera toujours en Allemagne, aussi longtemps du moins qu'elle-même n'aura pas rompu les liens qui l'attachent à la famille germanique? C'est une grande garantie de sécurité pour elle, mais qui lui impose aussi des tempéramens, des transactions, des lenteurs dans l'exécution des desseins qu'elle peut concevoir. On ne lui tient pas assez de compte ni de ces nécessités de sa situation, ni de la persistance d'initiative dont elle a d'ailleurs fait preuve depuis un an. Après le traité du 20 avril, c'est le traité du 13 juin, conclu avec la Porte pour l'occupation des principautés durant le siége de Silistrie, c'est ensuite la proposition faite à la diète de se rendre partie au traité du mois d'avril; puis, quand l'Allemagne a accepté, c'est la signature de la note du 8 août, puis la demande de mobilisation des contingens fédéraux, puis le protocole du 28 novembre, et enfin le traité du 2 décembre. Ce sont là des actes signi-

ficatifs, et dont chacun entraîne l'Autriche un peu plus avant dans la voie où elle s'est engagée.

Quoi qu'il en soit, le protocole du 9 avril, qui montrait que l'accord subsistait toujours entre les grandes puissances malgré les déclarations de guerre du 27 mars 1854, le traité de Berlin, qui prouvait que l'Autriche et la Prusse entendaient aussi dans de certaines limites résister à la Russie, produisirent en Europe une vive impression, et l'effet s'en fit sentir presque immédiatement à Saint-Pétersbourg, surtout lorsque parut dans la *Gazette officielle de Vienne* la lettre par laquelle l'empereur François-Joseph ordonnait à son ministre de l'intérieur, M. le baron de Bach, de faire procéder immédiatement à une levée de 95,000 hommes. La cause assignée par l'empereur à cette levée extraordinaire, c'était la concentration de troupes russes qui s'opérait depuis quelque temps sur la frontière nord-est de l'empire, aux environs de Cracovie, et que la Russie justifiait de son côté par les mouvemens analogues que faisait à la même époque l'armée autrichienne en Transylvanie et dans le Bannat. C'est ici le lieu de remarquer la singulière position qu'occupent les deux empires l'un par rapport à l'autre, et de voir comment il suffit, dans le cas d'une lutte en Orient, qu'ils ne soient pas complétement d'accord pour paralyser réciproquement une partie de leurs forces. Lorsque c'est la Russie qui commence l'attaque en passant le Pruth et occupant les principautés, voyez en effet quelles inquiétudes doit inspirer à l'armée active des Russes cet éperon des Karpathes, cette forteresse naturelle de la Transylvanie, qui s'avance dans l'est jusqu'à une quarantaine de lieues du Pruth, et qui permettrait de prendre à revers tout l'armée répandue dans les principautés! Les Russes ont aussi un moyen de faire échec à une pareille démonstration des Autrichiens en réunissant à leur tour une armée d'observation dans l'angle que forme à Cracovie la frontière allemande. Là, les Russes sont à moins de cent lieues de Vienne, et le gain d'une bataille pourrait leur en ouvrir le chemin par un pays riche et facile. C'est sur ce point que l'Autriche est vulnérable pour la Russie : c'est là aussi qu'une grande armée russe est rassemblée depuis un an, et c'est à couvrir cette importante position que sont employées presque toutes les ressources disponibles de l'Autriche. C'est une situation d'équilibre réciproque qui a dû la rendre beaucoup plus circonspecte que la France et l'Angleterre, mais qui a eu cependant jusqu'ici pour résultat de paralyser et d'immobiliser cent cinquante ou deux cent mille Russes, plus peut-être, qu'on aurait trouvés sur les bords du Danube ou en Crimée, si l'attitude de l'Autriche ne les avait pas retenus dans le voisinage de sa frontière. Le service rendu indirectement aux puissances alliées a été réel et considérable.

Ces démonstrations de l'Europe forcèrent tout d'abord la Russie à modifier sa position dans les principautés. Coupée de ses communications dans la Mer-Noire, ayant en face les Turcs, que pouvait bientôt appuyer un corps auxiliaire de soixante mille Anglo-Français, et devant tenir compte sur ses derrières des troupes que l'Autriche réunissait en Transylvanie, il était impossible à l'armée du prince Gortchakof de rester éparpillée dans les principautés depuis Kalafat jusqu'à Galatz sans places fortes, sans base d'opérations, sans lieux sûrs de dépôt pour ses vivres et pour son matériel. Il était imprudent de ne pas évacuer le pays, et il était dur de le faire après une campagne pénible et laborieuse où l'on n'avait pas eu d'avantages capables de compenser cette retraite imposée presque sans combat, ou du moins sans avoir encore vu d'autres ennemis que les Turcs, par les nécessités stratégiques et par les manœuvres de la diplomatie. On s'ingéniait à Saint-Pétersbourg pour relever le moral des troupes, pour tâcher de sauver les apparences, pour trouver surtout quelque moyen de frapper un coup brillant sans se compromettre davantage avec les puissances allemandes. On se décida en conséquence à abandonner d'abord la petite Valachie pour concentrer l'armée sur le Sereth, et en même temps on résolut de pousser vivement les opérations qu'on avait assez heureusement commencées sur le Bas-Danube et dans la Dobrutscha, et de les couronner par la prise de Silistrie. On satisfaisait ainsi aux nécessités de la position militaire et politique sans avoir l'air de reculer, en marchant au contraire en avant, mais en restant dans les limites où le traité du 20 avril posait le *casus belli*. Afin de donner plus d'éclat à ce plan d'opérations, le maréchal Paskiévitch était, au mois d'avril, nommé au commandement de l'armée du Danube.

Il serait téméraire de prétendre savoir ce qui s'est passé dans les conseils de l'empereur Nicolas, et d'assurer que ce plan de campagne ait jamais été formulé aussi nettement qu'il vient d'être dit. Les résolutions des Russes, comme celles de toutes les puissances, devaient être incessamment modifiées par les événemens qui se produisaient chaque jour. Si l'on examine cependant leur conduite dans son ensemble, on verra qu'elle suppose les projets que nous leur avons prêtés; c'est tout ce qu'on a voulu indiquer ici. Malgré la réserve qu'auraient dû lui inspirer les souvenirs de ce qui s'était passé dans la campagne de 1828, on assure que l'empereur Nicolas avait encore, en 1854, la prétention de diriger du fond de son cabinet les opérations de ses armées, et on attribue à son immixtion perpétuelle dans des événemens dont il ne pouvait pas être à Saint-Pétersbourg un juge bien compétent les revers que le prince Gortchakof a essuyés dans sa campagne d'hiver. On croit savoir encore que le siége de

Silistrie a été aussi imposé malgré lui au maréchal Paskiévitch, que c'est le dépit de se voir perpétuellement contrarié dans tout ce qu'il voulait faire qui l'a décidé à abandonner le commandement de l'armée, et même on affirme que la blessure qui a servi de prétexte à sa retraite n'a jamais existé.

Les alliés n'avaient cependant pas attendu l'effet que le traité du 20 avril 1854 devait produire à Saint-Pétersbourg pour commencer les hostilités. Dans la Baltique, la flotte anglaise, qui, dès le mois de mars, avait franchi les Belts, s'avançait dans l'est au fur et à mesure que l'adoucissement de la température lui ouvrait le passage, et en attendant qu'elle pût aller montrer son pavillon dans les eaux du golfe de Finlande, elle faisait une chasse active à tous les navires russes. Dans la Mer-Noire, la flotte combinée avait reçu le 10 avril la nouvelle de la déclaration de guerre avec de grands transports d'enthousiame, et dès le 22 elle cherchait à Odessa la réparation d'un outrage commis contre un parlementaire. C'est là que les premiers coups de canon furent échangés. L'affaire en elle-même eut assez peu d'importance, comme le disait avec bon goût l'amiral Hamelin dans son rapport, mais seulement parce que les amiraux de la flotte combinée n'ont pas voulu lui donner de plus grandes proportions. De ce qu'on s'est attaqué seulement au port et aux établissemens publics, les généraux russes ont prétendu dans leurs bulletins une foule de choses extraordinaires. Peut-être sont-ils excusables, parce qu'ils ignoraient ce qu'on voulait faire et les limites que les amiraux avaient eux-mêmes imposées d'avance à leur action. Peut-être cependant seront-ils détrompés un jour, lorsqu'on écrira l'histoire de cette guerre, lorsqu'ils pourront lire le projet de combat arrêté d'avance en conseil, et qui semble être le compte-rendu exact de tout ce qui s'est passé le jour même de l'action, tant l'exécution du programme a été complète. Rien de plus, rien de moins que ce qu'on avait voulu.

C'était le commencement des hostilités, mais ce n'était pas encore la guerre réelle, la guerre qui produit des résultats à la suite desquels on est obligé de faire la paix. Si la guerre n'était pas le moyen, cruel sans doute, mais le seul souvent qui soit possible pour arriver à la paix, ce serait certainement le plus grand crime des nations. La flotte russe, en refusant toute offre de combat, en restant dans ses ports, à la grande déconvenue de nos marins, en ne voulant pas se risquer, même lorsqu'on lui présentait la bataille à infériorité de nombre et de force pour nous, remettait le sort de la guerre aux mains des armées de terre. C'était à elles d'agir. Or, quand il fut bien acquis que le passage des Balkans par les Russes serait considéré par les puissances allemandes comme un *casus belli*, lorsque les événemens de la campagne que les Russes faisaient alors dans la Do-

brutscha et sur les bords du Danube eurent démontré que l'armée ottomane possédait une plus grande force de résistance qu'on ne l'avait d'abord supposé, il n'y avait plus de raison pour l'armée anglo-française de rester à Gallipoli et à Andrinople. Elle était là sur le terrain interdit par le traité du 20 avril, elle aurait eu l'air d'y rester sous sa protection. Elle qui était venue pour prêter assistance au sultan, si elle avait attendu dans les plaines de la Roumélie que l'armée ottomane eût seule repoussé l'ennemi commun, ou eût succombé sous l'effort que les Russes faisaient alors sur les bords du Danube, elle se serait déconsidérée, et il n'y aurait eu en Europe et dans le monde qu'un cri contre elle. Par cela seul qu'elle était maîtresse de la mer, et que la résistance des Turcs donnait assez de garanties de solidité pour qu'on ne fût pas à la merci d'une manœuvre hardie, comme on l'avait été en 1829, il fallait se rapprocher du théâtre des opérations actives, il fallait marcher à l'ennemi. Tel était le sentiment universel et juste dans les troupes des deux nations, et ce fut avec la satisfaction la plus vive qu'elles reçurent l'ordre d'aller prendre position à Varna.

C'était de toute façon une résolution sensée. Si l'armée turque devait succomber, si la place de Silistrie devait être prise, si les Russes, vainqueurs d'Omer-Pacha, devaient rêver un nouveau passage des Balkans, il ne leur était pas permis de laisser à Varna, sur leurs flancs, un corps de quarante ou de cinquante mille hommes, composé de la fleur des armées de l'Angleterre et de la France, et qui, dans le cas d'une marche sur Andrinople, les aurait infailliblement coupés de leur ligne de retraite, de leurs approvisionnemens, de leur base d'opérations. L'armée du maréchal Paskiévitch y aurait péri tout entière, ou bien elle aurait été forcée de venir présenter la bataille aux alliés, et c'était ce qu'ils devaient chercher, ce qu'ils cherchent encore aujourd'hui en Crimée. Si les Turcs réussissaient à se défendre sur la rive droite du Danube, s'ils forçaient les Russes à repasser sur la rive gauche, l'armée alliée pouvait espérer d'arriver assez à temps pour prendre part aux opérations; en tout cas, elle restait toujours sur sa base, en position de se porter sur le Danube, si les circonstances l'exigeaient, ou ailleurs, si les Russes, en se retirant dans l'intérieur des terres avant qu'elle eût le temps de s'organiser pour une campagne méditerranéenne, lui dérobaient la chance de les joindre. Tout le littoral de la Mer-Noire restait toujours exposé à ses coups.

Les événemens devaient aller plus vite que les prévisions des hommes. Les Russes, qui avaient inauguré la campagne par des succès assez brillans, qui avaient forcé le passage du Danube, qui avaient emporté Isaktcha, Toultscha, Matchin, qui avaient pu mettre

le siége devant Sillistrie, allaient échouer devant cette place, et, par suite de cet échec, ils repassaient sur la rive gauche du fleuve et évacuaient les principautés avant que l'armée alliée eût pu se mettre sur le pied de campagne, et se pourvoir du matériel et des moyens de transport qui lui étaient indispensables pour aller chercher l'armée russe sur les bords du Danube. C'est le 1[er] juillet que le maréchal de Saint-Arnaud prend en quelque sorte, par un ordre du jour, position à Varna. C'était déjà dans la nuit du 29 au 30 juin que les Russes avaient levé le siége de Silistrie. Bien que l'honneur principal de la levée du siége, qui a été l'un des événemens les plus importans de la guerre, appartienne sans contredit à l'armée turque, il faut reconnaître que deux causes secondaires y ont aussi puissamment contribué. L'une, ce sont les pertes épouvantables que l'insalubrité du climat et de la saison a fait éprouver aux Russes et devait nous faire subir à nous-mêmes, soit au repos à Varna, soit lorsque l'impatience de rencontrer l'ennemi allait si malheureusement faire entrer une de nos divisions dans la Dobrutscha; l'autre, c'était l'appréhension bien légitime qu'inspirait aux Russes l'arrivée de l'armée alliée à Varna.

Je ne sais ce que les Russes en diront quand ils écriront l'histoire à leur manière; mais ce qui est certain, c'est qu'une très grande partie des travaux, d'ailleurs très bien exécutés, qu'ils firent devant la place, avait pour but exclusif de se protéger contre la possibilité d'une diversion par les Anglais et les Français. Les tranchées qu'ils ont laissées derrière eux à Silistrie ont fait l'admiration de tous les officiers qui les ont visitées, et elles ont dû donner un pressentiment de ce qu'ils ont été capables de faire à Sébastopol comme rapidité et comme excellence de travail. Du reste, ce n'a pas été le seul genre de mérite qu'ils aient montré dans ce siége, si meurtrier pour eux, et qu'ils n'ont abandonné qu'après quarante jours de tranchée ouverte, lorsque la position compromise qu'ils occupaient, et qu'ils n'étaient plus de force à garder, les exposait à la chance d'être jetés dans le Danube. Officiers et soldats semblent avoir fait leur devoir, dans ces circonstances si tristes pour eux, avec une égale ardeur, et le nombre des généraux tués ou blessés suffirait seul à prouver que les chefs ne se ménageaient pas plus que les autres. Par un singulier hasard, le général Schilders, qui est mort des suites d'une blessure reçue devant Silistrie, était l'officier du génie qui, colonel alors, avait dirigé l'attaque de la place en 1829, et le prince Gortchakof, qu'on dit avoir été également blessé au siége de 1854, commandait comme général-major le corps de siége en 1829. C'est au siége de 1854 que se fit remarquer d'une façon particulière un capitaine du génie, M. de Totleben, qui, dit-on, est aujourd'hui général, et qui a bien mérité

sans doute cet avancement si rapide, car c'est lui qui dirige depuis le commencement tous les travaux de la défense de Sébastopol. Mais aussi plus sérieuse a été l'attaque, plus il revient d'honneur aux assiégés. Parmi ceux-ci, il faut distinguer les Égyptiens, qui ont construit, armé et défendu l'ouvrage appelé, d'après eux, fort des Arabes, *Arab-Tabia*, ouvrage de fortification passagère, ouvert à la gorge, armé de neuf pièces de canon seulement, dépourvu de tout revêtement, et contre lequel cependant vint se briser le principal effort des assaillans. Les Russes l'ont battu avec des masses d'artillerie considérables, ils ont plusieurs fois bouleversé ses épaulemens par la mine, par les bombes, par les boulets; ses défenseurs l'ont toujours relevé. Il faut citer encore les Albanais Myrdites, catholiques latins, qui ont déployé une intelligence et une ténacité merveilleuse dans la guerre d'embuscade et de chicane qui s'engagea tout autour de ce point si chèrement disputé. Parmi les hommes, il faut nommer Moussa-Pacha, le colonel Grach et deux officiers anglais de l'armée de l'Inde, MM. Butler et Nasmyth, qui avaient profité d'un congé pour venir faire la guerre sur les bords du Danube. Le premier, capitaine au régiment des chasseurs de Ceylan (*Ceylon riflemen*), fut tué d'une balle au front sur le rempart même d'Arab-Tabia, à la défense duquel il concourut de la manière la plus brillante. Un de ses frères, officier dans l'armée de la reine, a été tué à la bataille d'Inkerman. M. Nasmyth, capitaine d'infanterie dans l'armée de Madras, s'était voué aussi à la défense d'Arab-Tabia, et en même temps qu'il prenait part à l'action, il rédigeait la correspondance du *Times*. Les brillans services qu'il a rendus en cette occasion lui ont valu le rang de major dans l'armée de la reine. On assure que les journaux anglais comptaient cinq correspondans enfermés, pendant le siége, dans les murs de Silistrie.

III.

Ainsi, par terre comme par mer, l'ennemi se dérobait; l'armée russe quittait en hâte la rive gauche du Danube, elle évacuait les principautés, elle menaçait de se retirer dans les profondeurs de la Bessarabie, et sa flotte, toujours immobile sur ses ancres au fond de la rade de Sébastopol, se laissait bloquer sans même avoir l'air de prendre garde à nos croiseurs. Que faire? quelle conduite tenir? quelle entreprise tenter?

Sur ce point, je le sais, les avis ont été et sont encore très partagés. Cependant, malgré tout ce qui est arrivé, malgré les lenteurs, les incertitudes et les cruelles épreuves du siége de Sébastopol, il semble que l'on doive dire encore que ce que l'on a fait était ce qu'il y

avait de mieux à faire, et peut-être la seule chose que l'on pût faire. On discutera les moyens que l'on a employés, on contestera le talent des généraux, la prévoyance des gouvernemens, l'habileté des administrations; on blâmera la fameuse marche tournante sur Balaclava, et peut-être aura-t-on raison : sur tous ces points, il y a beaucoup à dire; mais je ne sais pas encore une bonne raison à donner pour prouver qu'après le siége de Silistrie et la retraite des Russes les armées alliées ont pu songer à autre chose qu'à l'expédition de Crimée, ou que même elles auraient pu ne la pas faire. Je persiste à croire que le projet était bon, qu'il a déjà produit des résultats utiles et avantageux, et, pour n'en citer qu'un, on doit regarder, par exemple, comme un résultat important d'avoir convaincu la Russie qu'on lui faisait une guerre sérieuse, et de l'avoir amenée à accepter en principe le protocole du 28 décembre.

Examinons en effet les diverses hypothèses que l'on a pu mettre en avant.

On dira peut-être que ce qu'il y avait à faire après la levée du siége de Silistrie, c'était de conserver sa position à Varna et d'attendre; mais attendre quoi? Ce n'est pas une solution qui doive être prise au sérieux. Qui pourrait avoir assez de candeur pour imaginer que la Russie aurait songé à traiter avec vous, parce que vous seriez restés à Varna? Les semblans de propositions qu'à la date du 29 juin le comte de Nesselrode adressait à l'Autriche n'étaient-ils pas dérisoires? et si vous aviez voulu y entendre, quel rôle ridicule n'auriez-vous pas joué! Ce n'était pas à Varna, c'était à Toulon et à Portsmouth que vous auriez dû rester. Mais lorsqu'après plus d'un an de négociations où l'Europe avait épuisé tous les moyens de conciliation, deux puissances comme la France et l'Angleterre ont tiré l'épée, est-ce pour la rentrer dans le fourreau quand elles sont arrivées en présence de l'ennemi, en attendant qu'il lui plaise de négocier ou de se moquer d'elles? Qui oserait dire que deux puissances de cet ordre peuvent entrer dans une guerre contre la Russie sans devenir par le fait les principaux belligérans, sans être appelées, à raison même de leur grandeur et de leur état militaire, à prendre la première place sur le champ de bataille, à supporter le plus gros et le plus pesant de la guerre? Vraiment il eût fait beau voir que la France et l'Angleterre laissassent tout le poids de la difficulté sur les épaules des Turcs! Dans quel abîme de déconsidération ne seriez-vous pas tombés, et la belle paix que vous auriez faite, si même il avait plu à l'ennemi de la faire, et comme il se serait gardé d'abuser de la patience dont vous lui auriez donné une preuve si édifiante!

On dira encore que si l'on devait faire quelque chose, c'était dans les principautés et dans la Bessarabie, ou bien dans le Caucase qu'il

fallait agir; mais à ces diverses hypothèses il y a des objections formidables. Qu'eussiez-vous fait dans le Caucase, et en quoi ce que vous y auriez fait aurait-il pu servir au but que vous devez poursuivre dans la guerre, le rétablissement de la paix? Qui vous dit que vous auriez été bien reçus par ces héroïques, mais barbares peuplades, avec lesquelles on essaie depuis plus d'un an de nouer des relations sans avoir encore pu parvenir à aucun résultat? Voyez comment les Circassiens vous ont faussé compagnie l'autre jour, lorsque le *Leopard* et le *Fulton* sont allés attaquer Soudjak-Kale! Peut-être n'a-t-on pas fait de ce côté des efforts assez considérables; en débarquant quelques milliers de réguliers turcs, conduits par des officiers du génie et de l'artillerie et pourvus d'un matériel respectable, il ne serait pas impossible d'enlever la chaîne de postes fortifiés qui représente aujourd'hui la seule route ouverte par terre à la Russie pour communiquer avec la Géorgie. Ce serait sans nul doute un résultat de quelque importance, car il mettrait en péril tout l'héritage conquis de ce côté par Pierre le Grand et par ses successeurs. Peut-être n'a-t-on pas tiré tout le parti qu'on aurait pu des moyens d'action dont on disposait dans le Caucase; qui osera dire cependant que la Russie aurait demandé la paix, parce qu'on aurait réussi dans une campagne de ce genre? qui soutiendra que c'était là un plan d'opérations digne d'occuper les armées de la France et de l'Angleterre?

Le projet de passer le Danube et d'attaquer les provinces méridionales de la Russie européenne est plus spécieux, toutefois il ne résiste pas mieux à une discussion loyale. Il est une première raison qui à nos yeux suffirait pour le faire condamner sans appel : c'est qu'une campagne faite dans ces provinces devait avoir pour conséquence la plus probable de changer le caractère de la guerre. Au lieu de faire une guerre toute politique et d'équilibre, on allait droit à la guerre révolutionnaire. Je sais bien que les réfugiés de toutes les nations qui abondent aujourd'hui dans le Levant, et qui assiégeaient en foule les quartiers de nos généraux, cherchaient à les entraîner dans cette voie; mais à coup sûr on ne saurait trop louer les généraux d'avoir résisté, au moins les principaux d'entre eux. C'était pour maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, c'était pour obtenir de la Russie des garanties contre le retour des complications où l'Europe avait été jetée, que les alliés avaient pris les armes, et non pour révolutionner la Pologne ou la Hongrie. Une pareille entreprise eût changé tout l'état politique de l'Europe, rompu les alliances qui étaient en train de se former, décidé contre vous les hésitans, fait jeter le masque à tous vos ennemis secrets. Quelle folie de tenter une pareille aventure, lorsque l'Autriche paralysait à votre bénéfice une partie notable des forces de la Russie, lorsqu'elle se chargeait

de garder pour vous les principautés, lorsque désormais elle répondait matériellement, aussi bien que moralement, de l'intégrité du territoire turc!

Une autre raison, et qui sans doute ne vaut pas moins que la première, c'est que l'armée n'était pas en état d'entreprendre une pareille campagne. De ce que l'on avait pu faire en un mois, grâce aux merveilleux progrès de la navigation à vapeur et au développement du matériel naval, ce qu'il eût été impossible de faire en un an un quart de siècle plus tôt, il ne faut pas conclure que le temps et l'espace sont supprimés. On avait transporté des troupes avec une rapidité incroyable, on avait pu les débarquer sans imprudence, parce qu'on était toujours sûr avec la flotte de pouvoir les maintenir et les ravitailler, mais on n'avait pas encore leurs équipages; les navires restaient toujours leur base d'opérations, leurs magasins, leurs dépôts, dont il était impossible de les séparer. Les ressources manquaient encore pour faire un mouvement en avant autrement que par mer ou le long de la côte; les correspondances de l'armée, nous en appelons aux souvenirs de tout le monde, n'étaient-elles pas alors unanimes pour affirmer que les alliés ne pouvaient pas, faute de moyens de transport, se rendre de Varna à Silistrie? A bien plus forte raison n'auraient-ils pas pu franchir le Danube et se lancer dans l'intérieur de la Russie, au milieu de plaines où l'ennemi n'eût pas manqué, comme autrefois les Scythes fuyant devant Darius, de faire le désert autour de vous partout où il aurait été encore à faire. Vous auriez peut-être commencé par les siéges d'Ismaïl et de Réni. Ce ne sont pas, il est vrai, des places aussi fortes ni surtout aussi bien armées que Sébastopol; mais si, même dans l'état où vous êtes aujourd'hui, vous avez encore tant de peine à mener votre matériel de siége de Balaclava ou de la baie de Kamiesh jusqu'à vos tranchées, comment vous y seriez-vous pris pour l'expédier depuis la mer jusqu'à Réni ou jusqu'à Ismaïl? Et le climat, qui a fait tant de victimes parmi vos troupes en repos dans leurs cantonnemens de Varna, quel mal ne leur eût-il pas fait dans les plaines et dans les marais du Danube? Si vous voulez savoir ce qu'il aurait pu vous en coûter, relisez les tristes récits qui ont paru dans le temps sur les pertes qu'a faites l'armée russe en évacuant les principautés, quoiqu'elle eût à peine à se défendre contre les Turcs. Et puis où, dans la Bessarabie, auriez-vous trouvé une position comparable à celle que vous occupez sur le plateau de Chersonèse? Avec ce que vous aviez de monde, comment auriez-vous pu faire des siéges d'un côté et résister de l'autre aux armées de secours que la Russie pouvait jeter sur la Bessarabie bien plus facilement qu'en Crimée? C'est cent cinquante ou deux cents lieues de plus pour elle à faire faire à

chaque soldat qu'elle expédie sur Sébastopol, à travers des pays et des steppes encore moins faciles que les plaines de la Bessarabie, et qui par exception semblent n'avoir pas de traînage pendant l'hiver! Celui qui vient de s'écouler a été assez long, assez rude; ce n'est ni la neige ni le froid qui ont manqué, et cependant il ne paraît pas, quoi qu'on en ait dit, que les traîneaux aient rendu quelques services au sud de l'isthme de Pérécop; tout ce que nous pouvons savoir porte au contraire à croire que les renforts n'ont pu arriver à l'armée du prince Menchikof qu'avec des peines inouies, en laissant beaucoup de monde et presque tout leur matériel sur la route.

L'expédition de Crimée, ou pour mieux dire le siége de Sébastopol, ne présentait aucun de ces inconvéniens. Pour le faire, l'armée n'avait pas à quitter sa base d'opérations : la flotte et la mer, par laquelle elle était toujours sûre de pouvoir tirer des secours et des approvisionnemens. C'était une entreprise qui avait un but fixe, certain, précis, et en attirant la plus grande partie des forces militaires des belligérans dans la Crimée comme en un champ clos, elle empêchait peut-être la guerre d'étendre ses ravages. C'était aussi une entreprise digne des deux grandes nations qui y ont engagé leur honneur, car c'était marcher droit au but, aller chercher l'ennemi dans son fort pour lui ôter les armes dont il s'était servi pour troubler la paix du monde. S'attaquer à Sébastopol, c'était d'ailleurs rester fidèle à l'esprit de la guerre que l'on faisait pour obtenir par la force, puisqu'on ne pouvait les obtenir par les négociations, des garanties contre une surprise heureuse dirigée sur Constantinople. On avait pris les armes pour mettre l'empire ottoman à l'abri de la menace que cette forteresse, cette place d'armes organisée pour l'agression perpétuelle, faisait sans cesse peser sur lui. Rien ne devait mieux prouver à l'Europe qu'on ne suivait pas d'autres projets que ceux qu'on avait annoncés. Sous le rapport de la politique générale, le siége de Sébastopol était sans danger, et ceux qui prétendent que la paix en a été rendue plus difficile seraient sans doute bien embarrassés de répondre, si on leur demandait pourquoi la Russie se montrerait plus irritée, ou serait plus empêchée de négocier, parce qu'on a envahi la Crimée que parce qu'on eût envahi la Finlande ou la Bessarabie! Il est un fait cependant qu'il est encore difficile d'expliquer, c'est qu'après avoir pris une aussi grande résolution, les gouvernemens alliés n'aient pas précipité aussitôt tout ce qu'ils pouvaient avoir de ressources disponibles en hommes et en matériel sur la Crimée, qu'ils n'aient pas déployé, dès le jour où l'expédition fut arrêtée en principe, la merveilleuse activité dont ils ont fait preuve après la bataille d'Inkerman. La guerre contre la Russie est toujours une grande

guerre, surtout quand il s'agit d'aller la faire sur le territoire russe.

L'expédition se fit donc, et d'abord tout parut lui sourire. Le temps lui fut propice, et sa navigation ne fut pas inquiétée par l'ennemi. On a peine à le comprendre. En effet, bien que l'on ne doive avoir qu'une confiance très limitée dans les divers états qui ont été publiés de la flotte russe, il semble cependant acquis que dans les premiers jours du mois de septembre 1854, au moment où l'escadre combinée partit de Baltchick suivie d'un immense convoi (quatre ou cinq cents voiles), il existait dans le port de Sébastopol une centaine de bâtimens de guerre armés, dont neuf vaisseaux de ligne au moins et cinquante ou soixante canonnières. On se demande encore pourquoi les Russes n'essayèrent pas de tirer un parti quelconque d'un armement aussi considérable. Ils n'avaient sans doute pas de chance de remporter une victoire navale sur les alliés, très supérieurs en force et surtout en tactique navale; cependant s'ils eussent fait une sortie en masse de Sébastopol, s'ils se fussent précipités sur un convoi qui occupait plusieurs lieues en longueur, qui, composé de bâtimens de toutes les espèces et de toutes les dimensions, devait nécessairement naviguer dans un certain désordre, on ne sait pas ce que, les circonstances aidant et avec l'imprévu qui joue toujours un si grand rôle à la mer et dans les opérations militaires, ils auraient pu produire. Il est probable qu'ils auraient presque tous succombé sous le feu de nos vaisseaux, ou même sous l'avant de nos frégates à vapeur; pourtant ils avaient de bien grandes chances aussi de jeter la panique dans le convoi, de le forcer à se séparer, de faire des avaries à un certain nombre des transports, et sinon de désemparer l'expédition, au moins de faire en sorte que pour un mois ou six semaines il fût impossible de la réunir et de la remettre en état. Or six semaines, c'était partie gagnée pour les Russes, car il est à peu près certain qu'une fois le mois d'octobre passé, l'expédition aurait dû être remise au printemps de l'année suivante. Je sais bien que la flotte russe aurait disparu à peu près tout entière dans cette tentative désespérée; mais n'était-ce pas pour elle un sort plus honorable que celui qui lui était réservé d'être coulée bas par les mains de ses équipages pour servir de barricade au fond de la mer?

De même le débarquement se fit de la manière la plus heureuse, sur une plage bien choisie, où les circonstances locales sauvaient aux assaillans la plupart des dangers qui accompagnent toujours une opération si délicate. Il fallut cependant trois journées entières pour l'accomplir, et dans ce cas encore, comme dans le précédent, on ne s'explique pas l'inactivité des Russes. Ils étaient campés à six lieues au plus du point de débarquement, dans une position formidable, hérissée de redoutes et d'artillerie, et qu'ils auraient dû, à ce qu'il

semble, regarder comme une place d'armes, comme une forteresse sous le canon de laquelle ils pouvaient se croire assurés de trouver toujours un couvert certain dans l'hypothèse où, la fortune des armes trahissant leur courage, ils eussent été forcés de reculer devant les envahisseurs. Et ce qui devait les inviter d'autant plus à s'opposer au débarquement, à contester le terrain pied à pied, c'était ce qu'ils savaient indubitablement, que les alliés n'avaient que très peu de cavalerie (1,000 hommes au plus), et sans cavalerie pas de victoire décisive en rase campagne, pas de crainte pour l'armée du prince Menchikof d'être empêchée de se reformer sous les batteries qu'elle aurait retrouvées derrière elle. « Je regretterai toute ma vie, disait le maréchal de Saint-Arnaud dans son rapport, je regretterai toute ma vie de n'avoir pas eu là mes deux régimens de chasseurs d'Afrique. » Ce n'était pas le nombre qui manquait aux Russes, car sur le champ de bataille de l'Alma ils opposèrent aux cinquante mille hommes que les alliés avaient débarqués des forces à peu près égales; ce n'était pas la confiance non plus, car on donne pour certain que le prince Menchikof avait fait disposer sur les hauteurs de l'Alma des tribunes pour les dames, invitées par lui à venir voir comment il jetterait l'armée alliée dans la mer. S'il eut jamais cette présomption, il en fut bien puni lorsqu'au jour de la bataille il vit ses positions emportées par les Anglais avec le flegme britannique, et ses régimens enfoncés par la furie française avec une impétuosité telle que les Russes, se croyant sans doute attaqués par de la cavalerie, formaient des bataillons carrés pour résister aux charges des zouaves, fait unique peut-être dans l'histoire de la guerre, et qui a singulièrement flatté l'orgueil de ces vaillans soldats.

L'effet produit sur les Russes par la journée du 20 septembre fut de toutes manières considérable. Il leur fallut plus d'un mois pour se remettre, et ce fut le 25 octobre seulement, après avoir reçu de nombreux renforts et composé une nouvelle armée, qu'ils se crurent en état d'entreprendre quelque chose contre les alliés. Il paraît même que ce ne fut pas seulement la force physique et l'organisation matérielle des régimens russes qui furent brisés à l'Alma; on peut croire aussi que leur moral fut pendant quelques jours très vivement ébranlé, au moins c'est ce que l'on est en droit de conclure de tous les témoignages qui en ont été rendus jusqu'ici, des bulletins qui ont paru, et même de certaines omissions ou de certains passages du très remarquable rapport que les journaux de Saint-Pétersbourg publièrent un mois après l'action, sous la signature du prince Menchikof. Deux circonstances suffiraient d'ailleurs seules à le prouver : la première, c'est la facilité avec laquelle l'armée alliée accomplit son mouvement sur Balaclava, sans être inquiétée, ne ren-

contrant l'ennemi que sur un seul point, par suite d'une surprise réciproque, et prenant les Russes dans de telles dispositions, qu'ils s'enfuirent devant une tête de colonne composée de quelques compagnies de tirailleurs, à qui même ils abandonnèrent sans la moindre résistance une assez forte partie de bagages. Une armée pourvue d'une cavalerie nombreuse et combattant sur son propre territoire ne peut se laisser surprendre dans de pareilles conditions, presque sous le canon d'une place forte telle que Sébastopol, que parce qu'elle a l'esprit occupé d'autre chose que de la nécessité de battre l'ennemi. De même la précipitation avec laquelle fut coulée la flotte dans l'après-midi du 23 septembre, lorsque les vigies signalèrent l'escadre française débouchant du cap Loukoul, témoigne d'un certain désordre dans les idées. Les cinq vaisseaux et les deux frégates qui, réunis par des chaînes, beaupré sur poupe, formaient une estacade de batteries continue sur tout le travers de la passe, présentaient avec les forts de la rade un obstacle qu'il eût été tout au moins très difficile et très coûteux de franchir. En tout cas, il était naturel de laisser à nos canonniers le soin de couler ces navires. Pourquoi les Russes ont-ils voulu leur épargner cette peine? Ce fut une résolution désespérée, prise à l'improviste dans un moment de trouble, et ce qui le prouve, c'est que l'exécution fut faite par les canons de la place, sans qu'on ait songé à rien enlever du précieux matériel qui se trouvait à bord, sans même qu'on ait donné le temps aux hommes des équipages d'emporter leurs sacs!

Aussi est-il fort à regretter que les alliés n'aient pu tirer immédiatement parti de la victoire de l'Alma. La bataille est du 20 septembre, et c'est seulement dans l'après-midi du 23 que l'armée se remit en marche. Que serait-il arrivé si les Anglais prêts en même temps que nous, car nous étions en mesure dans la journée du 21, eussent obéi à l'impulsion du maréchal de Saint-Arnaud, qui voulait marcher droit sur Sébastopol, distant de six ou sept lieues seulement? Malheureusement il n'en fut pas ainsi, les Anglais n'eurent achevé d'enterrer leurs morts et d'embarquer leurs blessés que quarante-huit heures après nous. Ce fut une dépense de temps très précieux, qu'il ne faudrait pas cependant reprocher trop vivement à nos alliés. Le nombre de leurs morts, de leurs blessés et de leurs malades était beaucoup plus considérable que le nôtre, et en second lieu la place qu'ils occupaient, la gauche de l'armée, les tenait plus éloignés que nous de la côte, rendait leurs communications avec la mer plus lentes et plus difficiles. A ces inconvéniens, qui résultaient de la force des choses, il faut ajouter aussi que les Anglais s'étaient embarqués dans cette expédition sans équipages d'aucune espèce, sans voitures d'ambulance, sans aucun moyen de transports. Tous

leurs malades, tous leurs blessés devaient être portés un à un, à épaules d'hommes, par des corvées que fournissaient les bâtimens de guerre. C'était une grande imprudence sans doute que de se lancer dans une pareille entreprise en étant aussi médiocrement équipé, et dès ce jour on aurait pu appliquer à l'armée anglaise la phrase que M. Layard, dans un article du *Quarterly Review*, attribue au général Bosquet lorsque, le 25 octobre suivant, il voyait partir la cavalerie anglaise, commandée par lord Cardigan, pour la brillante charge d'où elle allait revenir si mutilée : *C'est magnifique, mais ce n'est pas la guerre*. Qu'il soit authentique ou non, le mot est d'une justesse frappante, et en rendant un hommage mérité aux grandes qualités que les Anglais ont déployées dans cette rude campagne, il dit aussi par où ils ont péché : le défaut d'expérience chez les officiers combattans et le manque d'organisation dans les services administratifs, qui ont souvent paralysé les efforts du courage le plus héroïque, ou fait dépenser dans des entreprises éclatantes, mais sans résultats possibles, une multitude d'existences précieuses.

Si regrettable que fût cette perte de temps, elle n'a rien été cependant en comparaison de la perte bien autrement sensible qu'allait faire l'armée alliée. Le maréchal de Saint-Arnaud, qui était l'âme de l'expédition et qu'une énergie presque surhumaine avait pu seule maintenir sur son cheval pendant la bataille, était frappé à mort. Dès le 23, il semble déjà apparent que cet esprit si entreprenant, cette volonté si ferme et si hardie dans ses desseins ne domine plus les conseils des alliés. Le barrage improvisé par la flotte russe à l'entrée de Sébastopol vient modifier les situations et détermine le mouvement sur Balaclava, qui fixe le sort de la campagne. Mais qui a inspiré cette idée? qui a fait adopter cette résolution? C'est ce que nous ignorons encore. Tout ce que nous savons, tout ce que nous pouvons deviner, c'est que le sacrifice consommé par les Russes a fait changer le plan d'opérations, et que le changement ne s'est fait qu'après de certains tâtonnemens dont les traces sont visibles dans les mouvemens des troupes et des flottes, mais que personne n'a encore racontés, et qui très probablement n'eussent pas existé si le maréchal de Saint-Arnaud eût encore été dans la plénitude de ses forces. C'est un point que l'histoire éclaircira plus tard.

Quoi qu'il en soit, au lieu de se porter sur le nord de Sébastopol et d'attaquer la place de ce côté, comme il paraît être à peu près sûr qu'on l'avait projeté dans le principe, l'armée alliée prit le parti de changer complétement de système et d'attaquer par le sud, lorsque l'échouage de la flotte russe lui ôta l'espoir de forcer l'entrée de la rade et d'emporter la place par un coup de main. Elle se mit en route pour Balaclava, et cette manœuvre, qui, dans le commence-

ment, fut vantée comme un trait de génie, a été depuis critiquée avec une vivacité qui ne fait que s'accroître. Je ne saurais avoir la prétention de juger entre les deux opinions extrêmes qui se sont prononcées à ce sujet, mais j'essaierai de les résumer chacune en exposant les principaux argumens sur lesquels elles s'appuient. Cette réserve est d'autant mieux imposée à un écrivain qui n'est pas du métier, que chacune des deux opinions a de très bonnes raisons à faire valoir pour se justifier.

Pour quiconque a jeté les yeux sur les innombrables cartes et plans qui ont été publiés depuis un an, et nous devons supposer que tous nos lecteurs sont dans ce cas, l'idée d'attaquer Sébastopol par le côté nord après la victoire de l'Alma est celle qui se présente comme la plus simple et la plus naturelle. En effet, le côté nord de la place n'était couvert à cette époque que par un ouvrage isolé, un fort octogone capable de contenir et de loger une garnison de quatre mille hommes au plus, établi sur un plateau de peu d'étendue, mais d'un relief très élevé et du haut duquel on peut envoyer presque impunément des boulets et des bombes sur toute la rade et sur la moitié peut-être de la ville construite de l'autre côté de la baie. Une fois maîtresse de ce point, l'armée alliée couvrait de ses feux la flotte et l'arsenal ennemis, elle atteignait le véritable but de l'expédition, qui était de détruire les élémens de la puissance maritime de la Russie dans la Mer-Noire, car sans doute alors on ne rêvait pas l'occupation permanente de Sébastopol et encore moins la conquête de la Crimée. Ce qui devait rendre ce plan d'attaque d'autant plus séduisant, c'est que, ne pouvant songer à l'investissement de la place avec le petit nombre de troupes dont on disposait, et pressé d'ailleurs d'arriver vite à un résultat, on pouvait, grâce aux circonstances topographiques, s'approcher très près de ce fort par le nord et par l'est sans avoir rien à redouter de ses feux; c'est que pour l'emporter, dût-on entreprendre un siége régulier, on n'avait de travaux à faire que sur un arc de cercle de 5 ou 600 mètres de développement. Circonstance non moins importante pour une armée qui avait encore à débarquer tout son matériel, on devait ainsi se croire certain de pouvoir ouvrir une brèche sur l'un des saillans avec un nombre de canons comparativement très réduit. Pour tout le reste, les conditions devenaient à peu près égales entre les deux armées, car tous les ouvrages qui existaient alors sur la rive septentrionale de la baie de Sébastopol et qui baignent leur pied dans ses eaux, le fort Constantin, les batteries de Sivernaia, etc., ne pouvaient absolument rien pour concourir à la défense du fort du nord; lorsqu'on l'eût occupé, ils étaient réduits par le fait même à l'impuissance définitive; on n'avait plus en quelque sorte qu'à laisser tomber du haut

du plateau les bombes et les obus pour rendre tous ces ouvrages inhabitables, pour forcer l'ennemi à les évacuer.

Il y avait pourtant une objection considérable à ce plan, qui au premier abord semble si simple : c'est que la côte ne présentait dans le voisinage aucun point de débarquement où l'on se considérât comme certain de pouvoir mettre à terre en sécurité, avec la rapidité convenable, tout le matériel que l'opération exigeait. On venait d'apprendre par expérience à Old-Fort que dans ces parages il suffisait d'un peu de houle et d'une faible brise pour produire un ressac qui rendrait difficiles les communications de la flotte avec la terre et le débarquement d'objets aussi peu commodes à manier que des pièces de canon du poids de trois et de quatre tonnes. Cette considération toute puissante paraît avoir déterminé la marche de l'armée sur Balaclava, où l'on était sûr de rencontrer les conditions que l'on désespérait de trouver au mouillage de la Katcha ou à l'embouchure du Belbec. Quant aux baies de Kamiesh et de Kazatch, qui en définitive sont devenues les points principaux et les plus favorables de débarquement, on ignorait alors le parti qu'on en pouvait tirer; c'était à qui, des Anglais et des Français, n'y irait pas; on n'avait confiance que dans le port de Balaclava. Il ne manque cependant pas de gens qui critiquent le parti qui fut pris, qui pensent encore que l'on aurait dû persister dans le premier projet, qui allèguent que l'on était dans la belle saison, que l'on avait encore, comme l'événement l'a prouvé, plus de cinquante jours de beau temps devant soi, que c'était plus qu'il n'en fallait pour enlever le fort détaché du nord, et qu'enfin on n'a pas gagné ce que l'on croyait posséder à Balaclava, car dans le coup de vent du 14 il s'est perdu de ce côté tout autant de navires qu'au mouillage si décrié de la Katcha.

Quoi qu'il en soit, le mouvement de l'armée sur Balaclava s'accomplit heureusement, sans rencontrer aucune difficulté de la part de l'ennemi, et en vérité on doit s'en étonner. Au lieu de s'enfoncer dans l'intérieur du pays, si les Russes avaient entrepris de défendre les formidables positions des plateaux de la Chersonèse, ils auraient pu mettre l'armée alliée dans la situation la plus difficile. Séparée de la mer, c'est-à-dire de ses magasins et de ses dépôts flottans, dépourvue presque complétement de moyens de transports par terre, elle n'avait guère de vivres avec elle que ce que les sacs des soldats, remplis à la Katcha et sur le Belbec, pouvaient contenir (huit jours au plus), et si, dans les défilés de la Tchernaïa, elle eût rencontré une résistance sérieuse, elle aurait eu sans doute de cruelles épreuves à subir. On ne sait pas encore ce qui a pu empêcher les Russes de tenter l'aventure. Ils venaient d'être vigoureusement battus à l'Alma, cela est vrai; mais ils avaient derrière eux une grande

place de guerre qui devait les encourager à reprendre confiance. Quoi qu'en dise le prince Menchikof dans son rapport, ils ne pouvaient pas craindre d'être coupés de leurs communications avec l'intérieur aussi longtemps que Sébastopol restait en leur pouvoir. Ils devaient connaître, à cent hommes près, le chiffre de l'armée à laquelle ils avaient affaire, et ils ne pouvaient pas imaginer que cette armée, à peine aussi nombreuse que la leur, eût la prétention d'investir Sébastopol, et encore moins de les y renfermer eux-mêmes. Eussent-ils été battus dans la vallée de la Tchernaïa et battus encore sur les plateaux de la Chersonèse, ils étaient toujours sûrs de conserver une sortie et leurs communications avec l'intérieur, soit par le nord, soit par le sud de la place.

Mais, tandis que l'armée russe filait sur Simphéropol, les alliés arrivaient le 27 septembre à Balaclava, et s'établissaient le lendemain au-dessus de la place, dans des positions qu'ils ne devaient plus quitter. Le sort de la campagne était fixé; ils avaient gagné par ce mouvement, et grâce à la facilité avec laquelle il s'était exécuté, des avantages d'une haute importance. Désormais leurs communications avec la mer étaient assises sur des bases certaines, infaillibles. Le service de leurs approvisionnemens était assuré contre toutes les chances des événemens naturels ou militaires. Ils avaient la certitude de pouvoir débarquer sans encombre l'immense matériel de guerre et de siége dont ils allaient avoir besoin. Enfin, et c'était là une considération d'un très grand poids, ils trouvaient sur les plateaux de la Chersonèse des positions inexpugnables, où ils défiaient en pleine sécurité, quelles que fussent d'ailleurs les vicissitudes du siége, tout ce que la Russie pouvait envoyer de forces contre eux. Ils occupaient maintenant une forteresse naturelle où ils pouvaient tout braver, et pour une armée qui opérait à six cents ou à mille lieues de chez elle, devant une des plus grandes places de guerre du monde, à la veille de la mauvaise saison, avec la perspective d'attirer sur elle toutes les ressources disponibles d'une puissance militaire telle que la Russie, c'était déjà avoir acquis des résultats de premier ordre que d'être dans une pareille situation.

Cependant, comme il faut à chaque médaille son revers, l'attaque de Sébastopol par le côté sud entraînait pour les alliés, au point de vue du but à obtenir, c'est-à-dire la prise de la place, des conditions plus difficiles que ne l'eût fait l'attaque par le côté nord. L'assiette de la position était plus solide, on avait plus de sécurité pour les opérations; mais aussi pour agir contre l'ennemi, pour faire le siége, on s'y prenait par le côté qui présentait peut-être le plus d'obstacles. Attaquer Sébastopol par le sud, c'est faire ce que ferait un homme qui, chargé de desceller une chaîne fixée dans un mur,

commencerait son travail non pas par l'anneau qui tient à la muraille, mais par l'autre bout de la chaîne, et se mettrait dans l'obligation d'avoir à détruire tous les anneaux l'un après l'autre. La tour Malakof, le bastion du Mât, le bastion central sont les anneaux de la chaîne. En second lieu, si les nouvelles positions de l'armée alliée étaient très fortes, elles présentaient un développement hors de proportion peut-être avec le nombre des hommes que l'on pouvait employer, même en y ajoutant les renforts qu'il était raisonnable d'attendre dans un avenir prochain. En effet, la ligne sur laquelle on se tenait seulement sur la défensive, sur le pied d'observation, c'est-à-dire la distance qui sépare Inkerman de Balaclava, ne compte pas moins de trois lieues de longueur, et le front d'attaque se développe en arc de cercle, du fort de la Quarantaine à Inkerman, sur une étendue de 8,000 mètres, qui a exigé, pour être mis dans l'état formidable où il se trouve aujourd'hui, plus de 40 kilomètres, plus de dix lieues de tranchées creusées en partie dans le roc, et dont les épaulemens ont en beaucoup de points reçu 18 ou 20 pieds d'épaisseur, afin de résister aux calibres énormes de l'artillerie russe. C'était avec une armée de cinquante à soixante mille hommes seulement qu'on commençait de si gigantesques travaux contre une place non investie, dont la garnison a dû être souvent, comme à Inkerman, supérieure en nombre aux assiégeans, contre un arsenal dont l'inépuisable matériel, accumulé depuis des années pour la conquête d'un empire, a pu suffire aux prodigieuses consommations des six derniers mois! Je n'entrerai pas dans les détails de ce siége extraordinaire; je n'ai pas autorité pour en parler, et je confesse que, malgré toutes les sources d'information auxquelles j'ai puisé, je ne dispose pas de renseignemens suffisans pour entreprendre l'histoire si délicate de tous ces travaux d'approche, de tranchées, de construction de batteries, etc., lors même que j'aurais assez de présomption pour ne pas sentir mon incompétence. C'est une œuvre qui ne pourra être tentée que par l'un des acteurs de ce long et terrible drame. Il est cependant dès aujourd'hui quelques observations générales qu'il me sera sans doute permis de présenter.

Quand on revient sur ses souvenirs, ce qui frappe du côté des Russes depuis que nous sommes allés les trouver chez eux, c'est la vigueur de la résistance. Ils n'ont pas d'initiative, mais, en toute occasion où on les rencontre, on a affaire à une opiniâtreté merveilleuse. Il faut que nous entreprenions quelque chose pour éveiller leurs idées, mais alors ils se mettent à l'œuvre avec énergie, exécutant avec une fidélité, une discipline scrupuleuses tout ce que les livres de l'art de la guerre enseignent de faire dans tel ou tel cas donné. Il faut que le développement de nos forces et de nos res-

sources nous permette d'approcher du mont Sapone pour qu'ils songent à y construire ces redoutes que l'on vient de disputer si chèrement, et du haut desquelles ils auraient pu nous faire tant de mal, lorsque l'insuffisance de nos moyens nous arrêtait sur notre droite. Mis vingt fois dans une situation où ils auraient dû essayer quelque chose par eux-mêmes, ils n'ont rien fait, rien tenté; mais pendant le siége, et sans doute parce que nous nous trouvions à la portée de leurs regards, ils ont contesté pas à pas chaque pouce de terrain sur lequel nous avons voulu nous établir, ils ont été infatigables dans les sorties, dans les surprises de nuit, dans l'emploi des mille et une recettes indiquées par tous les traités spéciaux pour harceler, harasser l'assiégeant, pour le priver de sommeil, le tenir dans des alertes perpétuelles qui agissent sur la santé des troupes autant et plus encore que le fer et le feu. Dans cette longue et si coûteuse campagne, on a beau chercher, on ne voit les généraux russes faire nulle part preuve d'imagination; ils ne cherchent pas à contrarier la navigation de l'armée envahissante, ils nous permettent de débarquer sans coup férir, ils nous laissent nous promener tranquillement jusqu'à Balaclava et occuper, sans conteste de leur part, les plateaux de la Chersonèse, et c'est aussi sans avoir à rien combattre que leur résistance que depuis six mois passés nous faisons le siége de Sébastopol. Il n'y a eu qu'une exception, le 5 novembre, le jour de la sanglante bataille d'Inkerman. Cette fois, mais cette fois seulement, les Russes prennent sérieusement l'offensive. L'entreprise, il faut le dire, était bien conçue, quoiqu'il y ait eu dans l'exécution, dans l'ordonnance de la bataille, quelque chose de barbare, non pas vis-à-vis de nous, que les Russes avaient le droit de vouloir détruire, mais à l'égard de leurs soldats, qu'ils offraient à nos coups en masses si compactes et si serrées, que le moindre nombre d'entre eux seulement pouvait faire usage de ses armes, tandis qu'aucune de nos balles ne se perdait sans faire une ou plusieurs victimes dans ce flot d'hommes sous lesquels ils avaient espéré nous noyer. Aussi la fin de la journée a-t-elle présenté ce résultat, sans pareil peut-être dans l'histoire, d'une armée qui met hors de combat à l'ennemi un plus grand nombre d'hommes qu'elle n'en a eu elle-même d'engagés dans l'action. Du côté des alliés, 14,000 hommes seulement, 8,000 Anglais et 6,000 Français, prirent part à la bataille, et la perte qu'ils ont fait subir aux Russes doit être évaluée à 15,000 ou à 20,000 hommes tués ou blessés, 20,000 encore plutôt que 15,000. En vérité, plus on réfléchit sur les incidens de cette guerre, plus vivement on est entraîné à croire qu'en Russie l'influence d'un despotisme établi depuis longtemps et exercé sans pitié a fini par frapper de stérilité toutes les imaginations, par inspirer à tous le

mépris de la vie des hommes : — *de ces gens-là il y en a toujours.*

Cependant, pour être tout à fait juste, même avec l'ennemi, il faut reconnaître d'abord que la défense de Sébastopol a contribué à relever l'honneur des armes russes, singulièrement compromis après Silistrie et Bomarsund. Il faut aller plus loin et ajouter que les faits doivent porter les esprits sérieux à revenir sur certaines données qui semblaient être acquises. Ainsi, par exemple, bien des gens croyaient qu'en allant en Crimée, on allait se trouver devant une armée où le nombre des mécontens était immense, où les déserteurs se présenteraient en foule. Il faut constater au contraire que les transfuges ne sont pas nombreux, et que même à la suite d'une victoire on fait peu de prisonniers. Ainsi encore on se croyait autorisé par l'exemple du passé à tenir pour certain que l'administration de l'armée russe était déplorable, que le vol et la concussion y étaient de règle générale, et que par suite le soldat était nécessairement mal tenu et mal équipé. Loin que telle soit la vérité, nos soldats, après toutes les grandes affaires, ont constaté, sur les innombrables morts auxquels ils ont dû rendre les derniers devoirs, la propreté des hommes, le complet des sacs, la bonne qualité et l'excellent état d'entretien de tous les objets d'habillement ou de fourniment réglementaire. Sous tous ces rapports, l'armée russe a certainement fait de très grands progrès pendant le règne de l'empereur Nicolas, depuis les campagnes de 1828 et 1829. Il y a plus, dans les deux armes du génie et de l'artillerie, où nous nous estimions certainement supérieurs aux Russes, ils nous ont montré qu'à tout prendre ils étaient au moins pour nous des ennemis très respectables. Si les généraux en chef ont été pauvres en combinaisons, en inventions stratégiques, le général de Totleben, qui dirige, comme officier du génie, les travaux de défense de Sébastopol, a dans son arme fait preuve d'une activité et d'une énergie qui méritent les plus grands éloges. Quelle que soit désormais l'issue du siége, il y aura conquis une réputation des plus honorables. De même l'artillerie des Russes a déployé dans toute la campagne des qualités auxquelles on ne s'attendait certainement pas. Je ne parle pas de l'abondance de son matériel, c'est un produit du gouvernement général; mais je parle de la vivacité et de l'exactitude de son tir, de la confection de ses artifices, et surtout de l'extraordinaire mobilité qui lui a permis de retirer du champ de bataille de l'Alma ou d'amener sur celui d'Inkerman des pièces de calibres que l'on regardait jusque-là comme consacrés uniquement aux remparts ou aux batteries de siége. On lui reproche, il est vrai, de quitter trop tôt la partie, on dit que sur le terrain elle ne soutient pas assez ses troupes, et que la peur de perdre ses pièces lui fait abandonner le

champ de bataille plus vite que peut-être elle ne devrait le faire; on prétend que les généraux, pour n'avoir pas à craindre de rapporter à l'empereur Nicolas qu'ils avaient laissé tant ou tant de pièces dans les mains de l'ennemi, commençaient toujours leur retraite, quand ils se croyaient compromis, en sauvant leur artillerie et sacrifiant leurs soldats : tout cela est possible et sans doute fondé; mais ce qui est certain, c'est qu'à l'Alma on n'a pris aux Russes que trois pièces de canon et pas une seule à Inkerman.

Quels que soient cependant les mérites de l'armée russe, ce qui est mieux constaté encore, c'est la supériorité morale que les armées alliées ont prise sur elle et dans des conditions dont la rigueur pour les nôtres ne saurait être imaginée. Bien des faits d'armes brillans, dont les dates sont encore présentes à toutes les mémoires, sont là pour attester cette supériorité; mais ce qui doit plus toucher encore que ces épisodes glorieux, c'est ce long et rigoureux hiver passé sur un plateau désert, sous la neige et sous la pluie, dans la gelée et dans la boue, au milieu des privations les plus cruelles, à six cents lieues de la patrie, devant une place pourvue comme il n'en est peut-être pas une autre au monde, sous le feu d'un tonnerre d'artillerie incessant, en présence d'une armée qui, pendant le mois de novembre particulièrement, devait être supérieure en nombre à celle qu'on appelait l'armée assiégeante, — et qui de fait n'a pas, en dépit de tout, lâché sa proie, n'a pas cessé de resserrer les lacs dans lesquels elle voulait la prendre. Les travaux ont été poursuivis plus ou moins activement, selon le nombre des bras dont on pouvait disposer, mais ils n'ont jamais été complétement suspendus. Alma, Balaclava, Inkerman, noms éclatans qui rappellent des actes héroïques, mais qui devraient pâlir devant ces terribles nuits de garde de tranchée où les victimes avaient les pieds gelés, succombaient au froid, à la dyssenterie, au scorbut, à la fièvre, mouraient ou contractaient des infirmités pour le reste de leur vie, silencieusement, tristement, sans le tumulte et sans l'ivresse de la bataille, sans pouvoir dire d'un membre perdu qu'il avait été mutilé par l'ennemi dans une action glorieuse, dans tel jour de victoire, à l'ombre du drapeau déchiré, sous la pluie de la mitraille, au bruit du canon, au son des fanfares guerrières qui célèbrent la mort des héros, qui font oublier sa douleur au soldat blessé, et lui donnent la force de sourire encore à l'honneur du régiment, aux triomphes de ses camarades et de son pays! Qu'on se figure, s'il est possible, ce qu'ont dû souffrir pendant les mois de novembre et de décembre, lorsque les nuits ont seize et dix-sept heures de durée, les huit ou dix mille hommes qu'il fallait fournir chaque jour pour la garde des tranchées, et qui devaient passer presque tout leur temps cachés dans un fossé, l'œil au

guet, toujours prêts au combat, ne pouvant pas faire de feu pour ne pas fournir un point de mire à l'ennemi, supportant la gelée, recevant la neige et la pluie, ou, ce qui était pire encore et ce qui s'est renouvelé souvent sous le climat si variable de la Crimée, surpris par un dégel pour être repris à quelques heures de là par le froid, qui les trouvait les pieds dans l'eau et la boue!

L'armée anglaise, moins aguerrie, moins bien administrée, moins nombreuse que la nôtre et qui avait entrepris dans le principe de faire autant que les Français, a failli périr à la peine. Il n'y a pas d'héroïsme qui puisse résister à de pareilles épreuves trop longtemps soutenues, et cependant pour les Anglais les choses en étaient venues à ce point, qu'au dire d'un des témoins interrogés par le comité d'enquête de M. Roebuck, les soldats, pendant le mois de novembre, veillaient régulièrement trois nuits sur quatre, et n'avaient en moyenne que trois heures de repos sur les vingt-quatre dont se compose la journée. Comment s'étonner après cela que les sentinelles se soient plus d'une fois laissé surprendre? Pouvaient-elles ne pas s'endormir sous les armes? Comment s'étonner encore si les soldats anglais, moins rompus à la fatigue que nos vieilles troupes d'Afrique, ne s'ingéniaient pas comme elles pour se faire des abris, pour se creuser des trous, pour se construire des *gourbis* où les nôtres se trouvaient par comparaison infiniment mieux que leurs voisins? Mais ils n'avaient même pas le temps nécessaire pour y songer! C'est la triste raison qui explique comment, tout en ayant expédié plus de soixante mille hommes pour le théâtre de la guerre, les Anglais n'ont jamais eu plus de trente mille hommes présens en Crimée, comment à la date du 5 avril ils avaient dû évacuer plus de dix-sept mille malades sur les hôpitaux de Constantinople! Et encore, pour faire le compte des pertes qu'a subies l'armée anglaise, faudrait-il ajouter le chiffre des morts qu'elle a ensevelis à Varna ou sous les murs de Sébastopol! Aujourd'hui ces douloureuses épreuves sont passées; l'armée alliée, renforcée par de nombreux envois de troupes, pourvue d'un matériel plus considérable que par le passé, appuyée sur les prodigieux travaux que sa persévérance a accomplis au milieu de circonstances inouïes, ravivée par le retour de la belle saison, tente un nouvel effort sur Sébastopol, qu'elle écrase sous le feu de quatre cent soixante-treize pièces de canon, et livre à l'ennemi un combat qui doit être ou le dernier de la guerre ou le prélude d'une lutte gigantesque. Dans quelle situation nous prend cette crise suprême? Où sommes-nous arrivés? Quelle est la position actuelle de chacun par les armes ou dans la diplomatie?

IV.

Quelle est après un an de guerre la situation réciproque de toutes les parties engagées, soit par les armes, soit par les négociations, dans cette grande lutte?

La Russie qui s'était préparée à cette guerre depuis longues années, qui l'avait commencée avec la confiance la plus superbe et dans la persuasion que l'Europe était trop divisée pour pouvoir empêcher l'accomplissement de ses projets, la Russie a-t-elle trouvé une alliance dans le monde, a-t-elle fait un pas dans l'opinion des peuples? A cela on peut, je crois, répondre hardiment par la négative. Le sentiment de satisfaction universelle que fit éclater le faux bruit de la prise de Sébastopol, les contributions volontaires qui sont venues des pays neutres à l'adresse de notre armée d'Orient, les souscriptions considérables qui ont été réunies sur diverses places de l'Allemagne et dans les pays du Nord, lors du dernier emprunt français de 500 millions, ont dû montrer à la Russie qu'elle n'avait ni crédit, ni sympathies parmi les peuples. A-t-elle été plus heureuse avec les gouvernemens? A moins de lui compter pour un succès d'avoir poussé la Prusse à se mettre dans la singulière position où elle se trouve aujourd'hui, on ne voit pas ce que la Russie a gagné par la diplomatie depuis un an, et les traités qui lient l'Autriche avec la Turquie et avec les puissances occidentales sont certainement des échecs notables pour la politique russe. Dans la guerre, la Russie a encore moins réussi. Elle résiste à Sébastopol, mais elle a dû évacuer les principautés et la côte de Circassie; elle est dans l'impuissance de tirer aucun parti des victoires que ses armées ont remportées sur les Turcs en Asie; elle a perdu deux grandes batailles; sa flotte de la Mer-Noire n'existe plus; le vaste littoral qu'elle possède sur cette mer est exposé partout aux insultes de ses ennemis; l'étranger est sur son territoire : à Balaclava, à Kamiesh, à Eupatoria, les alliés sont établis dans des positions qu'elle n'est pas en état de menacer sérieusement. En effet, ce n'est pas elle qui attaque; c'est elle qui est attaquée, qui est pressée dans Sébastopol, qui est sur le point de perdre avec cette place les armes que, pendant de longues années de paix, elle avait préparées à loisir pour la conquête de l'Orient et pour la déchéance de l'Occident. Tout ce que la Russie peut revendiquer encore comme le bénéfice de cette première année de guerre, c'est que les coups qui lui ont été portés n'atteignent pas encore ses ressources vitales, bien que cependant elle doive cruellement souffrir. Malgré le soin avec lequel elle cherche à dissimuler ses plaies, il en est qu'elle ne peut

déjà plus cacher. Le fer et les maladies ont produit dans ses armées des vides immenses, et qu'elle ne peut combler qu'avec du temps et de l'argent. Or l'argent, qui est aujourd'hui plus que jamais le nerf de la guerre, lui fait surtout défaut; le blocus de ses côtes, qui a fait monter chez elle à des prix incroyables une foule de denrées aujourd'hui nécessaires à l'existence ou au travail des hommes; la suspension du commerce, qui enlève au trésor une partie de ses recettes; l'impossibilité de se procurer des capitaux étrangers, ont mis les finances de la Russie dans la position la plus difficile (1). Et si, pour faire la guerre, il faut des écus aussi bien que des hommes, on ne voit pas quelle est dans cette partie terrible l'importance de l'enjeu qu'elle opposera cette année aux 15 ou 1,800 millions que la France et l'Angleterre se préparent à dépenser contre elle.

La Russie cependant ne désespère pas encore du résultat. Après avoir accepté comme bases de négociations les principes formulés dans les notes du 8 août, elle vient de repousser les moyens qu'on lui proposait pour donner à ces principes une application pratique. C'est une résolution grave pour tout le monde, grave surtout pour elle, car la conséquence peut en être d'augmenter prochainement le nombre des ennemis auxquels il lui faudra résister par les armes. L'article cinquième du traité du 2 décembre 1854 impose en effet à l'Autriche, dans le cas où les négociations qui allaient s'engager à Vienne devaient ne pas aboutir, l'obligation de se concerter avec les puissances occidentales sur les moyens à prendre pour obtenir le but de leur alliance, c'est-à-dire le rétablissement de la paix, en lui

(1) Il est impossible d'estimer exactement les pertes que le commerce de la Russie a eu à subir par suite de l'état de guerre et les privations qui en sont nécessairement résultées pour la masse du peuple. Il est cependant quelques faits que l'on peut citer et qui donnent une idée de la situation. Ainsi l'on sait que l'année dernière les croiseurs anglais ont pris à eux seuls quatre-vingt-deux navires au commerce russe; mais ce n'est rien en comparaison du tort que lui a causé le blocus des ports de la Baltique, maintenu avec une rigueur et une persévérance extrêmes dans une mer des plus difficiles. Quoi qu'on en ait dit, l'effet du blocus a été très sensible : le prix du sucre s'est élevé à plus de 1 fr. 50 c. par livre, l'huile à plus de 5 fr., le vin en proportion, et le reste à l'avenant. Par les dernières correspondances, nous voyons que les ateliers, les fabriques, les usines qui mettent en œuvre les matières premières que la Russie tire de l'étranger sont presque tous fermés par suite de la crise financière aussi bien que par le défaut des élémens de leur travail. Il n'y a que les manufactures impériales qui fonctionnent encore, mais ce n'est qu'à l'aide de sacrifices immenses et hors de proportion avec le but que l'on se propose en soutenant leur activité, qui est de ménager l'amour-propre de l'empereur. C'est d'ailleurs peine perdue. Quoi qu'on ait pu faire pour lui dissimuler les souffrances que la guerre provoquée par son ambition imposait à son peuple, l'empereur Nicolas en a vu l'année dernière un témoignage des plus frappans, lorsque, pendant plusieurs semaines, sa capitale est restée, dans les longues nuits de l'automne du Nord, privée de tout moyen d'éclairage : le blocus empêchait l'importation des houilles nécessaires à la production du gaz!

donnant pour base les notes du 8 août. C'est là l'une des premières conséquences du rejet par la Russie des conditions qui lui ont été offertes à Vienne, c'est comme un défi indirect jeté à l'Autriche. L'Autriche va-t-elle aussitôt relever le gant? Peut-être, mais il n'est pas impossible non plus que le désir de ménager ses confédérés allemands et d'entraîner à sa suite cette masse si difficile à mouvoir, que l'espérance de préparer à la Prusse un moyen de rentrer dans le concert européen, ou de tenter par l'intermédiaire de cette puissance un dernier effort pour le rétablissement de la paix, ne suspendent pendant quelque temps encore l'action de l'Autriche. En tout cas cependant elle est engagée, et elle a donné aux puissances occidentales le droit de la mettre en demeure; l'obligation qu'elle a souscrite à leur profit est arrivée à échéance.

Pour ce qui est de la France et de l'Angleterre, il n'y a pas à discuter sur ce qu'elles ont à faire : pousser la guerre avec un redoublement d'énergie, avec tous les moyens dont elles peuvent disposer, c'est pour elles la seule conduite à tenir. L'expérience qu'elles viennent de faire encore doit leur prouver qu'il n'y a malheureusement pas d'autre raison de s'entendre avec la Russie que la force : c'est à la force seule qu'elle cèdera. Au début de cette déplorable querelle, qu'avait-on obtenu, après une année de négociations et de prières de toute l'Europe, pour la conservation de la paix? Rien que des refus hautains et le maintien de toutes les prétentions formulées dans l'ultimatum du prince Menchikof. On a fait du chemin depuis lors, et la Russie a beaucoup baissé de ton, cela est vrai; mais, qu'on le remarque bien, chacun des pas qu'elle a faits ou qu'elle a eu l'air de faire dans la voie de la modération a correspondu à une grande résolution, à un succès diplomatique, ou à une victoire des alliés. Elle est sourde à toute autre considération. Il faut la déclaration de guerre du 27 mars, le protocole du 9 et le traité du 20 avril 1854 pour lui faire abandonner le terrain de la fameuse note de Vienne et la prétention de traiter seule à seule avec la Turquie, pour qu'elle veuille bien savoir qu'il existe une conférence de Vienne. Il faut le traité de la Porte avec l'Autriche et l'échec de son armée devant Silistrie pour lui faire évacuer les principautés, et pour qu'elle fasse à l'Europe des ouvertures de négociation, inacceptables, il est vrai, mais qui constituaient un changement considérable dans ses allures, et qui emportaient comme conséquence le retrait de beaucoup de prétentions maintenues jusque-là avec une persistance extraordinaire. Aux ouvertures du comte de Nesselrode, l'Europe répond par les notes du 8 août, et le premier mouvement de la Russie, c'est de les repousser avec hauteur. Presqu'en même temps aussi les armées alliées débarquent en Crimée, et après l'Alma, après Inkerman, après

deux sanglantes défaites, le cabinet de Saint-Pétersbourg accepte ces mêmes notes, mais en thèse générale seulement et avec des réserves. C'est alors que l'Autriche conclut avec la France et l'Angleterre le traité du 2 décembre, et que la Russie accepte et signe le protocole interprétatif des notes du 8 août. Aujourd'hui elle vient de rompre les négociations engagées sur cette base, et l'on doit considérer comme perdues les espérances de paix qu'un sentiment légitime et honorable avait fait concevoir à l'Europe. Que la responsabilité de cette rupture retombe sur qui de droit, et ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Autriche n'auront rien à en craindre. Si les démons de la guerre sont de nouveau lâchés sur le monde, si les peuples doivent supporter des sacrifices de tout genre, s'il n'y a pas encore assez des deux ou des trois cent mille victimes humaines qui ont déjà succombé dans cette guerre effroyable, la faute n'en est pas à ceux qui, provoqués de la manière la plus inique, n'ont demandé, pour faire la paix, que des garanties contre le retour de pareilles calamités et une simple satisfaction morale pour le préjudice que l'ambition de la Russie a causé à l'univers. Il faut de nouveaux malheurs pour vaincre son opiniâtreté; il faut qu'elle élargisse le champ de la guerre, qu'elle l'étende à des pays où elle court la chance de provoquer des complications épouvantables. Eh bien! qu'elle accepte sa destinée, elle et ceux, s'il en est, qui seraient assez téméraires pour s'associer à sa fortune. Ce n'est ni à la France, ni à l'Angleterre de reculer dans cette lutte entreprise pour la défense du faible contre le fort, pour le droit contre la violence, pour la civilisation et l'indépendance de l'Occident contre l'ambition et le despotisme de l'Orient; c'est à ces deux grandes puissances, unies dans une cause si juste, de montrer dans les conseils une fermeté digne des héroïques armées qui les ont représentées sur le champ de bataille, et qui, après avoir supporté les rigueurs d'une campagne d'hiver unique sans doute dans les fastes militaires, tiennent aujourd'hui Sébastopol sous leurs batteries, et achèvent la destruction de cet arsenal où les tsars forgeaient des armes pour l'asservissement du monde.

XAVIER RAYMOND.

LE CANAL

DES DEUX MERS

D'ALEXANDRIE A SUEZ.

MOYENS D'EXÉCUTION.[1]

La communication de la Mer-Rouge et de la Méditerranée, cette question dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée, tant étudiée et tant débattue depuis trois mille ans, et, sauf une seule exception, si complétement oubliée depuis dix siècles, est en ce moment même agitée de nouveau. Au premier aspect, il est difficile d'expliquer l'oubli dans lequel elle est tombée de plus en plus, à mesure que s'accroissaient et l'importance des résultats à obtenir et la puissance des moyens d'exécution dont disposent les nations modernes. Comment ce grand problème, dont la solution a été recherchée avec tant de persévérance par les pharaons, par les rois de

(1) La question du percement de l'isthme de Suez est une de celles qui doivent le plus préoccuper les gouvernemens et le commerce de notre siècle. La *Revue* a déjà, dans sa livraison du 15 mars dernier, donné une belle étude de M. Baude sur ce sujet au point de vue des relations internationales et de l'industrie du monde; on ne s'étonnera pas de la voir accueillir, sur les moyens d'exécution du canal des deux mers, un nouveau travail de l'un des premiers ingénieurs de notre temps, M. P. Talabot, qui a étudié la question sur les lieux mêmes.

Perse, par les Ptolémées, par les césars, par les kalifes, a-t-il cessé d'occuper le monde? Sésostris (Rhamsès II), Necos, Darius, Ptolémée Philadelphe, Trajan, Adrien, Omar, et dans ces derniers temps Napoléon, ces puissans souverains, ces grands esprits, ont-ils donc poursuivi une entreprise inutile ou chimérique? Comment, après tant de travaux et d'efforts, la barrière entre les deux mers existe-t-elle encore? En quoi consistent les tentatives faites depuis Rhamsès le Grand pour la franchir? Quels en ont été les résultats? Quelles sont les difficultés qui en ont entravé le succès ou anéanti les traces? Quels obstacles en ont empêché le renouvellement dans les temps modernes? C'est ce que je me propose d'examiner dans la première partie de ce travail aussi succinctement que le permettent les complications de la question et la multiplicité des faits. Dans la seconde partie, j'exposerai, d'après des études récentes, les données réelles du problème à résoudre et les diverses solutions dont il est susceptible; j'apprécierai les difficultés propres à chaque solution, et je discuterai la valeur des objections que soulève le projet d'un grand canal maritime.

I. — DESCRIPTION DE L'ISTHME.

La Basse-Égypte est si bien connue, qu'une description détaillée serait ici superflue; je me bornerai donc à rappeler celles des dispositions principales des lieux qui ont trait à la question qui nous occupe.

L'immense plaine qui termine la vallée inférieure du Nil forme, comme chacun sait, un triangle dont le sommet est au Caire, et auquel la côte maritime d'Alexandrie à Peluse sert de base. Il est probable qu'à une époque bien antérieure aux temps historiques ce vaste espace n'était qu'une immense et profonde baie qui, selon toute apparence, communiquait avec la Mer-Rouge par un détroit ou bosphore ouvert entre les pentes extrêmes des deux chaînes de montagnes qui bordent les rives de cette mer. Ce détroit, où l'inégalité des marées dans les deux mers qu'il mettait en communication devait entretenir des courans très prononcés, ayant été intercepté, il n'en reste d'autre trace que le vaste et profond bassin des *lacs amers*, qui occupe, sur une longueur de 40 kilomètres, la partie centrale de l'isthme de Suez. Au sud, ce bassin est séparé de la Mer-Rouge par un isthme d'environ 15 kilomètres de largeur, et dont la hauteur n'excède guère celle des hautes mers; au nord, il est limité par une langue de terre beaucoup plus étroite (5 ou 6 kilomètres seulement) et plus élevée de 4 ou 5 mètres. Au-delà, on remarque une autre dépression (le lac Timsah) qui communique avec le Delta par une

vallée étroite appelée par les Arabes Ouady-Toumilat. Le sol actuel de cette vallée est seulement de 2 ou 3 mètres au-dessus de la haute mer; sa direction est de l'orient à l'occident, et sa longueur de 40 kilomètres environ; elle débouche dans la vallée du Nil non loin de l'ancienne branche pelusiaque, et à la hauteur où se trouvait sur cette branche la ville de Bubastis, point de départ du premier canal qui ait été établi pour faire communiquer le Nil et la Mer-Rouge. Le lac Timsah et l'Ouady-Toumilat sont séparés du lac Menzaleh par un rameau étroit détaché de la chaîne arabique; le col le plus bas de ce rameau placé en face du lac Timsah s'élève d'environ 15 mètres au-dessus de la mer. Une fois ce col franchi, on se trouve sur les bords du lac Ballah, affluent du lac Menzaleh, c'est-à-dire au niveau de la Méditerranée, dont on est séparé par la plaine, autrefois riche et peuplée, aujourd'hui entièrement déserte, de Peluse.

Il résulte de cette courte description qu'il suffit, pour mettre la Mer-Rouge en communication avec le bassin du Nil, de couper les deux seuils si peu élevés, placés l'un près de Suez, au sud du bassin des lacs amers, et l'autre près des ruines auxquelles on attribue généralement le nom de Serapeum, au nord du même bassin, tandis que pour mettre la Mer-Rouge en communication directe, non avec le Nil, mais avec la Méditerranée, il serait nécessaire de couper en outre le col d'El-Ferdan, qui sépare le lac Timsah du lac Menzaleh, et dont la hauteur est de 15 mètres. En présence d'obstacles si insignifians, les tentatives faites dans l'antiquité la plus reculée pour ouvrir cette communication n'ont rien de surprenant, et il faut convenir que l'abandon où elle est restée depuis douze siècles est un triste témoignage de l'incurie et de l'impuissance des conquérans modernes de l'Égypte.

II. — NATURE ET FORMATION DE L'ISTHME.

La nature du seuil de Suez et l'époque de sa formation ont donné lieu à beaucoup de suppositions et de débats. Vu le peu d'élévation de ce seuil, le bassin des lacs amers doit être considéré comme une dépendance de la Mer-Rouge, qui en aurait été séparée par l'interposition de cette langue de terre. Quand et comment a eu lieu cette interposition? C'est ici que les avis se partagent. Suivant Danville et bien d'autres après lui, c'est par des dépôts successifs et à une époque relativement moderne. L'itinéraire d'Antonin et la version des Septante placent une certaine ville d'Hero dans la vallée de Giessen (l'Ouady-Toumilat), entre Thou et Serapeum, ce qui correspondrait à peu près à l'emplacement actuel des ruines appelées Abou-Keycheyd; l'extrémité nord de la Mer-Rouge portait le nom de *golfe*

heroopolitain; donc la ville d'Heroopolis, qui donnait son nom au golfe, est l'*Hero* de l'itinéraire et des Septante; donc elle est représentée par les ruines d'Abou-Keycheyd, donc la Mer-Rouge s'étendait alors jusqu'à Serapeum, extrémité nord du bassin des lacs amers; donc ce bassin a été séparé postérieurement de la Mer-Rouge par l'accumulation des dépôts et des sables. Voilà l'argumentation des partisans de cette hypothèse.

Du temps de Danville, le terrain de l'isthme était peu et mal connu; plusieurs objections radicales s'élèvent aujourd'hui contre ce système. En premier lieu, le seuil de Suez n'est formé ni de sables, ni d'alluvions modernes; c'est une formation tertiaire analogue aux terrains à gypse qu'on rencontre sur divers points du bassin de la Méditerranée, et par conséquent bien antérieure à l'existence de l'homme sur la terre. C'est par l'émersion de ce seuil que s'est opérée la séparation du bassin des lacs; cette émersion, probablement contemporaine de celle des seuils de Serapeum et d'El-Ferdan, a sans aucun doute précédé de beaucoup les temps historiques, et il faudrait, pour expliquer l'hypothèse de Danville, rapporter à une époque récente soit le soulèvement de l'isthme, soit l'abaissement de la Mer-Rouge, faits dont assurément on retrouverait les traces. Ces considérations géologiques suffiraient pour rejeter l'hypothèse de Danville, mais les argumens d'un autre ordre ne manquent pas. Je me bornerai à indiquer les principaux.

D'après Hérodote, le parcours du canal entre la prise d'eau sur le Nil, près de Bubastis, et son embouchure dans la Mer-Erythréenne, exigeait quatre jours de navigation. Cette distance eût été à peine de deux journées, si l'extrémité nord du bassin des lacs eût été la rive de la Mer-Rouge.

La ville d'Heroopolis, placée à Abou-Keycheyd, eût été encore à une distance de 28 kilomètres de la rive prétendue de la Mer-Rouge, dans une vallée tout à fait indépendante, et à vrai dire dans la vallée du Nil, et non pas *dans le golfe heroopolitain*.

Dans le système de Danville, il faut nécessairement placer au lac Timsah les lacs amers que les auteurs anciens mentionnent si souvent; or comment le lac Timsah, qui dans tous les temps a été envahi par les eaux du Nil, et dont le fond était cultivé, ainsi que toute la vallée environnante, a-t-il pu jamais contenir des eaux remarquables par leur amertume? Comment un changement aussi extraordinaire que la retraite de la Mer-Rouge de Serapeum à Suez, événement qui aurait fait reculer les côtes de cette mer de plus de 50 kilomètres, et qui se serait passé à une époque relativement moderne, n'aurait-il été mentionné par aucun des auteurs de l'antiquité? car il n'y a pas de milieu, il faut admettre que la retraite de

la mer s'est opérée depuis Strabon, ou que les choses ont toujours été, depuis le temps d'Hérodote, dans l'état où nous les voyons.

Les deux seules données sur lesquelles repose le système de Danville sont, d'une part, l'itinéraire d'Antonin, document dont l'authenticité et l'exactitude sont fort contestables, qui mentionne une certaine ville d'*Hero* placée sur le chemin de Thou à Serapeum, à XXIV MP (vingt-quatre mille pas) de Thou (Abbâceh), et à XVIII MP (dix-huit mille pas) de Serapiu, et d'autre part la version des Septante, qui dit que Joseph vint à la rencontre de Jacob : *ad Heroum civitatem, in terram Ramesse.*

Sur le premier point, rien ne prouve que la ville d'*Hero* de l'itinéraire soit l'Heroopolis du golfe; comment en effet cet itinéraire aurait-il indiqué cette ville à une époque où elle n'existait plus et où elle était remplacée depuis longtemps par Arsinoé ou Cléopatris, qui, elle-même, avait été abandonnée pour Clysma, ville qui figure sur l'itinéraire? Quant au second point, la Vulgate ne parle en aucune façon de la cité d'*Heroum* ni de la terre de *Ramesse;* elle dit simplement : *Misit autem Judam ante se ad Joseph ut nuntiaret ei et occurreret in Gessen.* Saint Jérôme a le premier fait remarquer que le texte hébreu de l'Ancien Testament ne parle ni d'Heroum, ni de Ramesse : *In Hebræo nec urbem habet Heroum nec terram Ramesse, sed tantummodò Gessen.*

Les bases sur lesquelles a été bâti ce système sont donc aussi peu solides que les argumens contraires sont écrasans. Je pourrais encore multiplier les preuves; mais je me dispenserai de prolonger cette discussion, aujourd'hui épuisée. Rien ne prouve que Abou-Keycheyd soit Heroopolis, et quelle qu'ait été la situation de cette ville, l'existence du seuil de Suez dans l'antiquité la plus reculée ne saurait être mise en doute.

Il m'a paru nécessaire de traiter avec quelque étendue cette question, sur la solution de laquelle reposent essentiellement la géographie ancienne de l'isthme, l'intelligence des tentatives de canalisation essayées dans l'antiquité et l'explication des faits historiques les plus importans. A la situation d'Heroopolis se rattachent en effet celles d'Avaris, l'ancienne capitale des peuples pasteurs, ces mystérieux et primitifs conquérans de l'Égypte, du Patumos d'Hérodote, du Pi-Thoum et du Pi-Hahiroth de la Bible, d'Arsinoé, de Cléopatris, de Clysma, etc. Parmi les événemens de premier ordre dans l'intelligence desquels la détermination des limites de la Mer-Rouge joue un rôle important, je citerai la fuite des Hébreux sous la conduite de Moïse. Si en effet la Mer-Rouge s'étendait jusqu'à Serapeum, c'est par le nord du bassin des lacs amers que Moïse a dû conduire les Hébreux; si au contraire l'état des lieux n'a pas changé depuis cette

époque (1491 ans avant Jésus-Christ), c'est vers l'extrémité de la baie actuelle de Suez que le législateur des Hébreux aura franchi la plage où périt en partie l'armée égyptienne. La ville de Pi-Hahiroth, près de laquelle le pharaon atteignit les Hébreux, aurait été placée, dans le premier cas, près de Serapeum, et dans le second, près de Suez, ce qui est fort différent.

III. — FORMATION DU DELTA.

Je considère donc comme démontré que l'état actuel des choses remonte à des temps très éloignés, et, selon toute apparence, au dernier cataclysme qu'ait subi notre globe. Depuis cette révolution, une transformation lente s'est opérée dans la baie triangulaire où le Nil versait alors ses eaux. L'énorme quantité de dépôts que ce fleuve charrie comblait d'abord le sommet du triangle, puis successivement la baie tout entière. Dès l'origine, suivant la loi qui régit les embouchures de tous les grands fleuves, les eaux se divisaient en deux bras dirigés suivant les côtés du triangle et entre lesquels se trouvait embrassé le Delta.

A l'époque où Hérodote visitait l'Égypte (460 ans avant Jésus-Christ), les deux branches principales du Nil étaient la *Canopique*, qui se dirigeait au nord-ouest, en suivant le désert libyque, et débouchait dans la mer près de *Canope* (Aboukir) et par une branche latérale près de *Bolbitine* (Rosette), et la *Pelusiaque*, qui, suivant l'autre côté du triangle et se dirigeant au nord-est, passait près de *Silæ* (Salieh), débouchait dans les lacs au sud de *Peluse*, et versait à la mer par une bouche située près de cette ville. Quatre autres branches, toutes dérivées de la branche canopique, portaient les eaux du fleuve à la mer, en traversant le Delta.

La portion orientale du Delta, mieux abritée du courant du fleuve, s'est élevée plus rapidement, et la branche pelusiaque a dû disparaître la première. La tête du Delta, d'abord très voisine du sommet du triangle, s'est successivement abaissée jusqu'au point où elle se trouve aujourd'hui et où se séparent les deux branches principales du Nil, l'une, la plus orientale, débouchant à la mer près de Damiette, et l'autre près de Rosette. Par suite de la même loi qui a entraîné l'atterrissement de la branche pelusiaque, loi qui est encore favorisée par l'effet du courant littoral, la branche de Damiette va ou du moins allait s'appauvrissant au profit de celle de Rosette. Les travaux que le gouvernement égyptien a entrepris sur les projets et par les soins de M. Mougel auront pour résultat de répartir, au moyen d'un barrage établi en tête du Delta, les eaux entre les deux branches proportionnellement aux besoins de chacune.

Plusieurs portions des anciennes branches du Nil existent encore et servent, concurremment avec les canaux exécutés dans les temps modernes, à distribuer les eaux dans le Delta. Toutefois l'extrémité de la branche canopique, à partir de l'embranchement sur Rosette, s'est oblitérée; les branches de Damiette et de Rosette sont les seules aujourd'hui qui versent leurs eaux à la mer; les autres branches du Nil se jettent dans les deux grands lacs Menzaleh et Bourlos, qui, aujourd'hui comme au temps d'Hérodote, occupent, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, la plus grande partie des rives du Delta. Les bouches anciennes qui faisaient communiquer ces lacs avec la mer existent encore aujourd'hui en même nombre et à peu près sur les mêmes points, si ce n'est que probablement elles se sont avancées dans la mer avec la rive du Delta.

L'élévation successive du sol vers l'est du golfe, surtout dans l'Ouady-Toumilat et dans le voisinage de Peluse, et l'oblitération de la branche pelusiaque ont eu pour effet de restreindre la surface cultivable et de faire avancer d'autant la limite du désert. Aussi la vallée de l'Ouady-Toumilat et les baisses dans lesquelles elle s'épanouit, l'immense plaine de Peluse et toute la rive est du lac Menzaleh, ces contrées, aujourd'hui désertes et inhabitables, étaient-elles autrefois très peuplées et très florissantes, ainsi que le constatent les ruines multipliées dont le sol est couvert.

D'après les recherches de MM. Girard et de Rozières (1), l'élévation séculaire du sol de la Basse-Égypte et du lit du Nil peut être estimée à environ 12 centimètres à la hauteur du Caire ou de Memphis, et, en moyenne, pour tout le Delta, à 6 centimètres. D'après ces données, M. Élie de Beaumont a calculé les chiffres de l'exhaussement sur les bords de la Méditerranée à 13 et 14 millimètres par siècle. Quant à l'avancement séculaire du Delta dans la mer, il varie beaucoup suivant les lieux : il paraît avoir été considérable aux bouches de Damiette et de Rosette (environ 4 mètres par an); mais on peut dire en général que les rives du Delta ont peu varié depuis les temps historiques. Cette immobilité résulte de la lenteur de l'exhaussement de ces rives et de l'influence du courant littoral; on peut voir à ce sujet la savante et concluante discussion de M. Élie de Beaumont dans ses *Leçons de géologie pratique*.

L'existence d'un courant littoral sur la côte d'Égypte ne saurait être contestée. La figure générale du Delta, la disposition des bouches principales du Nil, la forme qu'affectent les dépôts qui leur servent de rives, la formation des langues de terre qui séparent de la mer les lacs du Delta, enfin et par-dessus tout l'existence du port

(1) *Description de l'Égypte*, t. XX.

d'Alexandrie, qui serait comblé depuis longtemps, s'il n'était protégé par le courant littoral, sont autant de preuves qui n'admettent aucune contestation.

IV. — RÉGIME DU NIL.

Le Nil commence à croître vers le solstice d'été, entre le 20 juin et le 1er juillet; son niveau va s'élevant jusqu'à la fin de septembre. Il commence à décroître et va s'abaissant graduellement jusqu'à la fin de mai. La hauteur de la crue, mesurée à l'échelle du *meqyas* (1) du Caire, varie entre 5 mètres et 9 mètres. D'après M. Lepère, on peut diviser les crues selon les hauteurs, comme il suit :

Au-dessous de 5m 40	famine.
De 5m40 à 6m	crue insuffisante, disette.
De 6m à 7m	récolte faible.
De 7m à 7m50	récolte favorable, abondance.
Au-dessus de 7m50 jusqu'à 8m	crue forte, devenant de plus en plus nuisible.
Au-dessus de 8m	crue extrêmement nuisible, famine certaine, danger de peste.

Malgré les incertitudes qui restent encore, soit sur la dimension rigoureuse de la coudée employée à diverses époques, soit sur la position exacte du zéro de l'échelle servant à mesurer les crues, il est extrêmement probable que la hauteur des crues n'a pas varié (cela est même certain depuis l'époque romaine), et que les limites des crues favorables ou nuisibles étaient à peu près les mêmes du temps d'Hérodote qu'aujourd'hui, d'où il résulte que l'exhaussement successif des crues suit exactement celui du Delta, et que le niveau du lit et des eaux du fleuve s'élève exactement de la même quantité que ses rives.

La vitesse du Nil est, dans la partie inférieure, d'environ 50 à 60 centimètres par seconde, en basses eaux, et dans la partie supérieure, de 60 à 80. M. Lepère cite deux faits desquels il résulte que la crue de 1799 a parcouru 300 kilomètres en 5 jours, soit 0m70 par seconde et 750 kilomètres en 11 jours, soit 0m80 par seconde.

D'après les évaluations de MM. Girard, Linant et Mougel, le débit du Nil peut être évalué de 6 à 700 mètres cubes par seconde en basses eaux, et de 9 à 10,000 en hautes eaux. Ces chiffres sont à peu près ceux des débits extrêmes du Rhône (500 mètres en basses eaux et 10,000 en hautes eaux), mais le débit total annuel du Nil

(1) Nom donné par les Arabes aux *nilomètres* ou échelles destinées à mesurer les hauteurs du Nil.

est de plus de 90 millions de mètres cubes, tandis que celui du Rhône n'excède pas 54 millions.

Le débit moyen du Nil serait ainsi de.....	2.860	mètres cubes	par seconde.
Celui du Rhône est de....................	1.718	—	—
Celui de la Seine de....................	249	—	—
Celui du Mississipi de....................	23.500	—	—
Celui du Maragnon de....................	143.640	—	—

Ainsi le Nil débite dix fois autant que la Seine, à peu près le double du Rhône et seulement le huitième du Mississipi et le cinquantième du Maragnon.

Les eaux du Rhône contiennent en moyenne $\frac{1}{2500}$ de limon; celles du Nil, attendu la durée des crues et la ténuité des dépôts en suspension, en contiennent probablement davantage, mais en admettant la même proportion, les 90 millions de mètres cubes d'eau que débite le Nil entraîneraient 36 millions de mètres cubes de limon. L'élévation moyenne du Delta étant seulement de 6 centimètres par siècle, il en résulte qu'un cinquième environ des matières que le Nil tient en suspension serait employé à élever le sol de la Basse-Égypte, et que le surplus serait versé dans la Méditerranée.

V. — NIVEAUX RELATIFS DU NIL ET DES DEUX MERS.

D'après le nivellement fait en 1799 par les ingénieurs de l'expédition d'Égypte, le niveau des basses eaux du Nil au Caire dépasserait seulement de 5^{m}11 celui de la Méditerranée. Les nivellemens exécutés avec le plus grand soin en 1847, et dont j'aurai occasion de parler plus tard, constatent au contraire que cette différence de niveau est en réalité de 13^{m}27. Si on prend le chiffre de 7 mètres pour la hauteur moyenne de la crue, la cote des hautes eaux sera 20^{m}27.

L'exhaussement du lit du Nil au meqyas étant supposé de 12 centimètres par siècle, ces cotes doivent être réduites de 1^{m},20 pour dix siècles; c'est un point qu'il importe de ne pas perdre de vue, quand on veut se rendre compte des tentatives de canalisation de l'isthme essayées dans l'antiquité.

Les nivellemens des ingénieurs de l'expédition d'Égypte avaient établi que la Mer-Rouge était notablement plus élevée que la Méditerranée. La différence de niveau était, d'après ces nivellemens, au maximum de 9^{m}90, et en moyenne de 8^{m}46. Les opérations exécutées en 1847 ont au contraire constaté que le niveau de basse mer est à peu près le même dans les deux bassins, et que, dans les grandes marées, le niveau de la Mer-Rouge est même inférieur à celui de la Méditerranée. Toutefois l'amplitude de la marée étant en moyenne de 2 mètres dans la Mer-Rouge et de 40 centimètres seulement dans

la Méditerranée, il en résulte que la mer moyenne est de $0^{m},80$ environ plus élevée dans la Mer-Rouge que dans la Méditerranée.

Les opérations de 1799 eurent donc ces deux résultats, également erronés, de relever le niveau de la Mer-Rouge de près de 8 mètres en même temps qu'elles abaissaient le niveau du Nil au Caire de la même quantité, c'est-à-dire que le niveau des basses eaux du Nil au meqyas, qui est en réalité de plus de 13 mètres au-dessus du niveau des basses mers, aurait été, d'après ces opérations, d'environ 2 mètres au-dessous de ce niveau, et de 4 mètres au-dessous de celui de la haute mer. On comprend la portée d'erreurs aussi graves, et on ne sera pas surpris qu'elles aient eu pour conséquence, en ce qui concerne le passé, d'obscurcir de plus en plus l'histoire de l'isthme, et, quant à l'avenir, de donner naissance à des projets impraticables.

Le niveau des basses eaux du Nil est donc en réalité supérieur d'environ 13 mètres à celui de la basse mer, soit dans le golfe de Suez, soit dans la Méditerranée, et de 11 mètres à celui de la haute mer à Suez. Les grandes crues, étant d'environ 7 mètres, élèvent le niveau du Nil de 18 mètres au-dessus de la haute mer et de 20 au-dessus de la basse mer.

Pour se rendre compte de l'état du Nil à une époque antérieure, il faut, ainsi que je l'ai expliqué plus haut, réduire ces hauteurs de 12 centimètres par siècle, et en supposant qu'on remonte au temps de Rhamsès (1300 ans avant Jésus-Christ), soit à trente-deux siècles, le niveau du Nil reste encore supérieur à celui de la basse mer de plus de 16 mètres en hautes eaux et de plus de 19 mètres en basses eaux.

Un calcul que je n'indique pas, de peur de multiplier encore les chiffres, déjà trop nombreux, que je me vois forcé de faire passer sous les yeux du lecteur, démontre qu'à la même époque les hauteurs correspondantes du Nil dans la branche pelusiaque, à Bubastis, origine de l'ancien canal, devaient être de 5 mètres en basses eaux et de 9 mètres en hautes eaux. Si donc les eaux des crues pénétraient librement, dans l'Ouady-Toumilat, jusqu'au lac Timsah et jusqu'au seuil de Serapeum, dont la hauteur n'est que de 5 à 6 mètres au-dessus de la basse mer, il est indubitable que même à cette époque reculée elles devaient chaque année, au moment du maximum de la crue, déverser par-dessus le seuil, dans le bassin des lacs amers. C'est ce qui arriverait certainement encore et *à fortiori* aujourd'hui, si la vallée était libre, et si les eaux du Nil étaient conduites jusqu'au lac Timsah par des canaux d'une dimension suffisante. Dans la crue de 1800, qui fut remarquable par son élévation, les eaux couvrirent en effet les terrains bas qui entourent le lac Timsah, et elles s'approchèrent beaucoup de Serapeum. Il n'est

pas même certain qu'elles n'aient point franchi le seuil, et ce n'est que sur le dire des Arabes que les ingénieurs de l'expédition ont affirmé qu'elles n'avaient pas pénétré dans le bassin des lacs amers.

A l'époque où les environs du lac Timsah étaient peuplés et cultivés, les eaux du Nil y étaient certainement portées par des canaux; il n'était donc besoin ni d'études, ni d'opérations graphiques pour reconnaître la possibilité de jeter les eaux du Nil dans le bassin des lacs amers; il suffisait de les livrer à elles-mêmes pour leur voir franchir le col de Serapeum, et il est extrêmement probable que ce fait se renouvelait dans toutes les crues très élevées. Une fois ce résultat constaté, n'est-il pas tout simple qu'on ait essayé de prolonger la navigation du Nil jusque dans le bassin des lacs amers, et faut-il s'étonner que les premières tentatives de ce genre se perdent dans la nuit des temps?

V. — HISTORIQUE DES TENTATIVES FAITES POUR CANALISER L'ISTHME.

Il est donc à peu près certain que les premiers travaux de canalisation de l'isthme remontent à une époque très reculée, et c'est ainsi que s'expliquent la tradition arabe qui reportait au premier des pharaons (2300 ans avant Jésus-Christ) et la tradition grecque qui attribuait à Sésostris l'honneur de cette tentative. Les textes qui se rapportent à cette question peuvent du reste se résumer en peu de mots.

D'après Hérodote, « le canal aurait été entrepris d'abord par Necos, fils de Psammitichus, et continué par Darius. Sa longueur est de quatre journées de navigation, et sa largeur est suffisante pour que deux trirèmes puissent y passer. L'eau dont il est rempli vient du Nil et y entre un peu au-dessus de Bubastis; il aboutit à la Mer-Érythrée, près de Patumos, ville d'Arabie. Il commence dans la plaine, se dirige d'abord d'occident en orient, passe par les ouvertures de la montagne, et se porte, au midi, dans le golfe d'Arabie. »

Aristote dit que « les pharaons et Darius, qui s'étaient promis de grands avantages de la confection de ce canal, en avaient discontinué le travail, après avoir reconnu que la Mer-Rouge était plus haute que l'Égypte. »

D'après Diodore de Sicile, qui du reste est d'accord avec Hérodote, « Darius n'aurait point achevé le canal; il se serait laissé arrêter par l'avis de quelques ingénieurs qui lui dirent qu'en ouvrant les terres il inonderait l'Egypte, qu'ils avaient trouvée plus basse que la Mer-Rouge; mais il aurait été achevé par Ptolémée II, qui mit à l'extrémité du canal des barrières qu'on ouvrait quand on voulait passer, et qu'on refermait ensuite très promptement. »

D'après Strabon, qui est de beaucoup l'auteur le plus explicite sur la disposition du tracé, « ce canal aurait, selon quelques-uns, été creusé par Sésostris avant la guerre de Troie; selon d'autres, il aurait été commencé par Psammitichus fils, continué par Darius, qui l'aurait abandonné, quoique presque achevé, parce que, dit Strabon, *on lui avait persuadé à tort que la Mer-Rouge était plus élevée que l'Égypte.* Les Ptolémées, qui le firent couper, firent construire un euripe ou barrière fermée qui permettait une navigation facile du canal intérieur dans la mer, et réciproquement. » Strabon ajoute ces paroles remarquables : « Le canal se jette dans la Mer-Rouge à Arsinoé, que quelques-uns appellent Cléopatris, et coule à travers *les lacs dont les eaux, qui étaient amères, sont devenues douces par la communication avec le fleuve. Aujourd'hui ces lacs produisent de bons poissons et abondent en oiseaux aquatiques.* L'origine du canal est au bourg de Phacusa, près de Philon, vers la côte du Delta, à l'ouest de Bubastis. Près d'Arsinoé, on trouve la ville des Héros (Heroopolis). »

Enfin voici le texte de Pline : « Après le golfe Sanique, on trouve le golfe d'OEant, dans lequel est située la ville des Héros. On trouve encore le port de Dancon, d'où sort un canal navigable qui conduit au Nil, en parcourant, de ce point jusque dans le Delta, l'espace de LXII MP, ce qui est la distance qu'il y a entre le fleuve et la Mer-Rouge. Sésostris en conçut anciennement le projet; Darius eut le même dessein; ensuite Ptolémée II fit creuser le canal en lui donnant 100 pieds au moins de largeur, 30 pieds de profondeur, et XXXVII MP, 10 de longueur, jusqu'aux sources amères, où l'on s'arrêta de peur d'inonder le pays, la Mer-Rouge ayant été trouvée en cet endroit supérieure de trois coudées au sol de l'Égypte. Quelques auteurs en donnent une autre raison : on craignit de gâter par cette communication les eaux du Nil, fleuve qui seul en Égypte donne des eaux potables. »

Ces textes ont été interprétés très diversement. Il n'est en effet aucune opinion qui n'ait ses partisans : les uns soutiennent que le canal a été non-seulement entrepris, mais achevé par Sésostris; les autres, qu'il n'a point été complété et qu'il n'a jamais servi. Entre ces deux opinions extrêmes, on rencontre tous les systèmes, toutes les hypothèses intermédiaires qu'il est possible d'imaginer.

Les auteurs qui attribuent le premier canal à Sésostris (Rhamsès II le Grand, Meiamoun, 1535 ans avant Jésus-Christ) sont en petit nombre; cette opinion est toutefois soutenue par l'un des plus profonds égyptologues de notre temps, par sir Gardner Wilkinson, dont l'autorité est si grande en cette matière. Ce savant a même apporté à cette opinion l'appui d'un fait nouveau, en découvrant dans

les ruines d'Abou-Keycheyd un monument consacré à Rhamsès Meiamoun, et qu'il suppose se rattacher à l'exécution du canal par ce pharaon.

L'opinion d'Hérodote, qui avait voyagé et longtemps séjourné en Égypte, est la plus généralement adoptée, et quels qu'aient été le nombre et le sort des tentatives antérieures, il résulte du texte bien positif de cet écrivain que les premiers travaux étaient généralement attribués par les Égyptiens eux-mêmes à Necos, et que l'entreprise aurait été menée à fin pour la première fois par Darius, fils d'Hystaspe (521-435 ans avant Jésus-Christ). Comment supposer en effet qu'Hérodote, qui voyageait en Égypte vingt-cinq ans seulement après la mort de Darius, ait pu se tromper sur un point aussi capital que l'achèvement du canal, et ne rien dire de la prétendue différence de niveau qui avait arrêté Darius et ses ingénieurs? Hérodote affirme de la manière la plus positive que le canal débouchait dans le Golfe-Arabique, et puisque la rive du golfe n'a pas changé sensiblement, comme d'ailleurs la longueur qu'il donne au canal correspond parfaitement à cette rive, il faut bien admettre que le canal, dès cette époque, avait été poussé jusqu'à la mer. D'ailleurs il serait bien difficile de comprendre comment, le canal ayant été conduit jusqu'aux lacs amers, la partie, si facile et si utile, de ces lacs à Suez n'aurait pas été ouverte. Il n'était pas besoin d'ingénieurs alors pour reconnaître la relation des niveaux du Nil et de la Mer-Rouge, car, lorsque le bassin était plein, ses eaux s'avançaient, dans la partie basse du seuil, presque jusqu'à la laisse de la haute mer, et quelques coups de pioche suffisaient pour établir la communication et faire déverser ses eaux dans la mer. Ce fait une fois reconnu, il s'agissait, pour établir un canal régulier, de remuer un cube de terre d'au plus 200,000 mètres, et qu'était ce travail pour des monarques qui ont élevé les pyramides et qui disposaient à leur gré d'une immense population et d'armées innombrables?

Enfin une dernière preuve de l'achèvement du canal par Darius, c'est le monument si remarquable reconnu sur la rive occidentale du bassin des lacs amers pendant l'expédition de 1799, par MM. de Rozières, Devilliers, Delille et Alibert. Ce monument ou plutôt les débris qui en restent se composent de blocs de granit et de poudingue. Quelques-uns des blocs de granit portent des inscriptions cunéiformes bien conservées, et qui font remonter l'origine de ce monument au temps de l'occupation de l'Égypte par les rois de Perse. Il est naturel, dans l'ignorance où nous sommes de sa destination, de le rapporter aux travaux exécutés par Darius dans l'isthme, et si cette supposition était fondée, la position qu'il occupe prouverait que le canal a été poussé dès cette époque jusqu'à la mer. S'il en était autrement,

ou si, comme on l'a prétendu, le rivage de la mer avait été alors près de Serapeum, c'est évidemment vers ce dernier point qu'aurait été élevé le monument destiné à perpétuer le souvenir de cette entreprise. Je regarde donc comme incontestable l'assertion d'Hérodote, assertion qu'on ne peut contester en effet qu'à l'aide de textes plus récens de cinq siècles au moins, et écrits par des auteurs dont un seul, Strabon, de beaucoup le moins affirmatif, avait voyagé en Égypte.

Après avoir contesté, d'après Diodore, Strabon et Pline, l'achèvement du canal par Darius, on a été jusqu'à douter, sur l'autorité de Pline, que les Ptolémées eux-mêmes l'eussent jamais complété. Sur ce dernier point, l'assertion de Strabon me paraît si décisive, que je ne puis comprendre qu'elle ait été mise en question. Le texte de Pline est évidemment le plus incertain de tous; il écrivait soixante-treize ans après Strabon, et il n'avait pas vu les lieux que Strabon avait visités, et sur lesquels celui-ci donne les renseignemens les plus explicites.

D'après Plutarque, Antoine, arrivant à Alexandrie peu après la bataille d'Actium, trouva Cléopâtre occupée à faire franchir aux navires de sa flotte l'espace étroit qui sépare les deux mers, en les faisant *charrier* par-dessus l'isthme. Ce fait ne prouverait en aucune façon que le canal n'eût pas été achevé deux cent cinquante ans auparavant par Ptolémée Philadelphe; il prouverait seulement qu'on l'avait négligé et laissé encombrer. La bataille d'Actium a été livrée le 2 septembre (30 ans avant Jésus-Christ). Antoine, après l'avoir perdue, se retira pendant quelque temps dans la Cyrénaïque. Son arrivée à Alexandrie correspond par conséquent à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, c'est-à-dire à une époque où les eaux du Nil étaient déjà en décroissance, et je montrerai plus tard que, pour peu que le canal eût été négligé, la partie voisine de Suez devait être impraticable hors le temps des crues. D'ailleurs Strabon, dont le témoignage est postérieur de quelques années à la bataille d'Actium, dit positivement que le canal débouchait de son temps dans la Mer-Rouge, à Arsinoé, autrement Cléopatris, et près d'Heroopolis, après avoir traversé les lacs amers, dont les eaux étaient devenues douces. Que peut-on demander de plus catégorique et de plus concluant? Comment contester après cela et l'achèvement du canal par les Ptolémées et la position d'Heroopolis dans le voisinage d'Arsinoé? N'en résulte-t-il pas qu'Heroopolis, Arsinoé ou Cléopatris, et probablement le Dancon de Pline, sont des villes placées successivement à l'extrémité de la Mer-Rouge, et qu'on a substituées les unes aux autres en les rapprochant de la mer, soit parce que la partie avancée du golfe s'encombrait, soit parce que les navires augmentaient d'échantillon et exigeaient un plus grand tirant d'eau? On

peut en dire autant du Patumos d'Hérodote, et probablement aussi de Clysma, ou du moins de l'une des villes de ce nom.

Je ne vois donc aucune bonne raison de douter que le canal a été mis à fin une première fois par Darius 500 ans avant l'ère chrétienne, et qu'ayant été abandonné pendant les longues guerres et les invasions multipliées qu'a subies l'Égypte, il a été rétabli par les Ptolémées. Les assertions d'Aristote et de Diodore, qui attribuent à la Mer-Rouge un niveau plus élevé que celui de l'Égypte, peuvent d'ailleurs très bien se concilier avec l'état des lieux, tel qu'il est aujourd'hui constaté. Le sol des terrains bas qui environnent le lac Menzaleh est très peu supérieur au niveau de la Méditerranée. Les marées ordinaires de la Mer-Rouge, s'élevant de 2 mètres au-dessus de ce niveau, dépasseraient, comme l'indique Pline, d'environ 3 coudées le niveau d'une assez grande partie des terrains du Delta. Il est bien probable d'ailleurs que le niveau des eaux dans le bassin des lacs amers, supérieur à la Mer-Rouge pendant les hautes eaux, s'abaissait de beaucoup dans la saison de l'étiage, car il devait être difficile d'amener dans ce bassin, sans appauvrir trop la branche pelusiaque, une quantité d'eau suffisante pour compenser les pertes considérables résultant de l'évaporation. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que les eaux douces une fois parvenues dans le bassin des lacs amers, on ait été arrêté dans le projet de pousser le canal jusqu'à la Mer-Rouge par la crainte de faire pénétrer, dans la saison de l'étiage, les eaux salées dans le bassin des lacs, ou même au-delà, en suivant le canal, et que cette crainte ait suspendu les travaux jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen d'empêcher cette communication sans nuire à la navigation.

Les opinions sont beaucoup mieux fixées sur les vicissitudes qu'a subies le canal de Suez dans les temps plus récens. On est d'accord que, sous Trajan peut-être et plus probablement sous Adrien (120 ou 130 ans après Jésus-Christ), un canal fut commencé, partant du Caire et se dirigeant vers l'Ouady-Toumilat, dans la pensée de rétablir avec une nouvelle prise d'eau, placée sur le fleuve et non sur une de ses branches, la communication du Nil avec la Mer-Rouge. Il est probable que l'encombrement de la branche pelusiaque fut la cause première de cette tentative, dont les résultats sont mal connus.

Ce canal, commencé près de la Babylone d'Égypte (le Caire), fut exécuté jusqu'à Pharbœtis (Belbeys), où il allait rejoindre l'ancien canal. Bien loin de prouver que l'ancien canal était abandonné, ce fait prouverait au contraire qu'il existait et qu'il était praticable, mais qu'on avait reconnu la nécessité de reporter la prise d'eau au-dessus de la bifurcation du Nil, et d'abandonner la branche pelusiaque.

Tous les auteurs arabes admettent que le canal creusé sous les pharaons ou par les rois de Perse débouchait dans la Mer-Rouge, près de Kolzoum, dont les ruines se voient encore au nord de Suez. Tous sont d'accord que le canal a été recreusé pour la première fois dans la période arabe, sous le calife Omar, surnommé *prince des fidèles*, par Amrou-ben-el-A'ss, qui fit la conquête de l'Égypte l'an 639 de notre ère; qu'il est resté ouvert à la navigation pendant cent vingt-cinq ans environ, jusqu'au règne du calife abasside Abou-dja-far-al-Mansour, qui le fit combler en 762-767, et que, depuis cette époque, il est resté fermé et abandonné à partir du lac Timsah, mais que la section entre le Caire et ce lac est restée longtemps en activité.

On trouve, dans le mémoire de M. Lepère (1) sur le canal des deux mers, le témoignage suivant, fourni par un négociant de Suez comme le résumé de la tradition arabe sur le canal des deux mers : « Dans les premiers temps de l'ère chrétienne, l'emplacement de Soueys n'était occupé que par quelques Arabes qui vivaient de la pêche et de la contrebande. La ville de Qolzoun se trouvait placée sur le monticule situé au nord de la ville, près du bord de la mer. Là existait un château fort dont on voit encore, enfouie sous les décombres, une porte voûtée appelée *porte Consul*. Le port se trouvait au nord et au pied de la ville, bâtie en amphithéâtre sur cette éminence, dans une étendue circulaire que l'on reconnaît encore, quoique les sables l'aient comblée. Le canal, qui communiquait au Nil, venait s'y décharger; l'eau douce se trouvait contenue par deux fortes digues qui la séparaient du port et de la mer. L'eau du Nil, dans ce bassin formé au milieu de la mer, se trouvait au-dessus de son niveau dans les plus grandes marées; les bâtimens qui venaient du large s'approchaient de la digue du port et faisaient leur eau de l'autre côté. On voit encore les restes de ces digues, courant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, sur 5 ou 600 toises; une très petite partie s'élève au-dessus des sables qui les recouvrent. Ces digues laissaient une entrée dans le port, qui s'appelait *porte de la mer*, et qu'on trouvait en face de celle appelée *Cherker* (petit pays dans les montagnes, à cinq lieues de Soueys). Cette porte doit se retrouver dans un monticule de décombres qui forme une île à marée haute. La porte occidentale de la ville, qui s'appelait *Bâb-el-Maor*, existait où l'on voit encore une mosquée, sur le chemin de Bir-Soueys. Alors les eaux du Nil fécondaient cette contrée; quelques arbres arrêtaient l'œil, qui se perd aujourd'hui à l'horizon des déserts; les jardins entouraient la ville, et le commerce la faisait fleurir. » Cette tradition me paraît

(1) *Description de l'Égypte*, tome II.

mériter au plus haut point l'attention et la confiance. Elle présente, à mon avis, le tableau exact et circonstancié de l'état de choses créé par l'existence du canal, état de choses qui n'a été contesté qu'à l'aide d'argumens tirés de la situation actuelle des lieux, et dont j'aurai occasion d'examiner plus tard la valeur.

Quelques auteurs arabes prétendent qu'Amrou forma le projet de joindre les deux mers par une communication directe à travers l'isthme, communication qu'il se proposait d'alimenter avec les eaux du Nil, et qu'Omar s'y opposa dans la crainte d'ouvrir aux vaisseaux chrétiens l'entrée de l'Arabie. Cette assertion est remarquable à deux points de vue : elle prouve en effet, d'une part, que les Arabes savaient à quoi s'en tenir sur les niveaux relatifs des deux mers et du Nil, et d'un autre côté c'est la première fois qu'on voit apparaître l'idée de la coupure directe de l'isthme. On a prétendu, à la vérité, que le canal de Necos avait pour but la communication directe des deux mers, mais cette opinion ne repose sur aucun fait ni sur aucune autorité. La tranchée du seuil qui sépare le lac Timsah du lac Menzaleh eût été une œuvre fort considérable et de bien peu d'intérêt, car elle aurait seulement abrégé la navigation des barques allant directement de la Méditerranée dans la Mer-Rouge, sans rien changer aux conditions de cette navigation, qui pouvait s'opérer par la branche pelusiaque, alors l'une des principales, en remontant jusqu'à Bubastis, et en prenant ensuite le canal dont la prise d'eau était voisine de cette ville, d'où il résulte que l'exécution du canal direct entre le lac Timsah et Peluse n'aurait eu d'autre résultat que d'abréger ce détour. Or quel intérêt pouvait avoir ce raccourcissement sous les pharaons et même sous la dynastie perse, et que pouvait être à cette époque le commerce direct entre la Méditerranée et la Mer-Rouge? Sous les Ptolémées même, ce commerce, qui avait pris une importance réelle, se faisait nécessairement par l'entrepôt d'Alexandrie, et ces souverains, comme les précédens, n'étaient évidemment préoccupés que des relations de l'Égypte avec la Mer-Rouge. Bien loin d'ouvrir une communication directe éloignée de l'Égypte, ils l'auraient certainement fermée, si elle avait existé. Il est donc incontestable qu'à aucune époque, ni de l'antiquité, ni du moyen âge, il n'a été fait de tentative pour établir la communication directe des deux mers.

VI. — VESTIGES ET RÉGIME DE L'ANCIEN CANAL.

Pour compléter ces détails sur l'ancien canal de l'isthme, il me reste à en décrire les vestiges encore subsistans.

En 1799, le lit de l'ancien canal était reconnaissable à l'entrée de

l'Ouady-Toumilat, entre Abbaceh et Ras-el-Ouady, sur une longueur de plus de 50 kilomètres. Cet ancien lit fait aujourd'hui partie d'un canal d'irrigation dont la prise d'eau est à Zagazig, dans la branche Tanitique (canal de Moëze), et qui vient rencontrer à Ras-el-Ouady le canal appelé le Zafraneh, prolongement de l'ancien canal de Trajan, ou du prince des fidèles, canal qui a été rétabli pour l'irrigation de la partie est de la plaine entre le Caire et l'Ouady.

A l'est de Ras-el-Ouady jusqu'à Abou-Keycheyd, on retrouvait à peine de faibles traces de l'ancien canal, qui, dans cette partie, a été envahi par les sables; mais au-delà se présentaient alors, comme aujourd'hui, sur 5 ou 6,000 mètres, les restes les plus considérables de ce grand ouvrage. On y remarque en effet un large canal bien conservé, formé d'un plafond de 90 mètres de largeur et de deux digues peu élevées. La cote du plafond est seulement de 1m87 au-dessus de la mer; la hauteur des digues au-dessus du plafond est d'environ 4 mètres. On peut suivre les traces de ce grand travail jusqu'en face du santon de Cheick-Ennedy, sur une longueur de plus de 5,000 mètres; au-delà, la digue est disparaît complétement; la digue ouest se continue, mais en se relevant successivement, et avec un tracé très accidenté, jusqu'au bassin des lacs amers, qu'elle aborde par le nord-est. On retrouve le canal à l'extrémité sud du bassin des lacs amers; le tracé en est peu régulier; la largeur est de 40 à 50 mètres, la hauteur du plafond varie de 1 à 2 mètres au-dessus de la mer, et les digues sont plus élevées de 4 à 5 mètres. En 1799, ces vestiges se voyaient distinctement jusqu'aux ruines de Qolzoum, à 2,000 mètres de Suez; depuis cette époque, la partie qui longeait la plage a disparu entièrement par suite de l'envahissement de la mer.

Les fouilles faites dans cette partie du canal, soit en 1799, soit en 1847, constatent que le canal a été primitivement creusé à 1 mètre au-dessus de la basse mer. A cette hauteur en effet, on rencontre constamment le terrain naturel qui appartient à la formation de gypse dont j'ai déjà parlé. Quant à la partie voisine du lac Timsah, le sol étant sablonneux, les fouilles seraient sans intérêt; mais la cote actuelle du fond était dans l'origine à 1 mètre environ au-dessus de la mer.

Le large canal voisin d'Abou-Keycheyd présente les apparences de grandeur et de régularité qui caractérisent les œuvres des anciens pharaons, et si quelque portion des vestiges encore visibles peut être attribuée à Rhamsès II, c'est assurément celle-ci. Le tracé irrégulier du canal de Suez appartient évidemment à une époque bien postérieure; on a conclu de cette irrégularité que cet ouvrage était purement arabe, et que par conséquent Darius et Ptolémée n'y

avaient eu aucune part. De pareilles considérations ne sauraient prévaloir contre des textes positifs, et tout ce qu'il est raisonnable d'en conclure, selon moi, c'est que ces deux ouvrages appartiennent à des époques très éloignées l'une de l'autre, ce qui est d'accord avec l'histoire et avec la tradition.

Le lit de la section du canal de Suez, qui était originairement à 1 mètre au-dessus de la basse mer, a été encombré par les dépôts et par les sables mouvans sur une hauteur variable de 0m80 à 1m50. Sur quelques points, il disparaît même complétement. Les partisans de l'opinion d'après laquelle le canal n'aurait jamais été utilisé se sont étayés sur l'absence d'alluvions fluviales, soit dans le bassin des lacs amers, soit dans le canal de Suez; mais en premier lieu rien ne prouve qu'une portion des dépôts qui remplissent aujourd'hui le canal et le fond du bassin ne provienne des eaux du Nil, et on pourrait citer plusieurs localités où les eaux de ce fleuve ont, sans aucun doute, longtemps circulé, et où l'on ne retrouve aujourd'hui que des sables; de plus, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que les eaux du Nil, sortant du bassin des lacs amers, fussent relativement assez claires. Il est probable en effet que la plus grande partie des dépôts avait lieu à l'entrée de ce bassin, et toute la partie septentrionale est aujourd'hui si complétement envahie par les dunes, qu'il est même impossible d'y distinguer les traces de l'embouchure du canal, et bien moins encore les dépôts que les eaux du Nil peuvent y avoir apportés il y a douze ou même vingt-quatre siècles.

On remarque dans le bassin des lacs amers des laisses de coquillages placées à des hauteurs diverses. Sous l'influence d'un climat conservateur et grâce à la solitude du désert, ces laisses fragiles se sont conservées jusqu'à nous, et elles témoignent aujourd'hui et témoigneront longtemps encore d'un état de choses qui remonte à dix siècles, et peut-être au-delà. Les plus élevées d'entre elles sont de 1m92 à 2m28 au-dessus de la basse mer, c'est-à-dire à peu près exactement au niveau des hautes mers de vive eau. On en a conclu que les lacs amers communiquaient jadis librement avec la mer; on en trouvait d'ailleurs la preuve dans le grand nombre d'espèces maritimes qu'on a cru reconnaître parmi ces coquillages. Enfin on attribuait les dépôts salins et les eaux amères qui remplissent aujourd'hui, comme dans l'antiquité, le fond de ce bassin, à l'évaporation des eaux de la mer enfermées dans le bassin par suite de la fermeture du canal de Suez.

D'abord il n'est point encore prouvé que les espèces maritimes soient si abondantes dans ces laisses; celles que j'ai vues sont au contraire analogues à celles que l'on rencontre dans le lac Menzaleh, et la hauteur des laisses les plus hautes prouverait seulement qu'à

l'époque où elles ont été déposées, le niveau le plus élevé des eaux douces qui remplissaient le bassin différait peu de celui de la haute mer. En second lieu, c'est le gypse qui forme la plus grande partie des cristallisations qu'on remarque dans le bassin, et ce gypse provient, non de la mer, mais du sol même du bassin, où il est extrêmement abondant. Quant aux autres sels et aux eaux amères qui en occupent aujourd'hui, comme il y a trente siècles, la partie inférieure, ils ne sauraient être attribués qu'à des sources salines qui ont reparu dès que les eaux douces ont cessé d'y affluer. Comment expliquer autrement l'existence de cette nappe d'eau dans un lieu où il pleut si rarement, et pourquoi, en supposant que ces eaux proviennent de la mer, ne se seraient-elles pas évaporées comme le surplus de celles qui remplissaient le bassin?

L'existence des laisses de coquillages, les restes très caractérisés d'une jetée qui se trouve au sud du bassin prouvent catégoriquement que le bassin a été rempli. Les renseignemens que les historiens nous ont laissés témoignent tous qu'il a été rempli par les eaux douces, et on ne saurait en trouver un seul en faveur de la libre communication avec la mer; pour tout esprit non prévenu, ces preuves me paraissent suffisantes, et je crois inutile d'y insister. J'ajouterai seulement que lors même qu'il serait démontré que le bassin a été envahi par la mer après l'abandon du canal par les Arabes, cela ne prouverait en aucune façon qu'il n'ait pas été avant cette époque pendant longtemps, et à plusieurs reprises, occupé par les eaux du Nil.

Essayons maintenant de nous rendre compte du régime du canal aux diverses époques où il a été en activité.

En premier lieu, le plafond du canal de Suez étant à 1 mètre au-dessus de la basse mer, il en résulte que le tirant d'eau dans cette partie ne pouvait guère excéder 2 mètres. Le point le plus bas du seuil de Suez est en effet à 3 mètres environ au-dessus de la basse mer, et si le niveau des eaux dans le bassin des lacs avait excédé cette hauteur, il eût été indispensable d'empêcher par une digue l'écoulement vers la mer. Si cette digue avait été élevée de plusieurs mètres, il en resterait des traces; mais, en la supposant de 2 mètres à 2^{m}50, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'elle eût disparu. Toujours est-il que si le niveau du bassin a excédé la cote de 3 mètres, ce ne peut être de beaucoup, et que, selon toutes les apparences, il devait osciller, en hautes eaux, entre 3 et 4 mètres au plus.

Cela posé, si on veut se reporter à l'époque de Rhamsès II, la cote du Nil, étant, comme je l'ai indiqué, à la prise d'eau de Bubastis, de 5 mètres en basses eaux et de 9 mètres en hautes eaux, excédait de 1 à 2 mètres dans le premier cas et de 5 à 6 mètres dans le second le niveau du bassin des lacs. Avec les données et les dimen-

sions du canal, il est facile de se rendre compte du débit, qui ne pouvait excéder 15 mètres par seconde en basses eaux et 90 mètres dans les plus hautes eaux. Or dans ce climat l'évaporation seule enlèverait chaque jour une tranche d'au moins 1 centimètre de hauteur sur toute l'étendue de la nappe d'eau du bassin, ce qui correspond à environ 30 mètres par seconde. Il est même probable que cette dépense est au moins double en été, et si l'on ajoute à ce chiffre la consommation faite par le canal lui-même et par les irrigations des terrains alors cultivés qu'il traversait, il demeure évident que le débit était insuffisant pendant une partie de l'année pour alimenter le bassin des lacs, et que par conséquent le niveau de ce bassin devait s'abaisser jusqu'au moment où la crue du Nil venait relever le débit du canal au-dessus du chiffre nécessaire pour l'alimentation. Une tranche d'un mètre de hauteur dans le bassin des lacs représente environ 260 millions de mètres cubes; en supposant que le canal fournît un excédant de 30 mètres par jour en sus des besoins de l'alimentation, cent jours eussent été nécessaires pour amener ce cube dans le bassin et pour y élever d'un mètre le niveau des eaux. D'un autre côté, l'évaporation enlevant dans la belle saison au moins 2 centimètres par jour, soit 1 mètre en cinquante jours, si le bassin fût resté cent jours sans rien recevoir, son niveau se serait abaissé de 2 mètres, et si on le supposait alimenté à moitié pendant cent jours, l'abaissement eût été de 1 mètre.

Le niveau du bassin des lacs oscillait donc, selon toute apparence, d'une hauteur de 1 à 2 mètres en contre-bas du maximum, qui ne dépassait, comme on l'a vu, le plafond du canal que de 2 à 3 mètres au plus. Il en résulte que chaque année, à l'époque des basses eaux, le tirant d'eau dans le canal, à l'entrée comme à la sortie des lacs, devenait insuffisant pour la navigation, qui restait ainsi suspendue jusqu'au retour de la crue. Le niveau du Nil à la prise d'eau s'était élevé à la vérité probablement de près d'un mètre sous les Ptolémées; mais d'un autre côté la branche pelusiaque s'était appauvrie, et, tout compensé, les résultats devaient être à peu près les mêmes.

Les Romains et les Arabes ayant relevé la prise d'eau, il leur eût été facile de maintenir les eaux du bassin à un niveau constant; mais il est plus que douteux que les dimensions et les pentes du canal fussent convenablement calculées pour cela, et il y a lieu de penser que le régime du bassin était assujetti à des variations analogues à celles que nous venons de décrire pour les temps antérieurs.

Je crois pouvoir conclure de cet examen : 1° que la navigation a toujours été intermittente dans l'ancien canal; 2° que le tirant d'eau n'excédait pas 2 mètres dans les momens les plus favorables; 3° que le niveau du bassin des lacs amers s'abaissait chaque année au-des-

sous de celui de la basse mer; 4° que le canal, principalement établi en vue d'une navigation intérieure, ne pouvait recevoir que des navires maritimes d'un très faible échantillon.

VII. — PROJETS MODERNES.

Quoi qu'il en soit des présomptions que nous venons de présenter sur le régime de l'ancien canal, un point du moins est hors de doute : c'est que les projets de canalisation de l'isthme conçus ou exécutés dans l'antiquité ou dans le moyen âge n'avaient d'autre destination que de mettre le Nil en communication avec la Mer-Rouge, qu'ils ne s'appliquaient par conséquent qu'à la navigation habituelle du fleuve, et que les caboteurs du plus petit échantillon pouvaient seuls pénétrer dans ceux de ces canaux qui ont été mis à fin. La question de la communication des deux mers par un canal disposé pour la grande navigation maritime n'a donc été ni résolue, ni même posée dans les temps anciens. J'ajouterai que, jusqu'en 1847, elle ne l'a pas été davantage, ainsi qu'on en peut juger par l'exposé que nous allons présenter des projets mis au jour dans les temps modernes.

Depuis le kalife Al-Mansour (767) jusqu'à l'expédition d'Égypte, il n'est plus question de l'isthme de Suez. Les opérations faites en 1799 par les ingénieurs attachés à cette expédition ont servi de base à tous les projets présentés depuis cette époque; les résultats de ces opérations étant erronés, ces projets pèchent par la base; aussi me bornerai-je à en indiquer les principales dispositions.

Le premier de ces projets, rédigé par M. Lepère, ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché à l'expédition (1), se divise en deux branches distinctes : la première, qui n'est que la reproduction de l'ancien canal, est dirigée du Nil vers la Mer-Rouge; la seconde, destinée à réunir le fleuve et le port d'Alexandrie, n'est autre chose que le canal d'Alexandrie, aujourd'hui le Mahmoudié, restauré et recreusé; la communication entre ces deux branches s'établit par les divers bras du Nil (2).

Cet énoncé suffit pour indiquer que ce projet ne s'applique qu'à une navigation intérieure à faible tirant d'eau. En effet, avec les dispositions indiquées par M. Lepère, et en admettant les cotes du nivellement de 1799, la saison de la navigation avec le tirant d'eau de 2 mètres eût duré à peine quatre-vingt-dix jours, et la tenue de 3 mètres tout au plus trente jours par an.

(1) *Description de l'Égypte*, t. II.

(2) Le canal de Moëze jusqu'au bras de Damiette, ce bras jusqu'au canal Faraouhnieh; ce dernier canal, la branche de Rosette jusqu'au canal d'Alexandrie.

M. Lepère supposait la Mer-Rouge introduite dans le bassin des lacs amers au moyen d'une tranchée suffisante pratiquée dans le seuil de Suez; la branche orientale, dont l'origine était dans le bras de Moèze, près de l'emplacement de l'ancienne Bubastis (aujourd'hui Tell-Basta), et par conséquent sur un point très voisin de la prise d'eau du canal des pharaons, débouchait dans les lacs amers près de Serapeum. Dans ce projet, cette branche ne comportait que deux écluses, l'une placée à l'entrée du bassin des lacs, du côté de Suez, destinée à rendre le niveau du bassin indépendant des variations de la Mer-Rouge; l'autre, placée près de Ras-el-Ouady, divisant la branche orientale en deux biefs à alimentation indépendante. Ces dispositions devraient être entièrement modifiées par suite des opérations de 1847, et plusieurs écluses seraient nécessaires pour racheter la hauteur d'environ 7 mètres, dont les basses eaux du Nil à Tell-Basta dépassent le niveau de basse mer.

La branche occidentale, composée de deux biefs terminés chacun par une écluse, débouchait d'une part dans le lac Maréotis, et de l'autre dans le lac Madieh, la navigation continuant à travers ces lacs, soit vers Alexandrie, soit vers la rade d'Abouqyr.

Ce projet a été modifié heureusement par M. Linant de Bellefonds, ingénieur en chef au service du pacha d'Égypte, qui en a subordonné les dispositions à l'exécution du barrage, alors projeté et depuis plusieurs années en cours d'exécution en tête du Delta. Ce barrage, dont j'ai déjà parlé, devait avoir pour résultat de relever notablement les eaux du Nil en amont; il était donc naturel de prendre la retenue ainsi formée pour le point de partage des deux branches du canal, dirigées de là l'une vers Alexandrie, l'autre vers l'Ouady-Toumilat et la Mer-Rouge. M. Linant supposait le bassin des lacs amers rempli par les eaux du Nil; il donnait au canal 3m52 de tirant d'eau en tout temps, et distribuait la pente à racheter pour chaque branche, d'après les cotes de 1799, entre six écluses.

Basé, comme on voit, sur l'exécution du barrage du Nil, ce projet est convenablement disposé d'après les niveaux attribués aux eaux du Nil et aux deux mers. Les niveaux réels entraînent le remaniement du profil du canal : le tirant d'eau est insuffisant pour un canal maritime; mais la disposition générale du tracé est à peu près ce qu'il y a de mieux à faire, sauf toutefois qu'au lieu de placer près du Caire la prise d'eau de la branche orientale, il est indispensable de la transporter immédiatement en amont du barrage. La disposition adoptée par M. Linant aurait deux inconvéniens : l'un, d'allonger sans nécessité et même sans utilité le parcours de 60 kilomètres; l'autre, bien plus grave, de subordonner la navigation à toutes les difficultés que peut présenter le lit du Nil entre le barrage et le Caire. Il sera

déjà bien assez difficile de maintenir en amont du barrage un chenal d'une profondeur suffisante; les plus puissantes ressources de l'art ne suffiraient pas pour assurer un pareil résultat dans la partie du Nil si inutilement parcourue.

Je passe sous silence les autres projets proposés sur la direction de Suez à Alexandrie, projets qui reposent tous sur les nivellemens de 1799, et qui par conséquent ne sauraient différer beaucoup de ceux de MM. Lepère et Linant, et je viens à ceux qui ont eu pour but d'établir la communication directe entre les deux mers à travers l'isthme et par la voie la plus courte. Ces projets appartiennent à deux systèmes différens : les uns, comme celui indiqué par Amrou et rejeté par le kalife Omar, supposent un grand bief de partage alimenté par les eaux du Nil et versant les eaux dans les deux mers; les autres, suivant le système adopté par M. Lepère et par M. Linant, s'appliquent à un canal alimenté par les eaux de la Mer-Rouge. Lorsqu'on supposait cette mer élevée de plus de 9 mètres au-dessus de la Méditerranée, il était naturel en effet de songer à établir la communication entre les deux mers, en faisant déverser la plus élevée dans la plus basse. La facilité de cette opération et la probabilité de son succès n'avaient pas échappé à M. Lepère, qui l'a indiquée en peu de mots, mais très suffisamment dans son mémoire sur le canal des deux mers (1).

Dans cet aperçu rapide, M. Lepère n'indique pas clairement les dispositions du canal direct; mais il est évident qu'il entend parler d'un canal à écluses alimenté par les eaux de la Mer-Rouge, et disposé de manière à ce qu'au besoin on puisse y établir, à l'aide du grand réservoir des lacs amers, un courant suffisant pour pouvoir

(1) « Dans ce projet du canal de Soueys, nous avons expressément motivé le choix de l'ancienne direction par l'intérieur du Delta, vers Alexandrie, sur les considérations commerciales particulières à l'Égypte, et sur ce que la côte, vers Peluse, ne paraît pas permettre d'établissement maritime permanent. Néanmoins nous croyons devoir reconnaître qu'abstraction faite de ces considérations, il serait encore facile (ce qui parut au contraire difficile et même dangereux avant l'invention des écluses) d'ouvrir une communication directe entre le Lac-Amer et le Râs-el-Moyeh, prolongée sur le bord oriental du lac Menzaleh jusqu'à la mer vers Peluse. Nous n'avons pas nivelé positivement sur cette direction, de Serapeum au Râs-el-Moyeh, mais sur une ligne peu distante et parallèle, du Mouqfar à la pointe du Menzaleh, où nous avons remarqué que le sol bas et salin, faisant suite à l'Ouâdy, a dû être couvert par les eaux du Nil, et antérieurement par celles du Lac-Amer, dont il n'est séparé que par une levée faite de main d'homme : nous croyons même qu'il n'y aurait que quelques parties de digues à construire jusqu'au Râs-el-Moyeh, le désert s'élevant de toutes parts au-dessus de ce bas-fond; nous pensons qu'un canal ouvert sur cette direction présenterait un avantage que n'aurait pas le canal de l'intérieur. En effet, la navigation, qui pourrait y être constante, ne serait pas assujettie aux alternatives des crues et des décroissemens du Nil; il serait facile d'y entretenir une profondeur plus considérable que celle du premier canal, au moyen d'un courant

faire chasse et maintenir la passe à son embouchure dans la baie de Tineh. Je ferai remarquer seulement que M. Lepère paraît admettre ici, comme sur plusieurs autres points de son mémoire, que le lac Timsah communique avec le lac Menzaleh par une vallée qui aboutirait à Râs-el-Moyeh. C'est là une erreur facile à reconnaître et que la carte de l'expédition contredit formellement. Le lac Timsah est un cul-de-sac, qui est même séparé du lac Menzaleh par le col d'El-Ferdan, dont la hauteur est de 15 mètres, et dont la moindre largeur est d'environ 10 kilomètres.

M. Linant, comptant sur l'exactitude des nivellemens des ingénieurs de l'expédition et reprenant l'idée de M. Lepère, est arrivé à un projet plus rationnel et plus grandiose. Ce projet consiste à ouvrir entre les deux mers une communication libre formant un grand fleuve d'eau salée, ou plutôt, comme l'exprime cet ingénieur, un bosphore. Si on admet en effet que les hautes eaux de la Mer-Rouge dépassent de près de 10 mètres le niveau de la Méditerranée, et que le sol de l'isthme va, comme l'indiquent les nivellemens de 1799, constamment en s'abaissant du sud au nord, en sorte que, pour jeter en masse la mer la plus élevée dans la plus basse, il suffirait de couper les seuils peu élevés de Suez et de Serapeum, la solution la plus économique et la plus complète du problème de la communication des deux mers serait assurément celle que propose M. Linant : la plus économique, car l'ouverture du canal n'exigerait que des terrassemens presque insignifians et pas un seul ouvrage d'art; la plus complète, si, comme M. Linant le croit certain, le grand courant d'eau claire que porterait le canal à la Méditerranée

alimenté par l'immense réservoir des lacs amers, d'où les eaux, par leur chute, pourraient acquérir une vitesse capable de prévenir les dépôts de sable que les vents y apporteraient du désert. On doit bien observer que l'on n'aurait pas à craindre qu'il s'y formât de barre comme il en existe aux bouches de Damiette et de Rosette, parce que les eaux du Lac-Amer, qui alimenteraient les chasses, n'y déposeraient pas de limon, et que l'énergie du courant, qu'on pourra resserrer entre deux jetées, devra entretenir un chenal constamment ouvert et profond. Mais ce canal, en recevant son exécution, serait indépendant de celui de l'intérieur, qui rattache tout le commerce de l'Égypte à un autre centre commun, et notamment à la ville du Caire, où aboutissent toutes les relations commerciales de l'Afrique.

« Ce canal restant toujours navigable, on pourrait plus souvent profiter des vents favorables à la sortie de la Mer-Rouge, ce que ne permettent pas les crues trop tardives du Nil, qui, comme on l'a déjà dit, ne coïncident pas assez avec le temps moyen des moussons : il serait enfin très utile pour l'expédition des ordres et dépêches qui exigent le plus de célérité. J'ajouterai que, si je ne voyais quelques difficultés à recreuser et entretenir à la profondeur convenable le chenal entre Soueys et sa rade, je proposerais d'établir, à l'usage des corvettes et même des frégates, la communication directe des deux mers par l'isthme, ce qui deviendrait le complément de cette grande et importante opération. » — (*Description de l'Égypte*, t. II.)

suffisait à maintenir une passe convenable à travers la plage de Tineh.

Voici les principales dispositions de ce projet :

Les seuils de Suez, de Serapeum et d'El-Ferdan (car M. Linant connaît trop bien les lieux pour commettre la même erreur que M. Lepère, quant au dernier) sont coupés par des tranchées de 3 mètres de profondeur sur 15 mètres de largeur moyenne; M. Linant laisse ensuite au courant qui doit s'établir à travers ces tranchées par le déversement des eaux le soin de les approfondir et de les élargir de manière à assurer partout au canal une largeur moyenne de 50 mètres et une profondeur de 6 à 7 mètres, représentant un tirant d'eau de 4 à 5 mètres. M. Linant suppose qu'en sortant de la tranchée d'El-Ferdan, les eaux suivraient une vallée se dirigeant vers Peluse par Bir-abou-Roq; mais les études de 1847 n'ont pu fournir aucune trace de cette vallée; elles démontrent au contraire que les bas-fonds de Krayeh, comme la petite vallée dans laquelle se trouve Bir-abou-Roq, versent également leurs eaux dans le lac Ballah, et que le niveau du terrain va en s'élevant constamment et sans aucune interruption, en partant des bords du lac jusque sur les pentes supérieures de la chaîne arabique. La chaîne de dunes mobiles qui se montre sur ces pentes de Bir-abou-Roq à Abou-Assab, à peu près suivant une ligne horizontale comprise entre les cotes 20 et 40 mètres, forme en effet une sorte de vallée secondaire, dirigée vers la Méditerranée; mais cette vallée sans profondeur est très élevée au-dessus du niveau de la mer. Le projet de M. Linant ne serait donc pas exécutable dans cette direction. Rien n'empêcherait cependant de suivre les bords du lac Menzaleh, en choisissant convenablement le terrain, et ce détail ne changerait presque rien à la disposition générale du projet.

Préoccupé de la différence du niveau de la Mer-Rouge avec les basses terres de l'Égypte, M. Linant propose d'exécuter deux fortes digues pour empêcher le déversement des eaux salées dans le Delta : l'une de ces digues est placée à l'entrée de la vallée de Toumilat, et l'autre près de Râs-el-Moyeh. Une simple rigole de direction, creusée dans la vallée supposée de Bir-abou-Roq, servirait de premier lit aux eaux, qui, par leur vitesse, auraient, d'après cet ingénieur, bientôt transformé ce lit insuffisant en un grand fleuve, et arriveraient ainsi dans la plaine de Peluse qu'elles traverseraient, au moyen d'un canal aboutissant à la mer, entre les ruines de Peluse et celles de Faramah; ce canal, flanqué d'une digue destinée à empêcher le déversement des eaux salées dans le lac Menzaleh, débouche dans la baie de Tineh, où le courant ouvrirait bientôt une large et profonde passe.

M. Linant pense que des chasses, quelle qu'en fût l'énergie, ne pourraient suffire à ouvrir une passe qui, vu la faible inclinaison de la plage, ne saurait avoir moins de 7 ou 8 kilomètres de longueur; il croit au contraire que le grand courant d'eau claire, déversant par l'embouchure du nouveau bosphore, produirait infailliblement ce résultat. Il propose, pour assurer l'entrée du canal et pour le protéger contre les dépôts du Nil poussés par le courant littoral, l'exécution, à l'ouest de la passe, d'une jetée qu'on pousserait le plus loin possible, et qui, selon lui, suffirait pour assurer en tout temps aux bâtimens la possibilité d'aborder la passe directement et sans mouiller. Le lac Timsah, dans ce projet, deviendrait un grand port naturel. Quant à l'entrée de la Mer-Rouge, M. Linant suppose que la vitesse du courant versant de cette mer dans le canal, aidée par l'action de dragues convenablement employées, suffirait pour l'approfondir et la rendre praticable aux navires.

VIII. — ÉTUDES DE 1847.

Les divers projets que nous venons d'indiquer étaient restés dans le domaine des spéculations théoriques, et rien n'annonçait qu'ils dussent en sortir de longtemps, lorsqu'en 1846, sur l'initiative de M. P. Enfantin, qui, depuis vingt ans, n'a cessé d'appeler par tous les moyens l'attention publique sur cette grande question, une société s'est formée dans l'intention de réunir enfin par des études rigoureuses et complètes les élémens d'une solution. Cette société, composée de trois groupes, allemand, anglais et français, se composait principalement d'hommes de ces trois nations voués à l'industrie. Trois ingénieurs membres de la société, MM. Robert Stephenson, Negrelli et Paulin Talabot, furent chargés de la direction des études et se partagèrent le travail. MM. Stephenson et Negrelli se chargèrent des opérations à exécuter dans la Mer-Rouge et dans la Méditerranée, l'ingénieur français de celles qui concernent l'isthme.

Dès le 30 avril 1847, une brigade d'ingénieurs allemands, munis de tous les instrumens nécessaires, s'établissait dans la baie de Tineh, et employait près de trois mois à faire de cette baie une étude approfondie.

Les travaux topographiques exécutés dans la Mer-Rouge par les soins de l'amirauté anglaise suffisaient pour le moment, et l'étude détaillée de la rade de Suez fut en conséquence ajournée.

De mon côté, je m'occupai immédiatement de réunir le personnel et de préparer les instructions accessoires pour les opérations dont j'étais chargé. Le défaut de vérification des opérations de 1799, les circonstances dans lesquelles elles avaient été exécutées étaient de

nature à m'inspirer des doutes sur l'exactitude des données alors recueillies. Cependant l'habileté et la réputation des ingénieurs qui avaient opéré par eux-mêmes ces nivellemens, la vérification qu'ils croyaient en avoir faite au moyen de la crue extraordinaire de 1800, enfin le témoignage de M. Linant, qui habite l'Égypte depuis longtemps et qui connaît parfaitement les lieux, tout se réunissait pour confirmer les résultats obtenus par les ingénieurs de l'expédition.

Toutefois, il fallait bien le reconnaître, ces résultats avaient quelque chose d'extraordinaire et de contraire aux lois mathématiques. L'énorme dénivellation qu'ils établissent entre les deux mers, sur une distance d'à peine 140 kilomètres, était tout à fait inexplicable; aussi était-elle restée inexpliquée. On ne pouvait l'attribuer aux vents qui règnent dans la Mer-Rouge, car ces vents soufflent, pendant la plus grande partie de l'année, de la région du nord, et ils tendraient plutôt à abaisser le niveau de cette mer qu'à l'élever. D'ailleurs, quel phénomène prodigieux ne serait-ce pas qu'un vent régnant assez violent et assez constant pour soulever les eaux d'une mer entière de 9 mètres! Les courans observés, soit dans cette mer, soit au détroit de Bab-el-Mandeb, soit dans la mer des Indes, n'ont rien d'extraordinaire; aucun fait donc ne pouvait justifier ce résultat, et j'étais, je l'avoue, vivement préoccupé de ce défaut de justification d'un phénomène aussi merveilleux et de l'absence de toute vérification des opérations des ingénieurs de l'expédition. Cependant, en présence de résultats positifs, affirmés par des hommes d'un mérite éminent, confirmés par les études locales de M. Linant de Bellefonds, je ne pouvais pas hésiter, et j'ai dû accepter comme certain qu'une différence notable de niveau existait entre les deux mers; j'ai dû admettre que les seules questions à éclaircir étaient la quotité exacte de cette différence et la disposition géométrique du sol de l'isthme qui les sépare.

C'est d'après ces considérations que furent préparées les instructions de la brigade française, instructions qui limitaient les études au terrain compris entre le Caire, Suez et Tineh. Si je n'avais été convaincu de l'exactitude des opérations de 1799, j'aurais certainement ajouté la direction du Caire à Alexandrie; mais, confiant dans le résultat de ces opérations, j'ai dû m'abstenir de prescrire un travail long, dispendieux, et, selon toutes les probabilités, sans intérêt. La brigade française fut mise sous la direction de M. Bourdaloue, ingénieur habile et expérimenté, qui en matière de nivellement jouit d'une autorité incontestée, et qui depuis trente ans a exécuté sous ma direction des opérations très étendues et très multipliées. Elle se composait d'un géomètre triangulateur, d'un chef des nivellemens et de huit opérateurs exercés. Cette brigade, munie d'excellens instru-

mens, arriva au Caire le 17 septembre 1847. Grâce au concours bienveillant de M. Linant, l'expédition fut très bien accueillie par le vice-roi, qui s'empressa, avec une extrême libéralité, de mettre à sa disposition tout le personnel et tout le matériel qui pouvaient être nécessaires pour les travaux de l'expédition, et qui voulut bien se charger de pourvoir, à ses frais, à la subsistance de la brigade pendant toute la durée de ses opérations dans le désert. Son altesse, en accordant une escorte de soixante soldats, dix Bédouins des tribus du désert, soixante chameaux, vingt dromadaires, trente-deux tentes, etc., voulut bien autoriser M. Linant de Bellefonds, directeur général des ponts et chaussées en Égypte, et quatre élèves ingénieurs égyptiens à s'adjoindre aux travaux de la brigade. Cette brigade fut partagée en deux divisions : l'une d'entre elles commençait à opérer le 25 septembre, à partir du Caire et en se dirigeant vers l'Ouady-Toumilat; l'autre se mettait en route pour le centre de l'isthme, et arrivait près du lac Timsah le 8 octobre. Les opérations de l'isthme se continuèrent pendant les mois d'octobre et de novembre et jusqu'au 10 décembre, et une dernière vérification se prolongea même jusqu'au 6 janvier.

Chaque division d'opérateurs était partagée en deux sections : l'une chargée de la triangulation et des opérations géométriques, l'autre des nivellemens en long et en travers. La première section marchait en avant de la deuxième, qui rattachait ses opérations aux points géométriques établis par les triangulateurs. Toutes les opérations étaient faites avec d'excellens instrumens exécutés ou choisis pour la circonstance (1). Toutes les précautions d'usage étaient prises dans le règlement, dans le maniement et dans l'emploi de ces instrumens. Jamais on n'opérait sans s'assurer que l'instrument était en bon état, et chaque opérateur faisait constamment tous les renversemens de lunette, toutes les répétitions et toutes les observations doubles nécessaires pour assurer l'exactitude de l'observation, et pour corriger les erreurs provenant des imperfections inévitables dans le règlement des instrumens. Chaque ligne de nivellement était suivie en même temps par deux opérateurs agissant séparément, et qui s'arrangeaient pour comparer les cotes de distance en distance. De cette manière, chaque section a toujours marché en se vérifiant elle-même; de plus, deux grandes vérifications de l'opération géné-

(1)

4	théodolites	de Richer.
3	niveaux, cercle grand modèle	de Gavet.
2	— système Bourdaloue	—
2	— petit modèle	—
3	boussoles de 20 centimètres	de Chevalier.
5	— de 18 centimètres	—

rale ont été faites, l'une par le nivellement de Suez au Caire, par la route des Indes, l'autre par un deuxième nivellement à grands coups de la Méditerranée à la Mer-Rouge.

La première de ces vérifications a donné pour la cote du Caire une différence de 7 centimètres seulement; la seconde, faite rapidement et à grands coups, présente une différence de 58 centimètres entre Suez et Tineh, et aurait pour résultat d'abaisser encore d'autant le niveau de la Mer-Rouge. Ce nivellement, étant fait avec beaucoup moins de soin que le nivellement principal, mérite moins de confiance; mais, tel qu'il est, il suffit pour en démontrer l'exactitude. On doit donc admettre, jusqu'à démonstration contraire résultant d'opérations faites avec le même soin et par des opérateurs aussi exercés : 1° que la basse mer du 8 décembre 1847 à Tineh étant prise pour point de départ, la basse mer du 25 novembre à Suez n'était que de 3 centimètres au-dessus de ce niveau; or la marée du 8 décembre ayant été à Tineh de 0m 38, et celle du 25 novembre à Suez de 1m 95, la cote de la mer moyenne serait à Tineh de 0m 19, à Suez de 0m 99 : la différence entre les niveaux moyens des deux mers serait donc de 0m 80, comme je l'ai indiqué plus haut; 2° que le niveau des basses eaux du Nil, au meqyas du Caire, est de 13m 27 au-dessus de la basse mer du 8 décembre à Tineh.

On a cherché, je le sais, à contester ce résultat par des considérations théoriques; mais les opérations de 1847 ont été faites avec un tel luxe de précautions et de vérifications et par des agens si expérimentés, qu'elles sont à l'abri de toute contestation qui ne reposerait pas sur une nouvelle série d'opérations faites avec le même soin et la même hâbileté. Si les considérations théoriques étaient de quelque valeur en présence d'un fait matériel aussi bien constaté, je pourrais me prévaloir à mon tour d'une autorité qui, en pareille matière, en vaut bien une autre, celle de l'illustre Laplace, qui a toujours nié comme impossible la différence de niveau entre les deux mers résultant des opérations de 1799. Comment s'étonner d'ailleurs que ces opérations, interrompues à plusieurs reprises par les mouvemens militaires, faites rapidement à grands coups de niveau par des opérateurs divers, en grande partie avec des instrumens imparfaits et sans aucune vérification, n'aient donné que des résultats incertains ou erronés? M. Lepère lui-même, l'ingénieur en chef qui les dirigeait, s'exprime ainsi à ce sujet (1) : « Pressés par le temps, inquiétés par les démonstrations hostiles des tribus arabes, obligés de suspendre à plusieurs reprises l'opération, forcés enfin d'exécuter au niveau d'eau une grande partie de ces nivellemens, mis dans

(1) *Description de l'Égypte*, t. II.

l'impossibilité de faire aucune vérification, il n'y a rien d'étonnant à ce que les ingénieurs habiles qui faisaient ces opérations dans des circonstances si exceptionnelles soient arrivés à des résultats incertains. » La discordance entre les opérations de 1799 et de 1847 s'explique donc sans peine. Au reste, une dernière vérification, exécutée en 1853 à travers l'isthme par les soins de M. Linant, est venue confirmer encore l'exactitude des opérations de 1847. D'après les chiffres publiés par cet ingénieur, cette vérification aurait donné pour le niveau du repère de basse mer à Suez une cote plus élevée de 12 centimètres seulement que celle qui résultait du nivellement de 1847.

IX. — EXAMEN DES DIVERS PROJETS DE CANALISATION DE L'ISTHME.

Les divers projets présentés pour la communication des deux mers se divisent, comme on a pu voir par l'exposé qui vient d'en être fait, en deux catégories distinctes : la première comprenant les tracés qui réunissent les ports de Suez et d'Alexandrie, la deuxième ceux qui mettent le port de Suez en communication directe avec la baie de Tineh.

La première catégorie comprend elle-même deux systèmes de tracés distincts : le premier se dirigeant, à travers le Delta, d'Alexandrie vers l'Ouady-Toumilat; le second rattachant les deux branches du canal à la retenue du barrage et franchissant le Nil en amont de cet ouvrage.

Les projets de la seconde catégorie se rattachent également à deux systèmes distincts : le premier s'appliquant à un canal à point de partage alimenté par les eaux du Nil, et descendant du point de partage vers chacune des deux mers au moyen d'écluses; le second à un canal sans écluses, mettant directement et sans obstacles intermédiaires les deux mers en communication.

Ces quatre combinaisons comprennent tous les systèmes proposés ou proposables : aussi examinerai-je chacune d'elles en prenant les résultats des opérations de 1847 pour point de départ; mais d'abord quelles dimensions convient-il d'adopter pour un canal destiné à relier les deux mers? Ce canal doit-il être disposé pour recevoir seulement les plus grands navires employés aujourd'hui par le commerce et les bateaux à vapeur de dimensions analogues, ou bien doit-il admettre les plus grands vaisseaux de guerre et les bateaux à vapeur dont les dimensions excéderaient même celles des vaisseaux de guerre?

Dans le premier cas, des écluses dont les sas auraient 17 mètres de largeur, 60 mètres de longueur et un tirant d'eau de 7 mètres

suffiraient, et ces dimensions admettraient même les frégates de premier rang. Pour les bateaux à vapeur à roues de 320 chevaux, il faudrait porter la largeur du sas à 18m 50, et pour ceux de 500 à 600 chevaux il serait nécessaire d'adopter une largeur de 21 mètres et une longueur de sas de 90 mètres.

Pour les navires de guerre de second rang, une largeur de 17 mètres et une longueur de 72 mètres suffisent; pour les vaisseaux de premier rang, le tirant d'eau doit être porté à 8 mètres, la largeur d'écluse à 18 mètres au moins, et la longueur à 76 mètres. Enfin le dernier vaisseau à vapeur sorti des chantiers de la marine impériale, *la Bretagne*, exigerait un tirant d'eau de 8 mètres, une largeur de sas de 19 mètres et une longueur de 85 mètres.

Il me paraît qu'on doit d'abord écarter les vaisseaux de premier rang à pleine charge à cause de leur tirant d'eau excessif, qui aggraverait beaucoup les difficultés d'exécution. En allégeant ces bâtimens de leur artillerie, de leurs embarcations et d'une partie de leurs approvisionnemens, il serait toujours possible de les faire passer dans le canal, pourvu que le tirant d'eau réalisable atteignît 7 mètres, limite suffisante pour les plus grands bâtimens du commerce et pour les bateaux à vapeur du plus fort échantillon, d'où il résulte qu'un tirant d'eau pratique de 7 mètres, qui correspond à un tirant d'eau d'exécution de 8 mètres, suffira à tous les besoins de la navigation.

La largeur des écluses pourrait être réduite à 18 mètres, en écartant les grands bateaux à vapeur à roues; mais, pour ces derniers navires, une dimension de 20m 50 à 21 mètres serait nécessaire.

Enfin, la longueur du sas n'ayant pas d'influence sur les dimensions générales du canal et n'entraînant qu'une dépense d'eau qui est ici sans inconvénient, il convient d'adopter une limite suffisante pour tous les bâtimens sans exception, soit par exemple 100 mètres, d'où il résulte que, pour que la navigation du canal des deux mers satisfasse à tous les besoins, les dimensions de cet ouvrage devront être réglées comme il suit :

Tirant d'eau	8 mètres.
Largeur des écluses	21
Longueur du sas	100
Largeur du canal au plafond	40
ou mieux partout où le terrain s'y prêtera	50

Cela posé, la difficulté capitale de tous les projets aboutissant à Alexandrie, c'est le maintien d'un tirant d'eau de 8 mètres au point où le canal traversera le Nil. Les inconvéniens des traversées en rivière sont bien connus : s'il ne s'agissait que d'un tirant d'eau de 2 à 3 mètres, les procédés ordinaires suffiraient pour assurer le suc-

cès; mais le maintien d'une profondeur de 8 mètres présente des difficultés qui n'ont jamais été ni surmontées ni même abordées.

L'emploi d'un pont-canal pour franchir le fleuve soulève des objections non moins graves; ce système oblige en effet à relever la ligne d'eau du point de partage d'au moins 12 mètres, et à exécuter par suite quatre écluses de plus sur chaque versant; il présente d'ailleurs des difficultés d'alimentation très sérieuses.

La traversée du Nil est donc la difficulté capitale des tracés par Alexandrie. J'en conclus immédiatement que tout tracé par le Delta qui aurait à traverser les diverses branches du fleuve et les canaux d'irrigation qui sillonnent le pays doit être repoussé. Il y a d'ailleurs, pour rapprocher le tracé du Caire, des raisons qui touchent aux intérêts politiques et matériels de l'Égypte, et dont il est impossible de faire abstraction. Enfin la construction du barrage, s'il s'achève et s'il produit les résultats qu'on en attend, serait une raison décisive pour reporter en amont de cet ouvrage l'origine des deux branches du canal.

Les nivellemens de 1847 établissent d'après les renseignemens fournis par M. Mougel, à qui sont dus les projets du barrage et qui en a dirigé l'exécution, que cet ouvrage une fois complété aurait pour résultat de relever le niveau du Nil en amont à la cote 17; le radier est d'ailleurs établi à la cote 10,40, et les hautes eaux atteignent la cote 19,22. Il en résulte que le tirant d'eau en amont du barrage serait en basses eaux de 6^{m}60, et en hautes eaux de 8^{m}80. Si donc ce projet s'achève, s'il réalise les espérances de l'ingénieur distingué qui l'a conçu, il suffirait de relever un peu le niveau de la retenue pour assurer pendant onze mois au moins un tirant d'eau supérieur à 8 mètres. Reste la difficulté de maintenir le lit du fleuve au niveau du radier; mais cette difficulté, à peu près insoluble dans les cours d'eau à crues rapides et passagères qui modifient sans cesse le fonds me paraît très surmontable dans un fleuve comme le Nil, qui n'a chaque année qu'une crue unique, et qui s'élève lentement et régulièrement pendant trois mois pour s'abaisser ensuite avec la même régularité et avec une lenteur plus grande encore pendant le reste de l'année. Avec ce régime, une puissante machine à draguer suffirait sans doute pour maintenir le lit au niveau du radier.

Admettons donc avec M. Linant que la retenue du barrage servira de point de partage au canal, et supposons le niveau inférieur à cette retenue fixé à la cote 18 mètres, c'est-à-dire 1 mètre au-dessus du projet de M. Mougel. Cette base adoptée, rien de plus simple que le tracé du canal. L'une des branches, de 180 kilomètres de longueur, se dirigerait vers Alexandrie, en suivant l'ancien lit, aujourd'hui oblitéré, du canal de Joseph, puis celui du canal appelé le

Ratasbée, jusque près de Teirieh, et de là en ligne droite sur Alexandrie. La seconde suivrait à peu près le tracé de l'ancien canal des pharaons jusqu'aux lacs amers. Arrivé à ce point, on aurait le choix entre trois partis : jeter la Mer-Rouge dans le bassin en coupant le seuil de Suez, remplir le bassin avec les eaux du Nil, qu'on conduirait jusqu'à Suez, ou enfin tracer en dehors du bassin un prolongement du canal qui irait rejoindre l'ancien canal de Suez.

Le premier parti serait très économique, si la profondeur du bassin était suffisante; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. C'est tout au plus, en effet, si les bas-fonds les plus profonds arrivent à la cote 8 mètres, et la plus grande partie de la surface de ce bassin ne dépasse guère la profondeur de 3 mètres au-dessous de la basse mer. L'introduction de la mer dans les lacs amers ne produirait donc qu'un tirant d'eau insuffisant, et si ce bassin devait devenir partie intégrante du canal, il faudrait nécessairement le remplir jusqu'à un niveau supérieur de beaucoup à celui des plus hautes mers, d'où il résulte qu'il ne pourrait être alimenté qu'avec les eaux du Nil amenées par le canal lui-même.

Pour augmenter autant que possible la profondeur dans le bassin et pour diminuer en même temps la tranchée de Suez, il conviendrait d'élever autant que possible le niveau de la retenue des lacs, et on pourrait la fixer à 6 mètres sans inconvénient. Seulement il serait nécessaire d'exécuter une digue du côté de Suez pour empêcher les eaux de s'écouler directement à la mer.

Au lieu de jeter la navigation dans le bassin des lacs, il serait infiniment préférable d'adopter la troisième solution en prolongeant le canal à l'ouest des lacs et le continuant sans interruption jusqu'à la Mer-Rouge. Ce système présente plusieurs avantages importans.

En premier lieu, il évite les difficultés qu'entraînerait nécessairement le maintien des passes à l'entrée et à la sortie du bassin;

2° Il économise la dépense d'eau considérable qu'exigerait l'alimentation du bassin;

3° Il met la navigation à l'abri des inconvéniens que présenterait souvent la navigation des lacs.

En adoptant ce système, on resterait libre de remplir ou de ne pas remplir d'eau douce le bassin des lacs; il est probable qu'on trouverait un avantage à y jeter les eaux en excès dans les crues trop considérables, et à faire ainsi du bassin une sorte de régulateur des crues du Nil; on éviterait ainsi la nécessité d'entretenir en tout temps le niveau de ce bassin à une hauteur fixe, ce qui, dans certaines saisons, pourrait présenter des difficultés.

La longueur totale de la branche orientale du canal serait dans ce système de 212 kilomètres, dont 148 kilomètres du barrage à Sera-

peum, et 64 de Serapeum à Suez. La longueur des deux branches serait de 392 kilomètres; chacune d'elles exigerait 6 écluses, y compris celle de prise d'eau, soit en tout 12 écluses pour le canal entier.

Si donc le niveau de la retenue du barrage peut être maintenu à la cote 18 mètres ou environ, le tracé et l'exécution du canal ne présenteraient aucune difficulté sérieuse; mais si, par des motifs que je ne puis prévoir, l'exécution du barrage était abandonnée, ou si, cet ouvrage achevé, on reconnaissait que la retenue, qu'il est destiné à créer, ne peut être relevée à la hauteur nécessaire, force serait de recourir à un pont-canal pour franchir le fleuve.

Dans ce cas, le niveau du bief du pont-canal, servant de point de partage, devrait être relevé d'au moins 12 mètres au-dessus des hautes eaux, et porté par conséquent à 31 mètres, ce qui exigerait 4 écluses de plus sur chaque versant. Un pont-canal d'un kilomètre de longueur et s'élevant de 18 mètres au-dessus des basses eaux, les écluses à établir aux abords de ce pont à une grande hauteur au-dessus du terrain naturel, ce sont là des ouvrages très dispendieux; mais la difficulté la plus grave serait encore l'alimentation du bief de partage. Pour amener les eaux à une élévation convenable par une rigole d'alimentation, il faudrait remonter la prise d'eau de cette rigole à 350 kilomètres au moins dans la vallée du Nil. Selon toutes les apparences, la prise d'eau du grand canal attribué à Joseph, qui arrose la rive gauche du Nil depuis Manfalout jusqu'au Delta, est à une hauteur convenable, mais il s'en faut que les pentes aient été ménagées de manière à profiter de toute la hauteur disponible, et, bien que je n'aie pas la cote exacte des eaux à l'extrémité de ce canal, je suis convaincu que le niveau n'excède guère celui des hautes eaux du Nil au barrage, si même il l'excède. Pour faire servir ce canal à l'alimentation du bief de partage, il faudrait donc relever ses eaux de 12 mètres environ, opération qui entraînerait l'emploi de machines à vapeur versant dans un réservoir placé à une hauteur convenable et mis en communication avec le bief du pont-canal.

Ce système serait compliqué et dispendieux, mais il ne présente aucune difficulté insurmontable. Tous les biefs du canal, à l'exception de ceux dont le niveau serait plus élevé que celui du Bahr-Jousef, seraient alimentés directement par le canal ou par des dérivations du Nil. Dans ces termes, la dépense d'eau, à laquelle il y aurait lieu de pourvoir par des moyens mécaniques, n'excéderait certainement pas 300,000 mètres cubes par jour, soit 4 mètres cubes par seconde, qui, élevés à 12 mètres de hauteur, exigeraient des machines d'environ 600 à 800 chevaux de puissance effective. Je n'indique ce projet dispendieux que comme une ressource extrême pour le cas où il faudrait renoncer à la traversée directe du Nil; je

crois fermement, quant à moi, que le problème de cette traversée est susceptible d'une solution satisfaisante. Dans tous les cas, il conviendrait de ne recourir à la combinaison coûteuse, mais sûre, d'un pont-canal, qu'après s'être assuré par des études plus complètes et par des expériences positives qu'il est impossible de faire autrement.

Quelque difficile et quelque dispendieuse que soit d'ailleurs l'exécution d'un pont-canal sur le Nil, ce travail ne dépasserait en rien les ressources actuelles de l'art de l'ingénieur. L'emploi du fer permet aujourd'hui de franchir les grands cours d'eau par des arches à grande ouverture et par conséquent au moyen d'un petit nombre de piles; le système des tubes en fonte, spécialement approprié à la nature du fond du Nil, simplifie et facilite l'opération délicate de la fondation. Ces ressources et beaucoup d'autres, dont les ingénieurs disposent aujourd'hui, permettent d'aborder sans hésitation des œuvres qui, il y a peu d'années, auraient été considérées comme impossibles. Si donc la possibilité d'un passage à niveau dans le Nil laisse des incertitudes, l'exécution d'un pont-canal n'en présente aucune; c'est une question de dépense, et par ce procédé la solution est assurée, et le succès certain.

Je viens maintenant aux projets qui ont pour objet la communication directe entre les deux mers. En ce qui concerne le canal proprement dit, les difficultés sont beaucoup moindres sur cette direction, où l'on ne rencontre aucun obstacle qui puisse être comparé à la traversée du Nil. Par malheur, cet avantage est plus que compensé, comme on le verra tout à l'heure, par les inconvéniens que présente l'embouchure du canal dans la Méditerranée.

Le premier système de canalisation directe, celui qui avait été proposé au khalife Omar par son lieutenant Amrou, peut être réalisé très simplement au moyen des dispositions suivantes : une rigole d'alimentation navigable, et rattachant ainsi la ville du Caire au canal des deux mers, amènerait, en suivant à très peu près le tracé de la branche orientale du projet que je viens d'examiner, les eaux du Nil, prises à la retenue du barrage, dans un grand bief de partage, dont la ligne d'eau pourrait être établie à la cote 9 mètres, et qui s'étendrait de Serapeum à Ras-el-Moyeh, près du lac Ballah. Les deux versans du canal, desservis chacun par quatre écluses, s'étendraient, l'un de Serapeum à Suez, suivant le tracé déjà décrit, l'autre de Ras-el-Moyeh à Tineh. La longueur de ce tracé serait en totalité de 144,000 mètres, savoir :

Bief de partage	33,000 mètres.
Branche de Suez	63,000
Branche de Tineh	48,000
Total	144,000 mètres.

Celle de la rigole d'alimentation navigable serait environ de 150,000 mètres. Cette rigole aboutirait au point de partage près de Serapeum; une branche dérivée vers le nord, latéralement au canal maritime, servirait à alimenter un immense réservoir formé par le lac Ballah et l'extrémité sud du lac Menzaleh, au moyen d'une digue rattachant les ruines de Sethrum (Tell-el-Sherig) à l'embouchure du canal. Ce réservoir, dont le niveau pourrait être élevé à la cote 6 mètres et qu'on remplirait aux époques des crues, servirait à donner des chasses puissantes dans le chenal de Tineh.

La disposition du tracé direct est encore plus simple dans le système d'un canal sans écluses; il suffit en effet, dans ce cas, d'ouvrir d'une mer à l'autre une large tranchée dont le plafond serait placé à 8 mètres au-dessous de la basse mer. Le tableau suivant indique les hauteurs de tranchées pour les diverses parties du trajet :

Seuil de Suez	Longueur,	26,000m	Hauteur,	10 à 11m
Bassin des lacs	—	37,000	—	3 à 4
Seuil de Serapeum	—	12,000	—	10 à 16
Lac Timsah	—	3,000	—	4 à 9
Seuil d'El-Ferdan	—	14,000	—	14 à 23
Lacs Ballah et Menzaleh, plaine de Peluse.	—	48,000	—	7 à 9
Longueur totale		140,000m		

La difficulté capitale de ce tracé étant le maintien de la passe et du chenal de Tineh, et la pente dont on peut disposer d'une rive à l'autre n'étant que de 80 centimètres, il conviendrait de donner au canal de très grandes dimensions; exécuté avec une largeur de 100 mètres au plafond, il fournirait à peine un débit de 100 mètres par seconde en mer moyenne, et à peu près le double dans les hautes mers.

Cet examen sommaire des divers tracés est jusqu'ici à l'avantage des tracés directs. On va voir qu'à d'autres égards le tracé par Alexandrie présente au contraire une supériorité incontestable.

Tous les tracés débouchent dans la Mer-Rouge au même point; il n'y a donc, sous ce rapport, aucune différence à établir entre eux, la question à résoudre est la même pour tous : le golfe de Suez se prête-t-il aux exigences de la navigation du canal? peut-on espérer de maintenir l'entrée du canal? y a-t-il moyen d'y créer un abri suffisant pour les navires? C'est ce que nous allons rechercher.

Le port actuel de Suez n'est qu'une portion du chenal étroit par lequel l'anse située au nord de cette ville communique avec le golfe. La profondeur, en basse mer, n'y excède pas 2m 50, non plus que dans le reste du chenal, dont la longueur est de plus de 6 kilomètres. Pour approfondir ce chenal, M. J.-M. Lepère propose de faire de l'anse de Suez un grand réservoir de chasse que remplirait la marée;

mais, la hauteur des chasses dont on pourrait disposer par ce procédé n'excédant pas 2 mètres, il n'y aurait rien à en attendre pour l'approfondissement d'un chenal dont la longueur dépasse 6 kilomètres. Toutefois, comme il ne s'agissait dans le projet de M. Lepère que d'une navigation à 3 mètres de tirant d'eau, il y avait bien peu à faire pour obtenir cette profondeur dans le chenal, et on comprend que cet ingénieur n'ait pas hésité à faire déboucher son canal projeté dans le port actuel de Suez, en apportant à ce port et au chenal qui y conduit les améliorations dont ils sont susceptibles.

Il serait superflu de démontrer qu'il n'y a rien à espérer d'un système de chasses, si énergique qu'on le suppose, pour maintenir une passe de 8 mètres de tirant d'eau dans un chenal de 6 kilomètres et avec une marée moyenne de 1m 50. Je ne dirai pas pour y parvenir, mais pour le tenter il faudrait d'abord exécuter deux digues pleines sur toute la longueur du chenal actuel, et, ces digues exécutées, la retenue des chasses serait tout à fait impuissante pour agir sur la passe située à l'extrémité des digues, c'est-à-dire à plus de 6 kilomètres de l'écluse de chasse. Le canal alimenté par les eaux du Nil arrivant à Suez à la cote 6 mètres, il eût été possible de régler la retenue à ce niveau avec les eaux du canal; mais, même avec cette ressource, je ne pense pas qu'on pût espérer, à beaucoup près, de maintenir la profondeur nécessaire pour rendre la passe praticable à des navires de 7 mètres de tirant d'eau, ce qui, attendu le mouvement de la mer, exigerait au moins 8 mètres en hautes eaux, soit 6m 50 en basses eaux. D'ailleurs, ni la ville ni les établissemens du port de Suez ne sont dignes des sacrifices qu'il faudrait faire pour les utiliser; rien n'empêche donc de faire déboucher le canal sur le point de la rade le plus favorable pour l'établissement d'un nouveau port. D'après les renseignemens que j'ai pu réunir, je suis disposé à penser que la situation la plus avantageuse pour le nouveau port est à 5 kilomètres à l'ouest de Suez. Cet emplacement présente en effet plusieurs avantages :

1° Il est en dehors des bancs de sable qui encombrent la partie nord-est du golfe de Suez, et qui rendent si difficiles les abords du port actuel. Je n'ai aucun doute qu'on ne trouve à une petite distance de la plage la profondeur nécessaire, car la partie occidentale de la rade de Suez est la plus profonde, et la profondeur va en augmentant du côté de la rive nord-ouest, ainsi que le témoignent les sondes du commandant Moresby, qui indiquent 6, 7 et 8 brasses presque tout près de la laisse de basse mer, dans toute la partie nord-ouest de la rade.

2° Ce port serait mieux placé par rapport à la rade, dont la partie occidentale est la plus profonde et la mieux abritée.

3° Le nouveau port serait protégé, du côté de l'est, par un môle d'abritement servant en même temps de jetée d'appareillage qui pourrait être exécuté, sans trop de dépense, à l'aide des bas-fonds qui limitent la rade de ce côté.

A l'ouest, il serait parfaitement abrité par la montagne d'Attaka, et au sud par la pointe avancée de Râs-el-Attaka. Les vents du sud-est seraient les seuls dont les navires eussent quelque chose à craindre dans le port; or, d'après le commandant Moresby (1), les vents de la région du sud, qui ne soufflent qu'en hiver, ne durent que quelques jours; ils ne sont frais que par occasion, et n'atteignent que par exception la force d'un coup de vent maniable; les vents du nord, qui sont presque constans, et les vents d'ouest, qui soufflent quelquefois avec beaucoup de violence dans les mois d'hiver, sont les seuls contre lesquels il importe que le port soit abrité, et, sous ce rapport, l'emplacement choisi ne laisse rien à désirer.

Cette combinaison dispenserait de l'emploi des chasses comme moyen de creusement de la passe. Je suis convaincu que des machines à draguer suffiraient pour obtenir ce résultat, et qu'avec deux jetées laissant entre elles une largeur de 50 mètres, prolongées jusqu'à la tenue de 9 à 10 mètres, on n'aurait presque rien à faire pour maintenir à une profondeur convenable le chenal une fois creusé. Au reste rien n'empêcherait d'employer, comme moyen de chasses, après les coups de mer du sud, les seuls qui puissent encombrer la passe, la retenue entière du canal et celle même du bassin des lacs amers, et c'est dans cette mer qu'il convient de maintenir la ligne d'eau du canal à la hauteur de 6 mètres jusqu'à son embouchure.

La rade de Suez est suffisamment abritée, la tenue en est bonne et la profondeur convenable. Nous venons de voir que, pour établir dans la partie nord-ouest de la rade un très bon port, il suffirait d'exécuter un môle pour isoler l'emplacement du port du reste de la rade; le chenal conduisant du canal dans le port serait facile à creuser et à maintenir. A tous les points de vue, la solution de la question du débouché du canal dans la Mer-Rouge est ou déjà résolue, ou facile à résoudre sans sortir des limites de temps et de dépenses les plus modérées.

Les ouvrages à exécuter pour assurer la tranquillité du port et la permanence de la passe consistent donc : 1° en un môle d'abritement d'environ 2,000 mètres de longueur, destiné à garantir le port des vents de la région de l'est et à maintenir les sables qui encombrent la partie nord-est de la rade; 2° en deux jetées, dont je ne puis déterminer la longueur exacte, servant à délimiter et à protéger la

(1) *Instructions nautiques sur la Mer-Rouge,* par K. Moresby et F. Elwon.

passe et le chenal qui font communiquer le canal avec le port; 3° en une écluse de chasse destinée à nettoyer la passe.

Ces ouvrages ne présentent rien d'extraordinaire. Ils sont loin d'approcher, comme difficultés et comme dépenses, de beaucoup de travaux du même genre exécutés dans plusieurs ports d'Europe. Le fond est excellent, la profondeur suffisante; l'agitation de la mer n'a rien d'excessif, les courans sont insignifians; enfin il n'existe dans le golfe aucune embouchure dont les alluvions soient à redouter. Dans ces conditions, la possibilité de maintenir la passe et d'établir un bon port ne saurait être douteuse.

Il s'en faut de beaucoup qu'on en puisse dire autant de la baie de Tineh. Ici, en effet, l'influence des alluvions du Nil rend à peu près impossibles le maintien d'une passe et l'exécution d'un port ou même d'une rade abritée. M. Lepère, dans le paragraphe 4 du chapitre 3 de son mémoire, que j'ai cité plus haut, et M. Linant, dans son projet de canal direct, ont admis tous les deux qu'avec une différence supposée de niveau de 9 mètres entre les deux mers, le courant qui existe à l'embouchure du canal serait suffisant pour creuser la passe et la maintenir. Il me paraît utile d'examiner ici jusqu'à quel point on pourrait, dans l'hypothèse adoptée par ces ingénieurs comme point de départ, espérer ce résultat.

Les sondages, pratiqués avec autant de soin que d'exactitude par la brigade allemande, démontrent que la profondeur de 7^{m}50 se rencontre seulement à 6 kilomètres du rivage, et que la profondeur de 9 à 10 mètres, nécessaire pour donner passage, en tout état de la mer, aux navires de 7 mètres de tirant d'eau, ne se trouve qu'à une distance d'au moins 8 kilomètres, d'où il résulte que, pour fournir au canal une embouchure praticable, il serait indispensable d'étendre jusqu'à 8 kilomètres de la plage les deux jetées entre lesquelles le chenal doit nécessairement être contenu. La largeur de ce chenal ne saurait, vu sa destination, être moindre de 80 mètres. Si on admet 50 mètres pour la largeur au plafond du canal des deux mers, il est facile d'apprécier qu'avec la pente de 9 mètres la vitesse y serait d'environ 1^{m}10, et le débit de 580 mètres cubes par seconde. Cette vitesse de 1^{m}10 serait réduite à peu près à moitié dans le chenal; on pourrait néanmoins, en rapprochant les extrémités des jetées à 50 mètres l'une de l'autre, la rétablir à la passe. Je doute beaucoup qu'on parvînt, même dans ce cas, à maintenir une passe d'une profondeur suffisante; mais avec la pente réellement disponible qui, comme nous l'avons vu, ne peut fournir qu'une vitesse de 11 centimètres par seconde et un débit de 105 mètres cubes, on ne peut attendre aucun effet du courant alimenté par le canal. D'un autre côté, on ne peut espérer de maintenir par des dragages un chenal de 8 kilomètres de longueur dans un fond aussi mobile. Il

serait, à la vérité, facile d'établir, en barrant une partie du lac Menzaleh, par une digue dirigée de l'embouchure du canal sur Tell-el-Sherig, une grande retenue formée du lac Ballah tout entier et de la partie sud du lac Menzaleh, et alimentée par les eaux du Nil. Toutefois, en supposant qu'on maintienne à 6 et même à 8 mètres le niveau de cette retenue, ce qui ne pourrait avoir lieu que dans la saison des crues, que peut-on attendre des chasses, même les plus puissantes, dans un chenal de cette longueur et dans une mer sans marée? Ce procédé dispendieux, qui aurait le double inconvénient d'employer des eaux précieuses et chargées de limon, serait sans aucun effet, et on se trouverait réduit, pour le maintien du chenal et de la passe, à la ressource tout à fait insuffisante des dragages mécaniques.

Le débouché du canal dans la baie de Tineh présente donc une difficulté insurmontable quant au maintien du chenal et de la passe; mais, en supposant même que cette difficulté fût levée, cette solution resterait exposée à d'autres objections tout aussi graves. M. Linant, admettant que les navires pourraient en tout temps enfiler la passe et entrer dans le chenal, en a conclu que l'établissement d'un port d'abri n'était pas nécessaire. C'est une erreur grave; un port ou plutôt une rade d'abri est, en pareil cas, la première de toutes les nécessités. Sans cette ressource, les navires arrivant par les coups de vent de la région du nord, fort habituels dans cette mer, ne pouvant sans danger attaquer la passe, seraient infailliblement jetés à la côte, tandis que ceux qui, approchant de l'embouchure du canal, trouveraient un vent contraire seraient forcés de regagner la haute mer. L'appareillage à l'extrémité du chenal serait aussi impossible par un vent contraire. Non-seulement une rade serait nécessaire; mais, attendu les dangers que présente la côte, il la faudrait bien abritée, et comme elle serait exposée à recevoir à la fois un grand nombre de navires de fort échantillon, dont l'évitage exige un emplacement considérable, il la faudrait aussi très étendue. Or deux jetées de 8 kilomètres au moins chacune, un grand briselame pour abriter la rade, les phares et feux de signaux, ce sont là des ouvrages hors ligne, soit pour la difficulté d'exécution, soit pour l'élévation des dépenses. Je suis convaincu que, pour établir dans la baie de Tineh une rade sûre et un chenal convenablement disposé, il faudrait dépenser autant que pour l'exécution du canal entier par la voie d'Alexandrie, et cela pour n'obtenir qu'une passe incertaine, ou plutôt certainement impraticable. On voit que la portée de cette discussion est d'exclure entièrement tout projet qui viendrait aboutir à la baie de Tineh (1).

Cette rade, ce port, dont l'établissement sur la côte de Peluse dé-

(1) *Tineh*, en arabe, signifie boue, vase; cette baie est parfaitement nommée.

passe les ressources de l'art, existent naturellement à Alexandrie, qui semble prédestinée à servir d'origine au canal des deux mers. Alexandrie possède deux ports : l'un à l'ouest, appelé le port vieux, et l'autre à l'est, connu sous la dénomination de port neuf. C'est dans le port vieux que déboucherait le canal; c'est en effet celui dont la situation, les abords et la nature du fond se prêtent le mieux à l'établissement d'une passe commode et sûre pour l'entrée de cette grande voie navigable. Le port vieux forme l'extrémité orientale d'une magnifique rade entièrement fermée par une ligne de rochers en partie cachés sous l'eau et en partie apparens à la surface.

Cette rade, qui, par son étendue et sa profondeur, serait susceptible de recevoir les flottes les plus nombreuses, n'est abordable que par trois passes. Les deux extrêmes, de 3 à 4 brasses de profondeur seulement, sont sinueuses et difficiles : celle du centre, dont la moindre profondeur est de 5 à 6 brasses, et dont la largeur est de 300 mètres, pourrait, dans des eaux tranquilles, suffire à tous les besoins; mais l'agitation habituelle de la mer ne permet pas d'y faire entrer des bâtimens calant plus de 7 mètres. Il résulte même d'une lettre de l'amiral Brueys, remarquable par sa date (9 juillet 1798, vingt-deux jours avant la bataille d'Abouqyr), que, malgré une récompense de 10,000 francs offerte aux pilotes du pays, aucun d'eux ne voulut se charger de faire entrer dans la rade les navires dont le tirant d'eau excédait 6m 50. M. Gratien Lepère (1) pense qu'il serait facile d'approfondir un peu cette passe. Il propose à la vérité, pour y parvenir, des moyens peu praticables; mais avec les ressources dont on dispose aujourd'hui, et vu la nature de la roche tendre qui forme l'enceinte de la rade, cette opération ne présenterait aucune difficulté sérieuse. L'insuffisance du tirant d'eau de la passe est beaucoup aggravée par l'agitation habituelle de la mer et par la nature et l'irrégularité du fond; un navire marchant à la voile et déviant un peu du chenal de la passe praticable pour son tirant d'eau est exposé à toucher, ce qui entraînerait sa perte immédiate. Enfin la rade d'Alexandrie présente un autre inconvénient grave, c'est que la sortie est très difficile, et même à peu près impossible, par les vents compris entre l'ouest-sud-ouest et l'est-nord-est, qui sont les plus forts et les plus habituels dans ces parages. L'emploi des bateaux à vapeur pour remorquer les bâtimens, tant à l'entrée qu'à la sortie, ferait disparaître ce dernier inconvénient et atténuerait beaucoup les dangers que présente la passe. Avec cette ressource, on pourrait, je crois, la considérer comme habituellement praticable pour les bâtimens de 7 mètres de tirant d'eau.

(1) *Description de l'Égypte*, t. XVIII.

A la vérité, les navires arrivant par un gros temps à Alexandrie pour y prendre la voie du canal ne pourraient entrer directement dans la rade du port vieux, mais du moins ils seraient assurés d'un abri dans le port neuf, où l'on peut mouiller par tous les temps. La rade trop célèbre d'Abouqyr présente en outre sous le vent un autre mouillage très sûr, en sorte que, même par les plus mauvais temps, les navires, soit qu'ils arrivent pour entrer dans le canal, soit qu'ils en sortent, sont également assurés d'un abri, dans le premier cas en mouillant dans le port neuf, dans le second en restant dans la rade du port vieux.

Ainsi le port d'Alexandrie, et c'est là le grand avantage du tracé qui prend ce port pour débouché du canal des deux mers dans la Méditerranée, suffit parfaitement dans son état actuel à tous les besoins de la navigation de ce canal, et il serait facile, avec quelques travaux de peu d'importance exécutés dans la passe, de l'améliorer encore. En présence de ces avantages, comment hésiter sur le choix du point où le canal devra déboucher dans la Méditerranée? N'est-il pas évident qu'en dehors d'Alexandrie toute tentative échouera, et que toutes les dépenses et tous les efforts ne produiront qu'un chenal impraticable et des abords impossibles?

Il serait superflu d'entrer ici dans les détails compliqués de l'estimation des dépenses qu'entraînerait l'exécution du canal des deux mers; je me bornerai à résumer l'évaluation que j'ai faite par aperçu de chacun des tracés que je viens d'indiquer.

1° *Ligne d'Alexandrie à Suez*. Longueur, 392,000m.

Ouverture du canal	115,550,000 fr.
Ouvrages d'art	21,900,000
Somme à valoir	4,550,000
Total de la dépense du canal	142,000,000 fr.
Embouchure et rade de Suez	20,000,000
Dépense totale	162,000,000 fr.
Dans le cas où il serait nécessaire de recourir à un pont-canal, ce chiffre devrait être augmenté de	38,000,000
Ce qui porterait la dépense totale à	200,000,000 fr.

2° *Canal direct avec point de partage.*

Ouverture du canal	42,800,000 fr.
Rigoles d'alimentation	17,500,000
Ouvrages d'art et réserve du lac Ballah	14,400,000
Somme à valoir	5,300,000
Total	80,000,000 fr.
A quoi il faut ajouter la dépense à faire dans la rade de Suez, évaluée plus haut à	20,000,000
Et celle des travaux à exécuter dans la baie de Tineh, qui dépasserait certainement	50,000,000
Dépense totale du projet n° 2	150,000,000 fr.

3° *Canal direct sans écluses.* Longueur, 140 kilomètres.

Ouverture du canal sur 100m de largeur au plafond.............	205,500,000
Retennes de chasse et somme à valoir.............................	24,500,000
Travaux maritimes à Suez et à Tineh..............................	70,000,000
Total..	300,000,000 fr.

Ces deux derniers projets, fussent-ils praticables, coûteraient donc autant et plus que le tracé par la vallée du Nil, et en s'en tenant à celui-ci, le seul qui puisse être exécuté avec quelque confiance, on voit que la dépense en peut être évaluée à 162 millions au moins et à 200 millions au plus. Ces chiffres sont bien éloignés de l'estimation de 30 millions faite par M. Lepère, et encore plus de celle de M. Linant, qui est d'un peu moins de 4 millions pour le tracé par Alexandrie, et d'un peu plus de 10 millions pour le canal direct; mais l'énoncé seul de ces chiffres suffit pour indiquer qu'il s'agissait, dans les idées de ces ingénieurs, d'un canal à dimensions restreintes et à petite navigation, et qu'il n'y a par conséquent aucune comparaison à établir entre ces diverses évaluations.

Je conclus de ce qui précède : 1° que le canal direct ou sans écluses est sujet à une objection radicale, savoir l'impossibilité absolue de maintenir une passe d'une profondeur suffisante dans la baie de Tineh, et l'immensité des dépenses qu'il faudrait faire, soit pour l'essayer, soit pour établir une rade d'abri; 2° qu'il est plus dispendieux que le tracé par la vallée du Nil.

Il est vrai que la longueur n'en est guère que de 140 kilomètres, tandis que celle du canal d'Alexandrie à Suez est de près de 400; mais si l'on tient compte de la provenance et de la destination des navires, qui presque tous appartiennent à des pays situés à l'occident de l'Égypte, on reconnaîtra que pour comparer l'espace parcouru dans les divers tracés, il faudrait ajouter à la longueur du tracé direct à travers l'isthme l'excès de parcours des navires entre Tineh et la hauteur d'Alexandrie. Eu égard à cette différence et à la difficulté qu'éprouveraient les navires sortant du canal pour s'élever au vent en se dirigeant du fond de la baie de Tineh vers l'Europe, l'avantage que présente sous le rapport de la longueur le tracé direct se réduit à peu de chose, et il serait d'ailleurs plus que compensé par les dangers que présente la navigation du golfe de Peluse.

Ces considérations capitales suffiraient pour décider la question, mais je pense que plusieurs autres motifs doivent diriger dans le même sens les idées des hommes qui cherchent à réaliser la communication des deux mers. En premier lieu, il faut s'attendre à une opposition obstinée du gouvernement égyptien à tout tracé qui éloignerait du sol du pays le tracé de cette importante voie navigable,

et qui n'y rattacherait pas la capitale de l'Égypte, son port unique sur la Méditerranée et la navigation du Nil. Il y a en effet de si grands avantages matériels et politiques pour cette nation à ce que le canal maritime traverse le Delta et relie le Caire et Alexandrie; l'avenir, la puissance de l'Égypte se rattachent d'une manière si étroite à la direction de cette grande voie, qu'il ne faut pas s'étonner de cette opposition, et qu'il convient au contraire de la prévenir et de s'en préoccuper, car elle est fondée sur des motifs très légitimes. Très heureusement au reste la nature des choses se trouve ici parfaitement d'accord avec les intérêts et les désirs du gouvernement égyptien, puisque le tracé par Alexandrie est le seul praticable, le seul qui puisse avoir un résultat certain.

Je n'ai dissimulé aucune des difficultés que présente ce tracé, mais je crois avoir démontré que la solution de ces difficultés n'est qu'une affaire de temps et d'argent, et qu'elles ne sont pas au-dessus des ressources actuelles de l'art de l'ingénieur; ce projet est donc praticable. Il n'est d'ailleurs pas douteux qu'on ne puisse établir dans les deux mers une embouchure convenable; Suez possède une excellente rade foraine qu'il est facile d'abriter par des ouvrages bien disposés; celle d'Alexandrie est une des plus belles rades fermées qui existent. Le succès de cette grande œuvre est assuré, si elle est entreprise sur des bases convenables. J'ai cherché à évaluer la dépense de ce grand projet sans illusions comme sans exagération, et si je suis arrivé à un chiffre beaucoup plus élevé que celui de mes devanciers, c'est que j'ai supposé le canal établi sur des bases beaucoup plus larges, de manière à satisfaire tous les besoins de la grande navigation. Le chiffre de 200 millions fût-il dépassé, il s'agit ici d'un si grand intérêt, que, même en mettant de côté les produits directs qu'on peut tirer d'un tarif de navigation, les avantages que les nations commerçantes du globe réaliseraient par l'exécution de cette grande entreprise seraient encore hors de toute proportion avec les dépenses.

X. — DES OBJECTIONS SOULEVÉES PAR LE PROJET DE CANAL.

Il me reste à apprécier les objections auxquelles a donné lieu le projet du canal des deux mers, et derrière lesquelles se retranchent les oppositions sincères ou intéressées que ce projet a soulevées. Ces objections se divisent en deux catégories distinctes, les unes portant sur les difficultés que présente l'exécution et sur celles qu'entraînerait l'entretien du canal, une fois exécuté, les autres mettant en question l'utilité même de cette entreprise.

En ce qui concerne l'impossibilité d'établir un bon port dans la

Mer-Rouge, ou les incertitudes de la traversée du Nil et les difficultés d'alimentation du point de partage, les observations qui précèdent répondent suffisamment aux objections qui portent sur ces divers points. La multiplicité des écluses est assurément un inconvénient, mais ce n'est pas une impossibilité. Dans le cas le plus défavorable, il y aurait au plus vingt écluses qui, à un quart d'heure et même une demi-heure par écluse, n'emploieraient que cinq et tout au plus dix heures.

L'alimentation du canal par les eaux du Nil a fait naître des craintes sur la possibilité d'un entretien convenable. Sans doute l'emploi d'eaux troubles pour alimenter la navigation n'est pas sans inconvénient; toutefois il ne faut pas s'exagérer la portée des conséquences qui pourraient en résulter. Chacun des versans du canal consommerait à peu près 500,000 mètres cubes d'eau par jour, qui, d'après la proportion de $\frac{1}{2500}$, contiendraient environ 200 mètres cubes de limon; il s'agit donc tout au plus de 73,000 mètres cubes de dépôt à enlever par an dans chacune des branches du canal. Ces dépôts, répartis sur toute la ligne du canal, n'élèveraient pas le fond d'un centimètre par an; répartis, comme ils le seraient selon toutes les apparences, dans les premiers biefs, ils en élèveraient le plafond de 15 centimètres au plus. Une drague à vapeur de dix à quinze chevaux enlèverait facilement 100 mètres cubes par heure. Pour entretenir chaque branche, il suffirait annuellement de soixante-treize jours de dix heures de travail d'une pareille drague pour chaque branche, et d'une dépense de 200,000 francs au plus pour le canal entier.

L'encombrement du canal par les sables mouvans a excité aussi quelques inquiétudes. La réponse à cette objection se trouve dans l'état de l'ancien canal, dont les vestiges étaient encore visibles en 1799 sur la presque totalité du parcours. Les seuls points où ils eussent disparu sous les sables se bornaient à l'embouchure dans le bassin des lacs, et à quelques kilomètres de longueur dans la vallée de l'Ouady-Toumilat, à l'est de Ras-el-Ouady. Ainsi, après plus de dix siècles d'abandon, les sables n'avaient comblé le canal que sur des longueurs insignifiantes, et encore, dans les parties envahies, est-il rare que les dunes dépassent le niveau des anciennes digues. La seule partie du tracé de l'ancien canal où elles aient pris de la hauteur est celle qui avoisine Serapeum et le bassin des lacs, mais là encore les plus élevées des dunes se sont-elles fixées d'elles-mêmes et sont-elles aujourd'hui couvertes de tamaris; de plus, il est facile d'éviter sur ce point les sables mobiles, en rejetant le tracé dans la plaine de gravier qui se trouve à l'ouest des dunes. Quant à

la branche occidentale du canal, elle est partout, sauf peut-être dans la partie qui occupe l'emplacement de l'ancien lit du Bahr-Jousef, à l'abri de l'invasion des sables.

Passons maintenant à la deuxième catégorie d'objections, à celles qui, en admettant la possibilité du canal des deux mers, tendent à en mettre l'utilité en question.

On a prétendu que les difficultés de la navigation de la Mer-Rouge suffiraient pour détourner le commerce de cette voie. Jusque dans ces derniers temps, cette mer a été peu pratiquée, et il était permis d'en exagérer les périls. Aujourd'hui on sait beaucoup mieux à quoi s'en tenir; l'expérience a fait justice de ces exagérations, et les trajets réguliers et habituels des bateaux à vapeur qui font la correspondance de l'Inde témoignent assez que la navigation à vapeur n'y rencontre aucune difficulté sérieuse. Ces craintes sont-elles plus fondées en ce qui concerne la navigation à voile? Je ne le crois pas. La Mer-Rouge, beaucoup moins sujette aux coups de vent violens que la Méditerranée elle-même, n'offre d'autres inconvéniens réels que la constance des vents dans certaines saisons et dans certains parages, d'autres dangers que les récifs cachés qui se rencontrent souvent dans le voisinage des côtes ou des îles dont elle est parsemée. Quant au dernier point, de bonnes cartes et un peu de précaution y remédieront, et y ont déjà presque complétement remédié. Reste donc à se rendre compte de l'influence que peut avoir la constance des vents.

Pendant les mois d'été, de mai à septembre inclusivement, les vents du nord règnent généralement dans toute la Mer-Rouge, de Suez au détroit de Bal-el-Mandeb. Cette saison serait donc favorable pour aller aux Indes, mais très défavorable pour le retour. Pendant les mois d'hiver, d'octobre à avril, la direction et la tenue des vents varient avec les parages; voici les indications que fournissent à ce sujet le capitaine Moresby et M. Rogers.

Du détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'au 15ᵉ parallèle, les vents soufflent constamment du sud, sauf quelquefois un jour ou deux, à l'époque de la pleine et de la nouvelle lune, pendant lesquels ils viennent du nord; le courant prend ordinairement la direction du vent, et a une vitesse de 15 à 20 milles par jour. Du 16ᵉ au 20ᵉ parallèle, les vents sont variables et soufflent presque autant du nord que du sud. Du 21ᵉ au 27ᵉ parallèle, le vent du nord est le vent régnant; mais il se passe rarement une demi-lunaison sans qu'il y ait un ou deux jours de vent du sud. Du 27ᵉ degré à Suez, le vent du nord est rarement interrompu par celui du sud, si ce n'est en décembre, janvier et février. Les courans suivent, comme dans les

autres parties de la Mer-Rouge, la direction du vent, mais ils sont moins marqués.

Dans la saison la plus défavorable, c'est-à-dire en juillet et août, le navire *l'Euphrate* a mis pour aller de Moka à Suez trente-six jours en 1832, et trente-deux jours en 1836. M. Rogers estime qu'un navire bon marcheur doit gagner 31 milles par jour, en louvoyant de Moka à Suez. D'après le capitaine Moresby, la traversée de Suez à Jiddah exige au moins dix jours dans la saison favorable, et au plus vingt jours dans la saison défavorable.

Ces résultats prouvent que la Mer-Rouge est navigable dans toutes les saisons et sans grande difficulté; mais l'emploi des remorqueurs à vapeur, si cette mer devenait un jour la route des Indes, rendrait cette navigation plus prompte et plus sûre, en facilitant en hiver la sortie du détroit de Bab-el-Mandeb, et en toute saison la remonte de la mer de Suez, depuis Râs-el-Mohammed. Au reste, il importe au plus haut point de remarquer que le changement des vents régnant dans la Mer-Rouge coïncide de la manière la plus heureuse avec le renversement des moussons dans la mer des Indes. C'est en effet de mai en septembre que les vents de la région du nord règnent dans la Mer-Rouge; or c'est aussi de mai en octobre que règne dans la mer des Indes la mousson du sud, favorable pour aller aux Indes et en Chine. A l'époque favorable pour la remonte de la Mer-Rouge, c'est-à-dire d'octobre en avril, la mousson du nord, qui commence en novembre et finit en avril, favorise également le retour des navires dans la mer des Indes. Pour l'aller comme pour le retour, la combinaison des vents régnans est, on le voit, très favorable pour les voyages à Calcutta et dans les mers de la Chine. Ajoutons que dans cette direction les navires trouvent en toute saison des vents favorables pour la côte indienne du golfe d'Arabie, des bouches de l'Indus au cap Comorin, pour l'île de Ceylan, pour les îles de la Sonde, les Célèbes, les Moluques, etc.

Si donc le canal des deux mers était exécuté, la navigation de la Mer-Rouge ne mettrait aucun obstacle à l'adoption de cette voie pour les voyages de l'Inde et de la Chine; la disposition des vents régnans dans cette mer est au contraire très favorable à la rapidité des communications entre l'Europe et ces contrées. La seule objection fondée qu'on puisse faire contre cette direction, c'est l'inconstance des vents dans la Méditerranée et les retards que cause souvent le passage du détroit de Gibraltar. Cette dernière difficulté peut être levée, comme pour le détroit de Bab-el-Mandeb, par l'emploi des remorqueurs; quant à l'autre, elle est inévitable, et il ne faut pas perdre de vue qu'elle est bien compensée dans la route actuellement pratiquée par

les calmes qu'on rencontre souvent vers les tropiques, par les dangers que présente la côte occidentale d'Afrique et par les difficultés qu'éprouvent si généralement les navires pour doubler le cap de Bonne-Espérance.

Ainsi les argumens qu'on a cherché à tirer contre le canal des difficultés propres à la Mer-Rouge ne sont en aucune façon justifiés par les faits. Ces argumens sont cependant la base sur laquelle est établi le système des partisans du chemin de fer, comme solution exclusive de la communication des deux mers. Si en effet la Mer-Rouge n'était praticable que pour les bateaux à vapeur, si la grande masse du commerce des Indes devait, quoi qu'il arrive, continuer à suivre la voie du Cap, un chemin de fer, moins dispendieux, plus facile à exécuter que le canal, satisferait aussi bien et même mieux à tous les besoins du trafic de voyageurs et de marchandises précieuses, qui seul pourrait user de la voie de l'isthme. Les partisans du chemin de fer se bornent en général à présenter leur projet comme une solution très incomplète du problème; quelques-uns cependant soutiennent que, dans tous les cas et en admettant la navigabilité de la Mer-Rouge, la solution du chemin de fer serait encore la meilleure. Il convient donc d'examiner jusqu'à quel point cette assertion est fondée.

Ce système présente d'abord une difficulté capitale; il entraîne deux transbordemens et quatre manutentions successives de la marchandise; c'est là un vice radical dans une communication commerciale aussi importante que celle de l'Europe avec l'Inde. Il en résulterait, en temps, en argent, en avaries ou inconvéniens de toute sorte, des pertes incalculables qui rendraient cette voie de communication bien inférieure à celle qui est aujourd'hui usitée. Les avantages que présenterait le chemin de fer de l'isthme au point de vue de la vitesse sont incontestables en ce qui concerne les voyageurs et la messagerie, mais ils disparaissent complétement lorsqu'il s'agit de marchandises. On peut admettre en effet qu'un navire du commerce marchant nuit et jour, halé, s'il est de faible tonnage, par des chevaux organisés en relais, et, dans le cas contraire, par un remorqueur à vapeur, fera, vu la lenteur nécessaire pour la conservation des talus, seulement 100 kilomètres par jour, et que, tous retards compris, il parcourra le canal en quatre jours pleins, en sorte que, le cinquième jour après son entrée dans le canal, il sera à la voile dans l'autre mer.

A côté de ce résultat, supposons un navire de 600 tonneaux arrivant à Suez, et admettons qu'un autre navire, nolisé et préparé d'avance, attende à Alexandrie le chargement du premier; on aura

à exécuter les manœuvres suivantes : débarquer la cargaison sur le quai de Suez, la mettre en wagons, la décharger sur le quai d'Alexandrie, et la mettre à bord du navire méditerranéen. Le navire venant de l'Inde perdra au moins un jour pour venir se mettre à quai et se préparer au débarquement; la marchandise débarquée le premier jour parviendra au plus tôt à Alexandrie le surlendemain. Ce n'est do nc que le cinquième jour à partir de l'arrivée du navire de l'Inde qu'on pourrait commencer le chargement du navire européen, et comme le chargement et l'arrimage de ce navire exigeraient au moins cinq jours, il en résulte que le temps employé à traverser l'isthme serait, dans ce cas, de neuf jours au moins au lieu de quatre. Encore ai-je supposé qu'un navire prêt à partir attendait le chargement à Alexandrie; mais s'il n'en est rien, si ce port ne contient aucun navire disponible, s'il faut attendre un nolisement, qui peut dire jusqu'où iront les pertes de temps et d'argent, et pendant ce temps que deviendra la marchandise? Restera-t-elle à bord? sera-t-elle mise en magasin à terre? Je mentionne en passant l'obstacle insurmontable que mettrait ce système au transport d'une mer dans l'autre des marchandises en vrac, et entre autres de la houille, et je viens à une objection décisive selon moi.

Les navires ne peuvent pénétrer dans les mers de l'Inde orientale et de la Chine ou en sortir qu'à l'aide de la mousson. Pendant six mois, on peut aller dans ces mers, mais on ne peut en revenir; pendant six mois, on peut en revenir, mais on ne peut y aller. Qu'en résulte-t-il? C'est que les navires partis de ces mers au commencement de la mousson d'été seront forcés d'attendre à Suez, dans ces parages dépourvus de tout, même d'eau, le retour de la mousson d'hiver. Or pendant ce temps, avec le canal maritime, ce même navire, avec son équipage, aurait poursuivi son voyage jusqu'à Londres, et serait revenu à Suez avec un chargement de retour, en sorte qu'on aurait économisé avec le canal l'emploi du navire supplémentaire que nécessite le chemin de fer.

La navigation européenne serait également, dans ce système, grevée d'une perte de temps considérable, car les navires arrivés à Alexandrie avec les marchandises destinées pour l'Inde seraient forcés d'y attendre l'arrivée des bâtimens de l'Inde pour trouver une cargaison de retour. On aurait à la vérité, dans la Méditerranée, la ressource des voyages liés, qui manque presque entièrement dans l'autre mer; mais cette ressource ne pourrait profiter qu'à un bien petit nombre de navires.

Le chemin de fer ne saurait, on le voit, être considéré à lui seul comme une solution complète de la communication des deux mers;

mais on ne peut nier les avantages spéciaux que présente cette voie et les services qu'elle rendrait comme complément du canal. Le trafic à desservir est assez considérable pour alimenter deux voies; le service des voyageurs, celui des marchandises de prix, la correspondance des bateaux à vapeur rapides, se feraient par le chemin de fer; les bâtimens à voiles ou mixtes, les bateaux à vapeur lents, prendraient le canal. Chaque trafic serait ainsi desservi de la manière la mieux appropriée à sa nature. Dans ce cas, il faudrait ajouter à l'évaluation de la dépense du canal, pour les 400 kilomètres de chemin de fer à exécuter entre Alexandrie et Suez, une somme qu'on peut évaluer au plus à 100 millions. L'exécution simultanée d'un chemin de fer et d'un canal, y compris les travaux à exécuter pour l'établissement ou pour le perfectionnement des ports et des rades dans l'une et l'autre mer, entraînerait donc une dépense totale de 260 à 300 millions.

Les adversaires de toute entreprise de ce genre soutiennent que les avantages qu'on peut en retirer ne seront jamais en proportion avec une telle dépense. Les raisons alléguées à l'appui de cette opinion ont été indiquées et discutées plus haut : je n'y reviendrai pas. Dès qu'on admet que le canal est possible, que la Mer-Rouge est praticable, ces objections disparaissent d'elles-mêmes, et on se trouve en présence de chiffres tellement significatifs, qu'ils excluent toute discussion.

Dans un travail plein d'intérêt publié ici même (1), M. J.-J. Baude a exposé les avantages qu'on peut attendre de l'exécution du canal de l'isthme. Cela me dispense d'entrer sur ce point dans aucun détail, et je me bornerai à rappeler ici quelques résultats généraux.

L'abréviation de la distance entre Ceylan et les ports de l'Europe serait d'environ moitié pour tous les ports situés dans l'Océan, et des deux tiers pour ceux situés dans la Méditerranée. Si, au lieu de prendre Ceylan comme point de comparaison, on prenait Bombay, un point situé dans le golfe d'Oman, sur la côte orientale d'Afrique, ou dans la Mer-Rouge, l'avantage serait beaucoup plus grand encore. M. J.-J. Baude évalue comme il suit le trafic actuel entre les ports de l'Europe et les Indes :

Grande-Bretagne	1853	1,330,655	tonnes.
Hollande	1852	286,151	—
France	1851	139,792	—
Espagne	1850	11,517	—
Total		1,768,115	tonnes.

(1) Voyez la livraison du 15 mars 1855.

Dans une excellente étude statistique faite par M. Chemin-Dupontès, et qu'il a bien voulu me communiquer, ce trafic est évalué ainsi :

Angleterre	1,401,284	tonnes.
Hollande	335,909	—
France	65,658	—
Espagne	8,069	—
Hambourg et Brême	19,690	—
	1,830,562	tonnes.
Autres pays d'Europe (approximativement)	169,438	
Total	2,000,000	de tonnes.

Comme M. Baude, M. Chemin-Dupontès évalue donc le mouvement actuel du trafic à 2 millions de tonnes au moins, l'un et l'autre regardant ce chiffre comme susceptible d'un très grand accroissement. D'après M. Dupontès, ce trafic se répartit de la manière suivante entre les diverses contrées que baigne la mer des Indes :

		Tonnes.	Tonnes.
Golfe-Arabique	Bombay	172,119	172,374
	Divers ports	255	
Golfe du Bengale.	Madras (avec l'Angleterre)	53,410	378,371
	Calcutta —	252,613	
	Ceylan —	35,813	
	Divers ports (avec la France)	35,912	
	— (avec Hambourg)	623	
Mers de Chine	Singapour et Poulo-Pinang (Angleterre)	33,667	162,575
	Divers ports de Chine —	98,940	
	— et Océanie (France)	11,448	
	Philippines (Angleterre)	7,043	
	— (France et Espagne)	8,865	
	— (Hambourg)	2,622	
Iles de la Sonde	Java et Sumatra (Angleterre)	13,027	358,375
	— (Hollande)	335,909	
	— (France)	7,938	
	— (Hambourg)	1,501	
Mers du Sud	Australie et Nouvelle-Zélande (Angleterre)	614,827	621,919
	— — (Hambourg)	5,774	
	Divers ports	1,318	
Divers	Maurice (Angleterre)	68,461	136,948
	Cap —	41,238	
	— et Afrique orientale (Hambourg)	1,310	
	Maurice et Cap (France)	5,171	
	Ports divers (Angleterre)	8,563	
	— (France)	4,336	
	— (Brême et Hambourg)	7,869	
			1,830,562

Le mouvement de 1853 dépasse celui de 1852 de plus de 300,000 tonnes. A la vérité, c'est l'Australie qui a fourni cet excédant; mais

qui oserait fixer une limite au progrès commercial qu'on peut attendre de contrées dont les unes, comme la Chine et le Japon, sont encore fermées au commerce européen, et dont les autres, comme les îles de la Sonde, l'Australie, l'Afrique orientale, etc., ne sont encore exploitées que sur quelques points isolés de leur immense étendue?

En présence d'un trafic de 2 millions de tonnes et d'un avenir sans limites, toute appréciation des résultats qu'on peut attendre de l'ouverture d'une communication entre la Mer-Rouge et la Méditerranée serait superflue. D'ailleurs les résultats financiers de cette entreprise ne sont qu'un côté très secondaire de la question. Sans aucun doute, l'opération envisagée comme une affaire serait avantageuse, le tarif le plus modéré donnerait des produits considérables, l'économie sur les frais de transport serait immense; mais ces résultats, malgré leur importance, ne sont rien auprès des conséquences qu'on doit en attendre pour la civilisation du monde. Quelle impulsion et quelle puissance acquerraient ainsi les efforts des puissances européennes pour civiliser l'Inde, pour ouvrir la Chine et le Japon au commerce du monde, pour coloniser la Malaisie, la Mélanésie, l'Océanie! Abstraction faite de ces immenses territoires, de l'énorme trafic auquel ils donneraient immédiatement lieu et de celui qu'ils promettent pour l'avenir, en tenant seulement compte des contrées sur lesquelles l'influence de la voie nouvelle s'exercerait plus directement et plus immédiatement, les résultats dépasseraient encore tout ce qu'on a jamais obtenu et tout ce qu'on peut espérer d'une œuvre de l'industrie humaine. Les 20,000 kilomètres de côtes qui bordent le bassin occidental de la mer des Indes, la Mer-Rouge, le golfe d'Oman, le Golfe-Persique, l'Arabie, l'Abyssinie, tant d'autres contrées autrefois prospères, et que la barbarie, livrée à elle-même, s'acharne à transformer en déserts, cette côte orientale d'Afrique, dont les mystères pleins d'intérêt commencent seulement à se révéler à nous, voilà le champ que le canal ouvrira à l'activité et à l'esprit d'entreprise des races civilisées. N'eût-il pas d'autre but, ce serait assez pour le classer parmi les œuvres qui touchent le plus profondément à l'avenir de l'espèce humaine.

Si le canal est possible, si l'opération est avantageuse en elle-même, si les résultats en sont infinis, si elle n'exige que des ressources relativement peu considérables, comment se fait-il qu'une œuvre d'un si grand intérêt reste ignorée et abandonnée? Quelles sont les objections qui en arrêtent la réalisation? D'où vient que la coupure de l'isthme de Suez occupe beaucoup moins les nations civilisées que celle de l'isthme de Panama, qui présente des difficultés bien autrement sérieuses, et qui est bien loin d'entraîner des conséquences aussi importantes?

Il fut un temps où l'incurie et l'impuissance du gouvernement ottoman suffisaient pour expliquer l'abandon où restait cette grande question; mais il est évident pour tous aujourd'hui que les dispositions de ce gouvernement sont entièrement changées, et que les craintes que pouvait lui inspirer l'établissement d'une grande voie de communication à travers l'Égypte ont disparu. Selon toute apparence, cette entreprise non-seulement ne rencontrerait pas d'opposition de sa part, mais elle obtiendrait au contraire tout son concours. La concession faite à M. de Lesseps par Mohammed-Saïd-Pacha et la manière dont cette concession a d'abord été accueillie à Constantinople en sont la preuve. La difficulté est donc ailleurs.

La canalisation de l'isthme est une œuvre universelle, elle touche plus ou moins aux intérêts de toutes les nations civilisées; elle ne peut donc être exécutée par l'entremise ou au profit de l'une d'entre elles. De là la nécessité du concours et de l'entente préalable des peuples qui jouent les premiers rôles dans le commerce du monde. C'est pour réaliser ce concours que M. Enfantin et ses amis avaient réuni en société des élémens pris dans les trois nations les plus commerçantes de l'Europe. Les événemens politiques ont empêché cette combinaison de porter ses fruits, mais les circonstances nouvelles qui résultent de l'alliance étroite de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Turquie semblent éminemment favorables à une solution, et le moment est venu de poser nettement les conditions et les difficultés du problème. En France, en Allemagne, on ne rencontrera ni mauvais vouloir ni opposition; les gouvernemens et les peuples sont d'accord sur l'utilité du projet et sur les conséquences qu'on peut en attendre. En Angleterre, il faut le reconnaître, il n'en est pas tout à fait ainsi. Émise et propagée par des agens actifs et intelligens, acceptée par beaucoup d'hommes influens, l'opinion s'est répandue que l'exécution du canal serait contraire aux intérêts de la nation.

L'Angleterre est appelée à jouer un rôle prépondérant dans cette affaire; ses intérêts doivent être pris en très grande considération, et si par malheur il était vrai que l'ouverture du canal maritime les compromît, il faudrait désespérer de voir, de longtemps du moins, s'accomplir cette œuvre importante. Mais est-il donc vrai que la canalisation de l'isthme puisse nuire à l'Angleterre? Cette question a été parfaitement traitée par M. Baude dans le travail que j'ai déjà cité; je me bornerai à dire quelques mots des objections principales qu'on élève au nom des intérêts généraux de ce pays, et qui, je le crains bien, ne couvrent que des intérêts privés beaucoup moins respectables.

L'ouverture de l'isthme, plus favorable aux nations méditerra-

néennes qu'à l'Angleterre, modifiera, dit-on, la situation respective de ces puissances et compromettra la supériorité de l'Angleterre. Assurément il est permis de s'étonner que la question ait pu être envisagée à ce point de vue, et si nous n'étions habitués de longue main à voir le détestable esprit qu'on a décoré longtemps du nom d'esprit national, et qui n'est que le travestissement de l'esprit national bien entendu, propager les plus déplorables et les plus dangereux préjugés, il n'y aurait vraiment pas lieu de se préoccuper d'un argument aussi singulier; malheureusement les faits n'ont que trop prouvé combien la jalousie des nations est exclusive et tyrannique, et il ne reste que trop de traces de cette politique suivant laquelle les grandes nations européennes se sont toujours beaucoup plus préoccupées du mal qu'elles peuvent faire à leurs voisins que du bien qu'elles pourraient se faire à elles-mêmes.

Quoi! l'Angleterre fait à elle seule les deux tiers du commerce avec l'Inde et la Chine, elle possède en Asie un empire immense; elle peut réduire d'un tiers les frais de ce commerce et rapprocher cet empire de moitié de la distance totale, et elle ne le ferait pas! Et pourquoi? Pour empêcher les nations méditerranéennes de faire dans les mers orientales un peu plus de commerce qu'elles n'y en font aujourd'hui! Elle se priverait des avantages immenses qu'elle doit retirer politiquement et commercialement de cette communication nouvelle, par cet unique motif que d'autres nations de l'Europe sont plus favorablement placées qu'elle pour en user, et bien qu'elle ait plus à gagner à cette grande œuvre que toutes les autres nations réunies!

On objecte encore l'interruption possible du canal des deux mers par la guerre, par la violence ou par la négligence des souverains de l'Égypte; mais on reconnaîtra sans doute qu'on préviendrait ce danger en déclarant, par un traité qui lierait toutes les puissances européennes, la neutralité de cette voie de communication, en prenant les mesures nécessaires pour faire respecter cette neutralité et pour assurer la libre navigation du canal.

Enfin on redoute pour l'Angleterre la réduction qu'apporterait dans le nombre des navires qui font le commerce de l'Inde la diminution d'un tiers dans la durée du voyage. Ce genre d'argument, Dieu merci, a perdu toute force en Angleterre; on n'y croit plus que les encouragemens indirects, donnés à l'industrie et au commerce aux dépens de la masse des consommateurs, soient avantageux au pays, et je doute que cette objection y fasse encore aujourd'hui beaucoup d'impression. On ne comprend pas pourquoi ceux qui l'admettent ne conseillent pas au gouvernement anglais de prescrire, pour les voyages des Indes, la voie du cap Horn, plus longue et plus difficile, car elle

emploierait encore plus de navires que celle du cap de Bonne-Espérance, et elle fournirait de plus habiles marins.

C'est donner trop d'importance à ces objections. Qu'il soit bien établi d'ailleurs que le canal maritime de Suez est praticable, qu'il facilitera et abrégera les relations avec l'Inde, que cette grande œuvre peut être exécutée dans des limites de temps et de dépenses abordables, et l'esprit public, si puissant en Angleterre, aura bientôt fait justice des oppositions intéressées et des objections surannées.

XI. — RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Les faits et les conséquences qui résultent de l'exposé qui précède peuvent se résumer en peu de mots.

Un canal à régime intermittent et à faible tirant d'eau a été ouvert à plusieurs reprises entre le Nil et la Mer-Rouge, soit dans l'antiquité, soit dans le moyen âge.

Les projets pour la canalisation de l'isthme établis sur les données erronées de 1799 ne s'appliquaient également qu'à des canaux de petite et tout au plus de moyenne navigation.

La différence de niveau entre les deux mers, qui, d'après les nivellemens de 1799, aurait été de près de 8 mètres, n'existe pas. Les basses mers sont de niveau, et la différence de 80 centimètres qui existe entre les mers moyennes provient uniquement de l'inégalité des marées.

La cote du zéro du meqyas du Caire, qui, d'après les nivellemens de 1799, n'aurait été que de 5^m29, est en réalité de 13^m27.

Le projet de coupure de l'isthme par la voie la plus courte, de Suez à Tineh, serait d'une exécution facile; mais le maintien de l'embouchure du canal et l'exécution d'un port et d'une rade abritée sur la plage de Tineh présentent des difficultés dont la solution eût été douteuse, même avec la hauteur qu'attribuaient à la Mer-Rouge les nivellemens de 1799, et qui deviennent absolument insurmontables dès qu'il est constaté que les deux mers sont à peu près de niveau.

Le seul projet praticable pour la réunion des deux mers consiste à joindre Suez et Alexandrie par un canal à deux versans, dont le point de partage est placé en amont du Delta. Si l'on s'en tenait à un tirant d'eau de 3 mètres, un canal de moins de 400 kilomètres de longueur franchissant une hauteur totale de moins de 20 mètres serait une œuvre des plus ordinaires; mais l'adoption d'une profondeur de 8 mètres, nécessaire pour les grands navires, augmente de beaucoup la dépense, et exige pour la traversée du Nil des ouvrages tout à fait hors ligne, dont l'exécution présente des difficul-

tés incontestables, dont le succès pourtant est certain, soit que l'achèvement du barrage du Nil suffise pour assurer le tirant d'eau demandé, soit qu'on en vienne à la ressource dispendieuse, mais sûre d'un pont-canal.

Le port d'Alexandrie fournit dans la Méditerranée un excellent débouché, le port de Suez au contraire ne saurait être utilisé; mais un nouveau port et une rade abritée peuvent être établis avec succès sur un autre point du golfe.

L'exécution du canal et celle du chemin de fer devraient être menées de front. Chacune de ces voies a son utilité spéciale, et le trafic est plus que suffisant pour toutes deux.

La dépense de l'entreprise, comprenant le canal, le chemin de fer, le port et la rade de Suez, serait au plus de 300 millions.

En présence d'un mouvement commercial qui dépasse déjà 2 millions de tonnes, et qui est destiné à croître rapidement, les avantages que présente cette entreprise sont largement suffisans pour en assurer l'exécution immédiate. L'Égypte et la Turquie, jusqu'ici fort contraires à toute tentative de ce genre, se montrent aujourd'hui mieux disposées; mais le vif intérêt que témoignent la plupart des puissances européennes pour cette question est tenu en échec par l'indifférence ou même par l'opposition de l'une d'entre elles. C'est là qu'est aujourd'hui la véritable, la seule difficulté, et il ne servirait de rien d'en dissimuler les causes ou l'importance. Tant qu'elle ne sera pas résolue, tant que subsisteront les oppositions ouvertes ou dissimulées que soulève aujourd'hui ce projet, toutes les tentatives faites pour le réaliser resteront sans résultat. Qu'on se mette d'accord, qu'une solution diplomatique intervienne, que l'usage et la neutralité du canal soient réglés par une convention internationale, et cette grande œuvre s'accomplira d'elle-même. Les obstacles matériels, dont on fait tant de bruit, disparaîtront devant les ressources de l'art moderne. On cessera de prétendre qu'un canal dont la plus grande difficulté consiste à franchir un faîte élevé de 18 ou au plus de 31 mètres est impossible, et quelques années suffiront pour assurer au monde la jouissance d'une œuvre qui, par son importance et par les conséquences qu'elle doit produire, ne saurait être comparée à aucune autre.

PAULIN TALABOT.

THIS CHART WIL

APPEARING AT

ART WILL BE THE FIRST CHART
RING AT THE END OF THIS FILM

LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DE 1830 A 1848.

Histoire de la Littérature française sous le Gouvernement de Juillet, par M. A. Nettement, 2 vol. in-8o.

Raconter l'histoire littéraire de son temps n'est pas pour l'écrivain ami de la vérité une tâche moins délicate que le récit des événemens politiques dont il a été le témoin, car les passions suscitées par les idées sont parfois aussi vives que les passions suscitées par les faits. Pour demeurer toujours impartial, il faut, avant de prendre la plume, soumettre ses souvenirs au contrôle le plus sévère, et trop souvent on s'abuse sur la sincérité de l'épreuve. Il est bien difficile en effet de condamner les principes qu'on a défendus pendant vingt ans, lors même que ces principes n'ont pas triomphé, et si la victoire s'est rangée de leur côté, il est assez malaisé de juger sans orgueil la cause vaincue. Avoir vu par ses yeux ce qu'on se propose de raconter est à coup sûr un immense avantage; mais la vivacité même des souvenirs n'est pas sans danger. La connaissance des hommes dont les œuvres sont soumises à notre examen, si utile pour l'intelligence de leurs intentions, donne parfois à nos paroles un accent de raillerie dont les générations futures n'auront pas le secret. M. Alfred Nettement, en écrivant ce qu'il appelle l'*Histoire de la Littérature française sous le Gouvernement de Juillet*, ne paraît pas

même avoir entrevu les dangers que je signale. On dirait qu'il a fermé les yeux pour ne pas apercevoir les difficultés de sa tâche. Il s'est mis à l'œuvre sans défiance de lui-même, sans hésitation, comme s'il s'agissait de recueillir ses souvenirs pour les transmettre à un ami. Il n'y a pas une page de ce livre qui porte l'empreinte de la réflexion. L'auteur ne semble pas même comprendre que l'improvisation n'est pas de mise dans un pareil sujet. A quoi bon condenser sa pensée? N'est-il pas sûr d'intéresser en disant ce qu'il sait, plus souvent encore ce qu'il croit savoir? Il commet parfois d'étranges bévues sur les hommes et sur les choses, il lui arrive de confondre les noms; mais de pareilles étourderies, qui blessent à bon droit les vrais amis de la littérature, ne sont que des peccadilles sans importance pour les lecteurs d'un certain parti. Pourvu qu'il défende en toute occasion, à tout propos, la monarchie traditionnelle et la foi catholique, cette classe de lecteurs indulgens lui pardonne sans hésiter les plus étranges méprises. Qu'il attribue la découverte d'une planète à M. *Du* Verrier, peu leur importe : il attribuerait à M. Leverrier la comédie de *Michel Perrin*, qu'ils ne songeraient pas même à s'étonner de son ignorance. Qu'il prenne M. Jules Coignet, le paysagiste, pour M. Léon Cogniet, peintre d'histoire, et le place d'emblée à côté de M. Paul Delaroche, c'est une erreur dont il n'a pas à rougir, car, tout en se trompant, il demeure fidèle à ses convictions politiques et religieuses. Qu'il parle de peinture ou d'astronomie, il trouve moyen d'invoquer le trône de saint Louis ou la chaire de saint Pierre, et cela suffit pour amnistier toutes ses bévues.

Que devient cependant l'histoire littéraire de la France sous le gouvernement de juillet? Bien habile serait vraiment celui qui réussirait à saisir l'enchaînement des idées de l'auteur à travers ces perpétuelles déclamations. Quel plan s'est-il proposé? quel programme s'est-il tracé? Je ne me charge pas de le deviner. Malgré la division de l'ouvrage en quatorze livres, malgré les titres spéciaux attachés à chacun de ces livres, malgré les prolégomènes sur l'état du monde intellectuel en juillet 1830, malgré la conclusion qui prétend résumer les doctrines exposées dans cette histoire, je dois dire que ce livre n'apprendra rien à ceux qui ne connaissent pas le mouvement littéraire de la France de 1830 à 1848, et ne sera pas lu sans étonnement et sans dépit par ceux qui le connaissent. Il ne faut donc pas laisser passer un pareil livre sans redresser les idées fausses qu'il pourrait accréditer en France et en Europe. La génération nouvelle qui grandit sous nos yeux, en acceptant comme vraies les affirmations de M. Nettement, entasserait dans sa mémoire des trésors d'ignorance dont elle aurait grand'peine à se débarrasser, et l'Europe prendrait volontiers pour une agitation stérile le travail intel-

lectuel accompli chez nous dans l'espace de dix-huit années. C'est aux écrivains qui ont pris part à la lutte, qui ont été mêlés activement à la discussion suscitée par ce travail, qu'il appartient de rétablir la vérité et de montrer ce que l'esprit français a voulu et tenté de 1830 à 1848, ce qu'il a réalisé, ce qu'il a légué aux générations futures en œuvres et en leçons. Ici, je le sens bien et je n'ai pas besoin qu'on me le rappelle, je me trouve placé en face du danger que je signalais tout à l'heure; mais grâce à Dieu, malgré mon profond respect pour toutes les convictions politiques ou religieuses que je crois sincères, je suis habitué à juger la littérature d'après des principes purement littéraires, et cette habitude simplifie singulièrement ma tâche, en circonscrivant le champ de mes investigations. Or le trône de saint Louis et la chaire de saint Pierre n'ont rien à démêler avec les questions de goût. Juger l'art au point de vue catholique ou monarchique, c'est vouloir se tromper de gaieté de cœur.

Pour étudier avec profit le mouvement littéraire de la France de 1830 à 1848, il ne suffit pas de l'envisager sous un triple aspect : sous l'aspect historique, sous l'aspect philosophique, sous l'aspect poétique. Bien que ces trois formes de la pensée résument la pensée tout entière, ce triple examen doit demeurer stérile si l'écrivain qui entreprend cette tâche n'aime pas d'un amour sincère l'histoire, la philosophie et la poésie. Or M. Nettement nous paraît précisément placé dans cette fâcheuse condition. Je ne crois pas le calomnier en affirmant qu'il n'aime ni l'histoire, ni la philosophie, ni la poésie, et les motifs de sa répugnance ne sont pas difficiles à comprendre. Étant donné sa profession de foi, qu'il reproduit presque à chaque page, il ne peut accepter ni l'étude impartiale des faits, ni la recherche des idées premières, ni le libre développement de l'imagination. L'étude impartiale des faits ébranle trop souvent la vénération qu'il voudrait assurer sans retour à la monarchie traditionnelle. La recherche des idées premières offre à sa foi le même danger, peut-être même un danger plus terrible, puisqu'elle remet en question toutes les croyances. Quant à la poésie, dès qu'elle se développe librement, elle doit lui déplaire, puisqu'elle se propose la peinture des passions. Je ne veux pas accuser M. Nettement de mauvaise foi, j'accepte volontiers comme sincères tous les reproches qu'il adresse à la littérature de son temps; mais je crois avoir le droit de lui dire que sa profession de foi devait lui interdire la tâche qu'il vient d'accomplir. Ses doctrines concluent à l'immobilité. Il est donc parfaitement logique en plaidant pour l'immobilité. Il se rendrait coupable d'inconséquence en plaidant pour le mouvement; sa faute n'est pas d'avoir écrit ce qu'il a écrit, car il ne pouvait pas écrire autre chose,

mais bien de n'avoir pas compris que ses doctrines le condamnaient à une perpétuelle négation et lui prescrivaient le silence. En parlant au nom de la légitimité, il était obligé de récuser la discussion historique; en parlant au nom de l'église catholique, il n'était pas amené par une pente moins impérieuse à récuser la discussion philosophique; l'imagination, qui nous retrace les joies et les souffrances des passions, heurtait cruellement toutes ses affections religieuses. S'abstenir était le seul rôle qui pût lui convenir. S'il eût été entouré d'amis clairvoyans, il n'aurait pas entrepris de juger l'histoire, la philosophie et la poésie de son temps au nom de la foi catholique et de la monarchie traditionnelle.

Ce n'est pas que l'histoire, la philosophie et la poésie soient ennemies de la religion et de la monarchie : la discussion impartiale des faits accomplis ne conduit pas nécessairement à nier les services rendus à la France par la royauté; mais elle ramène ces services à leur juste valeur, et ne prend pas l'engouement pour l'expression de la vérité. La philosophie ne se pose pas en adversaire de la religion, car elle considère l'idée de Dieu comme un des fruits naturels de la réflexion. Bossuet et Fénelon, qui sont demeurés cartésiens jusqu'à la fin de leur vie, avaient pour la philosophie plus d'indulgence et de sympathie que M. Nettement : ils savaient que, loin de saper la foi, elle peut lui venir en aide. Que la raison, livrée à ses seules forces, privée du secours de la révélation, arrive à pénétrer la nature et les attributs de la Divinité, est-ce un danger pour l'église? M. Nettement peut consulter à cet égard les plus savans évêques, et il saura ce qu'il doit en penser. La foi catholique proscrit-elle la poésie? M. Nettement me répondra sans doute par l'affirmative, et je reconnais en effet que la foi catholique, telle qu'il la comprend, lui donne le droit de se montrer pour les poètes aussi sévère que Platon. Je me permettrai pourtant de lui rappeler les noms de Léon X et de Jules II, qui ont encouragé libéralement l'expansion de la fantaisie.

Ainsi M. Nettement se trouve placé dans cette étrange condition : au nom de la monarchie traditionnelle et de la foi catholique, il condamne résolument l'histoire, la philosophie, la poésie. Et cependant les rois qui ont pris au sérieux leurs devoirs n'ont rien à redouter de l'histoire; la morale de l'Évangile n'a rien à redouter de la philosophie; le sentiment religieux trouve dans la poésie un puissant auxiliaire : *la Messiade* de Klopstock et les *Méditations* de Lamartine ne sont pas un encens moins pur que les psaumes du roi-prophète; mais toutes les causes comptent parmi leurs défenseurs des esprits clairvoyans et des esprits aveugles, — et par malheur M. Nettement n'est pas au nombre des esprits clairvoyans. Il compromet maladroitement les principes politiques et religieux qu'il croit servir. S'il

m'était permis d'employer une comparaison vulgaire, je le rangerais volontiers dans la classe des enfans terribles. Proclamer à tous propos la nécessité de l'immobilité, les périls du mouvement, est une étrange manière d'affermir la foi monarchique et la foi catholique : c'est un aveu qui ressemble à une trahison.

Les travaux historiques accomplis de 1830 à 1848 se personnifient dans trois écrivains, MM. Augustin Thierry, Jules Michelet et Adolphe Thiers. M. Mignet a publié sur la succession d'Espagne un mémoire plein d'érudition et de lucidité, vrai modèle du genre; mais tant qu'il n'aura pas donné son travail, promis depuis vingt-cinq ans, sur la réforme, la ligue et le règne de Henri IV, nous serons forcés de chercher l'expression la plus complète de sa pensée dans son tableau de la révolution française publié sous la restauration.

Bien que l'ouvrage le plus considérable de M. Augustin Thierry remonte à l'année 1825, cet historien éminent, qui se rattache aux grandes écoles de l'antiquité par l'alliance heureuse de la science et de l'art, a joué dans le mouvement littéraire de notre pays, sous le règne de Louis-Philippe, un rôle que personne ne peut oublier. Ses *Lettres sur l'Histoire de France,* ses *Récits mérovingiens,* son *Essai sur la formation et les développemens du Tiers-État* sont des monumens qui n'ont rien à redouter des investigations futures. C'est dans les *Lettres sur l'Histoire de France* qu'il faut chercher les premiers vagissemens de la liberté municipale. Toute la seconde moitié de ce recueil peut être considérée comme un modèle de narration. Il semble que l'illustre écrivain ait pris à tâche de montrer aux poètes de notre temps que les in-folios de dom Bouquet renferment les matériaux d'un autre *Ivanhoe.* Les luttes courageuses de la commune de Laon seront pour les futurs historiens de notre pays un éternel sujet d'étude et d'émulation. La première moitié de ce livre, consacrée à l'examen critique des historiens de la France, se distingue par une rare sagacité, et je pourrais ajouter par une rare modération, car il faut se contenir pour ne pas éclater de rire ou ne pas s'emporter en voyant les premiers annalistes de notre pays chercher dans Clovis ou dans Charlemagne l'image de François Ier ou de Louis XIV. On a beaucoup reproché à M. Thierry d'avoir substitué aux noms consacrés depuis longtemps pour la première race les appellations germaniques. Pour ma part, je suis très loin de m'associer à ce reproche : la seule manière de rétablir dans son vrai jour la race mérovingienne était de lui restituer sa physionomie purement germanique, et comme les impressions reçues par les sens jouent un rôle immense dans le développement et dans la durée de nos idées, je ne crois pas que l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* pût se dispenser de rendre aux noms de nos premiers rois l'orthographe qui leur appartient. Pourtant

j'accorderai volontiers qu'il a quelquefois dépassé le but en proposant à notre curiosité des aspirations qui défient tous les efforts de notre langue. Qu'il ait pour lui l'autorité des frères Grimm, il ne m'appartient pas de le nier; mais je doute qu'une bouche française arrive jamais à prononcer Hlodwig. Pour établir l'origine germanique de la première race, il suffisait peut-être de substituer Ludwig à Louis, Hilpérik à Chilpéric, Siegbert à Sigebert; en un mot, il eût été plus sage de n'offrir aux érudits et aux gens du monde que des noms faciles à prononcer. Toutefois, malgré son exagération, la réforme tentée par M. Augustin Thierry a porté coup, et personne aujourd'hui ne songe plus à confondre la physionomie de la première race avec celle des Valois et des Bourbons, comme l'ont fait tant d'historiens applaudis dans leur temps.

Les *Récits des temps mérovingiens* sont le complément naturel des *Lettres sur l'Histoire de France.* Ne croyant pas pouvoir recommencer pour la France ce qu'il avait si glorieusement accompli pour l'Angleterre, il a voulu du moins enseigner à la génération nouvelle l'art de débrouiller les premiers monumens de notre histoire. Quel que soit le charme de ces *Récits*, je ne chercherai pas à déguiser mon regret. J'aurais aimé à voir M. Augustin Thierry nous retracer le développement politique et social de notre pays, de 481 à 752, depuis l'avénement de Clovis jusqu'à la chute de la race mérovingienne : un tel tableau n'eût peut-être pas dépassé la limite de ses forces. Au lieu de cette histoire générale, il s'est contenté de nous donner quelques épisodes de ces temps qui passaient volontiers pour indéchiffrables avant qu'il n'eût pris la peine de les éclairer. S'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, il a pourtant métamorphosé complétement cette première partie de notre histoire. Il a tiré de Grégoire de Tours un parti excellent, je pourrais dire un parti vraiment inattendu, car, malgré les efforts de dom Ruinart pour éclaircir les récits de l'évêque de Tours, bien des événemens demeuraient confus. M. Augustin Thierry, en appelant à son aide la philologie et la géographie, en distinguant avec soin les personnages gaulois ou gallo-romains des personnages purement germains, a trouvé moyen de restituer à ces temps éloignés la physionomie qui leur appartient. Je ne veux pas discuter trop sévèrement les citations qu'il place au bas des pages, et qui ne s'accordent pas toujours d'une manière littérale avec le texte de son récit; de telles inexactitudes ne peuvent être prises pour des erreurs, et n'altèrent pas d'ailleurs la vérité générale du récit. A cette heure, les épisodes de l'histoire mérovingienne racontés par M. Augustin Thierry sont à coup sûr les plus belles pages, les plus savantes, les plus fidèles que cette période ait inspirées. C'en est assez pour désarmer les érudits

chagrins qui voudraient contester l'exactitude de quelques détails.

Les *Considérations sur l'Histoire de France*, qui précèdent les *Récits mérovingiens*, nous offrent l'exposé complet et précis de tous les systèmes imaginés pour expliquer les origines de notre monarchie. Il est impossible de lire sans étonnement ce récit des aberrations de l'intelligence française. M. Thierry, qui sait par expérience ce que coûte la conquête de la vérité, apprécie sans colère et sans amertume les travaux de ses devanciers. Il juge avec une sincérité parfaite les étranges imaginations de l'abbé Dubos et de Boulainvilliers. Il proclame avec raison, comme le point de départ de la vraie science, les investigations laborieuses de Valois, qui n'a eu que le tort d'écrire sous le nom de *Valesius*. Pour les érudits, ce n'est pas une objection; mais pour les gens du monde c'est un grave inconvénient, et sans les révélations de M. Thierry, Valesius courait grand risque de demeurer éternellement ignoré de cette foule d'esprits très prompts, très agiles, qui ne demandent pas mieux que de s'instruire, pourvu que l'on se borne à leur parler la langue de leur pays. Je considère cette introduction aux *Récits mérovingiens* comme un des plus savans traités qui existent sur la matière, et je ne parle pas seulement en mon nom, mais au nom de tous les hommes compétens qui, par leurs études spéciales, ont conquis une légitime autorité. Aujourd'hui, au milieu des documens qui se multiplient chaque jour, nous avons peine à comprendre toutes les fables imaginées pour la formation et le développement de la nation française. Il semble que le plus court chemin pour arriver à la vérité était celui qui devait se présenter le premier; mais ceux qui ont étudié l'histoire des sciences savent depuis longtemps à quoi s'en tenir sur la valeur de cette croyance. L'astronomie, la physique, la chimie, sont là pour démontrer qu'avant de recourir à l'investigation directe de la vérité, l'esprit humain s'est consumé en efforts impuissans, en folles rêveries. La science historique a subi le sort commun de toutes les sciences.

L'*Essai sur la formation et les développemens du Tiers-État* a modifié sans doute sur quelques points particuliers les premières doctrines de l'auteur. Cependant il est impossible de ne pas voir dans ce dernier livre l'application et la confirmation des idées émises dans les *Lettres sur l'Histoire de France*. Que des faits nouveaux aient rendu M. Thierry plus indulgent pour la puissance royale, je ne veux pas le nier; mais ces faits nouveaux n'ont pas dépravé ses instincts démocratiques, et malgré son indulgence pour la puissance royale, il n'a vu dans la série des événemens accomplis que l'éducation de la liberté politique sous la tutelle des franchises municipales. Il n'a pas menti à son passé. Si le spectacle des événemens contemporains a jeté quelque trouble dans ses convictions,

l'autorité de la science, qu'il ne méconnaîtra jamais, a suffi pour les raffermir. La postérité pensera de lui ce que nous pensons nous-mêmes, ce que nous pouvons affirmer, sans nous exposer au reproche de présomption : il a fait dans la science historique une large trouée par laquelle passeront tous les historiens vraiment dignes de ce nom. Si la force lui a manqué pour reconstruire l'édifice entier de notre histoire, il a du moins posé les fondemens de cet édifice, et cette gloire suffit à son nom.

M. Jules Michelet occupe dans la science historique une place à part. Aussi érudit, aussi laborieux que M. Thierry, il ne possède pas sa netteté de vue. Après avoir appliqué à l'histoire romaine le système de Vico, il a cherché dans l'histoire de France l'occasion de soumettre à une nouvelle épreuve ce système ingénieux, mais désespérant, que l'expérience réprouve, et qui, s'il était vrai, équivaudrait à la négation du progrès. Plus d'une fois, M. Michelet, emporté par l'évidence, a déserté la cause de son maître; mais il a puisé, dans son commerce familier avec le philosophe napolitain, une prédilection fâcheuse pour le symbolisme, et cette prédilection l'a trop souvent égaré. Je ne veux pas contester tout ce qu'il y a de nouveau, de légitime, dans son interprétation du moyen âge : cependant je crois que tous les bons esprits, tous les esprits sains, verront dans l'*Histoire de France* de M. Michelet une lecture dangereuse. Dans ce livre en effet, la légende côtoie si souvent les récits authentiques, les traditions populaires, les chants de la veillée usurpent si souvent l'autorité de l'histoire, que le lecteur le plus attentif a grand'peine à démêler la vérité. Si mon affirmation avait besoin de preuves, je me contenterais de citer le règne de Charles VI. A coup sûr, l'érudition ne manque pas dans ce récit; mais quel emploi l'auteur en a-t-il fait? Soyons de bonne foi, parlons sans amertume et sans faiblesse, ne nous laissons pas égarer par l'éclat du talent, par le charme de l'imagination : le règne de Charles VI, dans le livre de M. Michelet, est tout simplement une lecture qui donne le vertige. Les esprits les plus vigoureux craignent, en fermant le volume, de partager l'aliénation du malheureux monarque. Il y a telle fête racontée par M. Michelet qui remplace la pensée par des visions à l'égal de l'opium et du haschisch. Est-ce là l'émotion que doit se proposer l'historien? Pour ma part, je ne le crois pas.

Le récit de la révolution française a été pour M. Michelet une épreuve plus périlleuse encore que le moyen âge de la France. Animé d'intentions généreuses, mettant avec raison le droit au-dessus du succès, il n'a pas toujours su garder l'impartialité qui convient à l'historien. Dans son désir, très naturel, d'éclairer l'origine des événemens, il a plus d'une fois appelé le roman à son aide. Les femmes

ont pu lui en savoir bon gré, mais les hommes studieux ont accueilli avec dépit cet étrange abus de l'imagination. Quand l'auteur, imitant les sauvages qui veulent deviner la marche de leur ennemi, applique son oreille au sol du Champ-de-Mars pour entendre la grande voix de la révolution, qui de nous peut s'empêcher de sourire? Quand il compare la captivité, le procès et le supplice de Louis XVI à la passion du Christ, qui de nous ne prévoit que ce parallèle, dont la chaire catholique pourrait seule s'emparer, doit le conduire à fausser l'histoire? Une fois en effet que l'Évangile devient le guide et le modèle du récit, il est impossible que ce souvenir n'entraîne pas l'auteur à d'étranges puérilités.

Cependant, malgré ces reproches, que je crois mérités, M. Michelet laissera une trace profonde dans l'histoire de notre littérature. S'il a égaré un trop grand nombre d'esprits, il n'est pas moins vrai qu'il a propagé, qu'il a popularisé le goût de l'histoire. En appliquant au récit des événemens politiques le style de *Notre-Dame de Paris*, il a commis sans doute une lourde bévue; mais cette bévue même a été pour ses livres un puissant auxiliaire, et bien des intelligences, qui seraient demeurées inactives en face de la vérité nue, se sont émues à la voix d'un historien qui tient à la fois du poète et de l'hiérophante.

M. Thiers se sépare nettement de M. Thierry et de M. Michelet par la nature de son esprit. Il ne possède ni les instincts épiques du premier, ni les prédilections symbolistes du second. Le passé lointain le préoccupe médiocrement, il se passionne plus volontiers pour les événemens d'hier et d'aujourd'hui; mais sur hier et sur aujourd'hui il veut savoir tout ce que savent les hommes de son temps, tout ce que la postérité saura. C'est une intelligence curieuse, avide de renseignemens, qui épuise sans se lasser toutes les sources d'information, qui ne recule devant aucune lecture, si fastidieuse qu'elle soit, pourvu qu'elle espère en tirer profit. Finances, diplomatie, stratégie, rien ne le décourage, rien ne le rebute. C'est là sans doute un immense avantage pour l'historien, car il possède une merveilleuse aptitude pour tous les genres d'investigation, il comprend sans effort tout ce qu'il aborde, et, privilége plus rare encore, il expose avec une lucidité parfaite tout ce qu'il vient d'apprendre. Il est doué d'une singulière puissance d'assimilation, et parle des choses qu'il vient d'étudier comme des choses qu'il saurait depuis longtemps. Les souvenirs, qui, chez la plupart des esprits, ont besoin d'une certaine durée pour s'éclaircir et se préciser, sont chez lui aussi nets le lendemain même de l'information qu'au bout de quelques années. Il abuse parfois de ce don merveilleux pour inonder son lecteur d'une lumière surabondante. Il ne se renferme pas toujours dans les limites de

l'histoire. Au lieu de se contenter de raconter les batailles gagnées ou perdues par la France, il se laisse aller au plaisir de discuter les batailles qui pouvaient se livrer; il se souvient trop de ses conversations avec le général Jomini. C'est une belle chose sans doute que de savoir si l'armée autrichienne pouvait être prise en flanc, en écharpe ou à revers; mais tous les lecteurs qui ne sont pas voués à la profession militaire se contenteraient du simple récit de la bataille livrée. Les détails dans lesquels se complaît M. Thiers, très intéressans pour les élèves de Saint-Cyr, de Metz ou de l'école d'état-major, ne laissent souvent dans la mémoire de la foule qu'une trace confuse. Le récit de la bataille de Hohenlinden justifie pleinement ce que j'avance. Et cette profusion de savoir ne se présente pas seulement dans les actions militaires, elle se rencontre au même degré dans les transactions diplomatiques et dans l'exposé des mesures administratives. M. Thiers, qui connaît à fond tous les sujets dont il nous entretient, discute les négociations comme les batailles. En traitant de la confédération germanique, il compose une monographie savante, au dire des hommes compétens, et ne paraît pas s'apercevoir que le récit reste suspendu. Je pourrais adresser le même reproche au livre consacré à l'expédition de Boulogne. C'est un exposé très complet, sans aucun doute, des moyens accumulés par Napoléon pour terrasser l'Angleterre; mais chacun conviendra qu'il était possible de restreindre cet exposé dans des limites plus étroites.

Toutefois il faut reconnaître que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* bien qu'elle s'écarte parfois des conditions du genre purement historique, est un livre que les générations futures consulteront toujours avec profit. Il est permis de croire que l'auteur, en raison de sa position exceptionnelle et de l'infatigable curiosité de son esprit, n'a négligé, n'a omis aucune source d'informations. Je regrette seulement que dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire,* comme dans l'*Histoire de la Révolution française,* il ait trop souvent confondu le triomphe de la force avec le triomphe du droit. L'auteur se laisse trop facilement éblouir par l'éclat du génie, et condamne trop légèrement les causes vaincues. Pour lui, le juste est ce qui réussit; la cause qui succombe est la cause de l'erreur. Ce n'est pas ainsi que Tacite comprenait sa tâche, et la postérité se rangera du côté de Tacite.

Ce qui caractérise le mouvement philosophique de la France de 1830 à 1848, c'est un amour ardent de l'indépendance dont le développement de la raison ne saurait se passer. M. Cousin se taisait, mais il avait imprimé aux études philosophiques une impulsion puissante, et le souvenir de ses leçons éloquentes animait les jeunes élèves de l'École normale, qui allaient semer sa parole dans toutes

les parties de la France. Il ne m'appartient pas de raconter tout ce que la science a gagné en précision, en évidence, en autorité, pendant ces dix-huit années. Je laisse à des écrivains plus compétens le soin de montrer, preuves en main, tout ce qu'il y a de généreux et d'élevé dans les travaux accomplis pendant cette période, sans autre préoccupation que la vérité. Pour moi, je dois me contenter d'une tâche plus modeste et moins difficile. Il me suffira de résumer sous une forme générale les vœux et les espérances de la philosophie sous le gouvernement de juillet. Or, si je ne me trompe, ses vœux et ses espérances n'allaient pas à moins qu'à constituer la science de l'homme moral aussi solidement que la science de l'homme physique : elle voulait mettre la psychologie sur la même ligne que la physiologie dans le domaine scientifique. La pensée que je rappelle ici a trouvé dans Théodore Jouffroy un éloquent interprète. Parmi ceux qui prennent à cœur les progrès et l'autorité de la philosophie, il n'y en a pas un qui ait oublié l'admirable préface placée en tête des *Esquisses de Philosophie morale* de Dugald Stewart. C'est là que Théodore Jouffroy a déposé le secret de son ambition et de ses espérances; c'est là qu'il a exprimé dans une langue harmonieuse et précise comment il comprenait, comment il voulait agrandir la science à laquelle il avait voué sa vie. Doué d'une rare sagacité, d'une infatigable persévérance dans l'observation, il n'a pas eu de peine à démontrer que l'étude des phénomènes intellectuels, si décriée par les hommes dont toute l'attention se concentre sur le monde extérieur, est aussi précise, aussi certaine que l'étude des phénomènes de la circulation et de la respiration. Théodore Jouffroy peut être à bon droit considéré comme le représentant le plus original de la philosophie pendant cette période de dix-huit ans. Le vœu qu'il avait exprimé, il a tenté de le réaliser, et si la mort n'eût interrompu ses travaux, il est probable qu'il eût élevé un monument philosophique d'une haute importance. Cependant, malgré la brièveté de sa vie, il occupe dans l'histoire de la philosophie une place considérable, et que personne ne saurait lui contester. Le chef de l'école écossaise, Reid, dont il a traduit toutes les œuvres avec une élégante fidélité, ne le surpasse pas en précision. Le cours de droit naturel professé à la Sorbonne restera comme un modèle achevé d'exposition et de discussion. Dans cette narration savante, tous les systèmes de morale sont expliqués et appréciés avec une rare pénétration. C'est un livre précieux qu'on ne pourra se dispenser de consulter. Quiconque voudra savoir quelles erreurs l'esprit humain a dû traverser avant d'apercevoir la vérité morale, avant de se former une idée complète du juste et de l'injuste, du devoir et du droit, devra interroger avec un soin scrupuleux les travaux

de Jouffroy sur ce sujet, tout à la fois si intéressant et si affligeant.

Le parti clérical a fait grand bruit de quelques pages où cet esprit éminent raconte sa tristesse après la perte de ses premières croyances. Pour réduire à leur juste valeur les conséquences que les théologiens ont voulu tirer de ces aveux, il suffit de rappeler deux chapitres de Jouffroy dont les théologiens ne parlent pas, — *la Sorbonne et les Philosophes, Comment les dogmes finissent*. Jouffroy, ne trouvant pas dans les croyances traditionnelles de sa famille la certitude et l'évidence dont son esprit ne pouvait se passer, avait suivi résolument l'exemple de Descartes, et proclamé son ignorance absolue comme le premier degré de son initiation à la science. Ce n'est pas là, quoi que puissent dire les disciples du père Perrone, désespérer de la philosophie, mais tout au contraire manifester pour le libre développement de la raison une prédilection ardente que la douleur la plus vive ne saurait étouffer. D'ailleurs tous ceux qui ont connu Jouffroy, tous ceux qui ont pu l'entendre ou le voir, tous ceux qui ont suivi ses leçons, ou qui ont écouté ses causeries familières, savent très bien que chez lui le poète ne tenait pas moins de place que le philosophe. Il n'est donc pas étonnant qu'en racontant la perte de ses croyances, il ait donné à sa pensée une forme attendrissante; mais il acceptait résolument la détresse de son intelligence, dans l'espérance d'acquérir par le travail et la réflexion des croyances plus solides et plus durables. Il ne voulait pas croire pour se dispenser de savoir, il voulait savoir pour croire. Qui de nous oserait le blâmer? S'il ne se rencontrait pas de temps en temps des esprits de cette trempe, la science ne tarderait pas à dépérir, la lumière de la vérité s'obscurcirait de jour en jour, et la paresse, amoureuse des ténèbres, imposerait bientôt silence à toutes les voix généreuses. C'est pourquoi je n'hésite pas à proclamer Théodore Jouffroy le représentant le plus éloquent et le plus original de la philosophie sous le gouvernement de juillet. C'est de lui surtout qu'on a pu dire avec justesse que les abeilles du mont Hymète s'étaient posées sur ses lèvres pendant son sommeil, car il n'oubliait jamais d'appeler l'imagination au secours de sa pensée. Sa parole était celle d'un poète dans la discussion des problèmes les plus ardus. Il empruntait à l'histoire, au spectacle de la nature, des comparaisons tantôt vives, tantôt ingénieuses, qui animaient son discours et faisaient de son enseignement quelque chose de particulier, tout à la fois émouvant et profitable. A cet égard, je ne crains pas d'être démenti par les auditeurs de Théodore Jouffroy.

Il serait inutile de rappeler ici les noms de tous ceux qui ont secondé le mouvement commencé par M. Cousin et continué par son ancien camarade de l'École normale. Ce qu'il importe de signaler,

c'est le double aspect sous lequel peut et doit être envisagée la philosophie fondée en France sous la restauration, et devenue, sous le gouvernement de juillet, la nourriture intellectuelle de la jeunesse. Il y a dans cette philosophie un côté excellent que tous les bons esprits doivent glorifier à l'envi, le côté spiritualiste. A coup sûr, de toutes les évolutions de la pensée humaine, le spiritualisme est celle qui développe le plus sûrement la notion du droit. Depuis Platon jusqu'à Descartes, il n'y a pas une pensée généreuse que le spiritualisme ne puisse revendiquer comme sienne. A proprement parler, le spiritualisme est une protestation permanente contre toute injustice, en quelque lieu, en quelque temps qu'elle s'accomplisse. Le sensualisme et le scepticisme conduisent trop facilement aux doctrines les plus égoïstes. Quant au mysticisme, livré tout entier aux conseils d'un monde supérieur, il aboutit presque toujours à l'indifférence. Le spiritualisme est la seule théorie qui soutienne et encourage l'activité humaine, qui enseigne et démontre la nécessité, la légitimité du progrès, qui déclare incomplet tout homme dépourvu de volonté, c'est-à-dire, en d'autres termes, inhabile à comprendre la liberté. Envisagée sous ce rapport, la philosophie française fondée par MM. Royer-Collard, Cousin et Jouffroy ne mériterait que des éloges. C'est à l'Écosse, c'est à Reid, à Stewart que revient l'honneur de cette heureuse réaction contre les doctrines d'Helvétius et de Condillac; mais ce n'est pas, hélas! le seul aspect sous lequel nous devions envisager la philosophie française de notre temps. L'Allemagne, qui a rendu à l'histoire de la philosophie des services si éclatans et si nombreux, en est venue à justifier le passé tout entier. A force de chercher la raison des choses, dans son désir de tout expliquer, elle a donné raison à toutes les causes victorieuses, et les chaires de philosophie dans notre pays se sont associées à l'égarement de l'Allemagne. La légitimité absolue du fait accompli, quel qu'il fût, est devenue la monnaie courante de l'enseignement. Pour tous les bons esprits, il est hors de doute qu'une telle conclusion répugne à la nature intime du spiritualisme, et pourtant cette contradiction est un des élémens de la philosophie nouvelle. Il appartient à la génération assise aujourd'hui sur les bancs de nos colléges de la dégager de cet élément impur, et de lui restituer toute sa grandeur et toute son autorité. Non, il n'est pas vrai que dans le passé tout soit juste et légitime. La conscience du genre humain, à tous les momens de l'histoire, proteste hautement contre une doctrine si affligeante. Tous les cœurs généreux, tous les esprits élevés, à quelque pays, à quelque temps qu'ils appartiennent, s'inscrivent contre cette amnistie offerte à l'injustice consommée et promise à l'injustice future. Il faut donc faire deux parts dans la philosophie française de notre temps : la

part du spiritualisme pur, et la part du spiritualisme perverti par une fausse interprétation de l'histoire. Sans doute tous les événemens accomplis ont leur raison d'être, autrement ils ne seraient pas; mais entre le fait, si bien expliqué qu'il soit, et le droit, dont l'image est gravée au fond de notre intelligence, il y a un intervalle immense que nul sophisme ne saurait combler : c'est là une vérité que la génération nouvelle ne doit pas oublier.

Cependant, malgré le reproche que je lui adresse et que je crois très mérité, la philosophie française de notre temps a rendu à l'intelligence humaine un éclatant service, en réduisant Helvétius et Condillac à leur juste valeur. Quant au danger qu'elle présente et que je viens de signaler, il a cela de particulier que la doctrine dont il fait partie nous offre le moyen de le prévenir ou de le combattre. Tout homme en effet qui comprend la vraie signification du spiritualisme n'hésite pas à placer le droit au-dessus du fait. Dans la philosophie de l'histoire, c'est-à-dire dans l'appréciation des événemens accomplis, il porte les convictions inébranlables du spiritualisme, et ne recule pas devant la victoire la plus éclatante. Il se range du côté de Herder, et se prononce hardiment contre Hegel. Ainsi la philosophie de notre temps, qui, après avoir relevé tant de courages par la réfutation du sensualisme, a légitimé tant de lâchetés par une déplorable interprétation de l'histoire, renferme en elle-même de quoi prémunir ceux qu'elle pourrait égarer : c'est assez pour assurer à notre temps une place éminente dans l'histoire de la philosophie. Le bienfait se place à côté du péril.

Nous sommes à peine séparés par quelques années du mouvement poétique de notre pays sous le gouvernement de juillet, et pourtant il nous semble que nous pouvons le juger comme s'il s'agissait d'un siècle éloigné. Depuis sept ans en effet, la plupart des voix qui parlaient si haut et qui occupaient la renommée de 1830 à 1848 sont devenues muettes. On dirait que les esprits éminens dont la foule se plaisait à répéter les noms se sont réfugiés dans le silence pour pressentir la postérité. A Dieu ne plaise que je désespère de mon temps et que je condamne le présent au nom du passé! Cependant tout homme sincère est forcé d'avouer que les œuvres poétiques de la France, dans les sept dernières années, ne sauraient se comparer aux œuvres créées pendant la période dont je m'occupe. L'avenir, un avenir prochain peut-être, se chargera de réhabiliter la période nouvelle où nous sommes entrés. En attendant cette heure fortunée, rendons pleine justice à la génération dont les cheveux commencent à blanchir.

De toutes les formes de la pensée poétique, la forme lyrique est à mon avis celle qui, sous la monarchie de juillet, s'est le plus ap-

prochée de la perfection. Je n'ignore pas les taches qu'on peut signaler dans beaucoup d'œuvres applaudies qui ont conquis et gardent encore une sympathie glorieuse; mais, je le dis avec une sincère conviction, il y a dans ces œuvres, quelques reproches qu'elles puissent d'ailleurs mériter, un amour profond de la beauté, que je ne retrouve pas ou que je rencontre bien rarement dans les œuvres du temps présent. Ce rêve ardent et passionné qui s'appelle la gloire jouait alors un grand rôle dans la poésie lyrique. Aujourd'hui l'amour de l'excentricité est à peu près le seul sentiment qu'on puisse apercevoir dans les œuvres nouvelles. Étonner, étonner à tout prix, telle est la devise des jeunes poètes qui se servent encore de la forme lyrique. Émouvoir, attendrir, éveiller des passions généreuses, susciter de grandes pensées, chimère et folie, bonnes tout au plus à distraire les vieillards!

Trois ans après la chute et l'exil des Bourbons, Béranger publiait ses dernières chansons, qui, pour la richesse des images, la précision du style, n'ont rien à envier aux premières inspirations de ce maître illustre, et qui les dominent par la grandeur de la pensée, par la sérénité, par la prévoyance. Jamais vie de poète ne fut close plus dignement, et le silence même qu'il a gardé depuis vingt-deux ans est une preuve de sagacité dont nous devons lui tenir compte. Il a senti que son rôle était fini, et il jouit en paix de sa légitime renommée.

Lamartine, qui avait pris une place à part dans notre poésie par les *Méditations* et les *Harmonies,* a créé dans *Jocelyn* une sorte d'épopée intime dont le souvenir ne s'effacera pas. J'entends dire que cet admirable poème est pour l'auteur le premier signe de décadence; c'est un arrêt que je n'accepte pas. Que *Jocelyn* manque de composition, je l'accorderai volontiers, j'aurais mauvaise grâce à le contester; mais le poète a prévu le reproche et l'a réfuté d'avance en nous donnant *Jocelyn* pour le journal d'un curé de campagne. Qu'il y ait dans ce touchant récit plus d'un incident que le roman peut revendiquer à bon droit et que la poésie pure doit dédaigner, c'est une vérité familière à tous les bons esprits. Pourtant *Jocelyn* gardera longtemps une place glorieuse dans l'histoire de l'imagination française. Il y a dans le journal du jeune prêtre une candeur, une sincérité, une tendresse qui émeuvent tous les cœurs, et qui réduisent à néant toutes les arguties de l'école. Je n'hésite pas à classer ce récit dans le domaine de la poésie lyrique, et le lecteur ne s'en étonnera pas : les pages où le récit se développe ont moins d'importance que celles où Jocelyn, en face de la nature, en face de Dieu qui lit dans son cœur et qui le juge, s'abandonne librement à l'expansion de sa pensée.

Victor Hugo, dont le nom avait si rapidement grandi sous la restauration, mais dont *les Orientales* avaient montré l'alliance malheureuse d'une habileté consommée et d'une pensée presque insaisissable, tant elle tenait peu de place dans les vers du poète, a répondu victorieusement à ce reproche, hélas! trop mérité, par *les Feuilles d'automne*. De tous les recueils lyriques de Victor Hugo, *les Feuilles d'automne* sont probablement le seul qui restera, car c'est le seul où se rencontre une sensibilité vraie, le seul où se révèlent des pensées sérieuses. Malgré la prolixité de quelques pièces, c'est, à tout prendre, un livre qui plaira toujours aux âmes délicates, et qui assure à l'auteur les suffrages de la postérité. Pour le juger avec équité, pour parler de lui sans dépit et sans amertume, il faut oublier les *Chants du Crépuscule, les Voix intérieures,* et surtout *les Rayons et les Ombres,* où nous retrouvons toute la puérilité des *Orientales,* avec moins de splendeur dans les images, moins de limpidité dans le style. Dans l'ordre lyrique, *les Feuilles d'automne* sont le chef-d'œuvre de Victor Hugo. C'est donc aux *Feuilles d'automne* qu'il faut demander la mesure et la portée de son talent. Espérons que les *Contemplations* se placeront à côté des *Feuilles d'automne* et ne réveilleront pas le souvenir des *Orientales*.

Après Lamartine et Victor Hugo, le nom d'Alfred de Vigny est celui qui se présente le premier, et j'ai lieu d'espérer que les générations futures ne lui contesteront pas cette glorieuse parenté. Par la délicatesse de son talent, par la pureté du langage, par le nombre et la variété des pensées qu'il suscite, et qui font de ses vers une nourriture savoureuse, il se rattache aux plus beaux temps de notre poésie. Il a trié d'une main sûre les premiers essais de sa jeunesse, et s'est bien gardé de réunir sans distinction tout ce qu'il avait écrit pendant son adolescence. Le public lui a su bon gré de ses scrupules, et les poèmes d'Alfred de Vigny sont aujourd'hui consultés, étudiés, comme des œuvres d'un goût achevé. *Éloa, Dolorida, Moïse,* sont et demeurent des modèles de grandeur, de passion, de mélancolie, et n'ont rien à redouter des caprices de la mode.

Si l'on jugeait Sainte-Beuve d'après le seul recueil qu'il ait publié sous la monarchie de juillet, on serait injuste envers lui. Il y a en effet dans les *Pensées d'août* tant de pages obscures, tant de pensées impénétrables pour la foule, qu'on a quelque peine à reconnaître l'auteur des *Consolations*. C'est à ce dernier livre qu'il faut demander ce que vaut Sainte-Beuve dans l'ordre lyrique. Toute autre manière de l'apprécier nous entraînerait hors de la vérité.

Les *Iambes* d'Auguste Barbier marquent dans la satire française une transformation, ou, si l'on veut, un rajeunissement dont le souvenir ne s'effacera pas. Quelques fragmens d'André Chénier avaient

donné le ton au poète nouveau; mais cette parenté n'exclut pas l'originalité. *La Popularité, la Curée, l'Idole,* méritent l'attention et la sympathie de tous les esprits élevés par la grandeur des pensées, par la noblesse du but que le poète se propose, et par le maniement des images. L'analogie, dont les grands maîtres de l'antiquité tenaient compte avec une vigilance si assidue, a trouvé dans Auguste Barbier un fervent et fidèle adorateur, et, par le seul respect de l'analogie, il a conquis sur la foule une autorité, une puissance d'action que les intentions les plus généreuses n'auraient jamais réussi à lui assurer. Ce n'est pas d'ailleurs la source unique de sa renommée. Il ne se contente pas de manier les images en artiste consommé : quand il s'agit de frapper un grand coup, il ne recule pas devant le mot propre, devant ce que les rhéteurs appellent l'expression crue, et comme il sait préparer, comme il sait justifier cette hardiesse, il est très rare qu'il ne réussisse pas à émouvoir d'un mot plus profondément que ne ferait un poète amoureux de la périphrase. Le *Pianto* et *Lazare* nous ont montré le talent d'Auguste Barbier sous un aspect que les *Iambes* ne permettaient pas de pressentir. Sous le ciel de l'Italie, dans la solitude du Campo-Vaccino, sur les dalles brûlantes de la Mergellina, dans le cimetière de Pise, animé par le pinceau de Giotto, de Benozzo Gozzoli et d'Orcagna, dans les lagunes de Venise, il a trouvé des pensées que l'antiquité ne désavouerait pas, et qui attestent chez lui l'étude des grands modèles, sans que son originalité se démente un seul instant. Quant au poème de *Lazare*, si parfois la méditation philosophique y prend la place de l'émotion poétique, c'est cependant une plainte éloquente sur les misères de notre civilisation, sur l'envahissement de la nature par l'industrie. Il me suffira de rappeler les pages consacrées aux collines de la verte Érin et *le Minotaure* pour montrer que l'auteur des *Iambes* a conservé toute l'élégance et toute la vigueur de son talent.

Tandis que toutes les voix répétaient à l'envi *l'Idole* et *la Curée*, un poète nouveau, d'une nature toute diverse, offrait à la foule étonnée ses premiers chants. L'auteur de *Marie* débutait presque en même temps que l'auteur des *Iambes*. Je n'ai pas à caractériser ce touchant recueil d'élégies, qui est demeuré gravé dans toutes les mémoires; mais je me plais à rapprocher les noms de Brizeux et de Barbier, parce qu'ils représentent deux pensées également sincères, également loyales, et que la sincérité est pour une bonne part dans leur popularité. Chacun sent, en les écoutant, que leurs paroles sont dictées par une émotion vraie, et ne sont pas un jeu d'esprit. Avant de les admirer, on les aime, et c'est le cœur, bien plus que l'esprit, qui plaide et gagne leur cause.

Cette liste, déjà si glorieuse, serait incomplète, si j'oubliais le

nom d'Alfred de Musset. Les *Contes d'Espagne et d'Italie* nous avaient révélé une imagination ardente, un esprit ingénieux et hardi. La franchise de son allure, son langage cavalier, effarouchaient la pruderie et déroutaient toutes les théories : c'en était assez pour mettre le jeune poète à la mode, c'était trop peu pour fonder sa renommée. L'imitation de Régnier tenait d'ailleurs trop de place dans *Don Paëz* pour ne pas laisser quelques doutes sur l'originalité de l'auteur; aussi n'a-t-il pas tardé à se dégager du souvenir de *Macette*. Si j'avais à désigner dans le recueil de ses œuvres les pièces que je préfère, et qui marquent à mes yeux le rang qui lui appartient, je n'hésiterais pas à nommer *Namouna* et les quatre *Nuits*, où s'est épanchée son âme tout entière. Dans *Namouna*, à côté d'une fine raillerie, nous trouvons des strophes éloquentes sur Lovelace et Don Juan. Dans les *Nuits*, nous entendons le bruit des sanglots qui s'échappent de la poitrine du poète; ce n'est pas une œuvre conçue à loisir, ciselée avec patience, c'est un cri déchirant arraché par la douleur. Aussi, pour moi, ces pages éplorées sont les plus belles qu'Alfred de Musset ait jamais écrites.

Dans le domaine du roman, la France, de 1830 à 1848, a produit des œuvres dignes d'une sérieuse attention. Aujourd'hui que nous sommes séparés des émotions de la lutte par un long espace de temps, nous éprouvons un profond étonnement en nous rappelant tout ce qui a été dit sur ces livres signés de noms éclatans, et qui n'ont plus, pour nous intéresser, que leur propre valeur. Si je ne craignais pas d'être classé parmi les panégyristes du temps jadis, je dirais que c'était le bon temps. A cette époque, la publication d'un roman conçu par un esprit puissant était un véritable événement. On se passionnait, on se querellait pour la destinée des personnages; on ne riait pas des lettres adressées à Richardson pour sauver Clarisse. C'était là le beau côté de l'ardeur littéraire; mais cette ardeur même condamnait le goût public à de singulières méprises. *Notre-Dame de Paris* parut en mai 1831, et ce roman, dont je n'entends pas contester le mérite, fut salué comme l'aurore d'une véritable régénération. Aux yeux des disciples fervens, c'était quelque chose de mieux qu'*Ivanhoe*. Depuis vingt-quatre ans, l'opinion publique s'est quelque peu modifiée à l'endroit de *Notre-Dame de Paris*. Les bons esprits rendent pleine justice au talent descriptif de l'auteur; mais ils reconnaissent en même temps que dans cette œuvre populaire, et dont la popularité s'explique facilement, il y a bien des parties fausses, bien des chapitres désavoués par le bon sens et par l'histoire. L'amour de la Sachette pour sa fille est plutôt l'amour d'une lionne pour son lionceau que l'amour d'une femme pour son enfant. Et s'il faut résumer d'un mot le sentiment des âmes délicates, je dirai que dans cette

œuvre, dont la conception et l'exécution révèlent certainement une imagination puissante, la pierre tient trop de place et l'homme trop peu. C'est à ces termes que se réduit la critique fondamentale de *Notre-Dame de Paris*. Quel que soit le talent de l'auteur, quelle que soit la richesse de sa fantaisie, il ne peut se dérober à ce reproche. Esmeralda et Phœbus, Gringoire, Claude Frollo et Quasimodo en face des tours de Notre-Dame n'ont guère plus d'importance qu'un lézard se jouant au soleil sur le mur d'un jardin. C'est comprendre bien malheureusement la gloire littéraire de la France que de comparer *Notre-Dame de Paris* à *Ivanhoe*. Dans le roman du conteur écossais, le côté humain tient à bon droit la première place. Le roi Jean, Richard Cœur-de-Lion, le prieur Jocelyn, Brian de Bois-Guilbert, Isaac et Rebecca, Cedric et lady Rowena, sont vrais dans le sens éternel du mot avant d'être vrais dans le sens historique. Or, je le demande à tous les hommes de bonne foi, qui oserait en dire autant des personnages de *Notre-Dame de Paris?* Il faut donc, pour demeurer dans la vérité, ne voir dans cette œuvre que l'effort d'un génie vigoureux, mais d'un génie égaré, qui ne cherche dans le monde entier que la couleur et la forme, et oublie l'âme humaine, sans laquelle toute forme et toute couleur demeurent dépourvues de valeur poétique. Il peut sembler présomptueux de donner son opinion pour celle des générations futures, et pourtant je ne crains pas d'affirmer que *Notre-Dame de Paris* ne sera pas acceptée dans cinquante ans comme une œuvre humaine. C'est le dernier mot de la poésie réduite aux élémens du monde visible, ce n'est pas une conception qui relève de l'histoire et de la philosophie. *Notre-Dame de Paris* restera dans notre histoire littéraire comme une date importante, le souvenir du bruit qui s'est fait autour de ce roman ne s'éteindra pas; mais tous ceux qui préfèrent la vérité à la splendeur, l'homme à la pierre, continueront de placer *Notre-Dame de Paris* au-dessous d'*Ivanhoe*.

Colomba, publiée neuf ans après *Notre-Dame de Paris,* offre un contraste frappant avec l'œuvre de Victor Hugo. Dans *Colomba,* en effet, l'homme tient la première place, et c'est là ce qui établit la supériorité poétique de *Colomba* sur *Notre-Dame de Paris*. Sobriété d'incidens, sobriété de style, analyse profonde des caractères, tout se réunit pour démontrer que le roman de Mérimée gardera longtemps la place qui lui est dès à présent assignée. Dans *Colomba,* le paysage n'occupe jamais le rang qui appartient au développement des sentimens humains. Il ne s'est pas fait autour de ce livre autant de bruit qu'autour de *Notre-Dame de Paris;* aucune question n'a été posée à propos de cet admirable récit, qui a fait son chemin dans le monde, comme les fables de La Fontaine, comme les comédies de Molière, par la seule puissance de la vérité. Les esprits dé-

licats l'ont savouré comme une nourriture exquise, et la foule s'est rangée à leur avis, sans savoir que l'auteur de *Colomba* se rattachait directement, par une incontestable filiation, à cette glorieuse famille de poètes qui nous a donné l'*Œdipe-roi, le Roi Lear* et *Cinna*. Il n'y a aujourd'hui aucun mérite à mesurer l'intervalle immense qui sépare *Colomba* de *Notre-Dame de Paris* : il y a quinze ans, cette distinction, qui nous paraît si naturelle, si nécessaire, si impérieuse, passait pour un paradoxe. Les admirateurs de Mérimée étaient accusés d'engouement pour les récits écourtés. *Colomba* n'était qu'une nouvelle, adroitement conçue, simplement écrite; ce n'était pas une composition assez vaste pour soutenir la comparaison avec *Notre-Dame de Paris*. Quinze ans ont suffi pour ramener la question à des termes équitables; personne ne s'étonne plus aujourd'hui d'une telle comparaison; ce qui nous surprendrait à bon droit, ce serait de voir contester la supériorité de *Colomba*. Quant à ceux qui ont prévu, il y a quinze ans, le sentiment public d'aujourd'hui, ils peuvent sans présomption s'applaudir de leur sagacité. Il n'est pas facile en effet de devancer l'opinion de son temps. On a beau vivre dans le commerce familier des plus grands modèles, des œuvres les plus pures : il faut une singulière puissance d'isolement pour réagir contre l'atmosphère intellectuelle que l'on respire. Si l'on avoue hautement ses répugnances et ses prédilections, on est souvent accusé d'orgueil; on entend dire autour de soi qu'on repousse l'avis commun pour le seul plaisir de se singulariser. Qu'on ait la patience d'attendre sans fléchir pendant quelques années, qu'on demeure ferme dans son avis, et le temps se charge de réduire le paradoxe à l'état de monnaie courante. C'est là précisément ce qui est arrivé pour *Colomba*. Ceux qui ont pressenti la destinée de *Colomba* ne sont plus que les parrains de l'opinion commune.

Après Victor Hugo et Mérimée, le nom qui se présente le premier est celui d'Alfred de Vigny. *Stello* occupe et gardera dans le domaine du roman une place considérable. Il est permis de ne pas accepter sans réserve tous les principes développés par l'auteur dans les trois récits dont se compose la première consultation du docteur noir; il est impossible de contester la grâce, l'élégance et la grandeur de ces trois récits. Si l'histoire n'est pas d'accord avec l'auteur sur la destinée de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, si elle démontre par des preuves surabondantes que leur mort prématurée doit s'expliquer autrement que par leur qualité de poète, il faut reconnaître qu'Alfred de Vigny a déployé dans la défense du paradoxe qu'il avait embrassé toutes les ressources d'un écrivain consommé. La thèse qu'il a soutenue est réfutée victorieusement par des documens authentiques. Tous ceux qui connaissent le passé, et

le passé dont je parle n'est pas loin de nous, savent que Gilbert et Chatterton ne sont pas morts victimes de la poésie, mais victimes de l'orgueil. Chatterton, que l'auteur se plaît à représenter comme un martyr de la pensée, a servi et trahi plusieurs causes, et l'éclat de son talent ne justifie pas son apostasie. Ses plus fervens admirateurs, tout en déplorant sa fin cruelle, n'oseraient prendre en main la défense de son caractère. Quant à André Chénier, dont tous les cœurs généreux vénèrent la mémoire, il a succombé, comme tant d'autres, pendant l'orage révolutionnaire, parce que la cause qu'il défendait était la cause vaincue. Ce n'est pas son génie qui l'a envoyé à l'échafaud : la plus haute éloquence ne suffit plus aujourd'hui à soutenir une telle assertion. Cependant je me plais à reconnaître que l'auteur de *Stello* a su revêtir d'un charme inexprimable sa triple méprise. Il se trompe et il nous trompe en nous parlant de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, mais il trouve, pour contredire l'histoire, des argumens ingénieux, et l'élégance incomparable de son langage demande grâce pour l'infidélité de ses souvenirs.

Sainte-Beuve, dans son roman de *Volupté*, a retrouvé toute l'élévation, toute la finesse d'analyse qui nous avait charmés dans les *Consolations*. On peut blâmer la trame du récit, et même, s'il faut dire toute notre pensée, ce livre, d'ailleurs si digne d'étude, ne satisfait pas aux conditions élémentaires du roman : la narration proprement dite est trop souvent interrompue par des digressions; mais le personnage d'Amaury restera comme le type de l'ambition et de la défaillance, M[me] de Couaën comme le modèle de la grandeur. Les pages obscures qui se rencontrent dans ce livre n'attiédiront pas la sympathie qu'il a excitée chez les esprits éclairés. Quoi qu'on puisse penser de ces pages, qui ont souvent un caractère maladif, il faudra toujours se souvenir de *Volupté* comme d'*Obermann*, et consulter le roman de Sainte-Beuve en même temps que le roman de Senancourt, pour connaître avec précision les plaies morales de notre temps.

Je ne veux pas essayer de suivre George Sand dans toutes les transformations de son talent. La popularité de ses œuvres me dispense d'une pareille tâche. Il me suffit de rappeler qu'il a porté dans toutes ses tentatives une vivacité, une ardeur d'imagination, que ses adversaires mêmes ne songent pas à contester. Je n'approuve pas, je n'admire pas sans réserve tout ce qu'il a écrit, il y a dans ses livres plus d'une page que je voudrais effacer; mais *Valentine* et *André*, *Mauprat* et *la Mare au Diable*, suffiraient pour assurer la durée de son nom. Que l'auteur de ces admirables récits ait trop souvent pris le paradoxe pour la vérité, qu'il se soit laissé entraîner à des déclamations que l'éloquence ne justifie pas, je n'essaierai pas

de le nier; mais ce reproche, qui d'ailleurs ne s'applique pas aux livres que je viens de nommer, ne saurait altérer aux yeux des juges compétens l'immense valeur de ce talent privilégié. Valentine et Bénédict, Geneviève, Henriette et André sont des personnages dont chacun de nous peut apprécier les mérites. Devant de telles créations, toutes les querelles d'école se taisent; la discussion serait oiseuse, l'admiration est un devoir. Quoique dans la plupart des livres de George Sand les hommes n'aient pas le beau rôle, ils ne lui ont pas gardé rancune et lui pardonnent volontiers de réunir dans la femme toutes les perfections. C'est un caprice dont la poésie peut très bien s'accommoder. L'auteur de *Valentine* et de *la Mare au Diable* possède une imagination merveilleuse et sait animer tout ce qu'il touche. Toutes les fois qu'il se contente de raconter, il est sûr de nous intéresser, de nous émouvoir, de nous charmer. Son talent ne s'obscurcit que lorsqu'il essaie de soutenir une thèse. Dès qu'il s'aventure sur le terrain de la philosophie, son style, d'ordinaire si limpide et si rapide, devient terne et languissant. Comme il essaie de deviner ce que l'étude peut seule enseigner, il tâtonne et trébuche plus d'une fois. En pareil cas, l'extrême justice toucherait à l'iniquité. A quoi bon juger les romans de George Sand comme *le Contrat social* et *l'Esprit des Lois?* La philosophie n'est pas le domaine de cet esprit ingénieux, de cette imagination hardie. Maître absolu dans le domaine de l'émotion, l'auteur de *Valentine* n'a rien à gagner dès qu'il franchit les limites de son royaume, et nous aurions mauvaise grâce à le chicaner sur l'indécision ou la confusion des idées qu'il veut défendre. Il a conquis depuis longtemps un titre glorieux et que personne ne songe à lui disputer, celui de conteur excellent. Il a trop de bon sens pour que son ambition ne soit pas satisfaite. Raisonneurs qui veulent conter, conteurs qui veulent raisonner se fourvoient trop facilement. Que chacun reste dans son rôle et développe les facultés qu'il a reçues sans rêver une tâche au-dessus de ses forces : c'est le plus sûr moyen d'éviter les désappointemens.

Je reconnais volontiers qu'on a fort exagéré le talent de Balzac. Je ne puis me rappeler sans sourire que des panégyristes de bonne foi ont placé *la Comédie humaine* à côté de *la Divine Comédie*, quelques-uns même au-dessus. Il ne faut pourtant pas que ces folles apothéoses ferment nos yeux au mérite de ce conteur ingénieux, de cet observateur persévérant, qui a laissé sur les mœurs de notre temps des études pleines de vérité. Parmi ses livres si nombreux, beaucoup seront justement oubliés; mais *Eugénie Grandet* et *la Recherche de l'Absolu* suffisent pour assurer sa renommée. Ces deux récits, d'un intérêt si puissant, si simplement inventés, suffisent pour lui conci-

lier les suffrages des juges les plus sévères. Quant aux derniers ouvrages de Balzac, je suis loin de partager l'enthousiasme qu'ils ont excité. *Les Parens pauvres*, utiles peut-être à consulter comme renseignement, ne sont pas une œuvre d'art dans l'acception la plus élevée du mot. Il y a dans cette étude une accumulation de fange qui soulève le cœur de dégoût. C'est là d'ailleurs un défaut commun au plus grand nombre de ses livres. Il observe avec une attention persévérante, il voit bien et se souvient; mais il a pour les vices des yeux de lynx et pour le bien des yeux de taupe. Quand on a passé quelques jours avec lui, on finit par prendre l'humanité tout entière en mépris, on ne va nulle part sans mettre la main sur sa bourse, on regarde avec défiance les femmes les plus jeunes, dont le sourire ingénu, le regard limpide ne devraient inspirer que la sympathie. Il faut quelques semaines pour réagir contre cette maligne *jettatura*. Ce qui a manqué à Balzac, c'est la connaissance de notre langue, l'intelligence des procédés du style. A cet égard, du reste, il se rendait justice. S'il avait de son talent d'observateur et d'inventeur une idée que les louanges les plus enthousiastes ne pouvaient dépasser, il savait très bien qu'il ignorait les lois de la langue et les secrets du style; il disait naïvement qu'il n'avait pas eu le temps de les étudier.

Dans un récit de longue haleine, *la Confession d'un Enfant du siècle*, Alfred de Musset n'a pas réalisé toutes les espérances de ses admirateurs; mais dans un cadre plus étroit, dans *Frédéric et Bernerette*, dans *le Fils du Titien*, dans *les Deux Maîtresses*, il a montré une grande finesse d'analyse, une élégance de narration qui ont marqué sa place parmi les premiers écrivains de notre langue. C'est un conteur charmant, dont toutes les pages se recommandent par des qualités de premier ordre. Le choix des images, la sobriété des détails font de ses nouvelles de véritables bijoux.

Marianna et *Mademoiselle de La Seiglière* assignent à Jules Sandeau un rang éminent dans la famille des romanciers. Il y a dans ces deux livres une connaissance profonde des passions et en même temps un talent singulier pour la peinture du paysage. Simplicité de conception, exécution délicate et savante, l'auteur n'a rien négligé pour exciter et enchaîner l'attention. Par l'élévation des pensées, par la vérité des sentimens qu'il nous retrace, il a conquis dans notre littérature une place à part. Sévère pour lui-même, il n'a jamais gaspillé ses facultés, et c'est un éloge mérité par un trop petit nombre d'écrivains.

N'oublions pas *la Chartreuse de Parme*, récit énergique, marqué au coin de la vérité, où Henri Beyle a donné la mesure complète de son talent, ni le conteur ingénieux qui vient de mourir, Gérard de

Nerval. Le souvenir de *Sylvie* est encore trop récent pour qu'il soit besoin de le raviver.

Après avoir rappelé les efforts souvent heureux de Charles de Bernard et de Mme Reybaud, qui ont montré dans *la Femme de quarante ans* et dans *Misé Brun* un véritable talent de narration, il me reste, pour épuiser la liste des romanciers, à parler de trois hommes qui avaient reçu du ciel des dons précieux, mais qui les ont prodigués, oubliant l'art pour l'industrie : le lecteur a déjà nommé Frédéric Soulié, Eugène Sue et Alexandre Dumas. Oui, sans doute, chacun de ces trois écrivains possède un secret que personne ne peut lui contester, le secret d'intéresser, de nouer fortement une fable, de multiplier les incidens, d'animer les personnages; mais qui oserait soutenir qu'ils n'ont pas abusé de leur puissance? A coup sûr, *les Mémoires du Diable* ne sont pas l'œuvre d'un esprit vulgaire. Il y a dans l'enchevêtrement des épisodes, dans la rapidité du dialogue, quelque chose qui n'appartient pas au premier venu; mais c'est un livre conçu à la hâte, écrit au pas de course, et qui renferme bien des pages inutiles. L'auteur le savait bien, et ne s'estimait pas au-dessus de sa valeur. Le besoin, l'habitude de produire sans relâche, lui interdisaient les travaux qui demandent du temps et de la réflexion.

Les Mystères de Paris et *le Juif errant*, qui ont tenu en haleine pendant quelques mois la curiosité parisienne, attestent chez l'auteur une rare aptitude pour l'observation, mais en même temps une propension marquée pour les procédés les plus vulgaires de composition. Dans ces deux livres, dont quelques chapitres se recommandent par la vigueur du pinceau, les épisodes se suivent sans jamais être engendrés l'un par l'autre; ils ne portent jamais le caractère de la nécessité, ce qui est un grave défaut pour tous les esprits sensés. Ici d'ailleurs, comme dans *les Parens pauvres*, nous retrouvons un amour immodéré de la fange. Malgré l'avis de Nicolas Boileau, je ne pense pas que l'art puisse tout ennoblir. Balzac et Eugène Sue ont pris trop à la lettre l'arrêt prononcé par le législateur de notre poésie. Il y a des choses hideuses qu'il faut laisser dans le domaine de la réalité, et qui ne valent pas la peine d'être imitées, car le talent le plus vigoureux ne réussit pas à leur donner droit de cité dans le domaine de l'art.

Monte-Cristo et *les Mousquetaires,* qui ont enchanté tous les oisifs de notre temps, et qui révèlent à coup sûr une merveilleuse puissance d'invention, méritent à peu près les mêmes reproches que *les Mystères de Paris* et *le Juif errant*. Ils blessent en effet les esprits délicats par l'emploi de procédés vulgaires. Ils amusent, et c'est un grand point sans doute, mais il reste à savoir comment l'auteur s'y prend pour nous amuser. Or il faut bien avouer qu'il ne se montre

pas difficile sur le choix des moyens : tout incident, neuf ou vieux, lui est bon, pourvu qu'il prolonge le récit. Ces deux livres, si vantés, si populaires, sont une lanterne magique plutôt qu'une narration sérieuse. L'auteur traite ses lecteurs comme de grands enfans, et le succès lui a donné raison; mais il est permis à ceux qui vivent dans le commerce des écrivains d'une autre famille de se montrer plus sévères : la popularité de *Monte-Cristo* et des *Mousquetaires* ne doit pas les désarmer. Dire qu'Alexandre Dumas amuse la foule, c'est lui rendre justice; ajouter qu'il se joue de toutes les lois littéraires, c'est rendre hommage à la vérité.

Chose singulière au premier aspect, et qui ne surprendra pas les esprits clairvoyans : de toutes les formes littéraires inaugurées sous le gouvernement de juillet, la forme dramatique est celle qui a le plus vieilli, et c'était pourtant celle qui se donnait comme la plus nouvelle. Les poètes lyriques n'affichaient pas la prétention de surpasser Pindare et Simonide; les romanciers n'osaient pas traiter avec dédain Fielding et Richardson; quelques-uns même se donnaient pour les disciples de Walter Scott. Les poètes dramatiques le prenaient de plus haut, et n'hésitaient pas à déclarer qu'ils voulaient, qu'ils espéraient, qu'ils sauraient régénérer le théâtre. J'entends parler ici de ceux qui composaient l'école fondée sous la restauration, et dont les œuvres ont défrayé tant de discussions. A côté de ces œuvres, qui avaient au moins le mérite de ramener l'attention publique sur les conditions fondamentales de l'art, il y en avait d'autres, d'un ordre moins élevé, que le public applaudissait ou qu'il laissait mourir dans la solitude, et qui ne relevaient d'aucune école. Pour peu cependant qu'on prenne la peine de réfléchir, on ne doit pas s'étonner que les œuvres dramatiques conçues selon les théories de l'école nouvelle de 1830 à 1848 nous paraissent aujourd'hui appartenir à une époque lointaine; sauf de très rares exceptions, elles peuvent être comparées à des plantes de serre chaude. Elles manquent généralement de spontanéité, et semblent destinées à soutenir une thèse. Or il est facile de comprendre qu'un drame enfanté dans de telles conditions perde à peu près tout son intérêt dès que la discussion où il figurait comme argument s'est apaisée. Soyons justes pourtant, et ne condamnons pas sans réserve les tentatives dramatiques de notre pays, de 1830 à 1848.

Si les sentimens exprimés par Victor Hugo et Alexandre Dumas nous paraissent aujourd'hui manquer de vérité, ce n'est pas une raison pour méconnaître la hardiesse et l'habileté dont ils ont fait preuve. Oui, sans doute, *Marion Delorme*, *Hernani*, *le Roi s'amuse*, *Ruy-Blas* et *les Burgraves* nous étonnent comme des rêves étranges; il ne faut pourtant pas oublier que ces rêves, condamnés par le goût,

révèlent une singulière puissance, et marquent la place de l'auteur parmi les écrivains les plus originaux de son temps. Pour ma part, je suis loin d'accepter ces drames comme excellens, j'ai peine à comprendre l'enthousiasme qu'ils ont excité; mais je reconnais volontiers qu'ils sont le fruit d'une volonté persévérante, d'une haute ambition. Or l'ambition et la volonté sont précisément ce qui manque à la plupart des écrivains d'aujourd'hui. La seule pensée qui les domine, qui les anime et les conduise, c'est la pensée du succès qui se traduit en profit. Quant aux doctrines littéraires affirmées, combattues et défendues de 1830 à 1848, ils ne s'en soucient guère, et sourient toutes les fois qu'ils en entendent parler. Victor Hugo et Alexandre Dumas, quand ils écrivaient pour le théâtre, obéissaient à des convictions sincères; leur unique préoccupation n'était pas de réussir : ils voulaient assurer le triomphe de leurs idées, et, pour atteindre ce but, ils ne craignaient pas de heurter de front, de blesser profondément les idées reçues. Que voyons-nous aujourd'hui autour de nous? Se passe-t-il rien de pareil? Lorsqu'il s'agit de théâtre, qui donc oserait parler de théories? Il s'agit avant tout de faire une bonne affaire. La théorie est abandonnée, comme un futile délassement, aux hommes assez mal nés ou assez mal élevés pour ne rien comprendre à l'industrie. Parlons donc avec respect, avec déférence, du mouvement dramatique accompli en France de 1830 à 1848. Quels que soient en effet les reproches mérités par Victor Hugo et Alexandre Dumas, on ne peut contester la hardiesse de leurs tentatives et la sincérité de leurs convictions. S'il leur est arrivé de se tromper, et je n'essaierai pas de le nier, du moins ils visaient très haut, et ne prenaient pas alors le caissier du théâtre pour arbitre souverain. Il est trop vrai que *Christine à Fontainebleau* et *Charles VII chez ses grands vassaux* excitent aujourd'hui plus de surprise que de sympathie; il y a pourtant dans ces deux drames un effort vigoureux qui mérite d'être compté. Condamnons, c'est notre droit, l'exagération des sentimens, l'emphase du langage, les sacrifices trop fréquens offerts à la rime, mais reconnaissons en même temps que *Charles VII* et *Christine* dominent de bien haut les travaux présens de M. Alexandre Dumas et la plupart des tentatives dramatiques auxquelles nous assistons.

Alfred de Vigny n'a écrit que deux fois pour le théâtre, et se sépare nettement de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas. *La Maréchale d'Ancre* et *Chatterton* ne relèvent ni de *Marion Delorme* ni de *Christine à Fontainebleau*. Ce qui recommande les deux drames d'Alfred de Vigny, c'est tout à la fois le soin exquis de la forme et l'élévation constante des pensées. *La Maréchale d'Ancre* est encore aujourd'hui une œuvre très digne d'étude. Il y a trop d'événemens, et les carac-

tères ne sont pas assez développés; mais tout le premier acte est charmant, et le personnage de Leonora Galigaï est traité de main de maître. Quant à *Chatterton*, malgré l'élégance de la diction, malgré la délicatesse de plusieurs scènes, malgré la grâce de Kitty Bell et l'amusante fatuité de lord Talbot, les admirateurs les plus dévoués de l'auteur sont obligés d'avouer qu'il a vieilli. Le paradoxe défendu en plein théâtre il y a vingt et un ans n'est plus aujourd'hui qu'un paradoxe. En 1834, il se trouvait au parterre et dans les loges des esprits assez complaisans, assez crédules pour l'accepter comme une vérité. Le rare talent qui éclate à chaque page n'a rien perdu de sa valeur; seulement, la cause du poète méconnu par la société est aujourd'hui une cause perdue, et, tout en admirant l'éloquence de l'avocat, nous abandonnons son client à la justice de l'histoire.

Casimir Delavigne et Eugène Scribe ont continué, sous le gouvernement de juillet, la tâche qu'ils avaient commencée sous la restauration. Le premier, laborieux et timide, qui prétendait d'abord se rattacher aux maîtres du XVII[e] siècle, n'a pas tardé à suivre les novateurs sur le terrain qu'il avait dédaigné jusque-là. Il les a suivis, mais d'un pas lent et d'un pied malhabile. *Louis XI*, *les Enfans d'Édouard*, *Don Juan d'Autriche*, aux yeux des purs disciples de Pierre Corneille et de Jean Racine, sont de véritables apostasies. Quant à ceux qui ne professent aucune doctrine exclusive, ils se contentent de voir dans ces trois ouvrages, dont le succès pourtant n'a pas été douteux un seul jour, une triple violation de la vérité historique, atténuée par un respect très insuffisant pour la vérité humaine. Le Louis XI de Philippe de Commines, le Richard III de Shakespeare, le Charles-Quint que M. Mignet a remis en lumière, n'ont pas grand'chose à démêler avec les fantaisies de M. Casimir Delavigne. Don Juan et Peblo sont voltairiens; les enfans d'Édouard ne semblent n'avoir qu'une seule pensée, nous offrir au dénoûment le tableau de Paul Delaroche.

Eugène Scribe, dont l'habileté matérielle ne peut être contestée, a laissé passer les novateurs sans rien changer à ses habitudes S'il lui est arrivé de tenter la comédie de caractère et d'échouer complétement, témoin *la Calomnie* et *l'Ambition*, il a fait preuve d'une adresse singulière, je ne dirai pas dans l'emploi, mais dans l'escamotage de l'histoire. *Bertrand et Raton* et *le Verre d'eau* sont là pour démontrer son talent de prestidigitation. Je ne voudrais recommander à personne ces deux ouvrages comme des modèles de vérité historique : il y a dans ces deux comédies bien des lieux communs que nous sommes obligés de saluer comme de vieilles connaissances; mais on ne peut nier que l'auteur n'ait dénaturé très habilement la biographie de Struensée et de la reine Anne. Aussi ne faut-il pas

s'étonner que les comédiens professent pour Eugène Scribe une si vive admiration. Quel dommage, s'écrient-ils naïvement, que Molière, qui avait tant d'esprit, n'ait pas su faire une pièce comme *Bertrand et Raton!* Et les comédiens sont sincères : c'est un chapitre qui manque à *Gil-Blas*.

Cinq ans avant la chute de Louis-Philippe, nous avons vu naître l'école du bon sens, représentée par MM. Ponsard et Émile Augier. Pour être juste envers ces deux poètes, nous devons les juger d'après leurs œuvres, sans tenir compte des paroles imprudentes échappées à leurs amis. Or *Lucrèce* et *Agnès de Méranie*, *la Ciguë* et *l'Aventurière* sont des œuvres qui se recommandent à l'attention de tous les hommes lettrés par de sérieuses qualités. Je suis très loin de penser que l'école du bon sens ait détrôné sans retour l'école poétique de la restauration; je me borne à déclarer que MM. Ponsard et Augier, ramenés à leur juste valeur, abstraction faite de toute question de dynastie, ont dès à présent conquis dans notre littérature une place très honorable. Qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas voulu fonder l'école du bon sens, peu m'importe vraiment : je ne fais acception que de leur talent, et sans attribuer à leurs noms la même importance qu'à ceux de Victor Hugo et d'Alfred de Vigny, ce qui serait les desservir, je vois en eux des esprits ingénieux, amoureux du travail, à qui la sympathie publique ne manquera pas, pourvu qu'ils ne se laissent pas étourdir par les louanges.

Cette rapide esquisse du mouvement littéraire de la France accompli dans le court espace de dix-huit ans suffit à démontrer toutes les difficultés de la tâche entreprise par M. Alfred Nettement. Pour passer en revue, pour estimer les historiens, les philosophes et les poètes, il ne faut pas se défier de la pensée; or cette défiance domine dans toutes les pages du livre que M. Nettement vient d'écrire. Toutes les fois qu'il aperçoit le moindre symptôme d'indépendance, il se hâte d'invoquer l'autorité de l'église et de condamner la liberté. La philosophie, qu'il appelle constamment le rationalisme, sans se douter de la puérilité de cette appellation, lui apparaît comme un fantôme menaçant destiné à tout dévorer, religion, famille, propriété, et il l'excommunie, il l'exorcise avec une piété, une ferveur que je veux croire sincère; mais il lui échappe des aveux étranges qui atténuent singulièrement l'autorité de ses anathèmes. En parlant d'Auguste Comte et de sa philosophie positive, il avoue naïvement que son livre est presque inabordable, et il a raison, s'il entend parler de ceux qui sont demeurés étrangers à l'étude des sciences. Cependant, malgré cette déclaration, qui a du moins le mérite de la franchise, il ne craint pas de proscrire le livre d'Auguste Comte. Prenant pour guide l'analyse donnée par M. Littré, que ses connais-

sances encyclopédiques désignaient pour cette tâche délicate, guide, hélas! insuffisant pour un écrivain qui confesse son ignorance et qui la prouve surabondamment, il ne consent pas à croire que les lois du monde extérieur, les lois astronomiques, physiques, chimiques, minéralogiques, botaniques et zoologiques, résultent de la nature même des phénomènes observés, et il demande ingénument si le contraire ne serait pas aussi vrai. Quel homme sérieux voudrait essayer de répondre à cette question enfantine? Ailleurs, il confond l'idéalisme et l'idéologie, et affirme gravement que l'idéalisme conduit souvent au matérialisme. Ou les mots de notre langue ne renferment aucun sens défini, ou cette confusion de l'idéalisme et de l'idéologie est l'aveu le plus formel d'ignorance qu'il soit possible d'enregistrer. Il confond constamment la théodicée, c'est-à-dire la notion philosophique de Dieu et de ses attributs, avec la théologie, c'est-à-dire avec la notion révélée de Dieu. Grâce à cette confusion, il n'a pas de peine à excommunier tous les philosophes; remercions-le de ne pas les dévouer au bûcher.

Qu'est-ce donc que ce livre? Est-ce une histoire? Assurément non; Est-ce un pamphlet? Je répugne à le croire. Je ne veux pas mettre en doute la sincérité de l'auteur. C'est tout simplement une longue déclamation contre les facultés humaines, qui pourtant nous viennent de Dieu. Si l'on prend la peine d'examiner à loisir la question ainsi posée, on est amené à conclure que M. Nettement s'est rendu à son insu coupable d'impiété. Le but secret ou avoué de son histoire, peu importe, c'est de nous ramener au régime du moyen âge, de naturaliser chez nous l'immobilité égyptienne ou chinoise. Est-ce là comprendre la Providence telle qu'elle est définie dans l'Évangile? Pour moi, je ne le pense pas, et j'invoquerais au besoin les plus savans docteurs de l'église. La pensée n'est pas moins sainte que la prière, car la pensée nous vient de Dieu; le Créateur n'aurait pas donné à l'homme la curiosité, s'il avait voulu lui interdire la science. Savoir n'est pas ennemi de croire. L'ignorance et la haine de la science, quoi qu'on dise et qu'on fasse, ne seront jamais un encens agréable à Dieu.

GUSTAVE PLANCHE.

LA FERME

DE

CHAMP-DE-L'ÉPINE

I.

Le voyageur qui remonte, à partir de la rivière d'Ain, dont il est un des plus faibles affluens, le ruisseau poissonneux de l'Angillon, arrive, après deux heures environ de marche, au village de Chapois. Situé à distance à peu près égale entre les trois petites villes de Noseroy, Salins et Champagnole, ce village n'offre par lui-même rien de remarquable. Otez l'église, la maison commune, le chalet, deux vieilles tours en ruines : il ne reste plus qu'un assemblage d'habitations rustiques dont l'aspect extérieur n'a rien de très séduisant. On connaît la ferme comtoise avec sa toiture d'*ancelles* ou bardeaux, son appentis destiné à abriter la provision de bois, sa chambre à poêle ou plus simplement son *poêle*, son *abeiller* (rucher) et sa citerne faisant face au *matras* ou fumier, sur lequel caquettent deux ou trois poules sous la surveillance de *Sultan Chante-Clair*. Je passe sous silence le grenier à foin, la grange et l'écurie, dont une violente odeur ammoniacale trahit souvent la propreté douteuse. Tel est le type à peu près invariable de la maison de culture en Franche-Comté, et tel est aussi le tableau plus exact qu'attrayant d'une ferme à Chapois. Le village est d'ailleurs situé, comme on dit, *dans un fond*, ce qui indique suffisamment qu'on n'y jouit ni d'une vue bien étendue ni d'un air bien salubre.

Malgré tous ces désavantages, que nous n'exagérons nullement,

Chapois est renommé même pour les agrémens de son site, et plus d'un Jurassien y rêve une maison de campagne; c'est que les habitations s'élèvent sur la lisière d'un des plus beaux bois de sapins qui existent au monde, — la forêt de La Joux. Tel est le charme sauvage, telle est l'imposante majesté de cette forêt, qu'elle seule tient lieu à Chapois de toutes les autres beautés de la nature. Chapois n'a ni cascades, ni rochers, ni rivières; mais comment regretter tout cela, quand chaque habitant rencontre à quelques pas de sa maison ces grands et fiers arbres si beaux dans leur sombre parure, ces ombrages d'une fraîcheur incomparable, ces clairières sans nombre où le chevreuil broute en paix, ces *prés-bois* tout émaillés de narcisses et de délicieuses petites gentianes printanières d'un azur inimitable, ces calmes et profondes solitudes dont le silence n'est troublé que par le chant de la grive et le roucoulement du ramier? Si le lecteur veut bien nous suivre à Champ-de-l'Épine, une des fermes de Chapois les plus rapprochées de la forêt, il se convaincra que ce village a d'autres titres encore à son attention, et que les vieilles mœurs du Jura y ont gardé quelques représentans caractéristiques.

Le 8 février 184..., l'intérieur de cette ferme de Champ-de-l'Épine présentait un singulier aspect de tristesse et de désolation. Assis à côté d'un poêle de fonte chauffé presque au rouge, le fermier, Antoine Reverchon, était occupé à quelque menu travail de charronnage. C'était un homme d'une soixantaine d'années, dont le visage, déjà grave d'habitude et sévère même, paraissait en ce moment chargé de soucis. L'honnêteté y était écrite; mais c'était plutôt de la dureté qui s'y lisait à première vue. De temps en temps les traits du vieillard s'assombrissaient encore, sans qu'on pût dire si ce changement d'expression devait être attribué à une cause morale ou seulement aux souffrances d'une maladie aiguë, qui depuis près de deux ans tenait le brave villageois relégué au logis. De l'autre côté du poêle, Claude, sa femme, lavait, d'un air non moins préoccupé, la vaisselle qui avait servi au dernier repas. Cette vaisselle, des plus communes qui se vendent aux foires, était, ainsi que tout le reste du ménage, tenue avec une propreté irréprochable trop rare chez nos paysans. Près de la porte, Joséphine, une vive et fraîche jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans, manœuvrait une *beurrière* ou baratte en bois de sapin aussi nette et propre que si elle eût été achetée la veille au marché de Champagnole. La jeune villageoise s'efforçait de distraire par de gais propos ses parens de leurs préoccupations; mais elle n'était pas sans quelque trouble dans l'esprit, et loin d'être en état de dissiper la tristesse d'autrui, elle eût eu besoin peut-être que quelqu'un calmât sa propre inquiétude. L'attitude silencieuse de ses parens n'était guère faite au contraire que pour l'augmenter.

Soit que la température de la salle fût trop élevée pour que son beurre vînt à bien, soit qu'elle ne se proposât que de mieux entendre les bruits du dehors, Joséphine ouvrait à chaque instant la fenêtre, tantôt comme pour mettre à l'air deux ou trois pots d'œillets et de giroflées auxquels elle semblait tenir beaucoup, tantôt sous le prétexte de les replacer, crainte de froid, dans l'appartement. Pas une minute ne se passait aussi sans qu'un de nos trois personnages ne jetât un coup d'œil à la dérobée sur l'aiguille de l'horloge qui se dressait dans sa luisante cage de sapin verni, près du buffet de noces de la mère Claude. Tout cela se faisait sans qu'un mot fût prononcé. Il arriva enfin que la mère Claude voulant encore furtivement interroger le cadran, son regard rencontra celui de sa fille, qui avait pris précisément la même direction. Pour le coup la pauvre femme, à qui pesait singulièrement déjà ce long silence, n'y tint plus.

— Cinq heures! dit-elle d'un ton lamentable, et il n'est pas revenu!

— Mon Dieu, répondit Joséphine, que vous avez peu de patience, mère! Prévalet est-il revenu? *le Carabinier* est-il revenu? Un jour comme celui-ci, par exemple, il faudrait voir que Mélan ne fît pas comme les autres. Un verre de vin par-ci, un verre de vin par-là; il faut bien arroser ses rubans. Rentrer à Champ-de-l'Épine à cinq heures un jour de milice, on n'aurait jamais vu cela.

— Et moi je te dis, reprit la mère Claude, qu'il a un mauvais numéro, et que sans ça il serait déjà ici; ce n'est pas lui qui aime déjà tant à courir les bouchons. *Jeus-Maria* (1)! voilà qu'il va falloir le racheter, et encore on dit que les hommes ne se vendent pas moins de quinze cents francs cette année-ci! Et Dragonne, qui est malade! et ce terme en retard! Sainte vierge Marie, qu'allons-nous devenir?

— Comme vous y allez, mère! D'abord, pour le terme, M. de Grailly a dit qu'il attendrait tant qu'on voudra; ainsi rien ne presse. Pour un homme à acheter, vous parlez de quinze cents francs! Combien *le Carabinier* s'est-il vendu? Treize cents francs, pas un liard de plus. Et un bel homme comme ça encore, et qui a déjà servi! Rosalie Melet m'a dit ce matin que le fils du percepteur d'Andelot en avait trouvé un pour douze cents francs; vous voyez donc bien qu'il n'y a pas tant de quoi s'épouvanter. Nous aurons pas mal de *tomes* (2) à la pesée; à quarante-huit francs le cent (3), ça fait tout de suite de l'argent. S'il manque quelques sous, on vendra les deux *ormeaux* (4). Tranquillisez-vous donc, mère; quand même Mélan en

(1) *Jeus-Maria* est une exclamation de douleur. — *Jeus* tout seul est une exclamation d'étonnement.

(2) Fromages fabriqués en hiver.

(3) Les cinquante kilogrammes.

(4) Jeunes bœufs qui n'ont pas encore été attelés.

attraperait un mauvais, *ce ne serait pas la mort de Turenne* (1).

La mère Claude allait répliquer, quand un mugissement plaintif partit de l'écurie. — Pauvre Fanfan ! dit la vieille femme; lui aussi, il est en peine de Mélan; il n'a pas eu sa poignée de sel ce matin.

Fanfan était des quatre bœufs du père Reverchon celui que Mélan aimait par-dessus tous les autres. Les Reverchon se livraient peu à l'industrie du voiturage, et seulement quand il n'y avait absolument rien à faire aux champs. Depuis que Mélan avait grandi, c'était lui qui allait avec les voitures. Il fallait le voir prendre soin de Fanfan dans les écuries des auberges, lui parler le long de la route comme à un ami, l'encourager aux montées, car de fouet et de jurons, il n'en était pas question entre eux. De son côté, Fanfan n'était pas ingrat, et la mère Claude assurait que son fils n'entrait pas une seule fois à l'écurie sans que le pauvre animal ne se mît à beugler de toutes ses forces pour lui témoigner sa joie de le revoir.

— Fanfan n'a pas eu sa poignée de sel? répondit Joséphine; je la lui donnerai, moi; j'y vais à l'instant.

— Et ton beurre? dit la mère Claude.

— Mon beurre! Je ne sais pas ce qu'il a, il n'avance pas.

— Vois-tu, Josète, si le beurre ne se fait pas, c'est que le sort nous en veut; nous sommes au malheur...

— Au malheur, parce que le beurre ne se fait pas! Vous voulez rire, mère; il fait trop chaud ici, et voilà tout.

— Oui, Josète, nous sommes au malheur, c'est moi qui te le dis. N'as-tu pas vu ce matin à l'église? le cierge que nous avons offert pour Mélan s'est éteint deux fois!

— Tenez, mère Claude, vous n'êtes pas plus raisonnable qu'un enfant. Je vous dis, moi, que Mélan aura un bon numéro. Je l'ai rêvé, il y a trois nuits, et vous savez bien que tout ce que je rêve arrive. Je gage pour plus de septante; mais mettons encore qu'il en ait un mauvais, on le rachètera, et voilà tout. Plaie d'argent n'est pas mortelle, comme vous disiez, il y a un mois, à Jean-Louis Maillard, quand sa maison a brûlé.

Le père Antoine n'avait pris aucune part à la conversation des deux femmes. Il continuait à travailler en silence son manche d'outil; mais lui aussi devait être absorbé par de pénibles réflexions, car tout à coup il se leva brusquement en secouant sa main gauche, qu'il venait de blesser d'un coup de sa serpe. A la vue du sang, la bonne vieille femme recommença ses *Jeus-Maria* et ses lamentations, tandis que Joséphine, mieux avisée, s'empressait d'apporter à son père l'eau et le linge nécessaires pour panser sa légère blessure. A peine le père Reverchon avait-il, avec l'aide de sa fille, terminé cette opé-

(1) Dicton très usité encore en Franche-Comté.

ration, qu'un nouveau mugissement, non plus plaintif cette fois, mais sonore et comme joyeux, partit encore de l'écurie. Tous se levèrent; Joséphine courut à la fenêtre, et à peine l'avait-elle ouverte, qu'un bruit de voix lointaines pénétra dans l'appartement. — Les voici! s'écria la jeune villageoise, entendez-vous? — Elle se précipita hors de la chambre, suivie de mère Claude, qui semblait avoir retrouvé ses jambes de vingt ans. Antoine s'achemina aussi vers la porte, mais lentement, moitié par impuissance physique, moitié parce qu'ayant depuis longtemps agité dans son esprit toutes les chances de l'événement, il avait fini par ne plus croire qu'aux pires, en s'efforçant d'armer contre elles son courage d'homme et sa résignation de chrétien.

La troupe des conscrits venait d'atteindre les premières maisons du village. Par moment, le vent apportait des lambeaux de la chanson qu'elle lançait aux échos de La Joux; mais l'ouïe la plus subtile n'eût pu à cette distance reconnaître les voix.

— *Jeus-Maria!* dit la mère Claude, Mélan ne chante pas avec les autres. Sainte vierge Marie, ayez pitié de nous!

— J'ai entendu sa voix tout à l'heure, moi, répondit vivement Joséphine, à qui il sembla qu'un mensonge dicté par une telle intention ne pouvait rien avoir de bien répréhensible. Fanfan l'a entendue aussi, bien sûr, autrement il n'aurait rien dit; mais tenez, écoutez donc, mère : les voilà qui arrivent devant le chalet. Je n'entends plus la voix de Mélan, mais vous savez bien que ce n'est pas son affaire de chanter, et qu'à l'église il ne dit presque jamais rien, surtout depuis un an ou deux. Il suffit que je l'aie entendu tout à l'heure. Allons, mère, prenez courage; s'il faut le racheter, on le rachètera; on en aurait déjà bien vu autant.

La bande avançait toujours, chantant à tue-tête. Nos montagnards ont un *bon coffre*, comme ils disent, et chanter fort est pour eux un point d'honneur. On ne perdait plus une parole de la chanson.

Les sept ans sont passés;
Le capitaine a dit :
Amis, prenez courage;
Encore deux ans;
Nous irons en Angleterre,
Tambours battans, drapeaux flottans.

Encore quelques pas, et la troupe enrubanée allait déboucher de derrière la maison des Vasselet. Il y eut alors pour nos trois personnages un moment d'inexprimable anxiété. Joséphine s'était portée de quelques pas en avant de la ferme, tandis que son père restait appuyé à la porte, calme au moins en apparence, et que la mère Claude, debout près de lui, balbutiait un *Ave Maria*. Tous trois avaient le regard tendu vers la maison des Vasselet, la respiration

haletante. La troupe apparut enfin, marchant aussi militairement que possible sur deux rangs. Mélan n'avait pas de plumet, ce qui était d'un heureux augure (1); mais il ne chantait pas et avait l'air singulièrement triste. Tout était donc perdu! Le vieillard rentra dans la ferme, la mère Claude se mit à sangloter; par bonheur l'œil perçant de Joséphine était allé jusqu'au chapeau de son frère, au-devant duquel s'épanouissait au milieu de flots de rubans un numéro triomphal. — Quatre-vingt-deux! s'écria-t-elle en s'élançant vers le jeune homme. Son père l'avait entendue; il revint sur la porte. La mère Claude refusa d'abord de croire à la bonne nouvelle, mais il fallut bien qu'à la fin elle cessât d'être incrédule.

— *Jeus*, dit-elle en continuant à pleurer, mais de joie cette fois, *Jeus*, quatre-vingt-deux! Qui est-ce qui aurait cru ça tout de même? Ce n'est pas l'embarras, quelque chose m'a toujours dit qu'il en ramènerait un bon. Quatre-vingt-deux, Antoine! notre Mélan qui a quatre-vingt-deux! Ris donc, tu n'as presque pas l'air content!

La bande était arrivée devant la ferme. Nos villageois sont peu expansifs, ou s'ils le sont parfois, c'est à leur manière. On ne s'embrasse pas comme on ferait à la ville; mais on se mêle, on s'informe des bons et des mauvais numéros, on se démanche les bras sous prétexte de poignées de mains. Une partie des conscrits continuait à chanter; comme d'habitude, les plus bruyans étaient précisément ceux qu'avait maltraités le sort. Les enfans du village, les chiens des fermes couraient derrière la bande. Soit que la disposition d'esprit de Mélan ne fût pas tout à fait en harmonie avec la joie turbulente de ses camarades, soit que le jeune villageois n'eût voulu que dire bonjour à Fanfan, qu'il n'avait pas vu de toute la journée, il avait profité de tout ce désordre pour s'esquiver presque aussitôt après son arrivée à Champ-de-l'Épine. La troupe s'étant remise en marche pour aller se montrer dans les autres parties du village, il vint retrouver ses parens au *poêle*. Le père Reverchon ne s'était pas associé jusqu'alors aux transports de joie de sa femme et de sa fille, non que cette joie ne lui parût parfaitement naturelle et légitime, mais il lui semblait qu'avant de s'y abandonner, il devait d'abord payer sa dette de reconnaissance à celui qui en avait été le dispensateur. — A genoux, dit-il en voyant entrer son fils au *poêle*, et remercions le bon Dieu.

Tous s'agenouillèrent; le vieillard prononça d'une voie émue une courte prière d'actions de grâces, après quoi on le vit un tout autre homme. — Allons, dit-il gaiement, fais-nous à souper, Josète. Une bonne soupe au lait, du *brési* (2), entends-tu? Tu nous feras une omelette à la farine; je crois que Mélan l'aime. C'est un brave garçon,

(1) Les jeunes gens que le tirage au sort appelle sous les drapeaux portent des plumets, les autres des rubans.

(2) Bœuf salé.

ton frère, Josète; il ne m'a jamais fait de chagrin. N'oublie pas le miel, le fromage; tu iras au tonneau; il doit encore rester du vin de la fête. Comme tu disais tantôt, il faut arroser les rubans du garçon; c'est fête carillonnée aujourd'hui.

Joséphine se mit à l'ouvrage, et le souper fut bientôt prêt. La soupe une fois mangée, Antoine fit avec son couteau le signe de la croix sur un pain de six livres que venait d'apporter sa fille, opération qui a pour objet de mettre en fuite le diable caché au sein de la miche, d'où les enfans (on a si bonne vue à cet âge) ne manquent pas, dit-on, de le voir s'échapper. Cela fait, le bon villageois donna à Mélan, contre son habitude, l'*entamon*, morceau de choix, qui revient de droit au chef de la famille, quand l'état de conservation de ses dents lui permet d'user de sa prérogative. Ni Joséphine ni sa mère ne se placèrent à table; elles mangèrent toutes deux leur soupe sans s'asseoir et se remirent tout de suite à vaquer aux soins du ménage. La mère Claude était dans le ravissement de voir son *homme* en si heureuse humeur.

— Mais regarde donc, Josète, disait-elle tout bas à sa fille; *Jeus*, est-il content! ne dirait-on pas que c'est lui qui a tiré à la milice? Je ne me rappelle pas l'avoir vu comme ça, si fait, le jour qu'il a eu son garçon. Hein, ma pauvre Josète, qu'il fait bon au monde aujourd'hui!

Le père Reverchon était en effet d'une gaieté tout à fait en dehors de ses habitudes. C'est qu'il avait mesuré de l'œil, lui aussi, et mieux encore que sa femme et sa fille, toute la profondeur de l'abîme au fond duquel la pauvre famille avait couru le risque d'être précipitée. Depuis que son garçon était entré dans sa vingt-unième année, l'imagination du vieillard ne lui avait montré que les objets les plus sombres : ce terme en retard, Mélan pris par la conscription, la famille s'endettant pour le racheter, leur bétail saisi, leur mobilier vendu à l'encan, lui et les siens ruinés et déshonorés! Et tous ces malheurs, toute cette honte, non-seulement ils venaient d'y échapper, mais grâce à Mélan, dont l'activité égalait la bonne conduite, la famille pourrait étendre sa culture, et qui sait? entrer peut-être dans une ère, bien inespérée jusque-là, de prospérité et de bonheur domestique sans mélange. Laissons le vieux fermier faire part lui-même de ses projets à son fils.

— Tu as eu bonne main, Mélan, lui dit-il en avançant son verre pour trinquer; à la tienne, mon garçon! Il n'y en a pas un dans la commune qui ait ramené aussi haut que toi. Je gage qu'il était tout au fond; j'ai toujours dit que les bons étaient tout au fond. Moi, je n'ai eu que 65; il y a de ça pas mal de temps. C'est égal; tu nous restes; allons, bois un coup. Sais-tu ce que nous ferons? Si on marnait le pré de la Verne, hein, qu'en dis-tu? il faudra penser à ça. Du

vin, Josète. Je te disais donc que Faivre va être obligé de vendre... C'est dommage, Faivre était un brave homme; mais ces mauvais marchés qu'il a faits, tu sais bien... Il a déjà reçu du papier timbré, à ce qu'on dit, et ce n'est pas le numéro qu'a eu ce matin le garçon qui arrangera leurs affaires. Pour lors j'ai idée que M. de Grailly ferait bien d'acheter le pré de la Malcombe; il l'aurait à bon compte, ça nous arrondirait. Il faudra que tu ailles à Salins pour lui en parler. Tu sais que ta sœur... Elle est sortie, bon; je gage que Simon est déjà là, et qu'ils se parlent sur la porte. Eh bien! oui, imagine-toi, mon garçon, que quand il me l'a demandée, il y a de ça trois mois... Tiens, c'était juste le jour de la Saint-Mayeul (1)... Pour lors voilà que j'appelle Josète et que je lui raconte la chose. — Ah ça, père, me fit-elle en riant, depuis quand les oiseaux nichent-ils en hiver? — Moi, j'appuie sur la chose, et sais-tu ce qu'elle a fini par me dire...? Qu'elle ne voulait pas nous laisser tout seuls, ta mère et moi, et qu'on verrait quand tu aurais tiré à la milice. C'est une bonne *gent*, ta sœur; Simon n'aura pas à se repentir; on les mariera pour Pâques. Tu ne bois toujours pas; est-ce que tu le trouverais mauvais? Ça ne vaut pas le vin que j'ai bu un jour chez notre curé; mais, comme on dit, faute de grives, on mange des escargots. Il faudra te marier bientôt, toi aussi. Voyons, as-tu déjà des idées? Tu en aurais parlé à ton père, pas vrai, mon garçon? Que dis-tu de la Jeanne Lacroix, d'Andelot? En voilà qui n'achètent pas le pain à la livre; mais ils sont trop *farauds* pour nous. Son père m'a bien dit un jour... Suffit; je trouve d'ailleurs qu'ils n'ont pas assez de religion. La Toinette Robardet conviendrait peut-être mieux; mais pour lors je t'avertis que si tu ne veux pas qu'elle te mène, il te faudra lui enfoncer la bague (2). Enfin nous verrons; je ne suis plus bon à grand'chose, c'est moi qui bercerai les petits. Allons, bois donc, Mélan; tu as fait tout de même une bonne journée, va.

Sans une pointe de gaieté, à laquelle le vin de Salins n'était pas étranger, le vieillard eût remarqué dans son fils des signes non douteux d'impatience. Au moment où le père Reverchon avait déroulé devant Mélan la liste des partis auxquels il pouvait prétendre, le jeune homme avait souri amèrement. Évidemment il avait quelque demande délicate à faire à son père, et il attendait, pour la risquer, que le vieillard eût fini. A la fin cependant il se décida à parler, et vidant son verre d'un trait pour se donner du courage :

— Écoutez-moi, père, dit-il, j'ai quelque chose à vous demander.

— Parle, mon garçon, répondit le père Antoine; je vois bien ce

(1) Saint Mayeul, abbé de Cluny, est le patron de Chapois.

(2) Celui des deux époux qui aspire à l'autorité dans le ménage cherche, au moment de la célébration du mariage, à enfoncer aussi bas que possible l'anneau nuptial au doigt de l'autre.

que c'est, tu voudrais aller rejoindre les conscrits chez Michoulier. Personne de chez nous n'a jamais mis les pieds au cabaret, mais un jour de milice... suffit, je le permets. Tu n'as peut-être plus d'argent; dis à ta sœur qu'elle t'en donne, tu sais bien que c'est elle qui tient la bourse.

— J'ai encore de l'argent, père, répondit le jeune homme, et pour ce qui est des conscrits, j'estime qu'ils se passeront bien de moi pour ce soir. Je voudrais,... mais ça ne vous fâchera pas? je voudrais...

— Voyons, que voudrais-tu? Est-ce que tu te gênes avec ton père par exemple? Il ne faut pas être comme ça, mon garçon. Je dis oui d'avance; ainsi tu peux parler.

— Eh bien! père, je voudrais me faire... soldat.

— Bonne idée, mon garçon, bonne idée! s'écria le père Antoine, qui ne pouvait s'imaginer que son fils ne plaisantât pas. Soldat! c'est ça tout de même un état! On court le monde; on en voit du pays. Ne me parle pas de ceux qui ne sont jamais sortis de leurs trous, autant venir au monde estropié des quatre membres. C'est dommage que je sois si vieux, je partirais avec toi.

— Vous voulez rire, père, mais moi, non. Tenez, voilà le grand Margillet, est-ce que ça ne fait pas plaisir, quand il raconte ses histoires à la veillée? On entendrait voler une mouche. Il n'a cependant été qu'un an en Afrique.

— Un an de trop! répondit le père Antoine, qui commençait à trouver la plaisanterie un peu longue. Margillet était un bon enfant quand il est parti, on ne l'avait jamais vu se déranger. Maintenant où est-ce qu'on le trouve? A l'auberge, toute la sainte journée, et même on dit qu'il doit déjà pas mal d'argent à Michoulier. Sans aller si loin, qu'est-ce qu'il a fait dimanche dernier? Il a joué aux quilles pendant une bonne partie de la messe avec le fruitier... Mais, toi, qu'est-ce que tu as voulu dire tout à l'heure, avec tes histoires de soldat? Est-ce que tu voudrais nous quitter pour tout de bon? Parle, explique-toi; il faut que je sache à quoi m'en tenir.

Le père Antoine avait prononcé ces dernières paroles d'un ton sec, qui glaça Mélan de frayeur. Le pauvre garçon eût bien voulu n'avoir pas abordé ce terrain périlleux, mais il était trop tard pour reculer. Sommé par son père de s'expliquer, il dut obéir. — Pour lors, dit-il avec encore bien moins d'assurance qu'auparavant, voici comme la chose est venue. Je venais de tirer mon numéro, et j'étais devant la maison commune à regarder en attendant les autres, quand ne voilà-t-il pas que quelqu'un me tape sur l'épaule! Je me retourne; qu'est-ce que je vois? Un monsieur, mais un monsieur bien comme il faut, habillé tout en drap, avec une chaîne en or. — Ah ça! qu'il me fit, jeune homme, est-ce qu'on ne se vend pas? — Combien en donnez-vous? — Treize cents francs. — Quatorze

cents. — Treize cent cinquante. — Quatorze cents, pas un *liard* de moins. — Eh bien! fit-il, c'est cher, mais va pour quatorze cents. Touchez là, mon garçon. — Je n'ai pas voulu toucher, parce que je ne savais pas encore si vous seriez consentant; mais ça m'a mis tout de même la chose dans la tête. Quatorze cents francs, père, c'est un bon cheptel. On paierait ce terme en retard, et il y aurait encore de quoi acheter une bonne paire de bœufs. Bouquet et Dsouli commencent à ne plus guère tirer; ils sont vieux...

— Ils sont vieux, c'est ça, dit le père Antoine, dont le visage s'était assombri de plus en plus pendant que parlait son fils. Bouquet et Dsouli sont vieux, et ton père aussi, n'est-ce pas? Et les vieux ne sont plus bons à rien; on leur manque, on les met au rebut, on s'en débarrasse comme on peut. C'est ce que tu as voulu dire, hein donc? Mais voyons, ces bœufs, ces fameux bœufs, que tu achèteras avec tes quatorze cents francs, qui est-ce qui les mènera à la charrue? Moi, n'est-ce pas? avec mes soixante ans révolus et ma jambe, qui ne veut plus aller! Répondras-tu? Qui est-ce qui fera les foins? qui est-ce qui battra le blé? qui est-ce qui mènera le *matras* sur les champs?

— Simon sera votre gendre, il viendra chez vous, balbutia Mélan; son frère ne demandera pas mieux que de rester à Bas-du-Bois.

— Tu as réponse à tout, s'écria le vieillard; on t'a fait ta leçon, car enfin tout ça ne vient pas de toi, c'est la première fois que je t'entends parler de soldats et de tout ce que tu viens de me débiter. Non, non, ce n'est pas Mélan qui aurait eu tout seul l'idée d'abandonner dans leurs vieux jours son père et sa mère. Qu'est-ce qui t'a endoctriné? Il faut que je le sache, entends-tu? Il faut que je sache qui a voulu me débaucher mon garçon.

Mélan resta interdit; peut-être dans son trouble allait-il tout confesser à son père, quand l'incident le plus heureux du monde vint le tirer d'embarras. Un des amis des Reverchon, Pierre-Claude Jacquemet, qui venait complimenter la famille sur l'événement de la journée, entra tout à coup au *poêle*. Le père Antoine fut vivement contrarié de cette visite importune, et bien plus encore quand il vit Mélan, après quelques mots échangés avec Jacquemet, profiter de la circonstance pour se glisser vers la porte et sortir. Le mot de l'énigme, qu'il lui importait tant de connaître, venait de lui échapper peut-être pour toujours.

II.

Comme l'avait supposé le père Antoine, Joséphine était devant la ferme, avec Simon, à causer de leur bonheur futur, sur lequel le

jeune homme prélevait sans doute quelque léger et bien timide à-compte. Simon avait environ vingt-cinq ans; sans être, comme Mélan, un des plus beaux garçons du val de l'Angillon, il avait une figure douce et honnête qui prévenait en sa faveur, et personne ne s'étonnait, après l'avoir vu, que Joséphine, qui avait cependant le droit d'être exigeante en fait d'avantages personnels, eût laissé tomber son choix sur lui. Moitié fermier, moitié propriétaire, le père de Simon jouissait d'une modeste aisance campagnarde, et vivait dans une des trois fermes isolées de Bas-du-Bois, à une heure environ de Champ-de-l'Épine. Il y avait deux ans au moins que Simon *venait en blonde* (1) à Chapois. Grâce à Dieu, tout obstacle était enfin levé, ou du moins Simon était autorisé à le croire; aussi s'apprêtait-il, en apercevant Mélan qui sortait du *poêle*, à lui donner la plus cordiale poignée de main, quand la jeune fille tira son frère par le bras, et le menant vers la citerne : — Où vas-tu, Mélan? lui dit-elle à voix basse; chez cette malheureuse, n'est-ce pas? Je n'ai rien à te dire, moi; mais, au nom du ciel, qu'au moins notre père n'en sache rien; tu sais comme il est, ça le tuerait.

Mélan ne s'était nullement attendu à cette brusque apostrophe, qu'il ne croyait que son père et sa conscience en droit de lui adresser. Il s'éloigna, sans répondre un seul mot, moitié furieux, moitié confus. Tout dormait déjà autour de la ferme de Champ-de-l'Épine, et le jeune villageois se dirigea avec une précipitation fiévreuse vers le *chalet* (2) qui était le but de sa course. Il n'en était plus qu'à quelques pas, quand une jeune fille, que l'obscurité l'avait empêché d'apercevoir, s'avança en hésitant vers lui. — Est-ce vous, Mélan? lui dit-elle; Dieu soit loué! ce n'est pas trop tôt. Avez-vous bien pu me laisser si longtemps dans la peine? car enfin voilà plus de trois heures que vous êtes revenu de la ville. Est-ce que je pouvais aller aux nouvelles dans le village, moi, pour savoir votre numéro? J'en ai eu cependant l'idée; mais on est si méchant à Chapois! Par bonheur, mon père est rentré au chalet, et il m'a dit la chose. Enfin vous nous restez! J'ai bien prié le bon Dieu, allez, Mélan; mais vous ne dites rien, qu'avez-vous donc?

Mélan cherchait quelque chose à répondre, quand un bruit de pas se fit entendre du côté du chalet, et en même temps une grosse voix enrouée se mit à apostropher la jeune fille. — Ah çà! est-ce à cette heure-ci que les filles courent après les galans? cria l'individu qui arrivait. Si je ne me retenais, je te ferais passer un mauvais quart

(1) C'est-à-dire « venait voir sa fiancée. »

(2) On appelle ainsi des maisons construites comme les chalets des montagnes et destinées à la fabrication des fromages.

d'heure pour t'apprendre à *guillevauder* (1) comme ça, *grinbelle* (2) que tu es!

La jeune villageoise venait de se rapprocher de Mélan par un mouvement instinctif, comme pour se mettre sous sa protection. L'inconnu marcha droit vers eux; mais tout à coup, soit qu'il vînt seulement de reconnaître Mélan, soit plutôt qu'il n'eût joué en tout cela qu'une comédie, il changea complétement de ton et de langage. — Tiens, c'est vous, Mélan? dit-il; pardon, excuse, je ne vous avais pas reconnu; il fait si noir! Vous devez me trouver un peu prompt en paroles; mais c'est que, voyez-vous, c'est si glissant, une fille à garder! on aurait meilleur temps avec un troupeau de chèvres. Je sais heureusement qu'avec vous c'est en tout bien tout honneur. Je vais jusque chez les Fumey, s'ils ne sont pas encore couchés. Bonsoir, mon garçon; que je ne vous dérange pas.

Qu'on nous permette ici une courte digression. Le père si brutal et si accommodant à la fois que nous venons de voir apparaître n'est autre que le *fruitier* du village, et on comprend qu'un personnage de cette importance ne veut pas être introduit en scène avec aussi peu de cérémonie. Avant de revenir à Mélan et à la jeune habitante du chalet, nous devons faire connaître en quoi consistaient les fonctions du père de celle-ci.

Un village dans le Jura se compose de trois personnes et d'un nombre variable de paysans. Ces trois personnes sont le curé, le maire et le *fromager* ou *fruitier*. Le curé a le pas sur celui-ci, le maire le lui cède presque toujours. La Saint-Jean d'été est la fête du *fromager*, ainsi que celle du *bouèbe* (3) ou berger. Voyez-le ce jour-là : on décore de fleurs sa jauge, on lui offre un bouquet avec des dragées; chaque cultivateur lui apporte son offrande, qui est en général de deux sous par tête de vache laitière. Cependant ce n'est peut-être là qu'un fait d'exception; prenons-le donc dans sa vie de tous les jours. Le voilà installé avec sa chaudière et ses ustensiles chez le fermier pour lequel le fromage se fabrique ce jour-là. Tout au matin, le fruitier a de l'eau-de-vie à peu près à discrétion; à huit heures, un vaste bol de café au lait; aux repas de midi et du soir, une soupe au lard, du lard avec des choux, un saucisson de ménage, du jambon, du vin. Même convalescent, le maître de la maison ne mange guère, lui, que de la soupe, et ne boit que de l'eau.

D'où vient ce fétichisme pour un individu qui n'est au fond que le domestique, tout au plus le commis de l'association fromagère? La

(1) Vagabonder.
(2) *Grinbelle* ou *dringue*, fille de mauvaise vie.
(3) Dérivé de l'allemand *Bube*, jeune garçon.

fabrication des fromages étant la principale, presque l'unique richesse des populations agricoles du Jura, on comprend déjà que quelque chose de son importance doive rejaillir sur celui qui en est à la fois l'âme et le bras. Néanmoins le secret de son ascendant n'est pas là encore : c'est par les femmes que le fruitier triomphe dans la commune, c'est par elles qu'il ne se connaît de supérieur en considération que le curé. Ses relations avec elles sont de presque toutes les heures. Deux fois par jour, elles apportent le lait à la chaudière; il s'informe des malades, gens ou bétail, parle aux filles de leurs *galans*, aux femmes de leur train de culture; il a le mot pour rire avec l'une, avec l'autre le mot aimable, et comme à toutes ces qualités il joint celle d'être souvent jeune, presque toujours célibataire, quelquefois beau garçon, on ne s'étonnera pas qu'on se soit vu forcé d'en renvoyer plus d'un qui semait le désordre dans les familles. En général cependant, l'usage que les fruitiers font de leur ascendant dans le village est bien plus moral, surtout depuis quelques années, et on peut dire que presque tous ne se proposent plus aujourd'hui qu'un but : « se faire aimer » dans la commune pour être continués dans leur emploi.

Les premiers fruitiers du Jura vinrent, comme on le sait, du canton de Fribourg, et notamment du pays de Gruyère. Rebouteux, herboristes, vétérinaires, ils savaient tout, faisaient tout, se mêlaient de tout, même de magie blanche ou noire, à volonté. Les fruitiers d'aujourd'hui ont, Dieu merci, renoncé aux sortiléges, et ils ont sagement fait. Tromper dans les comptes, comme ils le faisaient autrefois, dit-on, ne leur serait pas non plus facile, car bien que la comptabilité se fasse encore par le système patriarcal de la *taille*, nos jeunes villageoises savent, elles aussi, calculer, et bien habile serait celui qui pourrait les induire en erreur à leur préjudice, ne fût-ce que d'une seule *raie* (1).

Tel est le fruitier d'aujourd'hui, bien différent, comme on voit, de celui d'il y a cinquante ans. D'où venait celui de Chapois? Il avait habité successivement tant de villages, ou, comme on dit, *de pays*, avait exercé tant de métiers, parlait tant de patois, soit de France, soit de la Suisse romande, qu'il eût été fort difficile d'établir auquel des deux versans du Jura revenait l'honneur (si honneur il y avait) de lui avoir donné naissance. Son nom n'était pas non plus un indice, car il signait (il savait écrire!) Isidore Gandelin, et si les *Gandelin* et les *Isidore* sont nombreux en Suisse, il n'en manque pas en Franche-Comté. Il fallait l'entendre raconter ses aventures quand il avait *un doigt de vin;* ce n'était ni par mois ni par années qu'il

(1) Les *raies*, dans la taille, marquent les unités; les *croix* marquent les dizaines.

datait alors ses récits, mais par des indications dans le genre des suivantes : quand j'étais *armailli* (1) au Suchet, — c'était du temps que je courais les villages la balle au dos, etc. Aucun de ces métiers ne lui ayant réussi, il était venu s'établir à Ney, près de Champagnole, où il avait obtenu, on ne sait comment, un emploi de *garçon farinier* dans un moulin assez important, et peu de temps après la main d'une villageoise dans l'été de l'âge, mais dans l'été de la Saint-Martin. Celle-ci était veuve d'un cultivateur qui ne lui avait laissé pour toute fortune qu'un champ de deux ou trois *soitures* (2) et une fille assez jolie qui touchait à la puberté. Isidore, ou, comme on disait, *Sidore*, mangea le champ, battit la fille, et maltraita si bien la mère, qu'elle mourut bientôt de chagrin.

Une fois veuf et ruiné, notre homme ne tarda pas en outre à perdre son emploi. Heureusement sa fille, qui avait appris l'état de couturière, commençait à avoir des journées. Chaque soir, elle remettait la modeste somme de dix sous, produit de son travail du jour, à son père, qui, de son côté, trouvait à s'employer, soit comme coupeur de bois, soit au moment des récoltes. La jeune villageoise s'appelait *Floriane*, nom déjà passablement prétentieux ; mais on doit savoir encore gré à ses parens de ne l'avoir pas nommée *Artémie*, *Otilie*, *Herminie* ou *Irma*, suivant une mode déplorable introduite depuis quelques années dans les montagnes du Jura, où l'on ne rencontre presque plus de Jeanne ou de Thérèse au-dessous de quarante ou cinquante ans. Ajoutons, pour ne rien omettre, que Floriane eut beau ne cesser de se conduire à Ney en digne et brave fille; Gandelin était son père, ou du moins elle vivait avec lui sous le même toit; personne ne voulut croire à son honnêteté.

Il y avait trois ans environ que Sidore habitait Ney, quand il apprit que la place de fruitier était vacante à Chapois. Il partit sur-le-champ; deux heures après son arrivée, on lui mettait à la main le *débattoir* et les *réseaux* (3). Gandelin sortait de l'excellente école du Suchet; il travailla lestement, proprement, et le soir même le *conseil de fruitière* (4), tout disposé à l'employer, décida qu'on prendrait des renseignemens sur son compte. Ces renseignemens, comme on le pense bien, ne furent pas flatteurs pour Isidore; mais quand ils arrivèrent, il avait déjà eu le temps de se faire des amis dans le village et même au sein du conseil de fromagerie. Chapois ne faisait que sortir d'une crise violente de dissensions intestines durant la-

(1) Celui qui soigne et qui trait le bétail dans les campagnes.

(2) *Soiture*, trente-cinq ares.

(3) *Débattoir*, bâton armé de pointes qui sert à dissoudre le lait caillé. — *Réseaux*, toiles claires au moyen desquelles on enlève les grains de fromage.

(4) Réunion des habitans d'un village, choisis pour administrer une *fruitière* ou *fruiterie*.

quelle, par suite d'un vote inexplicable qui avait éliminé du conseil la plupart des notables sociétaires, ceux-ci avaient fait *fruitière à part,* au grand détriment des petits fermiers, qui, réduits à eux seuls, ne purent fabriquer qu'en été. En arrivant à Chapois, Isidore avait trouvé les deux fruitières réunies de nouveau; mais les haines n'étaient pas éteintes, et une étincelle pouvait suffire à les rallumer. Des deux côtés cependant on affecta de se montrer d'abord porté à la conciliation, et il fut convenu à l'amiable qu'on attendrait la fin de l'hiver, époque ordinaire de la nomination des fruitiers, pour en choisir un, Isidore devant rester jusqu'à ce moment-là chargé du chalet. Seul, dans sa haine implacable contre le vice et les mauvaises gens, le père Reverchon s'opposa à cet atermoiement, qu'il regardait comme un abandon du devoir, et il ne cessa de répéter en toute circonstance qu'il fallait renvoyer Gandelin. Celui-ci sut bientôt quel ennemi il avait dans le père Antoine, et dès ce moment toute occasion lui fut bonne pour se venger.

III.

— Qu'avez-vous, Mélan? reprit Floriane après le départ de son père. Vous n'avez pas l'air content. Est-ce que ça vous fâche de n'être pas soldat?

Mélan tressaillit comme un homme qui a été deviné dans sa pensée la plus secrète. Le mouvement qu'il fit n'échappa point à Floriane.

— Comment avez-vous pu croire?... répondit-il en balbutiant; Floriane, vous pouvez supposer...

— Je ne suppose rien, je suis sûre, dit-elle d'un ton où il entrait encore plus de douleur que de dépit. Je ne croyais pas dire si juste tout à l'heure; je le vois bien maintenant. Dites vrai, Mélan : vous êtes décidé à vous en aller?

— Eh bien! oui; autant que vous le sachiez aujourd'hui que demain... Oui, je veux m'en aller, je veux me faire soldat; mais je reviendrai... Sept ans sont bientôt passés... Je vous écrirai souvent.

— Vous le voulez, Mélan; vous devez avoir vos raisons; je n'ai rien à dire contre. Faites donc comme il vous plaira. Vous me promettez de m'écrire souvent, n'est-ce pas?... Mon Dieu, que je suis malheureuse! Sept ans! Moi qui étais si contente quand j'ai appris que vous aviez un bon numéro! Je vous en voulais bien un peu de n'être pas venu me le dire tout de suite; mais je me suis dit que votre père... Quelle idée! Votre père... Il a tout appris... C'est lui qui veut... Mon Dieu, je crois que je vais tomber...

La pauvre fille chancela en effet, mais son ami la soutint à temps. Une pièce de sapin était étendue au bord du chemin non loin du chalet; il l'y conduisit et l'y fit asseoir.

— Pardonnez-moi, s'écria-t-il, Floriane, pardonnez-moi. Est-ce que je pourrais vous quitter, dites? Non, non, quand je le voudrais, je ne le pourrais pas. Ne pleurez donc pas comme ça : vous voyez bien que cela me fend le cœur.

Floriane sanglotait. La lune depuis quelques instans s'était dégagée de l'épais rideau de nuages qui l'avait masquée jusqu'alors; elle éclairait les joues pâles de la jeune fille, que sillonnaient d'abondantes larmes. Un instant de silence suivit, durant lequel la pauvre enfant s'efforça de maîtriser sa douleur. — Partez, Mélan, dit-elle enfin d'une voix presque assurée; partez, il le faut. Ne faites pas attention à moi; je ne souffre que ce que je mérite. J'aurais dû me dire dès le premier jour que votre père ne serait jamais consentant. J'en ai bien eu l'idée plus d'une fois; un jour même, je voulais vous dire qu'il fallait nous quitter, mais je n'en ai pas eu la force; il me semblait que je serais trop malheureuse, si je ne vous voyais plus. Votre père veut que vous partiez, il faut lui obéir. Votre mère aussi;... on dit qu'elle est si bonne, votre mère;... vous ne devez pas lui donner du chagrin. Nous nous reverrons encore une fois, — n'est-ce pas? — la veille de votre départ, et nous nous dirons adieu. Fasse le ciel que ce ne soit pas pour toujours! A bientôt, Mélan; mon père ne tardera pas à revenir : il faut que je rentre au chalet.

Mélan voulait la retenir, mais elle se dégagea de ses bras et s'éloigna rapidement; le jeune villageois n'essaya pas de la poursuivre. Resté seul, dans un état inexprimable de trouble et d'abattement, il sentait ses yeux se remplir de larmes. Le bruit des pas d'Isidore, qui revenait en sifflant, selon son habitude, quelque air grivois, le força à quitter la place. Tout en marchant, le pauvre jeune homme se mit à se parler tout haut à lui-même : — Elle croit que c'est mon père qui veut que je parte; si elle savait ce qui en est, et que c'est de moi seul qu'est venue la chose... Qu'est-ce que je voulais? Partir pour ne pas chagriner mes parens; mais je vois bien maintenant que je n'aurais pas pu quitter Floriane. C'est décidé, je dirai tout à mon père.

Au moment même où Mélan prenait cette résolution, le bruit d'une chanson vociférée par les plus discordantes voix du monde vint frapper ses oreilles :

Va, va, tu t'en repentiras,
Quand il faudra monter la garde;
Soufflant dans tes doigts, tu diras :
Cruel moment où j'ai pris la cocarde!

— Ils sont encore chez Michoulier; il faut que j'y aille, ça me fera peut-être passer mes idées. — Mélan se dirigea vers l'auberge. Comme il allait y arriver, il remarqua que la fenêtre de la salle du

cabaret était ouverte. Les conscrits ne chantaient plus, mais leur conversation était des plus animées. Un instant il lui sembla avoir entendu prononcer son nom; il s'avança, à la faveur de l'obscurité, jusque sous la fenêtre, et se mit à prêter l'oreille. Pas un mot de ce qui se disait au dedans de la salle ne pouvait lui échapper.

— Que fait donc Mélan, qu'on ne le voit pas? demanda une voix qu'il reconnut aisément pour celle d'un de ses amis, Désiré Prévalet. Il avait cependant bien promis de venir.

— C'est pour rire que vous dites ça, répondit la cabaretière, une grande femme maigre à la voix criarde qu'on appelait, par antiphrase sans doute, la Céleste. Mélan ici! En voilà un qui ne salit pas mon plancher : ce n'est pas pour dire, mais je ne connais pas encore la couleur de son argent.

— Vous ne voyez donc pas qu'il est avec la Floriane? dit un autre individu, auquel la couleur plus que blonde de ses cheveux avait fait donner le sobriquet de *Rougeaud*.

— Nous partons ensemble, n'est-ce pas, *Carabinier?* reprit Désiré, qui cherchait évidemment à changer la conversation. Moi, d'abord, je devance l'appel.

Le *Carabinier* était un grand luron tout récemment revenu de l'armée, et qui s'était de nouveau vendu quelques jours auparavant. Nous n'avons pas besoin de dire que son sobriquet lui venait du corps dans lequel il avait servi. — Tu seras un brave, toi, dit-il à Désiré. A la santé des braves!

Tous choquèrent leurs verres avec une telle force, que dame Céleste crut devoir les prier d'y aller un peu plus doucement.

— Moi, dit un des jeunes gens qui n'avaient pas eu la main heureuse, je me crois aussi brave qu'un autre; mais ça n'empêche pas que si quelqu'un voulait partir pour moi, je le laisserais faire tout de même. J'aime mieux aller avec mes bœufs; on s'amuse toujours de temps en temps dans les cabarets.

— C'est ta faute alors, Marescot, si tu en as attrapé un mauvais, dit le Rougeaud; tu devais faire comme la mère Reverchon : elle a offert un cierge...

— Quand elle en aurait encore offert quatre, répliqua un des amis de Mélan, est-ce que ça te regarde? est-ce de ton argent?

— Lui! ajouta Désiré, que l'acharnement du Rougeaud à mettre les Reverchon sur le tapis commençait à fatiguer, où prendrait-il pour les payer? Est-ce vrai, Rougeaud? Voilà Perret qui dit que tu avais oublié ta bourse la première fois que tu as entendu le coucou (1).

(1) N'avoir pas d'argent dans sa bourse la première fois de l'année qu'on entend chanter le coucou, c'est signe qu'on restera pauvre.

— On sait bien, reprit Perret, pourquoi le Rougeaud est tant après Mélan : c'est parce que la Floriane n'a pas voulu de lui.

— Une belle *dringue*, ma foi, votre Floriane! répondit le Rougeaud. Comme si on ne savait pas qu'avant de venir à Chapois,... suffit; c'est la sage-femme qui l'a dit elle-même.

— Tu en as menti, s'écria du dehors Mélan avec une voix de tonnerre; tu en as menti, mauvais Rougeaud!

Il avait rugi, il s'élança comme un lion. On entendit le long escalier de bois trembler sous ses bonds furieux. Une scène de violent désordre se passait pendant ce temps dans la salle. Tous s'étaient levés de leurs bancs; la Céleste allait de l'un à l'autre, criant qu'elle *n'entendait pas ça*, que c'était *une abomination*, qu'on *perdait sa maison*. Le Rougeaud avait saisi une bouteille vide que Désiré cherchait à lui enlever des mains. De son côté, le Carabinier avait pris position en travers de la porte, remplissant de sa vaste stâture tout l'espace. Mélan vint se heurter contre le colosse.

— Laisse-moi, Carabinier, criait-il avec fureur; laisse-moi passer, que je le tue!

Le Carabinier demeurait impassible. — Paix, mes enfans, disait-il avec un flegme imperturbable, paix; ne faites pas les méchans comme cela. Désiré, emmène Mélan; toi, Rougeaud, pose ta bouteille, ou je te fais passer le goût du pain, et ce ne sera pas long. — Le Rougeaud obéit sans se faire répéter l'ordre; mais Mélan fit plus de résistance, et ce ne fut pas sans peine qu'on le décida à quitter l'auberge et à retourner à Champ-de-l'Épine.

IV.

Le lendemain de cette pénible journée, le père Reverchon était debout de grand matin, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le commencement de sa maladie. Il profita du moment où la mère Claude était à traire ses vaches pour chercher à apprendre de Joséphine les motifs qui avaient pu pousser Mélan à vouloir se faire soldat. Joséphine fut grandement attristée à la nouvelle de l'étrange résolution prise par son frère; mais elle garda assez d'empire sur elle-même pour ne rien laisser voir au vieillard des pénibles sentimens qui l'affectaient. Elle répondit en bonne sœur qu'elle n'avait rien entendu dire sur le compte de Mélan, que sa détermination n'était sans doute que l'effet d'un coup de tête, et qu'un peu de réflexion l'y ferait certainement renoncer. — Il faut que j'en aie *le cœur net*, répondit le père Antoine; donne-moi mes habits, Josète, j'ai à sortir.

Cet ordre contraria vivement la jeune fille, qui comprit tout de suite les fâcheuses conséquences de la démarche que son père se proposait de faire. Évidemment il allait chez le curé; eût-il de-

mandé ses habits de fête pour faire une visite à tout autre dans le village? Le curé ne pouvait pas ignorer les relations de Mélan avec Floriane; s'il parlait, tout était perdu. Joséphine tenta, quoique avec assez peu d'espérance de succès, de détourner le vieillard de son dessein. — Vous n'y songez pas, père, lui dit-elle; il y a plus d'un an que vous n'avez mis le pied dehors, et vous voulez sortir, malade comme vous êtes, et par ce mauvais temps-là encore! Vous savez bien que l'humidité ne vous vaut rien.

— Je ne vais qu'à quelques pas, répondit le vieillard; je serai bientôt revenu.

— Attendez au moins que vous ayez déjeuné. La soupe va être prête; je vais la tremper dans un instant.

— Non, non, dépêche-toi, je n'ai pas faim ce matin.

Il fallut obéir. La jeune paysanne tira lentement et à contre-cœur du vieux buffet de noyer, où ils étaient précieusement renfermés depuis la Noël précédente, un pantalon et une veste de drap gris-bleu qui ne s'attendaient à être exhibés que lors de la solennité de Pâques. Le brave homme s'habilla aussi lestement que possible, et, sa toilette achevée, se mit immédiatement en route. Une amère inquiétude s'empara de Joséphine quand elle le vit s'éloigner. Elle tremblait pour Mélan; elle tremblait pour son père, dont la santé, déjà si fortement ébranlée, ne pourrait pas résister peut-être à la terrible secousse qu'elle pressentait. De grosses larmes roulaient dans ses yeux.

Il neigeait. C'était pitié de voir le pauvre vieillard s'avancer avec peine par les chemins boueux du village, malade, le front chargé de soucis. Arrivé à la porte du presbytère, il sonna. La gouvernante du curé vint lui ouvrir. Cette digne femme n'avait qu'un défaut, qu'on devinera aisément après l'avoir entendue souhaiter la bienvenue au bon villageois. — *Jeus*, dit-elle, ne voilà-t-il pas le père Reverchon qui vient voir M. le curé! Comment ça va-t-il, père Reverchon? Ce mariage est donc décidé? Quand va-t-on à Bas-du-Bois? Savez-vous que c'est tout de même un beau brin de fille que votre Josète? Ah çà, pendant que j'y pense, dites donc à Mélan de ne plus aller chez ce mauvais fruitier; cela fait joliment causer dans le village. Tenez, pas plus tard qu'hier, est-ce qu'on ne m'a pas dit qu'il avait promis le mariage à cette Floriane? C'est le fruitier lui-même qui le raconte partout. Mais entrez donc, père Reverchon; ne restez pas comme cela sur la porte; savez-vous qu'il y a de quoi attraper un bon rhume? Notre abbé est dans le village; il ne tardera pas à rentrer.

Le vieillard resta accablé par ces révélations. Il balbutia deux ou trois mots pour s'excuser de ne pas entrer à la cure, et reprit, plein de tristesse et de colère, le chemin de Champ-de-l'Épine. En le voyant revenir si tôt, Joséphine eut un instant d'espérance. Il ne devait pas avoir trouvé le curé, rien n'était perdu encore; mais au

premier coup d'œil qu'elle jeta sur le visage de son père, elle comprit clairement que toutes ses craintes ne s'étaient que trop réalisées. Mélan se rendait au *poêle* pour déjeuner, quand il se trouva face à face sur la porte avec le vieillard, dont les yeux flamboyèrent de colère en l'apercevant.

— Malheureux, s'écria le fermier d'un ton foudroyant, que viens-tu faire dans cette maison? Oses-tu bien encore paraître devant moi? On m'a tout dit; je sais tout. Tu devrais te cacher, tu devrais mourir de honte. Pars tout de suite; fais-toi soldat; va où tu voudras, pourvu que je n'entende plus parler de toi. Tes quatorze cents francs, tu peux les garder. Je n'en veux point, je n'en veux pas un sou; ils me feraient honte; je les jetterais par la fenêtre... Donne-les à cette malheureuse que tu as perdue. Misérable que tu es! ne t'ai-je pas dit que je te reniais pour mon fils? Tu es encore là, tu oses me braver : va-t'en!

Mélan courba la tête sous l'anathème paternel, et se retira sans répondre un seul mot. La mère Claude était accourue au bruit; il fallut tout lui raconter; la pauvre femme tomba évanouie. La voyant revenue à elle, grâce aux soins empressés de Joséphine, le père Reverchon se mit à la consoler à sa manière. — Tu es bien bonne, lui dit-il, de te mettre la mort au corps pour un garnement comme ça; moi, j'en aurais dix comme lui que je les chasserais tous.

— *Jeus Maria!* répondit la mère Claude en sanglotant, mon pauvre garçon, mon pauvre Mélan, je ne le reverrai plus!

Pendant huit jours, on n'entendit plus parler de Mélan à Champ-de-l'Épine. Des gens du village prétendaient l'avoir vu errer la nuit autour du chalet; mais personne à Chapois, sauf peut-être sa sœur, ne connaissait son asile. Joséphine, restée seule avec ses parens, dut cacher sa tristesse et s'efforcer de ranimer leur courage. Chaque jour, après avoir ri devant eux et cherché par tous les moyens à les distraire de leurs préoccupations, elle se retirait derrière le rucher ou dans quelque coin de la grange, et là, seule ou n'ayant pour témoin de ses larmes que Simon, qui, malgré la neige et les mauvais chemins, n'avait jamais été plus assidu à Champ-de-l'Épine, elle s'abandonnait à toute l'amertume de sa douleur. La mère Claude n'était pas moins désolée; mais de toute la famille, celui qui faisait le plus de peine à voir, c'était le père Reverchon. Il ne pleurait pas, lui, ne se désolait pas; son œil demeurait sec. Si Joséphine parvenait quelquefois à dérider la mère Claude, toute sa gaieté, bien factice, il est vrai, échouait contre la profonde douleur de son père. Le pauvre homme ne mangeait plus; son sommeil, quand il parvenait à s'endormir, était si agité, qu'il sortait de son lit plus las qu'il n'était en y entrant. Les journées se passaient d'une manière plus calme, mais non moins triste. Assis, selon sa coutume depuis le commencement

de sa maladie, le plus près possible du poêle de fonte, dans lequel il introduisait à chaque instant quelque bûche nouvelle, le fermier travaillait, sans prononcer une syllabe, presque sans lever la tête, à quelques pièces de charronnage qu'il manquait presque toutes, quoiqu'on eût vanté jusqu'alors son adresse pour ce genre de travail. Fanfan se mettait-il à beugler, le vieillard fronçait le sourcil, comme si tout ce qui lui rappelait son fils lui fût devenu insupportable. Il avait pris le pauvre animal en une telle haine, que, forcé une fois d'en parler, ce ne fut pas sous le nom de Fanfan qu'il le désigna, mais sous celui de *Brenet*, qu'il avait porté jusqu'au jour où un caprice de Mélan était venu le débaptiser.

Telle était la situation de cette malheureuse famille, quand un dernier événement vint achever de l'accabler. On était à la mi-février. La nomination du fruitier avait été renvoyée à cette époque. Le conseil de fromagerie s'assembla. Ce conseil était composé de huit membres, dont cinq de l'ancienne fruitière des *gros* (notables) et trois de l'autre parti. Isidore paraissait donc n'avoir que peu de chances en sa faveur. Il ne se découragea cependant pas et tenta même, avec l'aide de quelques-uns de ses amis, l'embauchage sur le camp opposé. La séance fut orageuse. Le parti des *gros* y représentait la tradition, les mœurs patriarcales; le père Reverchon n'avait pu malheureusement venir voter avec ses amis. La majorité cependant semblait encore leur être assurée, quand l'apostasie d'un paysan menacé d'être poursuivi par le cabaretier Michoulier, partisan d'Isidore, pour une dette de son fils, fit pencher la balance des voix en faveur de l'ancien fruitier. Le résultat de la délibération fut aussitôt annoncé au vieux fermier par un des membres de ce sénat villageois, théâtre de passions et de luttes non moins ardentes souvent que celles de nos assemblées politiques. Cet officieux informateur raconta jusque dans les moindres détails, au père Reverchon, tout ce qui s'était passé. Le vieillard écouta ce récit sans aucune émotion apparente. La seule chose qui parut l'affliger, ce fut l'apostasie à laquelle Isidore devait sa nomination. Le visiteur ne quitta Champ-de-l'Épine que l'*Angelus* de midi déjà sonné et la soupe apportée sur la table. Le vieillard dit le *Benedicite* selon sa coutume, mais il ne mangea absolument rien, malgré les instances de sa fille. — Ce soir, Josète, répondit-il; je mangerai ce soir tout ce que tu voudras; mais je n'ai pas faim maintenant, je t'assure que je n'ai pas faim.

Le père Antoine retomba presque aussitôt dans son silence obstiné des jours précédens, et, malgré tous ses efforts pour le faire parler, Joséphine ne put lui arracher une seule syllabe. L'expression sombre de sa physionomie, les brusques mouvemens involontaires qu'il faisait à chaque minute, dénotaient toute la violence de son émotion intérieure. A souper, il ne mangea encore rien. L'heure du repos

venue, il voulut *faire* lui-même la prière; mais la voix ne tarda pas à lui manquer, et Joséphine fut obligée de l'achever à sa place. Le lendemain, il se leva dès la pointe du jour; sa fille fut frappée de l'éclat fébrile de ses yeux. Elle ne put s'empêcher de communiquer ses craintes à Simon, qui vint dans la matinée à Champ-de-l'Épine. Comme la jeune fille se trouvait seule un instant avec son père, le vieillard mit de côté une liasse de papiers de famille, qu'il venait d'achever de mettre en ordre, et se tournant vers elle : — Tu as toujours été obéissante, toi, Josète, lui dit-il; veux-tu faire ce que je te dirai?

— Parlez, père, répondit la jeune fille en affectant une gaieté qui était bien loin de son cœur : on fera tout ce qu'il vous plaira; mais j'estime que vous n'allez pas me commander de me jeter dans la citerne, par exemple?

— Voici donc la chose, reprit le vieillard. Je ne peux pas m'accoutumer à l'idée de ce terme en retard; il me semble que si je venais à manquer avant qu'il soit payé, je ne serais pas mort comme un brave homme. C'est lundi la foire de Salins; j'ai regardé tout à l'heure sur l'almanach; il faudra que tu y mènes Rosette et Marquise. Ce n'est pas toi qui devrais y aller, je sais bien; mais je suis vieux et je n'ai plus que toi. Il faudra aussi relever le mur de Champ-de-l'Alouette; il était en bon état quand nous avons pris la ferme, on doit le rendre en bon état. Tu prendras ces papiers, Josète; soigne-les bien, entends-tu? Quand tu auras besoin de conseils, tu iras trouver notre curé ou mon ami Jacquemet, lequel tu voudras des deux. Tu me promets aussi... Je ne sais pas ce que j'ai; c'est par là, dans la tête... Tu me promets de te marier sous peu... avec... Simon...

Joséphine s'était bien promis de plaider à la première occasion la cause de Mélan devant son père; mais, voyant le pauvre homme si accablé, elle ne voulut pas ajouter encore à son ennui en abordant un sujet aussi pénible.

— C'est bien, père, répondit-elle; on fera tout ce que vous dites. Mais vous avez l'air bien fatigué; vous devriez vous coucher un peu. Et puis, regardez quel temps il fait; la neige vient battre jusque contre nos fenêtres; on n'a jamais vu d'*orval* (1) comme ça. Je vous ferai une infusion. Voulez-vous que j'aille chercher la bassinoire de M. le curé? Croyez-moi, père, couchez-vous; vous verrez que vous serez bien mieux.

— Je crois que tu as raison, Josète, répliqua le vieillard. La tête me tourne; je ne me suis jamais vu comme ça. Oui, oui, je serai mieux dans mon lit. Dis à ta mère qu'elle vienne m'aider à me cou-

(1) Tempête.

cher. Il n'y a pas besoin de bassinoire; tu mettras seulement un morceau de bois dans le poêle; j'aurai assez chaud.

La pauvre fille avait les larmes aux yeux; malgré ses efforts pour les cacher, le vieillard s'aperçut qu'elle pleurait.

— Ne fais donc pas l'enfant comme ça, Josète, lui dit-il; tu vois bien que ce n'est qu'un peu de fièvre. Quand même mon moment serait venu, est-ce que nous ne devons pas nous soumettre? Tu enverras chercher le curé; je tiens à mettre ma conscience en ordre pendant que j'ai encore un peu ma tête. Je n'ai pas besoin de te dire de te conduire toujours en brave fille. Vois-tu, Josète, si tu devais jamais faire quelque chose contre l'honnêteté ou contre la religion, j'aimerais mieux te voir morte tout de suite. Ta mère est vieille; il te faudra en avoir bien soin, lui obéir toujours et ne pas faire comme ton... Ne m'avais-tu pas dit que tu me ferais une infusion? Mais appelle d'abord ta mère; je sens que les jambes vont me manquer...

La mère Claude arriva tout éperdue. A peine le vieillard fut-il couché, que la fièvre, qui l'avait assailli depuis la veille, redoubla de violence. Dans l'étrange chaos d'idées qui se combattaient dans son esprit, le nom de Mélan s'échappa plus d'une fois de ses lèvres, mais mêlé d'une façon peu rassurante à ceux de Michoulier, d'Isidore et de ce fatal terme en retard. Une fois, il est vrai, comme Joséphine était penchée sur le lit du malade, elle l'entendit distinctement réclamer son fils, qu'il accusait l'aubergiste et le fruitier de lui avoir enlevé. La bonne fille se trouva alors dans un cruel embarras. Malgré la défense de Mélan de révéler à qui que ce fût son asile, Simon n'avait pu lui cacher longtemps que le fugitif était à *Bas-du-Bois*. Le manderait-elle à Champ-de-l'Épine? D'une part elle craignait d'irriter davantage encore son père et d'aggraver par là son mal, d'autre part de le laisser mourir sans que Mélan fût pardonné. La pauvre fille ne savait quel parti prendre; mais le vieillard ne lui avait-il pas recommandé le matin même de s'adresser au curé, quand elle aurait besoin de conseils? Joséphine courut au presbytère; le digne prêtre achevait, quand elle entra, la lecture d'une lettre qu'il venait à l'instant même de recevoir de Mélan; il la communiqua à la jeune villageoise :

« Monsieur le curé, écrivait Mélan, c'est à vous que je m'adresse, n'osant pas envoyer même une lettre à mes parens. Vous voyez déjà que je ne suis pas heureux, puisque me voilà réduit à ne pouvoir écrire à ceux que je dois aimer par-dessus tout; mais la faute n'est qu'à moi, et je ne dois pas me plaindre. Cette lettre n'est pas pour chercher à rentrer dans votre estime ni dans l'amitié de mes parens : je sais bien que je n'ai plus à espérer ni l'une ni l'autre; mais j'ai tant de chagrins, qu'il faut absolument que je les dise à quelqu'un; il me

semble que ça me soulagera. Je voulais d'abord écrire à Josète, mais je connais son bon cœur; elle aurait voulu parler à mon père pour moi, et je sens que je suis trop coupable pour pouvoir être pardonné. Vous, monsieur le curé, vous pourrez raconter mon histoire aux garçons de la paroisse pour les détourner de faire comme moi. Je pense qu'il n'y en a point qui en soient capables; c'est égal, vous leur direz toujours : Ne faites pas comme Mélan, et je suis sûr qu'ils vous écouteront. Je ne rentrerai jamais à Chapois; ainsi vous pouvez parler sans avoir peur de me faire du tort.

« Voici donc comment j'ai fait la connaissance de cette pauvre fille. Il y a bientôt un an, c'était le dimanche avant les foins. J'étais allé me promener après vêpres vers le communal. Les prés étaient tout en fleurs; ils embaumaient. Vous nous aviez recommandé le matin à la messe de ne jamais passer par les champs sans remercier le bon Dieu de toutes les bénédictions qu'il avait accordées aux biens de la terre. Je n'aurais jamais cru vous désobéir si tôt. Que voulez-vous, monsieur le curé? jamais je ne m'étais senti comme ce soir-là; j'étais comme dans le vin; j'estime que c'était l'odeur de la *miellée* (1) qui me montait à la tête. Voilà qu'au bout du champ de Faivre j'aperçois une fille qui courait vers moi de toutes ses forces : c'était cette pauvre Floriane; le taureau de Prévalet était après elle. Dragon n'est pas méchant, mais les mouches piquaient assez, et puis Floriane avait mis son mouchoir à carreaux rouges, et vous savez que les bêtes n'aiment pas cette couleur-là. Le taureau n'était déjà plus qu'à quelques pas d'elle; je la pris par le gros du corps, et je la jetai doucement de l'autre côté des buissons. Dragon me connaissait; il fut bien vite apaisé. J'avais dans ma poche une bonne poignée de sel pour Fanfan que j'allais voir au communal, ce fut l'autre qui l'eut; mais Fanfan n'y a rien perdu : il en a eu le double en rentrant à l'écurie. J'allai ensuite vers Floriane, qui était plus morte que vive. — Merci, Mélan, me fit-elle d'une voix encore tout effrayée; sans vous j'étais perdue. — Je voulus la reconduire jusqu'au village, mais elle me dit qu'elle s'en irait bien toute seule et qu'elle ne voulait pas me déranger. Je continuai mon chemin, mais avec bien du dépit de ce qu'elle n'avait pas voulu se laisser reconduire. Vous voyez, monsieur le curé, que je vous dis tout; il me semble que je suis en confession. Vous savez bien aussi que je n'ai jamais aimé à mentir; je suis déjà bien assez mauvais sans cela.

« La fête de Supt ne tarda pas. Mon père y fut invité chez les Maillard; il était déjà malade. — Mélan, me fit-il, tu iras : Jean-Claude ne serait pas content s'il n'avait pas quelqu'un de chez nous. — Je ne me le fis pas dire deux fois : je pensais qu'elle y irait avec

(1) Senteur des prés.

son père. Après vêpres, on alla au jeu de quilles et de là voir danser dans la grange. Pourquoi ne suis-je pas revenu à Chapois tout de suite après vêpres? Je serais peut-être encore aujourd'hui un honnête garçon. C'était l'aveugle d'Andelot qui faisait danser. Comme je regardais, Isidore m'aperçut. — Tiens, me fit-il, voilà Mélan; bonjour, Mélan! Ah! ça, est-ce qu'on a laissé ses jambes à Chapois, qu'on ne danse pas? — Je répondis que je ne savais pas, que je n'avais jamais dansé. — On danse tout de même, me fit-il; les cabris sautent bien, et personne ne leur a appris. — Il prit la main de sa fille, la mit dans la mienne et nous poussa à un endroit où il manquait du monde. Floriane devint toute rouge; je n'étais guère plus à mon aise : il me semblait à tous momens que mon père était là à me regarder, et vous aussi, monsieur le curé! Plusieurs fois j'embrouillai toute la danse, et je vis bien qu'on se moquait de nous. Peu à peu cependant je fis moins mal, je commençais même à y aller de bon cœur, quand quelqu'un se mit à dire qu'il était déjà tard et que c'était assez pour ce soir-là. Isidore mit sa fille à mon bras : — Allez toujours devant, nous fit-il; j'ai encore quelque chose à faire dans le village; je vous rattraperai. — Je vous attendrai, père, répondit Floriane; je ne vais pas en journée demain, ainsi j'ai tout le temps. — Non, non, fit-il, allez toujours; la lune est bonne, je vous aurai bientôt rattrapés. — Ce n'était pas bien, ça, n'est-ce pas, monsieur le curé? mais, bien sûr, Floriane n'y était pas consentante.

« Il faisait tout à fait doux; les cailles chantaient comme en plein midi. Nous marchions tout doucement; Floriane ne faisait que regarder derrière elle si son père ne venait pas. La danse m'avait échauffé; peut-être aussi le vin de la fête y était-il pour quelque chose, n'ayant pas l'habitude d'en boire. Je pris (pardonnez-moi, monsieur le curé, d'oser vous raconter cela), je pris la main de Floriane et je me mis à la serrer. — Que faites-vous, Mélan? me dit-elle; mon père peut nous voir. — Je ne répondis rien, mais je lâchai sa main. On marcha un bon bout de chemin sans rien se dire. Ce fut elle qui recommença : — Qu'avez-vous? me fit-elle; vous avez l'air tout ennuyé. — Et qui en est cause, lui fis-je, si ce n'est vous? — C'est donc bien contre mon vouloir, me répondit-elle, car bien sûr, je serais fâchée de vous causer du chagrin. — S'il en est comme vous dites, donnez-moi donc votre amitié. — Elle regarda encore derrière elle. — Mon père ne vient pas, se mit-elle à dire; j'ai peur qu'il ne lui soit arrivé quelque chose; si nous retournions à sa rencontre? — Il ne s'agit pas de votre père, mais de votre amitié. Il me la faut, je la veux! entendez-vous? — Il me sembla qu'elle devenait toute pâle; sa voix se mit à trembler. — Écoutez-moi, Mélan : ce que vous demandez ne se peut pas. Nos bêtes, vous le savez bien, ne vont pas au champ avec les vôtres. Votre père a ses idées et le mien aussi, et jamais ils ne tomberont

d'accord. Ne parlons donc plus de ça, je vous en prie; vrai, vous me feriez de la peine.

« Pourquoi ne l'ai-je pas écoutée? Mais plus elle disait non, plus je voulais lui faire dire oui. A la fin, elle laissa sa main dans la mienne. Mon cœur battait bien fort, le sien aussi, je crois, car c'était à peine si elle pouvait parler, et elle tremblait de tous ses membres. Je suis un malheureux, monsieur le curé, je le sais bien, d'oser encore me rappeler ces choses-là après tout le mal qui en est sorti pour mes pauvres parens. C'est plus fort que moi, je voudrais n'y plus penser que je ne le pourrais pas. Tenez, j'ai de grosses larmes dans les yeux en vous écrivant; mais je mentirais en disant qu'elles ne viennent que du repentir de ce que j'ai fait. Je ne verrai plus Floriane, plus jamais, je le jure devant vous; mais pour lui en vouloir, pour ne plus penser à elle, pour oublier cette soirée-là, non, monsieur le curé, je ne le pourrai jamais. Je le sais pour l'avoir essayé, et plus d'une fois; quand j'y mettrais tout mon courage, il me faudrait y renoncer au bout de deux heures.

« Il était bien tard déjà quand je rentrai à Champ-de-l'Épine. J'allai coucher dans le grenier à foin, moins encore pour ne pas déranger tout le monde en rentrant si tard que pour être plus seul avec mon contentement. Fanfan se mit à me dire bonsoir quand il m'entendit; mais j'avais l'idée à bien autre chose, et je n'allai pas vers lui. Il m'est impossible de vous dire ce que j'éprouvai ce soir-là et encore les jours suivans. Je me sentais plus fort, plus vivant que je n'avais jamais été; il me semblait que toute ma vie n'avait été jusqu'à ce moment-là que comme un sommeil ennuyeux, dont je venais seulement de me réveiller. Je fus ainsi pendant près d'une semaine; mais un soir, Josète étant venue à parler du fruitier, mon père se mit à dire qu'il n'avait jamais cherché qu'à lui faire du tort, que ce n'était pas un homme de droiture, et qu'on aurait bientôt à se repentir de l'avoir engagé. Quel coup pour moi! Je connaissais le caractère du père Antoine : une fois une idée entrée dans sa tête, je savais que rien ne l'en ferait sortir. Je me rappelai d'ailleurs ce que j'avais vu faire à Isidore à Supt, quand il mit sa fille à mon bras et nous laissa revenir seuls de nuit jusqu'à Chapois. Il me sembla qu'un homme qui avait fait cela était capable de bien des choses mauvaises. Je n'en doute plus maintenant : il a poussé sa fille vers moi cette fois-là et encore bien d'autres, rien que pour faire du chagrin à mon père; mais, comme je vous l'ai déjà dit, monsieur le curé, Floriane n'en était pas : c'est une trop brave fille, et quand je me rappelle tout ce qui s'est passé, je vois bien que la conduite de son père la peinait beaucoup, quoiqu'elle ne s'en soit jamais plainte devant moi.

« Je n'avais pas encore perdu à ce moment-là tous mes bons sen-

timens. — Comment! me fis-je, oserais-tu bien causer du chagrin à cette bonne Josète et à ta mère qui t'aime tant? Serais-tu assez dénaturé pour aller contre la volonté de ton père, surtout vieux et malade comme il est? Tu serais un sans-cœur; non, non, tu ne le feras pas! — Je pris le parti de ne plus revoir Floriane. Pendant huit jours, non-seulement je ne mis pas le pied au chalet, mais je me détournais pour ne pas passer devant. J'ai bien souffert cette semaine-là, allez, monsieur le curé. L'époque de la conscription approchait; je me mis à souhaiter d'avoir un mauvais numéro. — Je partirai, me dis-je, et mon père ne saura rien. — Persuadé que je n'avais plus que quelques semaines à être à Chapois, je me mis à retourner au chalet comme par le passé. Vous savez le reste, monsieur le curé. Quand j'ai eu ramené ce maudit numéro, j'ai pleuré devant tout le monde, au beau milieu de la rue, et les gens, qui croyaient que c'était du contentement de ne pas partir! Si le même soir mon père m'avait laissé m'en aller, tout pouvait s'arranger encore; mais je n'avais pas réfléchi qu'il tenait trop à moi pour y consentir jamais. Et moi, comment ai-je répondu à son amitié? Devrais-je encore oser l'appeler mon père après avoir rempli de chagrins sa vieillesse, déjà si affligée par la maladie? Pourvu que je n'aie pas à me reprocher de lui avoir donné le coup de la mort!

« Voilà donc où m'a conduit ma folie! Pourtant, monsieur le curé, j'aimais mon père. Il n'y a pas un an encore, si quelqu'un m'avait dit que je ferais contre lui la moitié seulement de ce que j'ai fait, je l'aurais cru fou. Un an! il n'y a donc qu'un an que j'étais encore honnête! Quand j'y pense, comme ma vie était tranquille alors! Je n'avais de souci que de faire plaisir à mes parens, et eux de même envers moi. Quand je revenais du champ et que Fanfan se mettait à m'appeler, j'allais vers lui, je le caressais, je regardais s'il avait de la paille et du foin en suffisance. Pauvre Fanfan! lui aussi, je ne le verrai plus! La mère Claude m'attendait sur la porte et me souriait en m'apercevant; Josète m'apportait du *cérat* (1) et du lait. Annonçais-je à mon père qu'un champ était fini, il ne me répondait qu'en me marquant l'ouvrage du lendemain; mais je voyais bien sur sa figure qu'il était content. Le dimanche, quand j'avais mis mes habits propres, avec quel plaisir je partais pour l'église avec le père Antoine, qui m'expliquait en chemin ce qu'on devait chanter à l'office ce jour-là! Aujourd'hui je ne sais si j'oserais entrer dans une église; il me semble qu'elles ne sont pas faites pour des dénaturés comme moi.

« Pardonnez-moi, monsieur le curé, de vous en écrire si long; mais j'avais tant besoin de raconter mes peines à quelqu'un! Je vous

(1) Espèce de fromage.

en prie, ne cherchez pas à obtenir de mon père qu'il me pardonne, ce serait peine perdue; il n'y consentira jamais. Il ne le doit pas d'ailleurs, j'ai trop mal agi. Qu'il m'oublie, si c'est possible; qu'il oublie qu'il a eu un garçon qui s'appelait Mélan, c'est tout ce que je peux demander. Dites aussi à Josète qu'elle ne prononce jamais mon nom devant lui, elle ne ferait que le fâcher davantage et peut-être le rendre encore plus malade. Voilà, monsieur le curé, ce que j'avais à vous dire. Que vais-je devenir maintenant? Je n'en sais rien, je n'ai pas assez ma tête pour pouvoir y réfléchir. Tout ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne me ferai pas soldat; rien que ce nom-là me rappelle des choses qui me peinent trop. Je vous répète aussi, en finissant, que jamais je ne retournerai à Chapois, et que jamais je ne reverrai cette pauvre fille, quoique cela me soit bien dur, n'ayant pas le courage de lui en vouloir, mais au contraire l'aimant, bien malgré moi, tout autant que par le passé. »

Après avoir pris connaissance de cette lettre, dont plus d'un passage lui arracha des larmes, Joséphine exposa au curé l'objet de sa visite. Le digne prêtre se fit rendre un compte minutieux de toutes les paroles prononcées par le père Antoine au sujet de Mélan. — Faites venir le jeune homme, dit-il; je crois que c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Je verrai votre père d'ici là, et je tâcherai de le préparer à le recevoir; mais il fait trop mauvais temps aujourd'hui, il y aurait folie à envoyer quelqu'un à Bas-du-Bois.

Fixée sur ce point, la jeune fille revint à Champ-de-l'Épine aussi lestement que le lui permit l'état des chemins, de plus en plus encombrés et par la neige tombante et par celle que remuait le vent. La *poussée* commençait, la poussée, terrible phénomène dont pourraient seuls se faire une idée ceux qu'aurait assaillis le *simoun* au milieu des sables du désert. Ici, ce n'est pas toute une caravane qui périt, mais un pauvre voyageur, un pauvre fermier, parti de chez lui quelques heures auparavant pour aller au village voisin, et que la tourmente de neige enveloppe à son retour. Je ne sais pourquoi, mais il me semble qu'il doit y avoir dans les angoisses de l'homme qui lutte contre la mort seul, sans une main à serrer d'une dernière étreinte, fût-ce même celle d'un inconnu, quelque chose de plus navrant encore que n'est l'agonie de celui qui succombe avec d'autres de ses semblables. Dans la *poussée*, rien de ce qui annonce la mort et y prépare : la plaine est éblouissante de blancheur, le vent souffle avec violence, mais presque sans bruit. Pour ajouter encore à l'amertume de sa dernière heure, c'est à quelques pas de son village, à quelques pas de sa maison, que l'infortunée victime, pleine de santé et de force peu d'instans auparavant, tombe pour ne plus se relever. Il ne se passe pas d'hiver sans que quelques terribles ac-

cidens de ce genre ne viennent jeter le deuil parmi les populations du Jura. Souvent on ne retrouve les corps que plusieurs jours après, et à moitié dévorés par les loups.

Joséphine connaissait toute l'étendue du danger; trop de ces lugubres histoires s'étaient passées dans le voisinage depuis qu'elle était au monde. Elle n'ignorait pas que, la veille encore, le maître d'école de Valempoulières avait été trouvé mort dans les neiges sur la route de Salins à Champagnole. Simon était à Champ-de-l'Épine depuis le matin : elle savait qu'elle n'avait qu'un mot à dire pour qu'il partît sans hésiter; mais ce mot, le prononcerait-elle? Si d'un côté elle se représentait Mélan réconcilié avec son père, la santé du vieillard subitement améliorée, rétablie peut-être par cet heureux événement, d'autre part son imagination lui montrait Simon aux prises avec la tempête et succombant à cette mort affreuse. Le curé lui avait recommandé d'attendre au lendemain, mais serait-il temps encore? Après être restée quelques instans près de son père, la pauvre fille revint sur la porte pour interroger de nouveau l'état du temps. La poussée était dans toute sa force; le vent prenait la neige à terre, la rejetait avec fureur contre le ciel, la balayait affreusement, comme il eût fait de la poussière des routes. Le chemin qu'elle avait frayé en revenant du presbytère était déjà complétement effacé. Si telle était la violence de l'ouragan au fond même du vallon, avec combien plus de fureur encore ne devait-il pas sévir en pleine campagne et sur les coteaux qui séparent Champ-de-l'Épine de Bas-du-Bois! Et la journée qui s'avançait! et la nuit qui approchait déjà! — C'en est fait, se dit tristement la jeune villageoise; il faut y renoncer pour aujourd'hui, pourvu qu'il ne soit pas trop tard demain!

Elle retourna au *poêle*, mais à peine venait-elle d'y rentrer, que le père Antoine se mit à prononcer d'une voix confuse d'abord, puis plus distinctement le nom de son fils. Joséphine regarda Simon; le jeune homme avait compris.

— J'irai, lui dit-il tout bas.

— Demain, Simon, répondit la jeune fille, fâchée sans doute d'être si vite obéie; il sera assez tôt demain. Si vous saviez quel *orval* il fait!

Mais déjà le jeune homme était hors de la chambre; Joséphine courut après lui pour essayer de le retenir, elle n'arriva sur la porte de la ferme que pour le voir s'élancer, tête baissée, au milieu de la tourmente. La neige tombait si épaisse, elle tourbillonnait avec tant de violence, qu'à peine avait-il fait dix pas, elle le perdit de vue. — Sainte vierge Marie, dit-elle en tombant à genoux, ayez pitié de moi et sauvez-le!

Jusqu'à Supt, tout alla assez bien pour l'intrépide montagnard. Il

mit, il est vrai, plus d'une heure pour un trajet de quelques minutes dans des circonstances ordinaires; mais il ne lui arriva pas une seule fois de faire fausse route. On ne voyait plus les chemins; si par momens on pouvait les reconnaître encore, ce n'était qu'aux prodigieux entassemens de neige qu'y avait jetés le vent, entassemens qui les rendaient tout à fait impraticables. A défaut de chemin, le jeune villageois se guida d'après les haies des champs et quelques arbres épars çà et là dans la campagne. Cinq heures sonnaient à Supt quand il y arriva; il hésita un instant, s'il ne s'arrêterait pas quelques minutes dans le village pour se reposer, car il avait eu de la neige tantôt jusqu'au genou, tantôt jusqu'à la ceinture, et ses forces commençaient à être sensiblement diminuées, mais il lui sembla qu'il ferait mieux de profiter des quelques instans de jour qui restaient, et il continua sa route.

C'était au-delà du village que l'attendait le péril. A peine avait-il dépassé les dernières maisons, qu'il prit trop à droite et s'engagea dans le chemin creux qui mène à la tourbière. La neige y était profonde de plus de trois pieds; il parvint cependant à s'en dégager après d'incroyables efforts, mais cette erreur de direction lui avait coûté des momens bien précieux. La nuit était venue, sombre, effrayante, une de ces nuits redoutées du voyageur égaré, même quand la tempête ne vient pas en accroître encore le danger et l'horreur. Pour surcroît d'infortune, la poussée sembla tout à coup redoubler de violence. La neige ondoyait autour de lui, comme les vagues d'une mer furieuse, elle marchait sous lui, elle se dressait contre lui, elle lui jetait à pleine poignée à la face sa poussière glaciale, l'enveloppant de tous côtés dans son sinistre tourbillon. Simon s'arrêta; immobile, appuyé sur son bâton, il écoutait si quelque bruit lointain ne viendrait pas lui indiquer la direction qu'il devait suivre. Rien que les hurlemens des loups que la faim et la nuit avaient chassés de la forêt. La peur commença alors à le saisir; il pensait à sa mère, à ses parens, à Joséphine, qu'il n'espérait plus revoir; de grosses larmes, qu'il essayait en vain de refouler, roulaient dans ses yeux. Les hurlemens des loups semblaient se rapprocher; il savait qu'il devait demeurer debout, s'il ne voulait pas devenir leur proie, que c'en était fait de lui, s'il s'asseyait ou tombait. De larges gouttes de sueur coulaient le long de son visage, sa vue s'était troublée, ses jambes faiblissaient; il allait tomber quand tout à coup, ô bonheur! un *Angelus* se fit entendre; la prière de Joséphine avait été exaucée. Le sentiment revint au jeune homme; il écouta, il reconnut le son de la cloche : c'était celle de Lemuy. Maintenant il pouvait s'orienter; ses forces revinrent avec son courage, il se remit en marche. A mesure qu'il s'avançait, la neige diminuait de profondeur, et il mar-

chait avec moins de peine. Il se trouva bientôt au sommet d'un monticule, et son cœur bondit de joie; à deux grands frênes qui y abritaient une croix gigantesque, il venait de reconnaître le monticule de la *Croix Girod;* il n'était plus qu'à quelques pas de Bas-du-Bois, il était sauvé!

A Champ-de-l'Épine cependant la soirée était bien avancée déjà. Le délire avait quitté le père Reverchon, qui semblait n'avoir plus pour tout mal qu'une extrême faiblesse; mais Joséphine n'était pas plus rassurée. Elle savait combien perfides sont ces *mieux* des dernières heures qu'accorde la nature au malade, soit pour adoucir, par un peu d'espérance encore, l'amertume des instans suprêmes, soit pour ménager au moribond le temps et le calme nécessaires pour régler ses intérêts de l'âme et du corps. Le sort de Simon ne l'inquiétait pas moins. Combien de fois, depuis son départ, n'était-elle pas venue sur la porte de la ferme pour examiner l'état du temps! La tourmente avait entièrement cessé; de l'ouragan de tout à l'heure, il ne restait plus que quelques légers nuages, au milieu desquels se jouait capricieusement la lune, dont la clarté était augmentée encore par l'éclat de la neige. Pourquoi donc Simon n'était-il pas de retour avec Mélan? Il y avait cinq heures au moins qu'il était parti, cinq heures pour un si court trajet! Il avait donc succombé en route; elle le voyait étendu dans la neige, luttant sans espoir contre des bandes de loups affamés. Cette idée l'affecta si vivement, que peu s'en fallut que sa douleur n'éclatât en présence même de son père. Elle sortit pour pleurer à son aise, mais à peine était-elle arrivée sur la porte de la grange, que deux individus se présentèrent à elle, couverts de neige, haletans, épuisés de fatigue. — Mélan, Simon! crie-t-elle en les embrassant avec fureur tous les deux. Les deux jeunes gens la suivent au *poêle.* Le père Reverchon demande ce que signifie tout ce bruit.

— Père, lui répond la jeune fille, c'est Mélan que je vous ramène; ne voulez-vous pas le recevoir?

— Mélan! dit le vieillard en se soulevant à moitié sur son lit; de quel Mélan veux-tu parler, Josète? J'ai eu un garçon de ce nom-là, mais je l'ai perdu. Je ne connais pas celui que tu veux dire. Qu'il approche cependant; on verra bien.

Mélan s'approcha la tête basse du lit du malade.

— Non, non, ce n'est pas là mon garçon, reprit le vieillard en s'animant de plus en plus. Mon garçon était honnête; il aimait son père, et aurait mieux aimé mourir que de lui manquer. Quelle ressemblance peut-il y avoir entre lui et celui que je vois là? Tenez, il faut que je vous dise son histoire, à celui-ci. Il avait pour mère la meilleure des femmes et pour père un brave homme, qui l'aimait par-

dessus tout. Qu'a-t-il fait, lui? Il a accablé sa mère de chagrins et empoisonné la vieillesse de son père. Comment se trouve-t-il ici? Qui l'a amené? Ne serait-ce plus ici une maison d'honnêtes gens?

L'œil du père Antoine était devenu étincelant de colère. Joséphine essaya d'intervenir et de parler pour Mélan.

— Tu as trop bon cœur, Josète, lui répondit le vieillard; tu ne le connais pas, toi; tu ne sais pas de quoi il est capable. Que dirais-tu d'un fils qui, voyant son père vieux et malade, voudrait l'abandonner pour se faire soldat? Que dirais-tu d'un fils qui, sachant que son père a un ennemi, donnerait la main à cet ennemi contre son père? Que c'est un mauvais garçon, n'est-ce pas, un enfant dénaturé! Encore si c'était là tout ce qu'il a fait! mais il savait que si ses parens étaient pauvres, ils tenaient tout de même à vivre en braves gens, et lui, qui s'est-il mis à fréquenter? ce mauvais fruitier. Il savait que son père avait en horreur la débauche, et n'a-t-il pas fallu qu'il allât parler à une créature comme la fille de cet Isidore! L'honnêteté, le salut de son âme, il ne sait pas ce que c'est. Dans quelques heures, dans quelques instans peut-être, je paraîtrai devant Dieu; que mon mensonge se tourne contre moi, s'il n'a pas fait tout ce que je dis! Réponds, malheureux, l'as-tu fait, oui ou non?

— Je l'ai fait, répondit Mélan d'une voix si basse, qu'on l'entendit à peine.

— Et tu oses encore paraître devant moi! Ne t'avais-je pas défendu de mettre le pied dans cette maison? Que viens-tu y faire? Sans doute t'assurer où en est ma maladie. Va chez ton fruitier; rapporte-lui que tu m'as vu étendu sur mon lit, sans forces, n'ayant plus que quelques heures à vivre; n'oublie pas de lui dire que c'est toi qui m'as mis dans cet état-là; il te donnera sa fille en mariage. Vous vous valez bien, elle et toi.

— *Jeus-Maria!* mon pauvre Mélan! s'écria la mère Claude fondant en larmes.

— Ne soyez pas si dur, père, dit Josète; vous voyez combien il est repentant. Tenez, savez-vous d'où il vient dans ce moment-ci? De Bas-du-Bois, où il était chez Simon. Il a appris que vous n'étiez pas bien, et, malgré la *poussée*, il a voulu venir. Il a fait un bien mauvais temps dehors, allez, père; il y avait bien de quoi y rester, surtout par une nuit comme celle-là. Toute la faute est à ce mauvais fruitier; c'est lui qui l'a endoctriné. Si vous saviez la lettre que ce pauvre Mélan a écrite à notre curé et comme il se repent de ce qu'il a fait! Il y a de quoi pleurer rien que de la lire. Allons, père, pardonnez-nous; je ne vous ai jamais fait de chagrin, moi : eh bien, je vous demande en grâce de ne plus penser à tout ça.

— Josète a raison, ajouta Simon; si Mélan a eu des torts, c'est

qu'à son âge, que diable..... Père Reverchon, il faut pardonner.

Ces paroles des deux jeunes gens parurent faire quelque impression sur le vieillard.

— Je t'en prie, Josète, reprit-il avec moins de colère, ne me parle plus pour lui. Comme tu disais tout à l'heure, tu ne m'as jamais fait de chagrin, toi; je n'aurais peut-être pas la force de te dire non, et vois-tu, je ne peux pas, je ne dois pas pardonner. Ce serait mal fait; ce serait...

Le vieillard s'arrêta pour reprendre haleine. Soit fatigue, soit effet de son émotion, une pâleur mortelle s'était répandue depuis quelques instans sur son visage. Il s'apprêtait cependant à reprendre la parole, quand tout à coup, comme si Fanfan eût voulu, lui aussi, intercéder pour le pauvre jeune homme, un mugissement plaintif partit du fond de l'écurie et vint retentir jusque dans la chambre du poêle.

— Ils sont tous contre moi, dit le vieillard d'un ton dans lequel son émotion perçait malgré lui, tous jusqu'à Fanfan! Encore si j'étais bien sûr qu'il se repente... Dis-moi ce qu'il faut que je fasse, Josète; tiens, je ferai tout ce que tu voudras. N'as-tu pas dit qu'il fallait que je lui pardonne? Eh bien!... je ne peux plus parler,... la tête... Mon pauvre Mélan... Prenez garde, le fruitier!... Il veut me l'enlever... Les voilà qui l'emmènent...

Le vieillard s'était dressé par un mouvement fébrile sur son lit. Un dernier éclair jaillit de ses yeux, déjà à moitié envahis par la mort; ses bras s'agitèrent en avant, comme s'il eût voulu défendre son fils contre Gandelin. — Mélan! s'écria-t-il avec un accent désespéré; ce fut sa dernière parole. Joséphine et son frère le saisirent pour l'empêcher de tomber; mais l'âme était partie déjà, et le corps seul leur resta entre les mains.

— Malheur à moi! dit le jeune homme en se précipitant hors de la chambre, j'ai tué mon père!

V.

Quelques mois après ces événemens, Joséphine et Simon se rendaient à l'église du village pour recevoir la bénédiction nuptiale. Profondément affligée encore et de la perte de son père et de la fuite de Mélan, dont on n'avait aucune nouvelle, Joséphine avait résisté jusqu'à ce moment aux vives sollicitations de son *bon ami* et de la mère Claude, qui ne pouvait comprendre qu'une fille refusât, quand elle *trouvait*, et dans des conditions aussi avantageuses; mais M. de Grailly ayant déclaré, bien plus par intérêt pour la famille que par tout autre motif, qu'il ne permettrait pas que sa ferme restât

en souffrance faute d'un homme à la tête de l'exploitation, elle dut céder et se laisser, selon la coutume, acheter par Simon le bonnet et le *mouchoir* de noce. Isidore n'eut pas le dépit d'être témoin du bonheur des deux jeunes époux. Le lendemain même de la mort du père Reverchon,. une vive réaction s'était manifestée dans le village contre Michoulier et lui. Repoussé par tout le monde, même par ses anciens amis, Gandelin avait été forcé de quitter Chapois, emmenant avec lui Floriane. Qu'est-il devenu? On affirme l'avoir vu contrebandier à Mouthe. Quant à Floriane, sans que nous puissions dire comment ni par quelle entremise, elle a pris, il y a quatre ans, à Poligny, le voile des sœurs du Saint-Esprit; on a vanté son dévouement lors du dernier choléra.

Je montai au Suchet l'été dernier. Cette montagne est, comme on sait, une des plus élevées de la chaîne du Jura. Parti de Jougne vers une heure du matin avec un guide, j'arrivai au chalet supérieur quelques instans avant le lever du soleil. Du *Faulhorn* ou du *Pic du midi de Bigorre*, l'œil embrasse un horizon plus varié et plus étendu, mais la vue dont on jouit du sommet du Suchet ne le cède à aucune autre en grandeur et en sévère beauté. A vos pieds étincellent les lacs de Genève et de Neuchâtel, tandis que se dressent devant vous, dans leur fière et resplendissante majesté, les grandes Alpes savoisiennes et bernoises. Après avoir longtemps contemplé cet imposant spectacle, je rentrai au chalet. Les *armaillis* étaient à prendre leur repas du matin. Seul, l'un d'entre eux, au lieu de déjeuner comme ses camarades, était assis dans un coin de la salle, un livre à la main, et paraissait plongé dans de profondes et pénibles méditations. Sa physionomie me frappa : il me semblait avoir vu déjà ce visage, mais plus jeune, plus ouvert, moins assombri. Au bout de quelques minutes, mes souvenirs étaient fixés. Je m'approchai du jeune homme. — Mélan ! lui dis-je à voix basse. — Le pauvre garçon tressaillit, me regarda, et, se levant précipitamment, s'enfuit de la chambre. Le livre était resté ouvert; c'était une de ces bibles suisses qu'on trouve partout dans les chalets. Je la pris, et à l'endroit même où un instant auparavant se fixaient les yeux du pauvre exilé, je lus cette malédiction du livre des *Proverbes* contre les mauvais fils : « Que l'œil qui insulte à son père et qui méprise l'enfantement de sa mère soit arraché par les corbeaux des torrens ! »

CHARLES TOUBIN.

LE SIÉGE

DE VALENCIENNES

ÉPISODE DE L'HISTOIRE MILITAIRE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Vers la fin de l'automne de 1854, j'avais transféré mon quartier-général à Valenciennes. Le temps était froid et triste; le soleil ne projetait plus ses rayons que rarement sur les prosaïques labourages du Hainaut; les arbres secouaient leurs dernières feuilles, et les rossignols de la forêt de Raismes avaient perdu leur voix. Les promenades aux environs, dans les champs de colza, sur les grandes routes de Condé ou de Douai, toutes noircies de charbon et encombrées par des voitures pleines de betteraves, me parurent bientôt dépourvues de charme. Peu égayé par l'aspect de ces paysages monotones, je me repliai sur moi-même, résolu à chercher ailleurs que dans le spectacle de la nature le moyen d'ajouter quelque attrait à ma nouvelle résidence. Je rends hommage au progrès industriel merveilleux dont le département du Nord est devenu le théâtre depuis quelques années, et m'en réjouis volontiers comme bon citoyen. Cependant, l'avouerai-je? lors de mon arrivée dans notre Newcastle français, je ne me trouvai pas du tout porté à visiter les manufactures de sucre indigène, à parcourir les forges ou les usines, ni même à descendre dans les fameuses mines de houille. Peu soucieux d'interroger les secrets de leurs abîmes, je me sentais bien autrement entraîné à demander aux bastions de la vieille ville flamande quelques souvenirs d'une de ces sanglantes affaires de guerre dont ils ont été si souvent les témoins.

Trois époques distinctes, mais chacune d'un immense intérêt, se partagent l'attention de l'historien militaire dans ses études rétrospectives sur Valenciennes; elles sont caractérisées par trois siéges célèbres que soutint successivement cette ville, exposée par sa situation géographique aux incessantes vicissitudes de la guerre : j'entends parler du siége de 1557 lors de la célèbre insurrection des Flandres, de celui de 1677 par Louis XIV durant les négociations pour la paix de Nimègue, et enfin du terrible siége de 1793. Étudier et raconter avec détails l'un de ces grands événemens militaires, entre les occupations du camp et l'espoir d'une guerre prochaine, n'était-ce pas la meilleure manière que je pusse imaginer de passer mon temps à Valenciennes? Je me mis sans retard à l'œuvre.

Les sévères figures du Taciturne et du duc d'Albe, la ligue des *gueux*, les luttes implacables de religion, l'inquisition aux prises avec la liberté, tout ce qu'il y eut de coloré et de dramatique dans les faits de cette époque mémorable offrait, on en conviendra, bien des séductions à un fanatique du XVIe siècle tel que moi. Je ne m'arrêtai pas cependant à la vue du sac et du pillage de Valenciennes par le sire de Noircarme, général des armées de Mme la Gouvernante (1), et je me refusai même à rechercher le nombre et les noms des pauvres magistrats huguenots que les Espagnols pendirent aux portes de la ville en cette circonstance après l'avoir livrée au pillage.

Deux siècles plus tard, en 1793, Valenciennes avait offert un autre spectacle, qui avait aussi sa grandeur : les patriotes et la garnison de cette énergique cité avaient opposé une résistance héroïque à une armée de cent mille Autrichiens, Anglais et Hanovriens, qui payèrent chèrement leur victoire (2). Dans ces scènes de carnage et d'incendie poétisées par le noble amour de l'indépendance, et dont on ne vit la fin qu'après la signature de la plus honorable capitulation, il y avait bien de quoi exercer la verve d'un écrivain. Je renonçai pourtant à raconter le siége de 1793, me rapppelant que M. de La Pommeraye l'avait raconté dans les plus grands détails. En définitive j'ai mieux aimé écrire le récit d'un des plus brillans et des plus heureux coups de main de nos anciennes armées que l'histoire d'un échec essuyé par nos soldats, quelque héroïque qu'il ait été d'ailleurs. Obligé d'opter, j'ai préféré la gloire des mousquetaires à celle des gardes wallones, et j'ai choisi pour sujet la prise de Valenciennes par le roi de France en personne, le 17 mars 1677, après huit jours seulement de tranchée ouverte. J'espère qu'on trouvera

(1) Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, sœur naturelle de Philippe II, roi d'Espagne.

(2) La ville fut reprise un an après sans coup férir par les Français, que commandait le général Schérer.

que j'ai eu raison (1). Dois-je ajouter ici que les militaires, préoccupés de la guerre d'Orient, se sentent portés plus que de coutume peut-être à étudier l'histoire des siéges célèbres? Aujourd'hui tout le monde en France parle de tranchées, de parallèles et de bastions. On pardonnera donc à un général de cavalerie de s'être fait officier du génie pour un moment.

I.

L'année 1676 avait été glorieuse pour Louis XIV : Condé pris le 25 avril, Bouchain le 10 mai, Aire le 31 juillet, la levée du siége de Maëstricht, défendue par le brave Calvo, enfin la victoire navale de Messine, remportée par le duc de Vivonne et Duquesne sur l'illustre Ruyter, qui y fut blessé mortellement, tels étaient les brillans résultats de la campagne. Comme ombre au tableau apparaissait cependant sur les bords du Rhin la prise de Philippsbourg (2), effectuée après quatre longs mois de siége il est vrai, mais qui n'en était pas moins un échec. Au regret que le roi devait en éprouver se joignait dans son esprit une déception plus vive peut-être : Louis XIV avait manqué l'occasion, la seule qu'il eut jamais dans sa vie, chose singulière, de livrer une bataille, et cela contre l'armée hollandaise et espagnole, commandée par le prince d'Orange en personne. Le 30 avril 1676, toute cette armée l'attendait rangée sur le glacis de Valenciennes. Si l'histoire dit vrai, les deux souverains brûlaient d'en venir aux mains. Le duc de Villa-Hermosa détourna Guillaume de cette pensée, et Louis XIV se rendit à l'avis de la majorité de ses maréchaux, qui le suppliaient de ne pas attaquer les lignes ennemies (3); mais les journaux hollandais, qui ne laissaient échapper aucune occasion de railler le grand roi, ne perdirent pas celle-là : ils prétendirent méchamment que Louis XIV ne s'était pas fait beaucoup prier pour renoncer à livrer bataille. Parmi les raisons qui tendent à me faire croire néanmoins qu'il en avait un désir réel, — sans citer, bien entendu, ni les correspondances de la cour, ni *le Mercure galant* de l'époque, — je ferai remarquer que le maréchal de La Feuil-

(1) A Valenciennes, tel est l'effet produit par cette vigoureuse action de guerre, que les impressions plus récentes du dernier siége y sont presque oubliées. L'étonnement de Louis XIV à la vue de sa *maison rouge* maîtresse par surprise de la place assiégée, où le grand roi ne s'attendait pas à entrer avant vingt jours, est une de ces anecdotes tout à fait locales qu'on ne manque pas de raconter aux étrangers de passage dans la ville.

(2) Le duc de Lorraine, fier de la prise de Philippsbourg, comptait si fort que l'Alsace lui était ouverte désormais, qu'il avait fait écrire sur ses étendarts : *Aut nunc aut nunquam* (aujourd'hui ou jamais)!

(3) Guillaume s'était retranché *sur la contrescarpe*, suivant l'expression alors en usage.

lade, ce courtisan accompli, appelé à donner son avis dans le conseil (1), soutint seul et avec persévérance l'opinion de son maître, dont il avait certainement su pénétrer la véritable pensée.

Quoi qu'il en soit, il paraît que les piqûres des gazettes hollandaises blessèrent au vif Louis XIV, qui jura de prendre bientôt quelque éclatante revanche sur les lieux mêmes. Ses armes, si heureuses en général avec les places fortes de Flandre, avaient moins brillé devant Valenciennes. Sans doute il s'était rendu maître en fort peu de temps de Condé, et notamment de Bouchain, à la barbe de l'ennemi, en présence de l'armée hollando-espagnole et du prince d'Orange, qui la commandait, sans que Guillaume eût tenté de s'y opposer; mais le grand roi avait toujours sur le cœur le désastre de 1656, alors que Condé et les Espagnols forçaient les lignes du maréchal de La Ferté-Senecterre, le faisaient prisonnier, et auraient infailliblement détruit l'armée française, qui assiégeait Valenciennes, sans le talent et les efforts de Turenne. Les débris de nos troupes furent sauvés, mais le siége fut levé (2).

A ces considérations d'amour-propre s'en joignaient d'autres d'un ordre politique plus sérieux. Le maréchal d'Estrades, chargé avec MM. de Croissy et d'Avaux (3) de suivre les négociations pour la paix de Nimègue, avait écrit au roi qu'afin de rendre les plénipotentiaires des états de Hollande moins intraitables, il était de toute nécessité que sa majesté s'emparât encore en Flandre de quelques places importantes (4), et Louis XIV, qui voulait sérieusement la paix, arrêta dans sa tête qu'à la campagne suivante Saint-Omer, Cambrai et Valenciennes, les trois villes les plus considérables de l'ennemi, seraient en son pouvoir. Disons-le à la gloire de ce grand prince, les succès de ses armées en 1677 dépassèrent tout ce qu'on en pouvait attendre; à la prise de ces trois places vint se joindre la brillante victoire de Cassel, et tout cela ne dura guère plus de six

(1) Le conseil se tint à cheval devant la ligne. Les détracteurs de Louvois prétendent que ce ministre fut pour beaucoup dans la résolution que prit le roi, et cela par crainte d'une bataille, toujours plus périlleuse qu'un siége, où l'on peut se mettre souvent à couvert.

(2) Don Juan d'Autriche et le comte de Fuen-Saldagne avaient des commandemens dans l'armée de Condé. Le duc de Bournonville défendait Valenciennes pour les Espagnols. Le maréchal de La Ferté fut racheté par le roi l'année suivante.

(3) Le duc de Vitry malade était venu mourir à Paris.

(4) Plus tard le maréchal d'Estrades écrit à Louvois, le 9 mars, de Nimègue : « Le siége des deux grandes places que le roy fait en même tems (Valenciennes et Saint-Omer, — le roi avait toutefois abandonné pour le moment le siége de la seconde) cause bien de l'épouvante aux gens de ce pays-ci, et cela ne peut produire que de très bons effets et donner sujet de se moquer des impertinentes propositions, etc. » — J'emprunte cette citation et plusieurs autres qui trouveront place dans cette étude à la précieuse collection de documens manuscrits conservés à la bibliothèque du ministère de la guerre.

semaines. Dans cette occasion, le roi dit à Racine et à Despréaux : « Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à notre dernière campagne, vous eussiez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long ! » Racine répondit : « Votre majesté ne nous a pas donné le temps de faire nos habits. »

Habilement secondé par Louvois, le roi sut mettre tant de secret et d'adresse dans les préparatifs de la campagne, que les approvisionnemens étaient faits, les ordres donnés, Valenciennes investie complétement, avant que l'ennemi eût découvert le point qu'il avait à défendre, de telle façon même que le prince d'Orange s'attendait encore, lors de l'investissement de Valenciennes, à voir l'armée française assiéger Mons. M. de Nancré, qui observait cette dernière ville, mandait à Louvois : « Soyez sans préoccupations de ce côté, on n'enverra pas de troupes de Bruxelles pour secourir Valenciennes; ils les réservent pour Mons, où ils disent qu'ils prendront leur revanche. » Le maréchal d'Estrades écrivait aussi de Nimègue au ministre : « Je vois peu d'apparence à la marche de l'armée des états vers Valenciennes; leur cavalerie est toujours dans le pays de Couhe et de Ravenstein, nourrie par les paysans, ce qui fait crier le pays de Gueldre... Mon *amy* (1) me mande même qu'on va eslargir les quartiers de la cavalerie depuis Indhoven jusqu'à Bar-le-Duc. »

Louvois a joué un grand rôle dans tous les événemens importans de l'époque la plus glorieuse du siècle de Louis XIV; mais sa part d'action a été surtout considérable dans l'épisode historique dont je m'occupe aujourd'hui. Il est donc nécessaire, avant d'entrer dans le récit du siége, de dire quelques mots de l'homme qu'on voit figurer au premier plan dans les divers incidens de ce drame militaire. Les documens exacts sur Louvois sont assez rares. Pour le connaître, on est forcé de recourir aux mémoires et correspondances de la fin du XVIIe siècle, dont les auteurs, il faut le dire, sont en général plutôt les ennemis déclarés que les panégyristes de ce célèbre ministre. Ces témoignages passionnés s'accordent néanmoins sur quelques points essentiels; je m'efforcerai d'en dégager la vérité.

Doué d'une santé vigoureuse et d'une grande activité, François-

(1) Cet *amy* était, à ce qu'il paraît, un personnage fort utile dont le maréchal d'Estrades, dans sa correspondance, vante fort souvent l'habileté, et dont le roi appréciait assez les services pour les rémunérer. Louvois écrit au maréchal, du camp devant Valenciennes, le 4 mars : « ..... J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois... Je vous ay déjà mandé que le roy étoit fort content de votre *amy*, et que pour l'exhorter à continuer à vous écrire, sa majesté vouloit bien lui donner 200 écus par mois. Je vous supplie de l'exhorter à vous écrire le plus souvent qu'il pourra, et à vous informer de ce à quoy M. le prince d'Orange résoudra d'occuper son armée, et si l'on pense toujours au siége de Maëstricht, etc. » (Manuscrits de la guerre.)

Michel Letellier, marquis de Louvois, veillait à tout, pourvoyait à tout et n'oubliait rien. Ses portraits nous apprennent qu'il avait une grande taille, que sa figure était large, ses lèvres épaisses et ses traits sans distinction. Une aptitude merveilleuse pour le travail, une circonspection rare, formaient ses deux qualités dominantes. Il excellait dans l'art de conduire de front et avec succès les opérations militaires et les affaires politiques les plus compliquées. Sa discrétion était si connue, qu'un jour, sur le point de faire un grand voyage, il feignit de se laisser aller à en trahir le but : — Ah! monsieur, ne nous le dites pas, s'écria le comte de Gramont, nous n'en croirions rien! » On rendait justice aux talens de Louvois, mais il était généralement détesté (1). Son outrecuidance avait à la fin blessé Louis XIV lui-même, et le ministre était à la veille d'une disgrâce (2), lorsqu'il mourut subitement en 1691. Nonobstant l'affaiblissement certain de sa faveur à cette époque, son fils, le marquis de Barbezieux, lui succéda au ministère de la guerre, dont il avait obtenu la survivance depuis dix ans.

Louvois ne quittait que rarement le roi, et le suivait à l'armée, où ses attributions spéciales lui assignaient une place toute naturelle. Il joignait à ses fonctions de ministre celles de chef d'état-major général. Si, dans un siége, de fortes détonations se faisaient entendre tout à coup la nuit et annonçaient quelque sortie de la garnison, on voyait aussitôt Louvois paraître à la porte de sa tente ou de sa baraque, demandant des informations, et très souvent il se portait au feu pour prendre des renseignemens lui-même (3). Au camp, devant Valenciennes, il suffisait aux travaux les plus multipliés et les plus divers : il se tenait en rapports écrits avec M. de Quincy à Villiers, près Cambrai, avec M. de La Motte à Arques, avec le maréchal d'Hocquincourt à Péronne, avec M. de Calvo à Maëstricht, avec M. de La Coste à Charleroy, avec le maréchal d'Humières à Mézières-sous-Mons, et aussi avec MM. de Montal, de Nancré, lieutenans-généraux, etc. Sur tous ces points, il entretenait des correspondances en chiffres qui le mettaient continuellement au courant des desseins ou de la marche de l'ennemi. Toutes les opérations du siége proprement dit étaient soumises à son approbation : Vauban et M. Du Metz,

(1) « Cet homme était intraitable, farouche et malfaisant. » (*Mémoires* du marquis de La Fare.)

(2) On dit que Louis XIV fut outré de la proposition que lui fit son ministre de brûler la ville de Trèves; il n'avait pas oublié que l'incendie du Palatinat était dû aux conseils de Louvois.

(3) Voyez les *Mémoires* du sieur de Chambly-Laudrimont, autrefois capitaine au régiment de Navarre, ancien aide de camp de feu M. le marquis de Louvois. (Manuscrits de la bibliothèque de la guerre.) Ces détails ne concordent pas beaucoup avec ces paroles du marquis de La Fare : « Louvois, aussi craintif qu'insolent. »

lieutenant-général commandant l'artillerie, ne traçaient pas une ligne, n'armaient pas une batterie sans que Louvois eût été consulté. Ces occupations ne le dispensaient pas d'écrire sans cesse au maréchal d'Estrades à Nimègue, à M. Courtin (1) à Londres, et de recevoir de fréquentes dépêches de ces diplomates, tout cela indépendamment de ses courriers d'Espagne, de Sicile, d'Allemagne, etc., et enfin de sa correspondance particulière avec une foule de personnages différens.

Pour se rendre bien compte des occupations de cet homme laborieux, il faut lire dans la collection des manuscrits du ministère de la guerre les *minutes*, presque toutes écrites de sa main, relatives à tant d'objets différens. Louvois remplit souvent des fonctions militaires, telles que celles d'inspecteur général de l'artillerie par exemple, mais sans avoir jamais eu de position proprement dite dans l'armée. C'est Louvois qui introduisit l'usage de l'uniforme dans les troupes françaises, l'ordonnance qui l'établit est de 1670; les premiers uniformes des régimens d'infanterie étaient gris clair. Il donna à Louis XIV l'idée de l'hôtel des Invalides. Vauban lui avait enseigné l'art de la fortification (2). C'est par ce ministre que furent instituées les inspections générales de l'infanterie et de la cavalerie. Le premier il réunit un grand nombre de troupes sous les yeux du roi, dans des camps de plaisance où accouraient les officiers étrangers. Louvois créa aussi l'*ordre du tableau*, qui sans doute mettait un frein aux faveurs de cour, mais qui, en conférant des droits à l'ancienneté, retardait parfois la carrière des jeunes gens d'avenir. « Sous Turenne et Condé, écrivaient les auteurs de l'époque, il n'y avait pas d'*ordre du tableau*, et nos officiers n'en étaient pas plus mauvais pour cela. » N'en déplaise à Voltaire, je croirais difficilement qu'un sentiment de justice ait porté Louvois à constituer par cette ordonnance un droit à l'ancienneté des services; il n'avait qu'un but, c'était d'enlever encore quelques prestiges et quelques prérogatives à la noblesse de cour. Quant à voir dans Louvois un ministre à idées égalitaires ou démocratiques, suivant le sens que nous attachons au-

(1) Antoine Courtin, ambassadeur en Suède, puis nommé par le roi *son résident général vers les princes et états du Nord.* A cette époque, l'Angleterre n'était point en guerre avec la France. Cette puissance joua le rôle de médiatrice au congrès de Nimègue; elle y était représentée par M. Temple, un des ancêtres de lord Palmerston.

(2) Louvois eut toujours une prédilection particulière pour l'art de l'attaque et de la défense des places; il sut la communiquer à son royal maître. Louis XIV écrivait le 1er août 1676 à Louvois, qui était devant Aire, assiégée par le maréchal d'Humières : « Les grands siéges me plaisent encore plus que les autres. » Il voulait que le roi conservât les villes fortes dont il s'emparait. Turenne et Condé, craignant d'affaiblir l'armée en la répartissant dans des garnisons nombreuses, combattaient l'opinion du ministre, que Louis XIV adoptait presque toujours en définitive.

jourd'hui à cette expression, rien de moins fondé. Louvois avait pour principe (ce qui était incontesté d'ailleurs en ce temps-là) que tous les officiers devaient appartenir à la noblesse; il se montra tout simplement le continuateur des doctrines de Richelieu et de Mazarin, un nouveau niveleur de l'aristocratie au profit du pouvoir absolu, — procédé de flatteur, système de courtisan fatal aux royautés, qu'il séduit toujours et finit aussi toujours par perdre.

Malheur à l'homme qui s'était trouvé sur le chemin de Louvois ou qui avait marché sur ses brisées! Ceux qui volontairement ou à leur insu avaient provoqué en lui un mouvement d'irritation devaient s'attendre à des rancunes implacables. Les plus hardis, les plus puissans surent ce qu'il en coûtait d'entrer en lutte avec ce caractère indomptable. Il était mal avec Villars; il gêna tant qu'il put Turenne, qu'il n'aimait pas, et dont il laissa à dessein l'armée manquer de plusieurs choses nécessaires dans la campagne de 1675, où ce héros fut tué; il se vantait d'être le plus mortel ennemi de Lauzun; il fut, dans une occasion, dur jusqu'à l'insolence avec Catinat; il ne cessa de persécuter le vicomte de Lorges que lorsque cet officier-général lui eut fait sa soumission; c'est à ce prix qu'il obtint le bâton de maréchal. Louvois n'aimait à élever que des gens de peu ou des gens de condition qui se rendaient pour ainsi dire à sa discrétion. Si Louis XIV, jaloux de son frère, dit-on (1), pour sa victoire de Cassel, ne permit plus qu'il commandât en chef, à coup sûr Louvois fut pour quelque chose dans cette décision. Sans énumérer tous ceux qui furent poursuivis par la haine de ce ministre, disons ce que l'histoire ne lui pardonnera jamais : c'est d'avoir privé de tout commandement pendant plusieurs années, et cela après la retraite de Condé à Chantilly et la mort de Turenne, l'héritier des talens et de la gloire de ces deux grands capitaines, le maréchal de Luxembourg, qu'il fit emprisonner et voulut faire condamner à mort sous l'accusation ridicule d'*avoir fait un pacte avec le diable.* — Ce qui rend la chose plus odieuse, c'est que cela se passait au moment où M[me] de Maintenon, avec qui, on le sait, Louvois n'avait pas craint

(1) Pour être juste envers Louis XIV, je crois devoir citer la lettre suivante qui semble en contradiction avec la pensée envieuse qu'on lui prête :

« *Au prince de Condé.*

« Du camp devant la citadelle de Cambray le 15 avril 1677.

« Mon cousin, c'est avec justice que vous me félicitez de la bataille de Cassel : si je l'avois gagnée en personne, je n'en serois pas plus touché, soit pour la grandeur de l'action ou pour l'importance de la conjoncture, surtout pour l'honneur de mon frère. Au reste je ne suis pas surpris de la joie que vous avez eue en cette occasion : il est assez naturel que vous sentiez à votre tour ce que vous avez fait sentir aux autres par de semblables succès. »

de lutter longtemps, régnait enfin sans partage sur l'esprit du roi, en un mot, à l'époque où les réactions religieuses, que Louvois n'avait jamais combattues, prenaient chaque jour plus d'extension. En résumé, Louvois était ce que nous appelons aujourd'hui un *vilain homme*. Tel qu'on le connaît cependant, on comprendra qu'il fût merveilleusement préparé à diriger tous les détails d'une grande action militaire comme celle qu'il nous reste à raconter.

C'est à la suite d'un hiver rempli par des fêtes magnifiques, destinées à mieux masquer les projets du roi, que Louvois partit secrètement de Saint-Germain, où était la cour; c'est le 1er mars 1677 qu'il arriva devant Valenciennes. Cette ville était dès lors une des plus fortes places des Pays-Bas. « C'était, dit un auteur contemporain, une grande cité, considérable par son commerce et fort peuplée. Les fortifications en étaient en bon état. L'Escaut et le ruisseau de Ronel, qui la partageaient en plusieurs endroits, en augmentaient encore la force par des inondations. » Le marquis de Richebourg, frère du prince d'Épinoy, était le gouverneur de cette place; il avait pour second le meilleur officier d'infanterie de l'armée espagnole, M. des Prés; selon *le Mercure Hollandais* de 1677, la garnison se composait de deux mille fantassins et de douze à quinze cents chevaux. Une partie de la bourgeoisie avait pris les armes sur la promesse d'une exemption d'impôts pendant douze ans. Toute l'Europe regarda l'entreprise de Louis XIV comme imprudente, surtout dans une pareille saison et par un temps abominable. Les ennemis, loin de s'en inquiéter, parurent s'en réjouir, ne doutant presque pas « qu'on n'y reçût un affront, ou qu'on n'y ruinât son armée (1). » Le fait est que, le jour où l'investissement de la place fut terminé, les bourgeois de la ville donnèrent « les violons » sur les murailles, dans l'intention évidente de railler et de défier les Français.

Valenciennes, au commencement de 1677, n'avait pas encore vu s'élever la citadelle qui la protége aujourd'hui. Cette citadelle, construite aussitôt après la prise de la ville, est l'œuvre de Vauban, qui dirigeait les travaux du siége en personne. Elle se trouve en arrière du front par lequel la place fut attaquée. La grande baie gothique, issue extérieure de cet ouvrage, dont le pont-levis traverse l'Escaut, servait, jusqu'à l'époque du siége, de porte à la ville même; elle conduit dans l'intérieur du *pâté*, espèce de construction massive, sorte de *ravelin* qui couvrait cette entrée importante. Le *pâté*, entouré d'un fossé plein d'eau venue de l'Escaut, a ses abords protégés par une *contregarde* revêtue, qui est elle-même précédée d'un *ouvrage couronné* d'un grand développement.

(1) « On regardoit, vu l'état de ses fortifications, l'attaque contre Valenciennes comme une témérité. » (*Mémoires* de Villars.)

Or à l'époque du siége cet *ouvrage couronné* ou *à cornes*, comme on dit à présent, était en terre et sans revêtement; sa gorge s'appuyait solidement d'ailleurs sur deux grandes demi-lunes, celle de droite baignée par l'Escaut, toutes deux percées d'embrasures et de meurtrières, avec vue sur le fossé, qui était pourvu de bonnes traverses, mais à sec.

Je ne dois pas oublier non plus deux demi-lunes, peu spacieuses d'ailleurs, qui, placées à cette époque en avant des deux demi-bastions de l'ouvrage couronné, en couvraient les approches. C'étaient les seules défenses de la place de ce côté. Quoique les lunettes et le fort Dampierre n'existassent pas alors, on voit cependant que ces fortifications n'étaient pas sans importance. Les traces du combat très vif qui se livra à l'entrée du *pâté* entre les mousquetaires et les défenseurs de cet ouvrage existent encore et sont faciles à reconnaître. Les balles ont fait sur la muraille de nombreuses et profondes marques, que j'ai regardées bien souvent en parcourant pied à pied l'itinéraire de nos intrépides soldats.

Après avoir décrit la place qu'il s'agissait de soumettre, il n'est pas hors de propos de jeter ici les yeux sur l'Europe au moment où commençait l'importante campagne de 1677, afin de nous rendre un peu compte du rôle qu'y jouait alors la politique respective des états. Le roi d'Angleterre et les amis de la dynastie des Stuarts nous étaient favorables. Dans le discours du trône, Jacques II s'était félicité de son rôle de médiateur à Nimègue. De leur côté, les orangistes le contrecarraient, bien entendu, et de leur mieux, sous ce rapport : c'était le parti de l'opposition dans les communes. Le pape Innocent XI, sympathique pour la France, avait envoyé à Vienne, en qualité de nonce extraordinaire, Ludovico Bevilacqua, patriarche d'Alexandrie, offrant de se porter médiateur entre les puissances catholiques. Néanmoins les Espagnols traînaient les négociations en longueur, car ils étaient pleins d'espérance sur les résultats d'une campagne prochaine (1). L'empereur et tous les alliés avaient promis d'envoyer encore sur le Rhin une armée plus puissante que les années précédentes. L'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg, qui s'étaient déclarés depuis quelque mois contre la France, avaient tenu des conférences à Wesel, où presque tous les ministres accrédités à Nimègue s'étaient rendus, et l'on y avait formé de si grands projets qu'on ne doutait pas du succès dès la reprise des hostilités. Ils comptaient que la chambre des communes anglaises, dont

(1) Les plénipotentiaires pour l'Espagne qui signèrent avec la France le traité du 17 septembre 1678 étaient le marquis de Las Balbaes et don Pedro Ronquillo. Le comte de Kinsky et l'évêque de Gurck, signataires du traité particulier du 7 février 1679, représentaient l'empire aux conférences de Nimègue.

la session était alors ouverte, et dans laquelle le parti anti-catholique exerçait dès cette époque une grande influence, forcerait Jacques II à déclarer la guerre à la France. En un mot, le moment d'abattre la grande puissance de nos armes était arrivé.

Informé de tous ces détails, Louis XIV, qui se doutait bien qu'après s'être emparés de Philippsbourg, ses ennemis feraient de grands efforts au début de la campagne qui allait s'ouvrir du côté de l'Alsace et de la Lorraine, résolut fort habilement de commencer de bonne heure ses opérations en Flandre, afin qu'après y avoir fait quelques conquêtes, il eût le temps d'envoyer en Allemagne des renforts de troupes (1). Au surplus tout engageait le roi à faire diligence; le 21 mars, quatre jours seulement après la prise de Valenciennes, M. de Perthuis écrivait de Courtray : « Il vient d'arriver douze mille Hollandais qui sont campés entre Gand et Bruges, près du canal. »

Jamais plan de campagne ne fut mieux conçu, plus soigneusement préparé, exécuté d'une façon plus brillante. Arrivé à la cense d'Urtubise, petite métairie tout près de Valenciennes, Louvois informait Louis XIV de l'investissement de la place, qui s'opéra avec la rapidité de l'éclair par les troupes de M. de Montal, lieutenant-général, et par celles du maréchal duc de Luxembourg. Louvois avait eu soin d'envoyer, comme de raison, des ordres aux gouverneurs des villes fortes pour pourvoir à la sûreté des passages et des routes que le roi et Monsieur devaient suivre pour se rendre à l'armée. Le maréchal d'Humières, chargé du commandement des troupes destinées à servir sous les ordres du duc d'Orléans, vint camper à Mézières-sous-Mons, et fit occuper les avenues de cette place, afin d'empêcher l'arrivée des secours qu'on chercherait à en tirer pour Valenciennes. Quelques extraits de la curieuse correspondance de Louvois nous le montrent fort préoccupé de cette pensée.

M. de Montal écrivait à Louvois le 1er mars, au Quesnoy, à huit heures du matin : « Monseigneur, je reçois votre lettre d'hyer au sujet des trois cents hommes de Saint-Sauve et du pain de munition. Je monte à cheval, et l'investissement sera exécuté comme vous l'ordonnez. » Le 1er mars aussi, le maréchal d'Humières rendait compte au ministre qu'il avait entouré Mons de manière à faire croire à l'intention des Français d'assiéger la ville, et cela dans la pensée d'empêcher les Hollandais d'envoyer du secours à Valenciennes. Le 2 mars, le marquis de Quincy écrivait de Villers qu'il avait pris des mesures analogues pour ôter à la garnison de Cambrai l'envie de jeter des renforts dans la place que se disposait à assiéger le roi.

(1) On sait de quelle manière le maréchal de Créquy remplissait les vues de Louis XIV dans le courant de l'année, et traitait l'armée du duc de Lorraine.

« Je me suis arrangé, dit-il, de manière à ce que l'ennemi ne pût traverser ni la Selle ni le Sauzet. » Ainsi Cambrai, Saint-Omer et Mons étaient serrées de très près par nos troupes; mais le roi n'en voulait réellement qu'à Valenciennes.

Louvois mandait à Louis XIV le 1er mars à quatre heures de l'après-midi : « Il n'est jusqu'à présent rien entré dans Valenciennes depuis les deux cents chevaux qui y pénétrèrent il y a quinze jours, et la place déjà est investie de tous côtés; l'on commencera la circonvallation plus serrée aussitôt que l'arrivée des pionniers donnera moyen de le faire. Il fait le plus effroyable temps qu'on puisse voir, et je crains bien que votre majesté ne puisse faire les journées qu'elle s'est proposées, particulièrement de Saint-Quentin au Casteau, et du Casteau icy. Si en arrivant au Casteau elle trouvait l'infanterie trop fatiguée, elle pourrait la faire aller au Quesnoy pour arriver le 5 icy (1). Je mande présentement à M. du Rencher d'envoyer à votre majesté quelqu'un au Casteau, le jour qu'elle doit s'y rendre, qui la puisse mener par le chemin qui sera praticable, et lui marquer par où elle pourra passer l'Escaillon. »

Si la lettre qu'on vient de lire prouve que Louvois pensait à tout, elle donne aussi de curieux détails sur l'état des routes et des communications dans notre pays à cette époque. Quelques lignes d'une lettre écrite par M. de Saint-Pouanges (2) à Louvois, et datée de Mauny le 1er mars, huit heures du soir, doivent encore être citées à ce propos. « Le roy est arrivé icy avec assez de peine, écrivait M. de Saint-Pouanges, et sans aucun bagage; la plupart des carrosses des courtisans sont demeurés par les chemins, et surtout celui de M. de Créquy. Pour le mien, il n'est pas demeuré; mais nous avons versé dans un penchant fort rudement. M. le chevalier de Nogent, qui était du côté que le carrosse est tombé, se plaint un peu de l'épaule, et moi de la tête.... » M. de Saint-Pouanges mandait encore au marquis de Louvois du Casteau-Cambrésis, 5 mars : « ..... Sa majesté fait estat de partir demain à la pointe du jour, et d'aller passer l'Escaillon à Bermirain; il ne sera point nécessaire que vous y fassiez préparer à manger pour sa majesté, parce que six chevaux de bast l'ayant suivie, ils arriveront assez tôt demain pour qu'on lui puisse accommoder à souper, sa majesté faisant estat de dîner à moitié chemin, etc. » Il paraît qu'en 1677 la manière de voyager en France ressemblait beaucoup à celle qui est d'usage en Afrique aujourd'hui.

Le roi était parti avec MM. de Schomberg, de La Feuillade et de Lorges. Le maréchal d'Humières ayant rejoint l'armée au camp de-

(1) Les journées de marche de l'infanterie étaient alors bien plus fortes qu'aujourd'hui.
(2) Fils de Colbert, cousin-germain de Louvois.

vant Valenciennes, où se trouvait déjà le duc de Luxembourg, le roi eut sous ses ordres pour le siége cinq maréchaux de France réunis (1). Le sol était encore partout couvert de neige, le temps affreux; mais on avait la certitude désormais que rien n'entrerait dans Valenciennes. L'ennemi n'était pas prêt à tenter quelque opération contre le camp français; assuré contre le dehors, l'investissement de la ville une fois terminé, le roi n'avait donc plus à s'occuper qu'à vaincre la résistance de la place. Or, ainsi que nous l'avons déjà dit, elle pouvait être envisagée comme très sérieuse.

Au mois de janvier précédent, le roi avait nommé lieutenans généraux pour servir en Sicile les marquis de Latour de Montauban et de Mornas. Quelques jours avant son départ, il fit une très grande promotion d'officiers-généraux pour la campagne de Flandre. Tous ces braves, illustrés par leur naissance et leurs services personnels, se distinguèrent plus tard dans nos armées, ou furent tués glorieusement sur nos champs de bataille. Quel que soit le drapeau de la France, nous devons être fiers du courage de nos soldats : ils se battirent aussi bien à Senef et à Fontenoy qu'à Fleurus et à Marengo; nos troupes faisaient aussi noblement leur devoir à Austerlitz qu'à la Moskowa; elles ne se conduisaient pas moins vaillamment à l'Alma et à Inkerman qu'elles n'ont combattu à Constantine et à Zaatcha. *Le Moniteur* est là pour enregistrer chaque jour les beaux faits d'armes de nos armées; il faut que l'historien, quand il le peut, rappelle aussi les belles actions de nos anciennes guerres, dont on perd si facilement la trace et le souvenir (2).

Aussitôt après l'arrivée du roi au camp on perfectionna les lignes,

(1) *Le Mercure Hollandais*, que j'ai été curieux de consulter, dit que l'armée française devant Valenciennes était composée de cinquante à soixante mille hommes, que la tranchée fut ouverte dans la nuit du 9 au 10 par trois mille travailleurs et soutenue par six bataillons de garde avec six escadrons.

(2) J'aime à rappeler ici les noms des officiers-généraux promus en mars 1677 par Louis XIV. Je m'estimerais heureux si, dans le fond de sa province, quelque pauvre gentilhomme, descendant obscur d'une des familles dont je parle, lisait avec émotion son nom reproduit ici. Voici les lieutenans-généraux nommés par le roi le 1er mars de cette année : — le prince de Soubise; les marquis de Genlis, de Joyeuse, de Rannes, de La Trousse et de Monclar; les comtes d'Auvergne, du Plessis, de Bissy, de Chazeron, de Montbron et de Gassion. Les maréchaux de camp furent : — le prince palatin de Birckenfeld; les marquis de Lambert, de Renty, de Schomberg, de Tilladet de Boufflers, de Quincy, de la Rablière; les comtes d'Ayen et de Broglio; les chevaliers de Fourbin et de Tilladet; MM. d'Albret, de Bocquemare, de Cezan, d'Ortys, de Pertuys, de Ranché, de Révillon, d'Aspremont, de Lançon, des Bonnets et de La Villedieu. MM. de Jonvelle et de La Fitte furent en même temps nommés brigadiers de gendarmerie. Les marquis de Nonnan, de Busenval de La Salle, de La Valette, de Montrevel, de Saint Gelais, du Bordage et de Livourne, ainsi que les comtes de Saint-Aignant, de Tallart, le chevalier de Grignan, et MM. de la Serre, de Saint-Rut, de Vivans, de Langallerie et de Cheverau, eurent le

on assigna les postes à l'armée, on réunit les officiers-généraux et l'artillerie au camp, où tout fut rendu successivement malgré les neiges et les glaces dont la terre était chargée. C'est le front situé entre les portes d'Anzin et de Tournay qui avait été choisi pour l'attaque (1). Le roi fit son entrée au camp le jeudi 4 mars. « Les courtisans, écrit Pélisson le 9, ont beaucoup souffert durant ces quatre ou cinq derniers jours, pas un n'ayant équipage, et le roy estant réduit lui-même à son simple carrosse pour lit. Les équipages commencèrent d'arriver hier, et l'abondance viendra peu à peu au camp, où déjà l'on ne manque ni de pain ni de fourrages... Le froid est très rude; on en a souffert particulièrement pendant deux nuits... Ceux qui ont accoutumé d'être en faction depuis trente ans disent n'avoir jamais vu rien de pareil. Le roy a très grand soin des soldats. Les courtisans font du mieux qu'ils peuvent à l'aide des fourrures et du feu. On applique partout des cheminées aux tentes, et l'on fait des écuries de paille et de boue pour les chevaux qu'on est asolument obligé de garder. »

Parmi les incidens de ces premiers jours du siége, il en est un fort honorable pour le nom de Nicolaï, que je me fais un plaisir de rapporter ici, d'autant que je ne le crois guère connu. Dans les rangs des mousquetaires, qui briguaient tous l'honneur de marcher à l'attaque des dehors de la place, figurait avec distinction Jean-Aimar de Nicolaï, fils de Nicolas de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, office des plus brillans et fort envié à cette époque. Le fils aîné du premier président, qui avait la survivance de l'office, venait de mourir à Paris; c'était le frère du mousquetaire. Le roi apprend la nouvelle de cette mort et fait appeler le jeune offi-

grade de brigadiers de cavalerie. Le roi promut en outre au grade de brigadiers d'infanterie les marquis de Nesle, d'Uxelles, de La Pierre, de Souvray; MM. de Ville-Chauvre, de Varennes, de Saint-André, de Phisfer, de Catinat, de Chimène et de Marans.

On lisait à ce propos dans *le Mercure galant* : « Tous ceux qui doivent remplir cette année ces grands emplois ayant esté nommés, le roy alla coucher à Compiègne le dernier jour de février. M. de Louvois estoit party deux jours auparavant comme un éclair qui devance la foudre. On n'a jamais veu une activité pareille à la sienne, et il conduit avec tant de prudence toutes les choses qu'il entreprend, qu'il ne faut pas s'étonner si le succès en est toujours si heureux. Sa grande application aux affaires, son extraordinaire prévoyance et ses soins continuels ont fait fleurir, pour les armées du roy seulement, les mois de may et de juin dès la fin de février. Cinquante mille hommes de cavalerie et d'infanterie ont trouvé toutes sortes de provisions, et surtout des fourrages, dans une saison peu avancée, dans un païs ruiné et sur des terres encore couvertes de neige. »

(1) J'ai sous les yeux une carte du siége, faite à la main et de l'époque, qu'a bien voulu me communiquer M. Dinaux de Valenciennes, le savant directeur des archives du Nord. Elle donne parfaitement idée des travaux de l'armée du roi. On choisit pour le front d'attaque celui d'Anzin, du côté de l'ouest et de la route de Douai : c'était le plus fort, mais le plus accessible.

cier auprès de lui; il l'informe du malheur de sa famille, lui ordonne de partir aussitôt afin d'aller consoler son vieux père, et, pour première consolation, lui assure la survivance qui vient de devenir disponible par la mort de son frère. Le jeune homme tombe aux pieds du roi et s'écrie : « Sire, dans quelque état que je serve votre majesté, elle ne peut pas vouloir que j'y entre déshonoré! » Louis XIV applaudit à ce noble sentiment, et Nicolaï, déjà premier président en herbe, fut le second, dit-on, qui entra en ville à l'assaut mémorable du 17, où il se couvrit de gloire (1).

II.

Après en avoir mûrement délibéré, il avait été décidé qu'afin d'enlever la couronne devant la porte d'Anzin, on embrasserait l'ouvrage par trois attaques. Celle de droite fut confiée à deux bataillons des gardes-françaises, celle de gauche à Picardie; enfin on relia ces deux attaques par une troisième, composée du 3e bataillon des gardes, mais cette attaque était fausse. Les parallèles et les boyaux de communication furent tracés pour cet objet.

Le roi plaça son quartier en avant de Famars, sur la rive gauche de la Rhonelle. Valenciennes était investie complétement, d'un côté par M. de Luxembourg à la rive gauche de l'Escaut, de l'autre par les troupes de M. de Montal à la rive droite; le corps du maréchal avait sa gauche à Saint-Saulve, le centre à Anzin, et la droite appuyée à l'Escaut, en avant de Saint-Léger. Le comte de Montal, à cheval sur la route de Mons, s'étendait de Saint-Saulve à l'Escaut, en contournant la ville, passant par Marly et se joignant par sa gauche aux quartiers du roi. Les corps des maréchaux d'Humières et de La Feuillade étaient établis autour de Famars. M. d'Humières, après son investissement simulé de la place de Mons, qui avait parfaitement réussi, était venu rallier l'armée royale le 11; il avait un fils qui servait dans les mousquetaires. Le maréchal de Schomberg était cantonné à Saint-Saulve, le maréchal de Lorges à Anzin. Le roi fit faire des ponts pour communiquer d'un quartier à l'autre. Cela n'était pas sans difficultés à cause des inondations de la Rhonelle et de l'Escaut. Quoiqu'il y eût beaucoup de neige et de glace sur la terre, il était continuellement à cheval, et par son exemple apprenait à ses troupes à mépriser les fatigues et les rigueurs de la saison.

C'est à l'entrée de la nuit du 9 au 10 qu'on ouvrit la tranchée. « Il est difficile d'ajouter quelque chose, dit un écrivain du temps,

(1) Celui qu'on reconnait pour y être entré le premier est aussi un mousquetaire noir, le jeune de Beauvau de la branche de Tigny.

à la vigueur avec laquelle la place fut attaquée. Les troupes, animées par la présence du prince, travaillèrent aux tranchées avec une diligence incroyable malgré l'incommodité de la saison et tout ce qu'il y avoit de pénible dans ce travail, car après les grands froids les pluies survinrent en si grande abondance, et la terre étoit tellement imbibée, que les soldats et les sapeurs travailloient la plupart du temps dans l'eau jusqu'à mi-corps. »

Le succès si prompt qu'on obtint à Valenciennes fut dû sans doute à la vigueur de l'attaque, mais à ces deux circonstances aussi, que la place était serrée de près et les mesures si bien prises qu'elle ne put recevoir aucun secours durant le siége, qu'enfin les batteries et les palissades des dehors qu'on attaquait étaient ruinées par l'artillerie quand on donna l'assaut (1), — deux conditions, soit dit en passant, dont aucune n'est encore remplie pour la ville forte de Crimée que nous assiégeons en ce moment. Les communications de la place de Sébastopol avec l'extérieur ne sont ni coupées ni même gênées, et ses défenses, si je ne me trompe, n'ont pas encore été, au moment où je parle, notablement endommagées.

Le 10 et le 11, on commença les batteries; le 12, on les termina et perfectionna, sans travailler aux tranchées, qu'on ne reprit que le 13, et l'on fit des places d'armes. Il y avait alors vingt-huit pièces de prêtes; le 13, toutes les batteries étaient terminées. Elles étaient au nombre de douze, depuis le Noir-Mouton jusqu'à l'extrémité du faubourg Notre-Dame, armées d'environ soixante pièces : neuf batteries de canons, trois de mortiers. J'emprunte à la correspondance de Louvois quelques détails curieux sur ces premières opérations. M. Du Metz écrivait au ministre à une heure après midi :

« Les trois cents balles à feu et les six cents bombes sont à la batterie des mortiers, mesme qu'il y en a plutôt plus que moins; les mortiers sont tous sur leurs plate formes et prêts à donner l'aubade.

« Monseigneur, je feray faire ce soir, puisque vous me l'ordonnez, une salve de toute l'artillerie, pour avertir le roy qu'on tirera bientost les bombes; ensuite je ferai faire une seconde décharge, après laquelle on tirera les bombes et balles à feu.

« Il me semble, comme vous le disiez fort bien, monseigneur, que moitié bombes et moitié balles à feu, cela embarrassera davantage.

« Si M. de Vauban désire que l'on tire demain quelques bombes dans l'ouvrage à cornes, cela sera exécuté, et l'on recommencera demain les mêmes salves; l'on fera, suivant que vous l'ordonnez, plusieurs fausses amorces cette nuict, mesme l'on tirera quelques coups de canon aux endroits où les balles à feu auront fait leur devoir. »

(1) Les Français tirèrent en un seul jour treize cents coups de canon; les batteries de l'ennemi étaient presque entièrement démontées, lorsque le maréchal de Luxembourg donna le signal d'attaquer la contrescarpe.

« Du 15 mars. — Nous avons, M. de Vauban et moi, visité ce matin tous les endroits pour loger des pièces. Je fais travailler maintenant à trois batteries, l'une de huit pièces, l'autre de sept. L'on verra ce soir si l'on pourra loger quelques petites pièces dans le faubourg Notre-Dame. M. d'Augicourt et M. d'Allainville doivent être présentement sur les bateaux de cuivre (1) pour tâcher de reconnaître cela. Les ennemis ont ouvert des embrasures en bon nombre, tant sur la courtine que sur le cavalier (2). Je ferai tourner ce soir les embrasures de la batterie de huict pièces qui a ruiné la porte de Tournay (3) et la demy-lune qui est devant la porte, de manière que nous serons forts en canon contre le cavalier, et pourrons par ce moyen en venir à bout : c'est à quoi je vais m'attacher présentement, M. de Vauban m'ayant fait remarquer que le reste était suffisamment ruiné. »

La maison de Vauban est indiquée sur la carte du siége à six cent cinquante mètres environ en arrière de l'église d'Anzin, et à huit cents mètres du chemin couvert de la demi-lune de droite de l'ouvrage couronné. C'est de ce lieu, et à la faveur d'un rideau ou pli de terrain qui s'étend jusque assez près de la contrescarpe, qu'on ouvrit la tranchée, dans la nuit du mardi 9, et que fut fait le premier essai de l'attaque de gauche. Les batteries d'Allainville, de Ribergenne et de Saint-Hilaire furent établies de ce côté contre la lunette du Noir-Mouton, la porte de Tournay et le Grand-Cavalier, qu'elles eurent bientôt ruinés. On ajouta encore, en rabattant un peu vers la droite de l'ouvrage attaqué, trois batteries, — l'une particulièrement destinée à labourer le fossé de la face de la couronne et à en détruire les palissades.

Du côté de l'attaque de droite, on chemina d'une manière analogue en échelonnant six batteries successives de trente-cinq canons et mortiers en tout. Les cheminemens enveloppaient la gauche de l'ouvrage couronné, et l'artillerie battait de très près la deuxième demi-lune, la porte d'Anzin, qu'une des batteries voyait tout à fait à découvert, et un bastion du corps de place. Tous ces travaux furent poussés vigoureusement jusqu'à la nuit du 16.

Le journal du siége rédigé par Pélisson nous a laissé sur l'emploi des six jours qui précédèrent cette nuit quelques indications que je me bornerai à résumer (4). — Le mercredi 10, la première garde de tranchée fut montée par le comte Magalotti, lieutenant-général; le comte de Saint-Géran, maréchal de camp; M. de Rubantel, brigadier; le marquis de Dangeau, aide de camp du roi; M. de Jonvelle, briga-

(1) Le faubourg était inondé.

(2) Les cavaliers ont des dimensions considérables dans la plupart de nos places du nord de la France, et deviennent, quand ils sont armés, des réduits très forts.

(3) La porte de Tournay et sa demi-lune étaient à l'extrême gauche du front d'attaque. Le fort du Noir-Mouton les précédait; on l'avait enlevé, et l'on s'y était logé.

(4) Voyez la *Gazette de France* et *le Mercure galant*.

dier de cavalerie. Le maréchal de Schomberg commandait en chef les travaux. On fit plus de six cents mètres de cheminement. — Le jeudi 11, la seconde garde fut commandée par le maréchal de La Feuillade. On avança beaucoup, et l'on fit des places d'armes. — Le vendredi 12, la seconde garde fut relevée par M. le duc de Luxembourg. Le soir, la garnison abandonna l'ouvrage du *Noir-Mouton*. — Le samedi 13, M. le maréchal de Lorges commandait la garde en chef. Le canon et les carcasses firent grand mal à l'ennemi; on insulta une redoute et l'on s'empara de l'inondation du faubourg Notre-Dame. L'ennemi brûla tout le faubourg de Cambrai. — Le dimanche 14, la garde fut montée sous le commandement de M. le maréchal d'Humières, qui venait d'arriver. Le canon fit beaucoup de ravages, on construisit de grandes places d'armes. Les carcasses mirent le feu à plusieurs maisons; elles étaient remplies de grenades et de canons de mousquet chargés de balles; leur feu brûlait dans l'eau et ne pouvait s'éteindre.

Jusque-là, l'ennemi n'avait pas fait de sortie; les travaux d'attaque étaient soutenus par des forces considérables de cavalerie. Quelques gardes françaises avaient été tués, on ne comptait que trois ou quatre officiers blessés, ils appartenaient au régiment du roi. Le 13, on continua de battre épouvantablement la ville depuis huit heures du soir jusqu'à minuit. Pendant ce temps, on jeta plus de cinq cents bombes, sans compter les boulets de canon, qui étaient aussi fréquens que la grêle. Avant la minuit, l'ennemi occupa la petite redoute ou tourelle des grands moulins du faubourg Notre-Dame. Toute cette nuit et le jour suivant, ce fut un triste spectacle de voir les bourgeois effrayés transporter leur famille et leurs meubles d'un bout de la ville à l'autre. Le 14 au matin, on députa un exprès vers M. le duc d'Aremberg, grand bailli du Hainaut et gouverneur de Valenciennes, résidant à Mons, « pour l'informer de l'état de la place et de la manière dont les assiégeans la traitoient (1). »

La sixième garde fut montée, le lundi 15, par M. le maréchal de Schomberg, M. le duc de Villeroy, lieutenant-général; M. le prince palatin de Birckenfeld, de la maison palatine, maréchal de camp; M. le marquis de Montrevel, brigadier de cavalerie; M. le marquis de La Pierre, brigadier d'infanterie, et M. le marquis d'Arcy, aide de camp du roi. On arriva à moins de cinquante pas de la contrescarpe. M. de Sainte-Catherine, officier distingué d'artillerie, fut tué d'une balle au front, en regardant par une embrasure. Ce même

(1) J'emprunte ces détails au « Journal de Henry de Hennin, bourgeois de Vallentiennes, sur le siége de la ville emportée d'assaut par l'armée victorieuse de Louis XIV, roy de France et de Navarre, le 17 de mars 1677. » — Ce manuscrit est en la possession de M. ..., conseiller à la cour d'appel de Douai.

jour, au matin, « M. Biumy, capitaine au régiment de Sylva, fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il expira peu d'heures après, et M. de Saulx, enseigne dans le régiment de M. le comte de Solre, fut tué à la couronne. Après midi, M. Schoot, capitaine dans le régiment allemand de M. le baron de Mernich, y reçut aussi une blessure à la tête, qui lui causa la mort quelques jours après. Trente cavaliers, commandés par M. Sancto, capitaine, firent une sortie jusqu'au camp des ennemis, par Marly, où ils laissèrent quelques fantassins pour être soutenus dans leur retraite. Ils y tuèrent et blessèrent vingt Français. La fin principale de cette sortie était de faire passer un courrier avec des lettres d'importance (1). » Ce jour-là aussi, le fils de Mme de Sévigné, allant avec sa compagnie de gendarmes-dauphin porter des fascines pour les travaux, eut le talon de sa botte emporté d'un coup de canon.

Le mardi 16, M. le maréchal de Schomberg et les officiers-généraux de la garde précédente furent relevés par M. le maréchal duc de La Feuillade; M. le comte de Montbron, lieutenant-général; M. Stoup, maréchal de camp; M. le marquis de Revel, brigadier de cavalerie; M. le marquis d'Uxelles, brigadier d'infanterie, et M. le prince d'Elbeuf, aide de camp du roi. Ce jour-là, on avança considérablement les batteries de mortiers; la tranchée, étendue en trois branches, environna complétement l'ouvrage qu'on voulait enlever, et l'on fit des places d'armes assez grandes pour mettre un bon corps de fantassins à couvert. L'infanterie ennemie tout entière se trouvait dans les dehors, la cavalerie restée en ville, où les bourgeois avaient relevé tous les postes. Un officier espagnol, déserteur, vint vers midi porter au camp français la nouvelle que la garnison de la place était tout à fait insuffisante pour son étendue. Cependant on n'attacha que peu de foi à ce rapport, qui parut suspect. — La ville, dit cet officier, est d'ailleurs abondamment pourvue de vivres et de munitions de toute espèce, et ne manque pas de pompes, qu'on emploie au mieux pour éteindre les incendies. — Un autre déserteur se rendit dans la soirée et rapporta que, la nuit précédente, le comte de Solre était parvenu à entrer dans Valenciennes en traversant l'inondation à la nage malgré le feu des fusiliers de l'armée royale, mais qu'ayant été pris par le froid il se mourait, et qu'on lui avait déjà porté le saint-sacrement (2). « C'est, dit Pélisson, une belle action à ce seigneur, qui a déjà perdu Condé, et, comme on dit, plus

(1) *Journal d'un bourgeois de Vallentiennes.*

(2) On lit dans le *Journal d'un bourgeois de Vallentiennes* : « Le 8, à deux heures du matin, M. le comte de Solre, colonel du régiment d'infanterie de ce nom, accompagné d'un enseigne et de deux guides, entra dans la ville après avoir franchi les prairies inondées malgré l'extrême froidure de la nuit. »

de 50 mille livres de rentes dans le service du roy d'Espagne. » Au surplus la nouvelle était fausse, car le comte de Solre fut fait prisonnier dans l'ouvrage couronné à l'assaut, en même temps que le comte de la Tour-Taxis.

Ce même jour, que se passait-il en ville? « Le 10, environ à trois heures du matin, il arriva un courrier de Bruxelles avec une lettre écrite le 3ᵉ de mars par M. le duc d'Aremberg à M. le marquis de Richebourg, qui contenoit l'ordre d'exhorter les soldats et bourgeois à se défendre généreusement, avec la promesse d'un prompt et puissant secours. Sur les trois heures du matin, le comte de la Tour-Taxis parvint aussi à pénétrer avec trois autres officiers de distinction. Un trompette de M. de Louvois étant venu parler à M. le commandant, il ne voulut pas l'écouter. » Il s'agissait d'une réclamation qui semblerait singulière aujourd'hui, mais qui, à ce qu'il paraît, était dans les usages militaires de ce temps-là. Un courrier porteur de dépêches était attendu au camp du roi, on craignait qu'il n'eût été enlevé par l'ennemi, et Louvois écrivait en même temps au gouverneur de Valenciennes et à don Pedro Zavala, commandant à Mons, pour avoir des nouvelles de son courrier et prier qu'on le lui renvoyât (1).

Tout marchait à souhait, les troupes de l'attaque étaient logées sur la contrescarpe, les défenses des deux demi-lunes en avant de l'ouvrage couronné avaient été si bien ruinées par les feux courbes de M. Du Metz, que les assiégés, retirés dans cet ouvrage, avaient renoncé à le garder. Quant aux frises et aux palissades du fossé, elles étaient hachées, et les talus des faces de la couronne (non revêtue d'ailleurs, comme on sait) avaient, grâce à l'éclat des projectiles creux de l'attaque, perdu une bonne partie de leur raideur. Un conseil de guerre fut tenu, présidé par le roi, où l'on délibéra sur ce

(1) Des conventions ou cartels analogues avaient été échangés pour d'autres motifs, ainsi que le témoigne la note suivante de Louvois :

« Mémoire de passeports que M. Lefébure est prié de demander à M. le duc de Villa-Hermosa :

« Vingt passeports pour les pourvoyeurs et marchands de vin de la maison du roy, chacun pour deux chariots, six chevaux de bât, six bas officiers de la maison de sa majesté, et dix cavaliers d'escorte, pour pouvoir aller, tant de jour que de nuit, de l'armée dans toutes les villes et plat pays de l'obéissance du roy, et par le plat pays d'Espagne; lesdits passeports bons pour dix mois.

« De la même teneur pour les pourvoyeurs et marchands de vin de Monsieur, etc.

« Six passeports pour les pourvoyeurs de M. le marquis de Louvois, chacun pour un chariot, quatre chevaux de bât, quatre valets à cheval et six cavaliers d'escorte.

« Deux pour M. de Saint-Pouanges, pour un chariot, deux chevaux de bât, deux valets à cheval et six cavaliers d'escorte. » — Du 3 mars 1677.

Les chefs des armées belligérantes se faisaient, comme on voit, de petites galanteries, tout en échangeant des boulets de canon.

qu'il y avait à décider pour l'assaut. Vauban ouvrit l'avis de faire l'attaque en plein jour, contrairement aux précédens, et contre le sentiment général, en opposition notamment avec l'opinion de Louvois et de Louis XIV. « Tout le monde pensoit que la terreur et la confusion des assiégés seroient bien plus grandes dans une nuit obscure qu'en plein jour. » Vauban répondait que l'attaque étant d'une si grande étendue, les colonnes d'assaut avaient pour le moins autant à redouter le désordre dans l'ombre que l'assiégé. Suivant l'illustre ingénieur, il était à craindre ensuite que, dans une attaque de forme semi-circulaire, nos gens ne se tirassent les uns sur les autres, si l'on marchait dans l'obscurité. On faisait mieux son devoir d'ailleurs au soleil et sous les yeux du maître que la nuit; il devait y avoir enfin quelque chose de particulièrement brillant dans une action de ce genre, en présence d'un aussi grand roi. Vauban terminait par cette considération, dont l'événement a si bien prouvé la justesse, qu'en attaquant le matin, et même un peu tard, on ne trouverait plus l'ennemi sur ses gardes. « Les assiégés, disait-il, après avoir passé dans l'attente d'une insulte une longue nuit, qu'on s'arrangeroit pour leur faire laborieuse, épuisés de fatigue et tenus en éveil par le bruit infernal de l'artillerie, s'endormiroient à la venue du jour et se livreroient en pleine sécurité au repos, persuadés que, jusqu'à la nuit prochaine, il n'y auroit plus pour eux d'assaut à craindre. »

Le roi finit par se laisser convaincre. On agita ensuite la question de savoir si les troupes destinées à renforcer la garde de tranchée, en prévision de l'assaut, attendraient l'heure de la garde ordinaire pour descendre dans les places d'armes, ou si elles s'y rendraient le soir et dans l'ombre. Ce second parti, vivement recommandé par Vauban, fut adopté pareillement malgré l'énergique résistance du maréchal de La Feuillade, qui, dans l'intérêt des gardes françaises, dont il était le colonel, soutenait que pour se préparer au vigoureux coup de main du lendemain, une nuit tranquille était nécessaire aux colonnes d'assaut, que si elles devaient coucher sur la contrescarpe, elles n'y pourraient goûter à coup sûr aucun repos. L'opinion de Vauban prévalut donc encore cette fois. On parvint à dissimuler aux Espagnols tout bruit extraordinaire et tout mouvement suspect dans les tranchées. Grâce à l'obscurité d'une nuit profonde, les gardes, deux bataillons de Picardie, les deux compagnies de mousquetaires, un détachement de Soissons et un des grenadiers à cheval se glissèrent en silence, quand la nuit fut bien noire, dans les places qui leur étaient destinées, sans que l'ennemi se doutât qu'au point du jour quatre mille hommes des meilleures troupes de l'armée française étaient couchés à quelques mètres du fossé de la couronne, brûlant de s'élancer au premier signal.

III.

On doit le plus grand éloge à l'habileté avec laquelle toutes les mesures furent prises dans cette occasion. Que de fois n'a-t-on pas vu les entreprises les mieux combinées à la guerre échouer par du désordre ou faute de quelques précautions oubliées! Ici les conditions du succès furent réunies, on peut dire avec luxe, royalement en quelque sorte. Une troupe d'infanterie considérable, ayant pour avant-garde l'élite de la maison du roi, les grenadiers à cheval et les mousquetaires, ces jeunes héros déjà illustrés par tant de victoires, — telle fut la composition de la colonne d'assaut. Elle était digne de l'entreprise, et les préparatifs étaient à la hauteur des résultats.

La huitième garde, celle du jour de l'assaut, fut montée par M. le duc de Luxembourg, M. le marquis de La Trousse, lieutenant-général, M. le comte de Saint-Géran, maréchal de camp, et M. le prieur de Vendôme, aide de camp du roi. Les troupes qui montèrent la tranchée avec eux furent trois bataillons des gardes françaises, commandés par M. de Rubantel. M. de Magalotti voulut s'y trouver en qualité de lieutenant-colonel des gardes; ce n'était pas son tour comme lieutenant-général de jour (1). MM. les marquis de Bourlemont et de La Pierre firent de même et commandèrent les bataillons détachés de Picardie et de Soissons, leurs régimens. Les deux détachemens des mousquetaires gris et noirs marchèrent sous les ordres de M. le chevalier de Fourbin et de M. le marquis de Jonvelle; comme officiers-généraux qui n'étaient pas de jour, ceux-ci pouvaient s'en dispenser (2). Je crois utile de faire remarquer, — à propos de cet usage de combattre en volontaire hors de son tour qui se pratiquait alors, et valait, à ce qu'il paraît, aux officiers zélés les éloges des gazettes, — que rien de pareil ne peut plus avoir lieu aujourd'hui dans notre armée. Le droit de marcher y est sévèrement réglé et limité par un ordre de tour parfaitement connu d'avance. Chacun y remplit son devoir à son poste, et ne permettrait pas qu'un camarade vînt lui ravir ou même partager avec lui l'honneur d'un service pour lequel le nouveau-venu ne serait pas commandé.

Les troupes qui, à côté de la maison du roi et des mousquetaires (3),

(1) Il avait été de tranchée le 9 comme lieutenant-général.

(2) Ils avaient monté le 12 et le 14 comme brigadiers d'infanterie.

(3) Les mousquetaires s'étaient infiniment distingués dans les siéges, surtout depuis la campagne de 1672. Ils étaient devenus la terreur de l'ennemi dans ces occasions, et rien ne fut plus admirable que la manière dont ils emportèrent Valenciennes en 1677. Leur valeur personnelle et la prudence de leurs officiers les rendaient également recommandables dans ces sortes de rencontres. Le roi était capitaine des deux compagnies, composées chacune de deux cents cinquante *maîtres* (elles étaient depuis longtemps sur

eurent part à la gloire de la journée furent quarante-deux compagnies de tous les régimens d'infanterie de l'armée, et les *carabins* des gardes. Les deux pelotons de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi étaient commandés par MM. de Riotot et de Roquever. Les auteurs de l'époque racontent que l'air sauvage et martial des grenadiers produisit une vive impression sur l'ennemi, peut-être à cause des grandes moustaches ou du bonnet de fourrure à l'*esclavonne* qu'ils portaient; la barbe, comme on sait, depuis la mort de Henri IV, était passée de mode. Du reste les grenadiers, comme toutes les troupes dites de la maison du roi, servaient tantôt à pied, tantôt à cheval.

« Tous les matins (dit le bourgeois de Valenciennes que nous avons déjà laissé parler), la plupart des soldats et des bourgeois armés rentroient en ville pour aller quérir leurs nécessités. Cette fois la nuit avoit été plus fatigante que de coutume; il ne resta de garde dans les dehors de la porte d'Auzin, ce jour-là, que la compagnie de M. de Pitte-Pance, seigneur de Montauban, dont plusieurs soldats encore s'étoient absentés pour soigner leurs maisons, situées sur la paroisse de Saint-Jacques, lesquelles étoient fort exposées à la ruine et à l'incendie des bombes, toutes les autres compagnies de bourgeois et celle de la jeunesse qui avoient veillé au dehors étant rentrées en ville pour prendre un peu de repos. » Le duc de Luxembourg, à qui était confié le commandement des troupes d'assaut, passa la nuit dans la tranchée à reconnaître tous les lieux qu'on devait insulter le lendemain.

A huit heures, neuf coups de canon donnèrent le signal de l'attaque, et les colonnes se précipitèrent dans le fossé. Le marquis de La Trousse et le comte de Saint-Géran, à la tête des gardes et de Picardie, assaillirent le front de l'ouvrage couronné. L'attaque de droite fut composée des grenadiers à cheval, soutenus de la première compagnie des mousquetaires, les gris (1), et d'un détachement des gardes, sous les ordres de MM. de La Tournelle et d'Avegeant.

le même pied). Les mousquetaires de garde avaient bouche à la cour, les deux compagnies se relevaient tour à tour comme les régimens des gardes françaises et suisses. Ils combattaient comme les dragons, mais en général, dans les batailles, ils ont combattu à cheval et en escadrons. Cependant à la journée de Cassel ils servirent à pied au commencement de l'affaire, puis remontèrent à cheval. La première compagnie fut fondée en 1622, c'étaient les anciens carabins. Le premier capitaine fut M. de Montalet, le deuxième un gentilhomme du même nom, le troisième M. de Tréville. Ensuite vinrent le duc de Nevers, neveu de Mazarin, puis d'Artagnan, tué au siége de Maëstricht et remplacé par le bailly de Fourbin, qui commanda la première compagnie des mousquetaires gris au siége de Valenciennes. La deuxième compagnie ne fut constituée qu'en 1662, pour aller en Lorraine à l'expédition de Marsal, qui fut pris par le maréchal de La Ferté.

(1) Les noms de mousquetaires *gris* et *noirs* provenaient de la robe des chevaux des deux compagnies.

Les grenadiers de Picardie, un détachement de Soissons et la deuxième compagnie des mousquetaires (les noirs) se portèrent sur le côté droit de l'ouvrage. En un instant, les deux demi-lunes étaient occupées, et les palissades, déjà fort endommagées par le canon, furent arrachées ou renversées; l'ouvrage à couronne, attaqué par trois côtés, se trouva aussi assailli par la gorge. Déjà depuis longtemps les éclats des bombes, en labourant la terre, avaient beaucoup adouci les pentes et causé plus d'un éboulement dans les talus, qui, ainsi que je l'ai dit, n'étaient soutenus par aucun revêtement. L'escalade se trouvait donc facilitée pour notre infanterie sur tous les points des rampes, et l'escarpe fut gravie partout à la fois; l'ennemi se défendit bravement, mais ne put résister à l'impétuosité d'une pareille attaque. On tua, on fit prisonnier dans cet ouvrage tout ce qu'on y trouva : quantité d'officiers supérieurs ou de seigneurs de distinction, espagnols ou hollandais, en tout plus de huit cents hommes. Le pont de la contregarde avait été levé; l'ennemi, ayant sa retraite coupée, fut obligé de se rendre à discrétion.

Alors, par un hasard providentiel, les mousquetaires, toujours entreprenans et aventureux, découvrirent sur la gauche, dans un mur attenant à la contre-garde et descendant jusque dans l'Escaut, un petit guichet qui était ouvert. Ce passage, invisible d'abord, et qui dut être révélé par quelque fuyard, servait évidemment de communication avec la ville, et l'on avait négligé de le fermer. S'y précipiter, tourner la contre-garde par la gorge, où elle n'était pas retranchée, et en prendre possession, fut pour les mousquetaires l'affaire d'un instant. Ces intrépides soldats, trouvant apparemment que les grenadiers de M. de Riotot (1) n'allaient pas assez vite à leur gré, les bousculèrent, leur passèrent par-dessus les épaules, et prirent la tête.

Il est curieux de remarquer que ces braves faisaient en sorte de se trouver toujours les premiers, et de façon à ce que personne ne pût, sinon les rejoindre, au moins prendre leurs places. Les écrits de l'époque sont unanimes pour attribuer uniquement aux mousquetaires le succès de la journée. Ces jeunes gens, tous de la plus haute naissance, nourris dans les traditions de leurs compagnies, où l'intrépidité était une qualité presque vulgaire, téméraires, adroits, maniant parfaitement leurs armes et habitués à se battre en duel, formaient une troupe d'élite à laquelle rien ne devait résister. On comprend que dans des actions où la victoire dépendait de l'énergie ou de l'impétuosité d'une tête de colonne, le résultat d'un combat l'épée à la main dût être en leur faveur : c'est ce qui eut lieu durant l'assaut de Valenciennes. En effet, à partir du moment où les

(1) Il fut blessé grièvement à la tête au commencement de l'action.

Français eurent trouvé le passage de la poterne, sur le bord de l'Escaut, ils n'eurent guère à se déployer, et combattirent toujours au contraire sur un front des plus étroits, à la barrière de la palissade, sur le pont à bascule, dans le couloir du *pâté* et ailleurs.

La circulation se trouvait alors établie librement entre le camp français et le pont à bascule du *pâté*. Les abords de ce pont étaient retranchés par une bonne palanque ou porte palissadée; il s'y livra une chaude affaire. Les assiégés, on l'a déjà dit, n'avaient aucune idée que les Français songeassent à donner l'assaut pendant le jour. Ils regardaient sans doute comme probable que quelque attaque de vive force pût avoir lieu la nuit suivante, mais ils ne la craignaient pas pour l'instant. Fatigués de leur nuit, une partie des bourgeois s'étaient absentés pour rentrer en ville. Ces gardes civiques, moins disciplinés que l'infanterie régulière espagnole, avaient laissé aux régimens de Lumbres et de Sylva le soin de défendre les dehors, et jouissaient d'un petit moment de délassement dans les faubourgs, quand de terribles détonations et les cris de *tue! tue!* leur apprirent que les Français, contrairement à tous les précédens en usage, se permettaient d'insulter l'ouvrage couronné en plein jour, et que les défenseurs commis à sa garde n'avaient que le temps d'aller reprendre leurs postes de combat. Cependant l'attaque avait marché vivement. Après avoir traversé la petite porte près de l'eau, nos éclaireurs arrivaient sur la plate-forme située en arrière de l'angle de la contre-garde, et nous occupions cet ouvrage, quand les bourgeois débouchèrent du *pâté*, la mèche allumée et la balle en bouche, fifres et tambours en avant, pour porter secours aux ouvrages avancés. Les Valenciennois et nos soldats se heurtèrent au point où se trouve aujourd'hui la tête du pont. Il ne m'est pas démontré que le guichet en fût fermé, je crois au contraire que l'ennemi ne défendit pas la barrière; il était pressé d'arriver, et dans le premier moment il ne dut pas songer à la défensive (1).

La colonne des bourgeois qui accourait de Valenciennes, reçue en

(1) « M. Stas, qui commandoit au corps de garde du pont du *pâté* et s'occupoit plutôt *à faire lever le pont-levis qu'à défendre le guichet, comme il eût été raisonnable de faire,* reçut un léger coup de sabre sur l'épaule droite, et fut fait prisonnier avec son enseigne et quatre de ses soldats, dont deux furent blessés. Un de ces deux, nommé Adrien Boulanger, natif de Vallentiennes, s'efforçant de lever le pont-levis, et ne le pouvant à cause de la multitude des pierres et des briques que le canon des ennemis avait fait tomber d'en haut, fut percé d'un coup d'épée qu'il reçut au ventre et en mourut trois jours après. Ce premier pont étant franchi, les ennemis parvinrent au deuxième, qui était sur la rivière (c'était le pont du rempart de la ville); mais par bonheur Jean Wainepain, charpentier et canonnier de la ville, avec Nicolas Menar, graissier, avoient levé ledit pont et fermé les battans des portes au dedans. Nicolas Menar quitta ce poste et courut promptement à l'hôtel de ville pour informer le magistrat du progrès de l'ennemi. » (*Journal d'un bourgeois de Vallentiennes.*)

tête par les baïonnettes des mousquetaires (1), était poussée en queue par les autres bourgeois en retard qui s'efforçaient d'atteindre les premiers rangs. Resserrée dans un étroit espace et sans moyen de fuir, cette masse compacte ne pouvait ni avancer ni reculer. Il va sans dire qu'aussitôt que cela fut possible, le pont de la ville avait été fermé; il ne s'échappa donc que les bourgeois qui n'avaient pas encore passé l'Escaut, ou ceux qui, lorsqu'on leva le pont, n'étaient pas assez avancés dans le couloir obscur du *pâté* (2) pour ne pouvoir rebrousser chemin. On se fait aisément une idée de la confusion et du carnage dont ce défilé souterrain devint le théâtre; il était littéralement obstrué par les morts. Les Français furent obligés de s'arrêter assez longtemps pour déblayer le dessous des voûtes; cela ne fut possible qu'en jetant les cadavres dans l'Escaut.

M. de Moissac (3), jeune cornette des mousquetaires noirs plein d'activité et d'intelligence, après quelques instans de combat, n'avait pas tardé à acquérir parmi ses camarades l'autorité et l'ascendant que donnent toujours le talent et le courage exceptionnels; il ne faut pas oublier que dans ces corps de gentilshommes l'intrépidité hors ligne servait toujours de ralliement. Chacun « y menait des mains » de son mieux pour son propre compte, la subordination militaire y avait un caractère tout à fait particulier; aussi les mousquetaires suivaient-ils Moissac, quoique simple cornette, parce qu'il était de tous non-seulement le plus brave, mais incontestablement aussi le plus habile.

Quand on eut bien nettoyé l'intérieur du *pâté*, en le parcourant avec soin, Moissac y découvrit dans l'épaisseur d'une grosse muraille un escalier en pierres d'une soixantaine de marches qui menait à une baie conduisant à une arche ou passerelle en briques jetée au-dessus de l'Escaut à une certaine hauteur, laquelle touchait d'un côté au mur du *pâté*, de l'autre à celui de la ville. Nos jeunes gens se hasardèrent hardiment sur ce pont suspendu, où l'on ne pouvait marcher qu'un à un. Au bout du pont se trouvait une porte en bois pratiquée dans l'épaisseur de la courtine et qui était solidement fermée : les mousquetaires la firent sauter, et découvrirent un escalier tout rempli de pierres, de gravois et de ronces, qui semblait ne plus être en usage depuis longtemps; ils le déblayèrent sans souci des

(1) Ce fut une des premières circonstances où l'on employa cette arme. On lit dans le rapport de Louvois à M. Courtin, ambassadeur de France à Londres, sur la prise de Valenciennes : « ... Mais les mousquetaires ayant mis leurs bayonnettes dans leurs fusils... » Voyez XXI[e] volume, *Registre de la guerre de* 1677. (Manuscrits du ministère.)

(2) Dans la crainte qu'une bombe, en pénétrant dans l'intérieur du *pâté*, n'y éclatât et n'y causât de grands ravages, on avait bouché le puits ou cheminée circulaire par où la lumière pénétrait dans cet ouvrage.

(3) Le brave Moissac fut tué quelques jours après à la bataille de Cassel.

coups de mousquet dont on les saluait du haut du bastion de Notre-Dame. L'escalier les mena à la fois au corps de garde de la porte de la ville et au haut du rempart, où on ne les attendait pas si tôt, et l'on se battit pendant quelques instans. Leur premier soin, quand ils y eurent débouché, fut de tourner du côté de la ville une pièce de canon qu'ils trouvèrent sur le rempart, et de faire feu. Jaloux d'achever seuls ce qu'ils avaient si bien commencé, ils se gardèrent d'ouvrir la porte (1), et se bornèrent à recevoir des renforts au moyen de la passerelle. Dans le commencement, les mousquetaires seuls étaient admis à prendre ce périlleux chemin.

Par suite des circonstances que je viens de raconter, on voit que la plus grande partie de l'infanterie espagnole avait été prise dans les dehors, et que le même sort était échu aux bourgeois les plus braves, qui furent faits prisonniers dans le *pâté* comme dans une souricière. Quant à la ville, la plus grande confusion y régnait; le reste des compagnies bourgeoises se ralliait sur la place du Magistrat ou sous les ordres du marquis de Leyde, qui occupait une position à l'autre bout de Valenciennes; mais la porte d'Anzin et ses abords étaient déserts, le rempart de ce côté abandonné, le pont de la ville toujours levé, et l'on supposait qu'il se passerait encore quelque temps avant que les Français n'organisassent un moyen de traverser l'Escaut et d'abattre ce pont, ce qui permettrait aux assiégés un retour offensif et leur assurerait en même temps les moyens de défendre la porte d'Anzin. Ils avaient compté sans les mousquetaires, qui, en moins d'un quart d'heure, tournant cette porte, étaient descendus sur la Place-aux-Herbes, et se barricadaient en arrière du pont du Moulin (2). Ils agissaient ainsi pour tenir en respect un régiment de dragons, qui les chargea, mais dont ils firent le colonel, M. de Nandelspiech, prisonnier. On battait la générale partout, et les bourgeois se rassemblaient. La position de nos jeunes gens devenait critique; ils se trouvaient par le fait enfermés de tous côtés dans la ville ennemie. Alors ils occupèrent les maisons du faubourg, se mirent à tirailler des fenêtres, et firent si bien enfin, que Moissac eut bientôt l'honneur de recevoir une députation des bourgeois demandant à parlementer; il eut l'habileté d'échanger des otages et de jeter les premières bases d'une capitulation; le feu fut suspendu, et le maréchal de Luxembourg informé de l'état des choses.

Revenons pour un instant sur nos pas. Que se passait-il en arrière de notre colonne d'attaque?

(1) Ce fut longtemps après que le maréchal de Luxembourg fut contraint de donner des ordres pour qu'on abattît le pont et sa bascule.

(2) Ce pont est sur un bras de l'Escaut, à une certaine distance dans l'intérieur de la ville.

Les remparts de la ville avaient des vues sur les dehors de la place. Aussi, quand l'engagement eut cessé dans la couronne et la contre-garde, l'artillerie des assiégés, ne craignant plus de tirer sur les Espagnols, commença un feu nourri sur les Français. C'est pour cela sans doute que j'ai trouvé sur un plan du siége, tracé à l'époque même, des indices de logemens commencés dans l'ouvrage couronné par notre infanterie, qui dut chercher à s'y couvrir.

Aussitôt le signal de l'assaut donné, le roi, Monsieur et la cour s'étaient rapprochés de la contrescarpe; quand les mousquetaires parurent sur le rempart, la vue de ces braves avait fait éclater dans l'armée le plus grand enthousiasme. Aussitôt le prieur de Vendôme, aide de camp du roi de service, fut dépêché par le maréchal de Luxembourg auprès de la personne de sa majesté pour lui porter cette bonne nouvelle. Louis XIV disait la chose impossible, et ne voulait pas en croire ses yeux, quand M. de Vendôme lui montrait les habits rouges de sa maison couronnant les murs de la ville. Ce fut une allégresse indicible au camp et à la cour. Ce résultat inespéré combla le roi de joie, et comme quelques momens après la nouvelle que la place voulait capituler était arrivée, Louis XIV envoya les ordres les plus sévères pour empêcher le pillage.

Une centaine d'officiers s'étaient joints aux mousquetaires et aux grenadiers à cheval. Aux noms que nous avons déjà cités, ajoutons ceux de MM. le marquis de Wins, de Barrière, de la Hoguerre, de Rigoville, de Bois-Tiron et de Labarre. Cette troupe de cinq ou six cents hommes avait pénétré dans la rue d'Anzin et dans le reste de la paroisse Saint-Waast, qui se trouva d'abord déserte à cause de la profusion des bombes qui en avait éloigné l'assiégé; mais, si tôt que dans le camp on sut les Français entrés en ville, le feu de l'artillerie cessa... C'est alors que les compagnies bourgeoises qui s'étaient réunies à l'appel du tambour, par un retour vigoureux, forcèrent les Français à se retirer jusqu'au pont du Moulin, où nos troupes prirent position. Le marquis de Bourlemont, brigadier d'infanterie, colonel de Picardie, fut tué en cet endroit. Quelques instans plus tard, le maréchal de Luxembourg faisait enfoncer la grande porte de la ville et entrait à la tête des gardes françaises. Les assiégés battirent alors la chamade. Le maréchal ordonna aussitôt le désarmement de la cavalerie ennemie, qui stationnait sur la place, et envoya des otages au roi « pour solliciter sa miséricorde... Comme ces choses se faisaient, M. Leduc, lieutenant, et MM. Tardreau, Tasse et Wery, échevins, se joignirent et s'avancèrent jusqu'à la rue d'Anzin. Là ils rencontrèrent M. le duc de Luxembourg, lequel les arrêta, les interrogea, et dit aux siens en leur présence : — Messieurs, si quelqu'un de la ville a encore la hardiesse de tirer un seul coup de fusil,

pillez-la! — A quoi M. Tasse répondit : — Tout beau, monseigneur, il ne faut pas exposer toute la communauté à un tel malheur pour le fait d'un seul! Davantage souvenez-vous que la journée est encore longue, et que toute la bourgeoisie est sous les armes. Le régiment de M. le marquis de Leyde est à la porte Cambrésienne, et n'a pas encore donné! — Êtes-vous du magistrat? lui demanda le marquis de Louvois, qui intervint à cet instant. — Oui, répondit-il, et je viens demander la composition de la ville. — Il est trop tard, répondit M. de Louvois, et le roy est bien fasché contre vous, parce qu'on lui a rapporté que vous étiez obstiné à ne pas vouloir vous rendre! — Je ne pense pas, répliqua M. Tasse, qu'un roy magnanime blâmera jamais un peuple pour avoir témoigné à son prince la fidélité qu'il lui devoit. Voici seulement le sixième jour que vous battez la ville, vous n'aviez pas encore emporté un dehors jusqu'à présent; si la garnison a fait une faute, est-il raisonnable que la bourgeoisie en porte la peine? De grâce, faites-moi conduire au roi! — Il n'est pas nécessaire, dit M. de Louvois, j'ai la parole de sa majesté, soyez sans crainte : les habitans auront la vie et les biens saufs moyennant une somme dont on vous parlera tantost. J'entre en ville, suivez-moi (1)! »

Louvois vint à l'hôtel de ville, où il arrêta toutes les mesures nécessaires pour le logement des troupes; il annonça aussi aux habitans l'intention du roi qu'ils construisissent une citadelle à leurs frais. Quand on demanda au ministre la permission « de faire information sur la prise de la ville pour l'envoyer à son excellence (2), il la dénia en disant que *Valenciennes n'avoit plus rien à démêler avec Bruxelles.* » Malgré les murmures avec lesquels les soldats vainqueurs accueillirent l'interdiction du pillage, qu'ils croyaient leur être dû suivant les usages, la ville ayant été enlevée d'assaut, ils finirent cependant par se soumettre aux ordres du roi, et l'on commit peu de désordres dans la ville.

Le roi délégua, pour le gouvernement de Valenciennes, le comte de Bardi Magalotti, lieutenant-général, homme de beaucoup de prudence et d'une grande bravoure. Ce choix était judicieux. Natif de Florence, Magalotti devait avoir puisé dans son pays les traditions de certaines franchises municipales et de certaines libertés dont il aurait assurément à mettre l'usage en pratique avec les bourgmestres et les échevins de la ville flamande. Il justifia pleinement le choix de Louis XIV, gouverna avec sagesse la ville, où il se fit aimer, et mourut en 1691. «Ce succès, qui tient plus du prodige que de la

(1) *Journal d'un bourgeois de Vallentiennes.*
(2) Le duc de Villa-Hermosa sans doute.

vraisemblance, ne coûta au roy, dit Pélisson, que le marquis de Bourlemont, colonel du régiment de Picardie, trois mousquetaires, six grenadiers à cheval, un capitaine de Picardie et environ quarante soldats. La garnison, au nombre de trois mille hommes, demeura prisonnière de guerre et fut emmenée en France. Le comte de Solre, le comte de Taxis et le colonel Silva furent pris en combattant dans l'ouvrage à cornes au commencement de l'attaque. Le marquis de Richebourg, blessé, avait été fait prisonnier dans sa maison, M. des Prés aussi. Le roy donna à ses mousquetaires les chevaux de la garnison, qu'il fit démonter. A peine la capitulation que le roy accorda aux bourgeois fut-elle signée, le jour même de l'assaut, le 17 mars, que tout parut aussi tranquille dans la ville que si elle n'avoit point été assiégée. Malgré les ordres que le roy avoit donnés pour garantir la ville du pillage, il auroit été bien difficile d'en venir à bout, si l'on n'avoit pas eu affaire aux mousquetaires, qui n'ont en vue en combattant que la gloire. »

Louis XIV n'entra pas à Valenciennes à cette époque; il resta à son quartier-général, d'où il partit le 21 mars pour Cambrai. Il ne visita Valenciennes qu'en 1680 avec la reine, le dauphin et toute la cour. Il y revint en 1684. Le 27 mars, il écrivait au maréchal de La Ferté-Sénecterre : « Mon cousin, je suis bien aise de vous avoir vengé de Valenciennes; je crois même que vous ne serez pas fâché que, comme l'injure que vous y avez reçue (1) ne vous fait point de tort dans mon esprit, je n'aie pas poussé plus loin ma vengeance. J'aurois peine à trouver d'autres lieux où l'on pût vous venger de la sorte : vous y avez mis trop bon ordre pendant cette longue suite d'années où vous avez si dignement servi moi et l'état. » Louis XIV savait, dans ses relations habituelles, tempérer la pesanteur du pouvoir absolu par une recherche d'amabilité et une urbanité extrême qui lui gagnaient tous les cœurs, et dont on ne l'a jamais vu se départir.

Aussitôt après la prise de Valenciennes, le roi se dirigea sur Cambrai pour en faire le siége, et Monsieur, avec une partie de l'armée, alla prendre position devant Saint-Omer. Un an plus tard, la paix de Nimègue était signée.

LE PRINCE DE LA MOSKOWA.

(1) Louis XIV fait ici allusion à l'affaire de 1653, où le maréchal avait été fait prisonnier par Condé.

WASHINGTON

***Histoire de Washington et de la Fondation de la République des États-Unis*, par M. Cornelis de Witt, précédée d'une notice historique sur Washington, par M. Guizot. (1)**

Si cette histoire de Washington n'est pas précisément un livre de circonstance, on peut dire du moins qu'elle paraît fort à propos. Quand les tentatives de la France pour établir une liberté régulière ont si tristement échoué, quand tant d'esprits en sont venus à ne plus oser croire à la liberté, il est opportun de contempler la noble vie de l'homme qui, au milieu de difficultés sans nombre, fonda des institutions libres dans cette Amérique du Nord, dont il avait conquis l'indépendance. L'exemple de tant de sagesse est fait pour rassurer ceux que le nom seul de ces institutions inquiète; le spectacle de tant de fermeté peut relever le courage de ceux qui désespèrent.

La vie de Washington a été écrite dans son pays par M. Sparks, que j'ai appelé ailleurs le Plutarque américain. On connaît cet ouvrage en Europe par la traduction qu'en a publiée M. Guizot, en l'accompagnant d'une belle étude historique, l'un des morceaux les plus élevés qui soient sortis de sa plume, étude qui est reproduite en tête du livre de M. de Witt, son gendre, qu'elle recommande et présente pour ainsi dire au public. Jusque-là, en France, on ne connaissait guère Washington que par un élégant éloge que M. de Fontanes prononça devant le premier consul : c'était Isocrate louant Aristide en

(1) Didier, libraire-éditeur, quai des Augustins.

présence d'Alexandre. L'hommage rendu par M. de Fontanes à la liberté ne persuada ni son illustre auditeur, ni l'orateur lui-même. L'écrit de M. de Witt est tout autrement sérieux, il ne persuadera pas tout le monde, mais les lecteurs désintéressés ne pourront refuser au héros leur admiration, et à l'historien leur estime.

Washington ne semblait pas né pour être un grand homme; il n'avait ni cette ambition qui pousse aux entreprises hardies, ni les facultés extraordinaires qui sont nécessaires pour en assurer le succès. C'était un planteur de la Virginie, « dont la vie n'offre d'abord, comme le dit M. de Witt, qu'un singulier mélange des recherches et des travaux aventureux du pionnier américain, des occupations sédentaires et laborieuses du commerçant de la cité et de l'existence à la fois opulente et rude des gentilshommes de campagne anglais. » L'agitation produite par les premiers soulèvemens qu'amenèrent les taxes illégales imposées par la Grande-Bretagne vint trouver Washington dans sa terre de *Mount-Vernon*, où « sans le secours d'aucun commis, il correspondait avec les agents qu'il avait à Londres pour le commerce de ses tabacs, et tenait ses journaux, ses grands-livres et ses copies de lettres avec la régularité du négociant le plus strict et le plus soigneux; » mais le planteur industrieux, le vendeur de tabac, avait au plus haut degré le courage militaire et le courage civil, qui sont restés l'apanage de la démocratie américaine, ces deux courages, dont l'union est nécessaire aux démocraties qui veulent vaincre.

Washington participa énergiquement à toutes les mesures de résistance légale qui furent prises contre les empiétemens inconstitutionnels de l'Angleterre sur les franchises américaines. Celui qui, dans une campagne contre les Français, avait déployé au passage de la Monongahela une valeur brillante était doué de trop de sagesse pour en appeler d'abord à la violence. « Personne, disait-il, ne doit hésiter un instant à employer les armes pour défendre des intérêts aussi précieux et aussi saints; mais les armes doivent être notre dernière ressource. » Washington ne désirait pas la guerre, mais il fut toujours résolu à combattre pour le droit. En apprenant le premier engagement des milices américaines avec les troupes anglaises à Lexington, il écrivait : « Sans doute il est douloureux que des frères se soient plongé l'épée dans le sein, et que les champs de l'Amérique, autrefois si heureux et si paisibles, soient désormais inondés de sang ou peuplés d'esclaves : déplorable alternative, mais un homme vertueux peut-il hésiter? »

Appelé au commandement de l'armée levée pour la défense de la cause américaine, commandement qu'il n'accepta qu'avec une modeste défiance de lui-même et qu'après avoir refusé le traitement

de général en chef, il n'y porta aucun entraînement d'amour-propre, aucune illusion sur les difficultés de l'entreprise. Il écrivait : « Lorsque le camp est plongé dans le sommeil, je passe de bien tristes momens à réfléchir sur notre fâcheuse situation. Bien des fois je me suis figuré que j'aurais été infiniment plus heureux si, prenant mon fusil sur l'épaule, je m'étais enrôlé dans les rangs au lieu d'accepter le commandement dans de semblables circonstances, ou bien si j'avais pu me retirer au fond du pays, et vivre dans un wigwam sans craindre que la postérité et ma propre conscience me reprochassent cette conduite. » Telles étaient ses réflexions. Mais cet homme, incapable d'aveuglement, et que l'enthousiasme n'emportait point, une fois entré dans une carrière qu'il n'avait pas choisie, devait aller jusqu'au bout, sans fatigue, sans découragement, comme le *settler* américain, enfoncé dans une forêt vierge, se fait son chemin en abattant les arbres devant lui, ne s'arrête et ne se repose que lorsque l'obstacle est franchi.

M. de Witt montre parfaitement avec quelles difficultés Washington eut à lutter pendant la guerre de l'indépendance, et surtout au début de cette guerre. « Chaque membre du congrès, chaque assemblée provinciale, chaque bourgeois influent était pour lui un embarras en même temps qu'un appui indispensable. De l'aveu de tous, Washington était l'âme de tout ce qui se faisait pour la défense de l'Amérique, et c'est à peine si on l'avait revêtu du pouvoir nécessaire pour faire subsister son armée! Pour se procurer des munitions et des vivres, pour compléter ses cadres, pour faire exécuter ses moindres ordres, il fallait recourir à l'autorité de celui-ci, à l'influence de celui-là, parler assez haut pour être entendu, et avec assez de précaution pour ne pas blesser les susceptibilités démocratiques. Tant de ménagemens coûtaient à la fierté de Washington, mais il s'y soumettait par patriotisme, jamais pourtant assez au gré de certains hommes. Sans cesse il recevait de Philadelphie des avertissemens sur les plaintes de l'opinion publique : c'était telle assemblée dont il ignorait l'existence, qui ne se trouvait pas traitée avec assez d'égards, telle femme de pasteur qu'il avait négligé d'inviter à sa table, tel avocat qui s'étonnait de n'être encore que colonel. »

Tout cela est vu avec finesse et dit avec esprit. Peut-être M. de Witt ne tient-il pas assez compte de l'élan patriotique qui, en dépit de toutes ces misères, animait les Américains et devait les rendre invincibles. Du reste il lui est permis de l'oublier un peu, quand on voit que Washington lui-même par moment doutait du succès et écrivait à son frère dans un de ces instans de doute : « Soit dit entre nous, je crains que la partie ne soit bientôt perdue. » Cependant, comme le remarque M. de Witt, « il ne se laissa point abattre par

ces doutes et resta aussi ferme que s'il était plein de foi... Il répondait sans hésitation à ceux qui lui demandaient ce qu'il ferait si Philadelphie était prise : Nous remonterons au-delà de la rivière Susquehanna, puis, si c'est nécessaire, au-delà des monts Alleghanis. »

Les commencemens de la guerre sont bien peints par ces mots : « C'était une guerre de position, froide comme une partie d'échecs; peu de sang répandu, peu de combats héroïques et d'actions d'éclat; un seul grand spectacle : la fermeté de Washington dans la mauvaise fortune, sa lutte sans relâche contre le découragement, la peur et contre la trahison des siens. » Non, il y avait et surtout il y eut bientôt un autre grand spectacle : ce fut celui que donnèrent ces soldats improvisés, ces populations armées soudainement pour l'indépendance, ces hommes quittant la charrue ou le comptoir et qui finirent par vaincre une armée régulière. Les pièces qui manœuvraient sur cet échiquier étaient vivantes. Malgré l'inexpérience, l'indiscipline, les petites passions qui se mêlent toujours aux grandes choses, mais ne les empêchent pas plus qu'elles ne les font là où un grand sentiment existe, les Américains finirent par se montrer dignes de celui qui les commandait. Un homme ne suffit pas pour fonder l'indépendance d'un peuple, il faut que le peuple en soit. Du reste M. de Witt apprécie très bien le caractère militaire de Washington, ce mélange de patience et d'audace, de temporisation habile et de décision hardie qui lui faisait attendre le moment et le saisir, comme aussi l'énergique décision qui lui fit demander un pouvoir illimité, mais temporaire, sur l'armée. Ce pouvoir lui fut accordé pour six mois. Le danger d'une dictature militaire n'était pas grand avec un homme qui écrivait au congrès : « Loin de me croire dégagé par cette marque de confiance de toute obligation civile, je me souviendrai toujours que l'épée à laquelle nous n'avons fait appel qu'à la dernière extrémité pour la défense de nos libertés doit être posée dès que ces libertés seront fermement établies. » Washington était de ceux qui, après avoir fait de semblables promesses, les tiennent.

M. de Witt a un sincère désir d'être juste pour M. de Lafayette, dont la conduite pendant la guerre d'Amérique ne peut exciter que l'admiration. Je ne voudrais pas que, tout en établissant si bien ce qu'eut de noble et de sage toute sa conduite dans ce pays, il la citât comme « un exemple des *sacrifices que les Français peuvent faire au besoin de satisfaire leur vanité et de réaliser les rêves d'un esprit léger et généreux.* » — Cette nuance de mauvais vouloir involontaire, dont, je crois, il ne faut pas chercher la cause en Amérique, se trahit surtout au sujet de l'expédition dans le Canada qu'avait projetée M. de Lafayette et qu'il dut abandonner. « M. de Lafayette, dit M. de Witt,

partit pour la France sans autre mission que celle de jouir de la popularité dont son nom commençait à être couvert en Europe. »

M. de Lafayette n'avait peut-être pas de mission officielle, mais ses lettres prouvent qu'il ne quittait l'Amérique un moment que pour aller la servir encore. M. de Witt le reconnaît lui-même, car, parlant de l'alliance française, il ajoute : « Ce service n'était point encore assez grand pour satisfaire le zèle de M. de Lafayette. Les secours militaires envoyés par la France avaient été jusque-là ou nuls ou inefficaces. M. de Lafayette employa son séjour à Paris à préparer une intervention plus directe et plus importante de son pays dans la guerre de l'indépendance. Malgré la vive répugnance que Washington avait manifestée en 1778 pour l'introduction des troupes françaises dans les colonies, malgré les vieilles haines qui séparaient les deux races, M. de Lafayette se fit fort de faire accepter aux Américains le secours d'une armée. Longtemps le gouvernement français résista aux suggestions du jeune enthousiaste, longtemps l'on opposa l'expérience à ses espérances. Frappé de la sincérité de sa foi, circonvenu par son activité, le ministère finit par céder, et au commencement de 1780 tout se prépara pour l'envoi d'un corps d'armée aux États-Unis. » On voit que, de l'aveu même de l'auteur, M. de Lafayette fit à Paris autre chose que jouir de sa popularité.

M. de Witt, qui semble louer un peu à regret M. de Lafayette, loue Washington avec effusion et sans aucune arrière-pensée. En expiation de ma critique, je citerai ces lignes sur la correspondance de Washington : « C'est là qu'est vraiment peinte cette grande figure si originale par sa simplicité : peu d'éclat, peu de traits dans le détail et un ensemble frappant; peu de fécondité avec peu de concision; de la monotonie dans la forme et la puissance entraînante du génie; une pénétration et une portée dans les vues qui vont jusqu'à l'éloquence; une humilité sincère, mais sans emportement et sans pruderie, une passion ardente, mais dominée et contenue, contre lesquelles on n'est jamais tenté de se mettre en garde, et qui émeuvent et attirent les âmes les plus froides sans inquiéter les esprits les plus réfléchis. »

On sait que l'appui de la France assura le triomphe de la cause américaine, triomphe qui était fort incertain sans cet appui. Le siége d'York-Town, qui décida de l'issue de la guerre, présente le spectacle d'une alliance entre des troupes françaises et des troupes de sang anglais, alliance dont se renouvelle aujourd'hui l'héroïsme, mais dont malheureusement ne s'est pas renouvelé encore le succès définitif. Il faut convenir qu'York-Town n'était pas si difficile à prendre que Sébastopol. « Le 10 octobre, tout fut prêt, et l'artille-

rie commença à foudroyer la ville; mais deux redoutes en gênent encore l'approche. Le 14, Washington lance sur elle deux colonnes : l'une française, conduite par le baron de Viomesnil, l'autre américaine, commandée par le marquis de Lafayette. Le feu de l'ennemi est terrible, la mitraille les écrase, mais l'armée tout entière les regarde. Elles représentent la France et l'Amérique, et en se précipitant sur les batteries ennemies, une seule crainte domine les soldats, celle d'être devancés par leurs émules. » Il semble que, lorsqu'il écrivait ces lignes, l'auteur venait de lire un bulletin de Crimée, qu'il pensait aux zouaves et aux Écossais.

Après la guerre commence le rôle politique de Washington, plus admirable encore que son rôle militaire. Il entre dans cette carrière de dévouement, d'abnégation, de sagesse, au bout de laquelle s'est trouvée la liberté pour sa patrie, et pour lui la plus solide et la plus pure des gloires. Son ascendant réconcilie deux puissances dont les différends menaçaient l'avenir de l'Amérique : le parlement et l'armée. Le parlement marchandait les récompenses promises à l'armée, l'armée menaçait de se dissoudre en présence d'un ennemi vaincu, mais qui pouvait être encore dangereux. Washington fit honte à celle-ci d'un pareil dessein, et au parlement de sa maladroite ingratitude, et cette victoire du bon sens acheva d'assurer l'indépendance que les armes venaient de conquérir.

Washington allait donner une autre preuve de son patriotisme. Un parti se forma qui rêvait le rétablissement de la monarchie, et voulait déférer au général triomphant le pouvoir suprême. Dans ce parti monarchique étaient des hommes considérables qui croyaient sincèrement la république dangereuse et même impossible, qui croyaient la constitution britannique la meilleure des constitutions. Washington alors n'était pas éloigné de penser que l'on reviendrait à cette forme de gouvernement; mais lui et Hamilton, le seul des hommes de ce temps qu'on puisse comparer à Washington, quelle que fût leur opinion sur ce qui pouvait arriver dans l'avenir, furent d'accord pour *tenter*, comme disait Hamilton, *loyalement l'expérience*. Il ne s'agissait pas pour Washington d'étouffer la liberté, mais de profiter des fautes du congrès et de se laisser porter par l'armée libératrice au pouvoir suprême. Un colonel lui écrivit en ce sens au nom de ses compagnons d'armes. Washington répondit : « C'est avec un mélange de surprise et de douleur que j'ai lu attentivement les pensées que vous m'avez soumises. Soyez-en sûr, monsieur, aucun événement, dans le cours de cette guerre, ne m'a autant affligé que d'apprendre par vous que de telles idées circulent dans l'armée; je dois les regarder avec horreur et les condamner sévèrement... Je cherche en vain ce qui, dans ma conduite, a pu encourager une telle

proposition. » Paroles antiques, simplicité et grandeur vraiment romaines, dignes d'être l'exemple du monde, et qui ont trouvé en Amérique même un digne imitateur dans le généreux Bolivar, dont l'ingratitude des partis n'a pas terni la renommée!

Il y avait pour Washington d'autant plus de mérite à repousser les séductions du pouvoir suprême, que son pays ne possédait encore qu'une constitution provisoire, qu'il était permis de craindre de grandes difficultés et de violens orages. Les esprits étaient divisés, incertains, agités de passions violentes; on était même menacé par ces instincts subversifs dont le danger offre à tant de gens un prétexte plausible pour invoquer la tyrannie; « ce qui n'avait d'abord été que la guerre aux Anglais, dit M. de Witt, devint la guerre aux riches... La misère, la banqueroute, le *communisme,* la guerre sociale au sein des états, la guerre civile entre eux, le mépris et les insultes de l'étranger, toutes ces hontes et tous ces maux étaient imminens ou déjà présens. » Washington eût pu croire qu'un homme comme lui était appelé à sauver une patrie ainsi menacée, en saisissant la toute-puissance; mais son âme était plus grande que cela : au milieu de tous ces périls, il ne désespéra pas de la liberté, et il alla dans la convention de Philadelphie travailler à fonder non son pouvoir, mais la constitution de son pays.

La convention de Philadelphie a été le berceau de la constitution américaine; on y eut beaucoup de peine à s'entendre. Les tendances les plus opposées y étaient en présence, et tandis qu'Hamilton voulait un gouvernement qui, sans être la monarchie, pût y conduire, d'autres craignaient la tyrannie d'un pouvoir central trop énergiquement constitué. Tout cet ensemble de discussions, de tâtonnemens, de transactions d'où est sortie la constitution des États-Unis, est parfaitement déroulé par M. de Witt; c'est une des parties de son livre qui renferme les renseignemens et les aperçus les plus nouveaux. Malgré le dissentiment inévitable des opinions, on sent qu'il y a un besoin sincère d'union et un véritable désir de trouver le vrai. Les idées justes, de quelque part qu'elles viennent, finissent par triompher. La lutte était entre les grands et les petits états, entre la représentation exclusive du nombre et la représentation des unités politiques constituées par chaque état. Si la première avait seule triomphé, la république américaine était livrée sans contre-poids à la domination de la multitude; mais les droits donnés à ces personnes politiques, à la fois réelles et abstraites, qui sous les *états* créaient une barrière au principe absolu de la majorité, on peut dire que c'est là ce qui a remplacé heureusement l'élément aristocratique absent, et sauvé les États-Unis de ce pêle-mêle nivelé au-dessus duquel rien ne s'élève, au sein duquel rien ne résiste, et dont tour à

tour les agitateurs et les despotes ont si bon marché. La proposition du député Dikinson de faire nommer le sénat par les législatures locales fut un premier pas dans cette voie salutaire. Le second, plus décisif, fut de donner dans le sénat une représentation égale aux grands états et aux petits. Dans ce mode de représentation, on tient compte d'autre chose que du nombre : un droit collectif figure à côté du droit individuel, balance et restreint son empire. Il en résulte que les intérêts locaux et la vie locale ne courent jamais le risque d'être sacrifiés à cet être idéal qu'on appelle le peuple, à ce souverain irresponsable et insaisissable dont le nom est si commode à emprunter pour couvrir tous les abus et tous les crimes. Enfin de ces longs débats sortit la constitution des États-Unis, telle à peu près qu'elle existe encore. Washington put dire avec la modération de son jugement : « Je voudrais qu'elle fût plus parfaite; mais je crois sincèrement que c'est la meilleure qu'on puisse obtenir aujourd'hui. » Et Franklin, avec le tour piquant qu'il savait donner à sa pensée, montrant du doigt un mauvais tableau représentant un effet de soleil qui se trouvait là, put s'écrier : « Dans le cours de cette session et au milieu de mes alternatives de crainte et d'espoir, je l'ai regardé bien souvent sans jamais pouvoir découvrir si c'était un soleil levant ou un soleil couchant; je vois enfin, grâce à Dieu, que c'est un soleil levant. »

Franklin avait raison; mais le soleil devait se lever au milieu de bien des tempêtes. Rien de plus difficile, de plus laborieux au dedans et surtout au dehors que les premières années des États-Unis. Heureusement elles furent remplies par les deux présidences de Washington. L'habileté toujours honnête et l'honnêteté toujours habile qu'il montra pendant cet intervalle étaient nécessaires pour assurer l'existence de la nouvelle république, et on ne voit personne autour de Washington qui à sa place eût déployé tant de vigueur et tant de prudence. Après avoir dirigé la guerre de l'indépendance, il conduisit pendant huit ans, à travers une foule d'obstacles, les affaires de son pays. On peut dire qu'il a eu deux fois la gloire de le sauver.

Sa première présidence commence en 1789, date de la fondation d'un gouvernement libre en Amérique et en France, date glorieuse pour les deux pays. L'histoire de Washington et celle des hommes qui conduisirent la France pendant le même temps suffiraient pour expliquer la différence du succès, différence dont il y a beaucoup d'autres causes. On voit d'un côté autant de sagesse pratique que de l'autre on rencontre de généreuse inexpérience. Surtout l'éducation des deux pays était différente : les Américains avaient été préparés à la liberté par un état de choses qui leur avait appris à se

gouverner eux-mêmes; toute trace d'un pareil gouvernement avait disparu en France depuis des siècles.

La lutte s'établit d'abord entre les deux tendances naturelles à une fédération. Le besoin d'une certaine prépondérance du gouvernement central sur les états fédérés et la résistance de ceux-ci, résistance dont l'état de Virginie était le principal représentant, c'est là ce qu'il faut voir dans la lutte des *fédéralistes*, — mot qui avait aux États-Unis un sens opposé à celui qu'il a reçu en France, — et de leurs adversaires, qui s'appelèrent d'abord les *républicains*, puis les *démocrates*. Washington ne s'y trompait point quand il disait avec raison que «le principe *démocratique* était fondé sur divers principes, mais pour servir des intérêts locaux. »

M. de Witt, qui cite ces paroles, cède, ce me semble, à une préoccupation née d'une autre origine en opposant les *conservateurs* aux *démocrates*. Les démocrates n'étaient pas moins conservateurs que leurs adversaires, et même si l'on voulait trouver à cette époque, sinon le projet arrêté, au moins la pensée vague d'un changement de forme dans le gouvernement, si l'on voulait trouver une tendance qui ne fût pas conservatrice du présent, c'est chez certains fédéralistes qu'il faudrait la chercher. Washington, qui avait eu aussi ses doutes sur l'excellence et la possibilité de la république dans son pays, n'en avait plus : il la voulait sincèrement et y croyait. Ce qu'il craignait pour la république, c'était l'anarchie, et pour l'unité américaine, l'indépendance absolue des états qui pouvait la briser. C'est à combattre ces deux dangers par sa fermeté, et plus encore à les conjurer par sa prudence, qu'il s'appliqua pendant la durée de son pouvoir. On peut dire que toute sa politique intérieure était là. Il y réussit, et dans la septième année de ce pouvoir il pouvait s'écrier avec un noble orgueil : «Que vont dire les hommes qui prétendaient que nous étions hors d'état de nous gouverner nous-mêmes?» car on l'avait beaucoup dit des Américains. « Ils verront que le républicanisme n'est point le fantôme d'une imagination malade. Au contraire, sous aucune autre forme de gouvernement les lois ne sont mieux défendues, la propriété mieux assurée et le bonheur plus efficacement dispensé à l'homme. »

Les véritables difficultés du gouvernement de Washington furent au dehors. L'état nouveau qu'il avait si puissamment concouru à fonder se trouva en présence de notre révolution, bientôt dénaturée, qui tournait à la violence, et qui prétendait imposer aux nations réellement libres ce qui n'était plus chez elle qu'un simulacre de liberté. D'autre part, les Anglais se montraient mal disposés pour cette jeune république, naguère leur colonie. Tour à tour la France et l'Angleterre furent injustes et arrogantes envers l'Amérique. Leurs

luttes, la préférence de l'une ou de l'autre alliance, le retentissement des passions déchaînées par notre révolution dans ses plus mauvais jours, avivèrent aux États-Unis l'irritation des partis. Ce fut à travers tous ces obstacles, de 1789 à 1797, en passant par 1793, que Washington eut à maintenir l'indépendance de la politique de son pays, à éviter autant que possible une rupture avec l'une des deux puissances en guerre, à faire respecter un état né d'hier, à le protéger contre les intrigues de l'Angleterre et la propagande perturbatrice de la France, sans qu'il en coûtât rien à la liberté. Washington a fait tout cela. Il faut lire dans l'histoire de M. de Witt l'exposition très claire et très nette de la diplomatie de Washington. On ne saurait mieux exposer la marche de négociations difficiles, conduites toujours avec la même droiture de caractère et la même rectitude de jugement.

Washington établit tout d'abord pour les États-Unis ce principe de neutralité dans les affaires de l'Europe, que des insensés seuls peuvent vouloir ébranler aujourd'hui. « J'espère, disait-il, que nous saurons rester dégagés du labyrinthe de la politique et des guerres européennes. Ce devrait être la politique des États-Unis de pourvoir aux besoins des nations de l'Europe sans prendre part à leurs querelles. » Et il ajoutait : « Toutes les fois qu'un débat important s'élèvera entre elles, si nous savons sagement tirer parti des avantages que la nature nous a donnés, nous pourrons tirer parti de leur folie. » Ces dernières paroles peuvent sembler un peu machiavéliques pour Washington; mais elles sont corrigées par celles-ci, qu'on trouve citées au bas de la même page : « Je crois que, pour les nations comme pour les individus, celui qui profite de la détresse d'autrui perd infiniment plus, dans l'opinion des hommes et dans l'avenir, qu'il ne gagne par le coup du moment. » Du reste, Washington, s'il était un homme d'état sincère, n'était pas un diplomate candide. Grâce à Dieu, il est possible d'être honnête et habile, et la niaiserie n'est pas une condition de la vertu. Il y a des gens qui voudraient bien le faire croire. Il serait commode aux hommes sans principes d'établir que ceux qui en ont sont des imbéciles; cela dégoûterait d'une si dangereuse prétention : on serait dispensé d'admirer la probité et de compter avec elle, vu son incapacité innée. Mais non, comme il est possible d'être un grand coquin sans avoir beaucoup d'esprit, il est possible d'être un homme vertueux sans être tout à fait un sot. Pas plus que Franklin et M. de Lafayette, Washington ne manquait de finesse dans l'esprit, et quelques-unes de ses dépêches suffiraient à le prouver. M. de Witt a raison de dire : « La diplomatie de Washington fut infiniment plus agissante, plus adroite, plus féconde en expédiens,

plus ardente à poursuivre l'agrandissement de la puissance nationale qu'on n'est généralement porté à le penser. »

C'est un côté du personnage de Washington que son historien a mis plus en relief qu'on ne le fait d'ordinaire, et qui complète cette grande figure historique comme par une révélation inattendue. Les succès de la politique extérieure sont ceux qu'on est disposé à attendre des gouvernemens qui se disent forts parce qu'ils ne sont pas contrôlés, et on se défie un peu à cet égard des pays où, le peuple étant plus libre, le gouvernement l'est moins. L'exemple de Washington prouve que la liberté peut faire de la bonne diplomatie, car il manœuvre toujours habilement entre la France et l'Angleterre, résistant avec fermeté à leurs prétentions, sans en venir à une rupture définitive avec elles. Rarement un état commençant s'est trouvé dans une situation plus embarrassante. Comment rester uni à la France, d'où venaient alors les doctrines subversives de la constitution américaine, et dont l'envoyé, le citoyen Genet, organisait aux États-Unis des corps francs contre l'Espagne et armait des corsaires contre l'Angleterre, ce qui était peu propre à favoriser les négociations avec les deux gouvernemens? Washington réprima ces menées. Quoique bientôt inquiet de la direction qu'avait prise la révolution française, il ne pouvait s'empêcher d'espérer que tout cela tournerait en faveur des droits de l'humanité; mais cette sympathie pour la cause et le but de la révolution ne l'empêchait pas d'être très contraire au jacobinisme transplanté en Amérique, qui l'insultait grossièrement chaque jour, à cette démagogie stupide qui, le bonnet rouge en tête et le mot de citoyen à la bouche, embarrassait de son mieux le développement de la vraie liberté. Il est bon que le monde les ait vus là en présence pour être plus frappé du contraste.

Washington ayant arrêté le départ du *Petit-Démocrate,* navire que M. Genet faisait ouvertement armer en corsaire contre les Anglais, avec lesquels les États-Unis étaient en paix, le citoyen Genet déclara qu'il en appelait au peuple. Une discussion qu'il eut à ce sujet avec le secrétaire d'état, c'était Jefferson, montre, comme dit très bien M. de Witt, à quel point la passion démocratique et les habitudes révolutionnaires peuvent enlever l'intelligence de tout gouvernement régulier. Il parlait de la convocation du congrès. — Mais, répondait Jefferson, la question qui s'est élevée entre nous n'est point du ressort du congrès. — Comment, n'est-il donc pas souverain? — Non; le congrès est souverain pour faire les lois, le pouvoir exécutif pour les exécuter, et le pouvoir judiciaire pour les interpréter. — Après avoir entendu quelques détails de plus sur la constitution américaine, M. Genet témoigna le plus grand étonnement; puis, faisant

à Jefferson un profond salut : « Je ne vous ferai pas mon compliment sur cette constitution-là. »

Mais cette sage résistance aux menées de l'agent français contre l'Angleterre ne domptait point le mauvais vouloir de celle-ci. Un ordre du conseil déclara que tous les navires chargés des produits des colonies françaises seraient saisis par les croiseurs de sa majesté et vendus au plus offrant. L'indignation était au comble en Amérique, l'irritation extrême en Angleterre, le maintien de la paix semblait impossible. Washington mit le pays en état de défense, et, prêt à la guerre, il envoya Jay en Angleterre négocier la paix. Un traité fut conclu. Avant même d'être connu, il fut l'objet des attaques les plus passionnées et des accusations les plus furibondes de la part du parti de la France et de la révolution. L'image de Jay fut livrée aux flammes et le traité brûlé devant la maison du ministre et du consul d'Angleterre. L'une des sociétés démocratiques de la Caroline déclara qu'elle était amenée à regretter l'absence de la guillotine. Washington fut attaqué avec la dernière fureur. Le jacobinisme prit une teinte biblique; on se reprocha d'avoir adoré le président comme un dieu, d'être tombé dans l'idolâtrie; on s'écria, comme auraient fait les puritains d'Écosse : « Il est temps de n'avoir plus d'autre dieu que le Dieu fort! » Washington fut accusé d'avoir volé les deniers publics. Au milieu de cette tempête, indifférent à lui-même, mais envisageant froidement et avec tristesse les dangers qui menaçaient, quoi qu'il fît, son pays du côté de la France ou du côté de l'Angleterre, il pesa ces dangers, crut que le plus grand était de céder à ces détestables violences, et signa le traité avec l'Angleterre.

Dès ce moment, ce fut la France qui se montra mal disposée pour les États-Unis, et Washington eut la douleur d'avoir à lutter contre une nation à laquelle l'attachaient ses sympathies personnelles et les souvenirs de la guerre de l'indépendance; mais il n'y avait pas moyen de se faire illusion. Le directoire, piqué du rapprochement des États-Unis avec l'Angleterre, faisait attaquer par des corsaires les navires américains; ses agens excitaient les comtés voisins de la Louisiane à se séparer des États-Unis, et à se réunir à cette colonie, dont la France venait de faire l'acquisition.

Le gouvernement déplorable qui perdait la France au dedans par sa corruption la compromettait au dehors par ses intrigues, et Washington avait le droit de dire : « La conduite de la France envers le pays est outrageante au-delà de toute expression; rien ne l'autorise, ni son traité avec nous, ni le droit des gens, ni les principes de l'équité; elle n'a pas même pour elle le respect des apparences. »

En ce moment, Washington allait quitter volontairement le pouvoir, et il était obligé, dans sa lettre d'adieu, de prémunir le peuple américain contre sa passion pour la France que le gouvernement de la France ne méritait pas.

Retiré dans son habitation de *Mount-Vernon*, il reprit sa vie de planteur, se levant avec le soleil, inspectant ses journaliers, visitant ses fermes et ses bâtimens, et recevant ses amis. La nouvelle du coup d'état de fructidor vint le chercher dans sa retraite. Il en fut vivement indigné. « Il est assez plaisant, disait-il, et que de fois on l'a pu dire depuis! de voir ces hommes qui n'avaient pas assez d'injures contre le pouvoir exécutif, et qui sonnaient le tocsin à la moindre démarche que leur imagination pouvait faire passer pour un abus d'autorité ou un acte d'usurpation, devenir tout à coup les chaleureux avocats des mesures arbitraires adoptées par le directoire à la suite des arrêtés du 4 septembre. Ils ne prennent pas même la peine de nier que la constitution ait été violée. »

Cependant les Américains commençaient à ouvrir les yeux, ils commençaient à s'irriter contre les menées du directoire, et on en vint à craindre une invasion des Français. Le bon sens de Washington, toujours éloigné des excès, jugeait cette crainte chimérique tant que la France serait occupée par sa guerre avec l'Angleterre; Néanmoins la prudence exigeait qu'on se mît en mesure de se défendre, si on était attaqué. Le congrès autorisa le président J. Adams à lever, en cas de nécessité, une armée de dix mille hommes, et Washington fut désigné par l'opinion pour la commander. Avec une vigueur de résolution que l'âge n'avait point affaiblie, il força le président à le laisser libre dans le choix de ses officiers-généraux, et se prononça, si l'on faisait la guerre, pour la faire en prenant l'offensive contre la France et l'Espagne, et pour rentrer par là en possession de la Louisiane.

Au milieu des soucis et des inquiétudes que lui donnaient ses nouvelles fonctions et les fautes politiques du président, Washington fut atteint par la fièvre. D'abord il ne daigna pas s'en occuper, mais le mal s'aggrava, et bientôt il comprit que sa maladie était mortelle. Sa mort fut calme et strictement stoïque. « Le moment est venu, dit-il, je m'en vais; que l'on m'enterre convenablement. Ne faites descendre mon corps dans le caveau que huit jours après ma mort. Me comprenez-vous? — Oui. — C'est bien. » Un peu après sa respiration devint libre. Il se tâta le pouls. On le vit changer de visage. Sa main quitta son poignet et retomba. Mme Washington, qui lui avait toujours été tendrement dévouée, se montra aussi laconique et aussi contenue que lui-même : « Est-il parti (*is hegone*)? » demanda-t-elle

d'une voix ferme et recueillie. Les assistans restaient mornes et silencieux. « C'est bien, reprit-elle, tout est fini, je le suivrai bientôt. » Cela est simple, énergique, un peu sec, un peu dur; point d'épanchement, même de serrement de mains entre les deux époux; pas une parole sur l'Amérique, sur la gloire, même pas un mot de religion, quoique Washington fût religieux. C'est bien, dit celui qui meurt; c'est bien, dit celle qui le voit mourir et qui espère ne pas lui survivre. Tel est le caractère américain, où ne dominent point l'imagination et la tendresse, mais la rigidité et la force.

J'ai attendu pour louer l'historien de Washington d'être au bout de ma tâche. Les citations que j'ai choisies dans son livre rendent les éloges presque superflus; elles ont fait connaître la droiture du jugement et la sage élévation des sentimens de l'auteur. Si j'avais pu, en quelques pages, donner à mes lecteurs une idée vraie de la carrière militaire, politique et diplomatique de Washington, je le devrais à la composition bien ordonnée de l'ouvrage, au bon emploi des matériaux, à l'ordre simple et lumineux dans lequel M. de Witt les a disposés. Son histoire de Washington ressemble à Washington lui-même. Au premier abord, elle semble quelque peu froide; mais à mesure qu'on avance dans cette lecture, l'historien intéresse davantage, comme le héros se fait plus aimer à mesure qu'on le regarde de plus près. M. de Witt est de la famille de ce généreux citoyen qui tomba victime d'une multitude qu'aveuglait sa passion pour un prince, de ce Jean de Witt, qui, traîné par des furieux dans les rues d'Amsterdam, répétait d'une voix ferme ces vers d'Horace :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium...

Le nom qui fut celui du vertueux patriote hollandais fait bien au frontispice de cette histoire exacte, judicieuse et sincère du grand patriote américain.

J.-J. Ampère.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1855.

L'Europe vient de passer un mois à se demander avec un redoublement d'anxiété ce qu'elle pouvait attendre des efforts de ses armées ou des dernières tentatives en faveur d'une solution satisfaisante de la crise actuelle. Elle a vécu, fixant à la fois son regard sur la Crimée, où le feu de l'artillerie alliée a été rouvert contre Sébastopol, et sur Vienne, où la conférence délibérait, — suivant cette marche simultanée du combat et de la négociation, et cherchant ce qui l'emportait, la paix ou la guerre. Qu'allait-il sortir de cette situation extrême? Le dénoûment est connu aujourd'hui : la guerre suit son cours pour le moment; c'est la diplomatie qui a échoué, et qui a, sinon définitivement interrompu, du moins suspendu et ajourné ses travaux sous la forme d'une délibération collective. Lord John Russell a quitté Vienne, et le ministre des affaires étrangères de France revient à Paris. Voilà où a conduit la seconde conférence de Vienne; elle finit, comme la première, par l'impuissance devant l'inflexibilité de la Russie. Seulement les circonstances sont autrement sérieuses qu'à l'époque où la note proposée au cabinet de Saint-Pétersbourg était le dernier mot des exigences européennes pour étouffer dans son germe une question redoutable. Le démêlé diplomatique suscité à Constantinople est devenu la guerre avec la Turquie; de la guerre avec la Turquie, la force des choses a fait sortir la guerre entre la Russie et les puissances maritimes, de même que de la guerre dans la Mer-Noire et en Crimée la force des choses peut faire sortir la guerre dans l'Europe entière. C'était à l'origine une question que tout le monde conspirait à éluder; une impatience de l'ambition russe en a fait une question d'équilibre général, qui domine encore aujourd'hui les opérations de nos armées, comme elle dominait hier les délibérations diplomatiques de la conférence réunie à Vienne.

C'est le 9 avril que le feu de toutes les batteries alliées a été rouvert contre Sébastopol, et que le bombardement, longtemps interrompu, a recommencé.

Croire que, même après cinq mois de travaux mêlés de combats incessans, l'entreprise soit facile, et que tout puisse être fini en un instant, ce serait supposer que dans cet intervalle la Russie est restée inactive; elle s'est hérissée au contraire dans sa forteresse. L'essentiel pour le moment, c'est que nos flottes sont devant le port, attendant l'heure d'agir, que cinq cents canons sont en position de foudroyer les ouvrages russes, et que dans ces premières opérations du nouveau bombardement notre artillerie a promptement acquis une supériorité marquée. Qu'on songe d'ailleurs que ce siége est certainement une des plus grandes choses militaires de ce siècle, que nos généraux, dont l'un, le général Bizot, vient encore d'être gravement blessé, ont à mesurer leur feu moins sur l'impatience de l'opinion européenne ou même de leurs soldats que sur leurs approvisionnemens, sur la durée probable de l'attaque, — qu'ils agissent contre une ville qui, en l'absence d'un investissement complet, reste libre de renouveler sa garnison, ses vivres, ses munitions. C'est ce qui explique sans doute comment un succès décisif n'est point venu plus promptement aider dans leurs efforts les négociateurs de Vienne, comment la Russie s'est crue autorisée à son tour à ne point souscrire aux conditions de l'Europe en présence de l'incertitude des opérations de la guerre. Le siége suit son cours dans la phase nouvelle où il est entré, et chaque jour rapproche nos soldats de Sébastopol, de cette citadelle où l'empire russe semble avoir placé sa destinée, en y concentrant tous les élémens d'une résistance formidable.

D'un autre côté, c'est au milieu du mois dernier que s'est ouverte la conférence, dont les plus graves délibérations ont coïncidé avec les plus récens incidens militaires. Elle commençait ses travaux sous de favorables auspices. L'avénement d'un nouveau tsar semblait permettre des rapprochemens qui eussent coûté peut-être à la fierté de l'empereur Nicolas. Les puissances occidentales, en se trouvant conduites à revendiquer pour l'Europe des garanties de sécurité, se montraient prêtes à céder ce que le droit évident n'exigeait pas. L'Angleterre et la France se faisaient représenter dans ces négociations par lord John Russell et M. Drouyn de Lhuys, chargés de dire le dernier mot de leur politique. La conférence de Vienne a réussi un instant à éveiller des espérances de paix par l'accord général qui s'est promptement établi sur les premières conditions, sur la transformation du protectorat des principautés, sur la liberté de la navigation du Danube. La facilité a peut-être été d'autant plus grande sur ces points de la part de la Russie, que par là elle désintéressait l'Allemagne, l'Autriche en particulier. Comme il était facile de le prévoir, les complications sont venues dès qu'on a touché à la question essentielle, celle de la limitation de la puissance russe dans la Mer-Noire. La France et l'Angleterre, d'accord en cela avec l'Autriche, laissaient cependant de côté Sébastopol. Leur interprétation de cette garantie se résumait dans l'alternative offerte à la Russie entre la réduction de ses forces navales dans l'Euxin et la neutralisation de la Mer-Noire, c'est-à-dire l'exclusion de tous les vaisseaux de guerre de cette mer. C'est alors que les plénipotentiaires russes se sont trouvés être sans instructions suffisantes, et quand ces instructions sont arrivées après quelques jours, les deux termes de l'alternative étaient également déclinés. Dès ce moment, la conférence n'avait plus rien à faire, pas

même à discuter la quatrième condition, relative à l'état des populations chrétiennes en Orient; elle n'avait qu'à se dissoudre ou à s'ajourner indéfiniment, le refus de la Russie ne laissant à l'Occident d'autre issue que de poursuivre par les armes la conquête d'une solution impossible à réaliser par la voie des transactions diplomatiques. Telle est la situation actuelle des choses.

Le nœud de cette situation, on voit donc clairement où il est aujourd'hui. Aux yeux des gouvernemens de l'Occident, il y a un fait menaçant pour l'équilibre du monde, pour la sécurité et l'indépendance de l'Europe : c'est l'ambition fixe et ardente de la Russie tendant sans cesse à envahir l'Orient, marchant à cette conquête par tous les moyens, par les influences religieuses et les affinités de race, créant à son action des centres presque inexpugnables par ses établissemens militaires, faisant le siége de l'empire ottoman. Cette ambition, ils ont voulu la désarmer sans humilier la Russie dans sa dignité, en lui imposant la destruction de son immense arsenal de la Mer-Noire. Dès lors la pensée à réaliser se trouvait naturellement indiquée; elle ressort de tous les faits, de toutes les circonstances, de toutes les conditions de la crise actuelle, des nécessités les plus évidentes de la défense de l'Europe, de toutes les considérations de sécurité pour l'Occident. Il y a une chose singulière à remarquer : on a imaginé bien des combinaisons différentes, on a cherché bien des manières de trancher cette terrible question. Un trait commun à la plupart de ces combinaisons et de ces solutions, c'est qu'elles vont directement contre le but qu'on se propose, et que le plus souvent, par une anomalie étrange, c'est le sultan qui paie les frais de la guerre. Que la paix confère à l'Europe le droit de créer de grands établissemens maritimes et militaires en Orient, il n'est pas sûr que la Russie en soit fort inquiétée; il est certain que ce serait une charge immense pour les gouvernemens de l'Occident, et en définitive quelle serait la puissance atteinte dans son territoire? Ce serait la Turquie, dont nos armes sont allées défendre l'intégrité. Que la paix proclame l'ouverture des détroits et la liberté de la Mer-Noire : les puissances maritimes de l'Europe peuvent, il est vrai, envoyer leurs vaisseaux dans l'Euxin; mais en même temps la Russie entre dans la Méditerranée, ses flottes de la Mer-Noire et de la Baltique se rejoignent; son pavillon peut aller flotter, sur les côtes de la Grèce et dans l'Adriatique, aux yeux des populations qu'elle cherche à subjuguer, et par le fait c'est l'indépendance de la Turquie qui est menacée, c'est Constantinople qui reste exposée à toutes les insultes, à toutes les attaques.

La proposition des gouvernemens alliés, en écartant ces combinaisons, avait le mérite de réduire à des termes simples, pratiques et décisifs la question née de la guerre actuelle, et c'est pour cela sans doute que la Russie a refusé d'y souscrire; elle n'a point souscrit aux propositions de l'Europe, et, comme l'a dit lord Palmerston dans le parlement, elle n'y a répondu par aucune proposition émanée de son initiative. Par un dernier scrupule cependant, les négociations une fois à peu près rompues, le prince Gortchakof a demandé une réunion nouvelle de la conférence. Un bruit soudain de paix prochaine s'est répandu en Europe. Sait-on quel moyen de transaction offrait le représentant du tsar? Le prince Gortchakof proposait le maintien

de la clôture actuelle des détroits, avec la faculté laissée au sultan de faire appel à ses alliés en cas de péril et de leur ouvrir l'entrée de la Mer-Noire, c'est-à-dire que la Russie accordait au sultan et à ses alliés une liberté qu'ils sont très capables de prendre par eux-mêmes, comme l'exemple l'a prouvé; mais c'est justement afin que cette coûteuse et périlleuse expérience ne se renouvelle pas que l'Europe a le droit de placer l'Orient sous des garanties plus sûres et plus inviolables, en le mettant à l'abri des irruptions et des tentatives d'une ambition démesurée. Il y aurait certainement un moyen bien meilleur : ce serait que l'Orient fût fort par lui-même, qu'il pût se défendre en opposant une civilisation puissante aux menaces d'envahissement. Malheureusement on ne crée point en un jour cette force et cette civilisation, et voilà pourquoi, à côté de l'Orient tel qu'il est aujourd'hui, il faut une Russie désarmée de sa puissance agressive. Dans cette négociation diplomatique qui vient d'avoir un si triste dénoûment, il y a un fait qu'on ne peut s'empêcher de remarquer. Quand la Russie adhérait, il y a quelques mois, aux quatre conditions interprétées par la France, l'Autriche et l'Angleterre, dont l'alliance venait d'être scellée, la limitation de sa prépondérance en Orient était au nombre de ces conditions. Elle en acceptait le principe, et on pourrait dire même qu'à ce moment ce principe se présentait sous un aspect plus menaçant pour elle. Comment se fait-il qu'elle rejette absolument, sans discussion, sans laisser voir la mesure possible de ses concessions, ce qu'elle acceptait il y a trois mois? Cela s'explique très simplement peut-être. La Russie a fait, sous le coup du traité du 2 décembre, ce qu'elle n'a cessé de faire à toutes les périodes de la crise actuelle. Quand elle s'est vue trop pressée par les circonstances, elle a eu l'air de céder; elle a détourné le péril le plus imminent, elle a arrêté les coalitions plus efficaces prêtes à se nouer, et, le premier moment passé, elle est restée avec l'excès de ses prétentions et l'orgueil de sa politique. C'est à ce jeu de tactique, de subtilités et de faux-fuyans que la Russie joue le repos de l'Europe depuis deux ans, et c'est ainsi que de l'impuissance de chaque négociation renaît fatalement la nécessité de la guerre. La Russie, cela est bien évident, compte sur les difficultés que rencontre notre expédition en Crimée, sur les divisions de l'Europe, sur les crises qui peuvent surgir, sur les neutralités qui la garantissent encore; elle ne fait que rendre plus saisissant le caractère de la lutte actuelle et en agrandir la portée, en dévoilant ce qu'il y a d'inconciliable entre l'indépendance de l'Occident et la politique des tsars, — et véritablement, on pourrait le dire, si Sébastopol était imprenable, c'est alors surtout qu'il faudrait le prendre.

La conclusion des derniers incidens diplomatiques, à moins d'un retour de la Russie, c'est donc la guerre. Mais dans quelles conditions nouvelles se poursuivra cette guerre? Quelle influence le résultat des négociations de Vienne exercera-t-il sur la politique de l'Allemagne? Il ne peut évidemment que préciser et déterminer avec plus de netteté la position de l'Autriche. Après la suspension des travaux de la conférence comme durant les négociations, le cabinet de Vienne reste entièrement d'accord avec les puissances occidentales. On a cherché à représenter l'Autriche comme prête à se rejeter dans la neutralité ou disposée à entreprendre une sorte de médiation. C'était oublier

que l'Autriche est l'une des signataires du traité du 2 décembre, que les conditions de paix adoptées par l'Angleterre et la France sont les siennes, et que par ses engagemens mêmes elle n'est plus ni médiatrice, ni neutre. Cette alliance règle sa position et domine les résolutions qu'elle aura à prendre. Aussi l'Autriche ne s'est-elle point séparée un instant de la France et de l'Angleterre dans les conférences, et elle n'a point été la dernière à trouver très dérisoire l'étrange proposition par laquelle le prince Gortchakof a couronné les négociations. Qu'on remarque en outre que par le fait même de l'impossibilité d'arriver à la paix par la voie diplomatique, le traité du 2 décembre, sans autre stipulation nouvelle, devient une alliance offensive et défensive. Mais alors l'Autriche est donc prête à agir et à appuyer par les armes ce qu'elle a soutenu par les négociations? Rien n'indique en effet qu'il n'en soit point ainsi. Seulement, avant d'en venir là, le cabinet de Vienne veut tenter un suprême effort en adressant un ultimatum à Saint-Pétersbourg, et sur la nature, sur les termes de cet ultimatum, il s'est trouvé encore complétement d'accord avec les plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre. Dire en quoi consiste cette pièce serait difficile, on le comprend; ce qui est certain, c'est qu'elle résume toutes les garanties que l'Europe a réclamées et qu'elle a le droit de réclamer. Un délai fixe de peu de jours pour l'acceptation de cet ultimatum doit être laissé au cabinet de Saint-Pétersbourg, et si la Russie persiste encore dans la politique dont elle n'a pas voulu se départir dans les conférences, l'Autriche se trouve dès lors engagée dans l'action commune. Lorsque le cabinet de Vienne faisait parvenir l'an dernier au gouvernement russe ces conditions du 8 août, qui furent repoussées sous leur première forme comme elles viennent de l'être sous leur forme nouvelle, il pouvait rigoureusement ne point voir dans ce refus un motif d'action immédiate; il n'en avait pas contracté l'obligation. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et un refus de la Russie aurait nécessairement pour sanction la coopération de l'Autriche à la guerre.

Quant à la Prusse, sa position est moins nette à coup sûr. Les conférences ont commencé et se sont terminées sans elle. Il est peu probable que le cabinet de Berlin prête un appui très décisif à une œuvre à laquelle il n'a point participé, après avoir refusé jusqu'ici de prendre aucun engagement. Il y a loin de là cependant à une scission avec les puissances occidentales, et même le roi de Prusse, dit-on, se montrerait disposé à presser l'empereur Alexandre II d'accepter l'ultimatum qui doit lui être envoyé,—tout cela, il s'entend, sans aucune obligation ultérieure. En un mot, la neutralité est jusqu'ici le suprême effort de la politique prussienne. Il reste à savoir si cette neutralité sera toujours possible, et si la Prusse ne sera point placée à son tour dans la nécessité impérieuse de prendre une résolution dans son intérêt propre autant que dans l'intérêt de l'Europe. Ce jour-là, s'il doit venir, la Prusse ne sera point d'avis sans doute, comme on l'a dit récemment dans le parlement de Berlin, qu'elle a moins à craindre le tsarisme russe que la France. Dans son ensemble, la situation actuelle de l'Europe peut donc se résumer aisément : tandis que la dernière tentative diplomatique vient d'échouer, la guerre reste la terrible fatalité de l'Occident, et elle ne peut que s'aggraver encore en s'étendant, à moins que, ramenée à des con-

seils plus concilians et plus modérés par la menace d'une rupture définitive avec l'Autriche, la Russie ne sente aussi le prix d'une paix qu'elle ne serait peut-être bientôt plus libre de refuser.

De tous les résultats de cette étrange guerre, le plus extraordinaire assurément est cette alliance intime de la France et de l'Angleterre, rendue plus palpable en quelque sorte par un épisode qui touche à la vie intérieure des deux nations : le voyage récent de l'empereur et de l'impératrice à Londres, voyage accompli au milieu des honneurs et des fêtes. Une semaine s'est passée dans cette excursion. Le peuple anglais n'est point prompt à l'enthousiasme. Aussi dirait-on que, quand il s'y met, il regagne le temps perdu. Les rues de Londres ont été illuminées, et sur des transparens brillaient les initiales unies des souverains d'Angleterre et de France. L'empereur a reçu de la reine Victoria l'ordre de la jarretière; il a accepté un banquet qui lui a été donné par la cité de Londres, et il a répondu à l'adresse qui lui a été présentée par un discours dans lequel, en relevant l'union des deux peuples à la hauteur d'un fait permanent, il disait qu'il emporterait l'impression de « ce spectacle imposant qu'offre l'Angleterre, où la vertu sur le trône dirige les destinées du pays sous l'empire d'une liberté sans danger pour sa grandeur. » A la suite de ce banquet, le lord-maire a été créé baronnet, et on a eu soin de remarquer que pareille distinction n'était accordée au lord-maire qu'en commémoration des visites des souverains anglais eux-mêmes à la Cité. En un mot, l'Angleterre a reçu ses hôtes avec l'empressement d'une puissance qui, pour céder sans doute au sentiment, n'oublie pas ses intérêts, et qui apprécie aujourd'hui la valeur du concours de nos armées. C'est presque au lendemain des fêtes de ce voyage que l'empereur vient d'être l'objet d'un odieux attentat. Deux coups de pistolet ont été tirés sur lui au moment où il se promenait à cheval dans les Champs-Élysées. Le premier châtiment de ce triste genre de tentatives est heureusement de ne réussir presque jamais. Il n'est pas moins pénible de penser qu'à certaines heures les destinées d'un pays peuvent avoir pour instrument la volonté pervertie de quelque fanatique obscur.

C'est à cette déplorable tentative que vient aboutir la vie intérieure dans ces derniers jours, et ce fait suffit pour effacer tous les autres. Il y a peu de temps néanmoins survenait un acte administratif qui touche à un des intérêts les plus sérieux du pays : nous voulons parler du décret qui modifie d'une manière sensible l'existence de l'Institut. D'après les nouvelles dispositions, la séance publique annuelle des cinq classes de l'Institut doit avoir lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. Toutes les séances publiques particulières aux diverses académies sont réglées par le ministre de l'instruction publique. Les concours des prix académiques à décerner seront jugés d'après les formes établies par une ordonnance de 1824, c'est-à-dire, en d'autres termes, par une commission composée de quatre membres nommés par le gouvernement et des trois officiers de l'Académie en fonctions au 1er janvier. Il est institué un prix de 10,000 francs qui sera décerné tous les trois ans à l'ouvrage reconnu le plus propre à honorer ou à servir le pays. Les fonctionnaires préposés à la bibliothèque et aux différens services de l'Institut sont à la nomination du ministre de l'instruction publique. Enfin une sec-

tion nouvelle de dix membres, sous le titre de politique, administration et finances, est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, et les membres de cette section nouvelle ont été pour la première fois nommés par le gouvernement. Il est aisé de voir les points essentiels et assez graves de cette mesure, qui a pour résultat de faire passer beaucoup de choses de l'Institut sous l'action administrative. M. le ministre de l'instruction publique a réformé l'enseignement, il a voulu réformer l'Institut. Il est cependant dans de tels corps des traditions qui ont leur force, et il est toujours grave d'y toucher, parce que ce sont les traditions mêmes de l'esprit et de la pensée, c'est-à-dire de deux puissances volontiers indépendantes qui ont sans doute leurs heures de mauvaise fortune, mais qui ont aussi leurs jours où elles sont l'éclat et la grandeur d'un pays.

Quand on observe cette société soumise à tant d'influences variables et entraînée alternativement dans toutes les directions, quand on l'observe dans le travail confus de ses élémens, de ses forces et de ses tendances, il est une question qui s'élève inévitablement, et qui est comme la moralité des révolutions ou des actes qui se succèdent. De tous ces élémens qui peuvent se résumer sous un double aspect, — dans les aspirations morales et les aspirations matérielles, dans le travail des esprits et des âmes et dans le travail des intérêts, — quels sont ceux qui sont en progrès ou en décadence? En un mot, quelles influences tendent à prévaloir dans la société contemporaine? Cette question, elle est partout, on la trouvera au seuil de la prochaine exposition universelle; elle ressort de tous les faits, de même qu'elle est le tourment des intelligences. Elle se cache dans un livre singulier et instructif sur les *réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer*, au milieu d'un luxe de calculs, de détails techniques, de déductions merveilleuses. L'auteur ne fût-il pas connu, sans avoir eu besoin d'inscrire son nom sur la première page de son livre, on le reconnaîtrait aisément à une empreinte particulière, à cette griffe, pour ainsi parler, d'un esprit extrême et paradoxal : sorte de poète de la comptabilité tout enivré de son algèbre sociale et économique, humoriste du chiffre, prestidigitateur de la dialectique, qui fait aujourd'hui la monographie du chemin de fer ou de la *fonction voiturière*, selon son langage, comme il faisait autrefois la monographie de la propriété ou la théorie de l'échange. L'auteur admire-t-il cette grande invention de la vapeur appliquée à la circulation? On le dirait à voir l'enthousiasme de certaines de ses pages et les conclusions dans lesquelles il s'aventure. L'effroi ne balance-t-il pas l'admiration au contraire? On le dirait encore. Après tout, se dit parfois cet esprit terrible, cela peut être une immense mystification, et le progrès social pourrait bien consister, au bout d'un certain temps, dans « le retour aux pratiques antérieures momentanément délaissées. » Voyager, se mouvoir, passer la meilleure partie de sa carrière dans un wagon ou sur un *steamer*, est-ce donc la fin de l'humanité? Est-ce la réalité de la vie? Cette fièvre de vagabondage, cette agitation ardente ne serait-elle point une crise passagère? Le secret de ces contradictions est bien simple. L'auteur voit dans les chemins de fer un grand instrument de recomposition sociale à sa manière, quand il les considère en eux-mêmes, dans leur destination; il n'y voit plus que le danger d'une grande

mystification ou d'une perturbation immense, dès qu'il se trouve en présence des compagnies, entre les mains desquelles ils ne sont plus à ses yeux que l'instrument d'une puissance absorbante et abusive, qui les détourne de leur but en menaçant tous les intérêts. C'est là le résumé de son livre. Seulement l'auteur n'aperçoit que le côté économique d'une question qui a un sens plus général et plus profond.

L'existence des compagnies est effectivement un fait étrange, non pas au point de vue où se place l'auteur absolument, mais au point de vue de l'état de la société. Depuis plus d'un demi-siècle, il se poursuit un travail inexorable et irrésistible de décomposition. De toutes les forces collectives, politiques ou administratives, morales et intellectuelles, il n'en est point qui soit restée debout et ait échappé à l'action des révolutions. Tout ce qui existait comme corps a disparu. L'homme a été réduit à ce qu'on appelle dans le langage des chemins de fer une unité de trafic, et ce qu'on pourrait appeler sous un autre rapport une unité administrative. Et de cette dissolution universelle, de toutes les forces collectives anciennes, que sort-il? Il sort une puissance nouvelle sous la forme d'une association dont l'argent est le lien et la raison d'être. Ce n'est point seulement un fait économique qu'on puisse combattre ou neutraliser par des combinaisons économiques : c'est la manifestation d'une tendance de la société; c'est l'expression du développement des instincts matériels parvenus au point de constituer la seule force collective. Comment opposer à ce fait, qui n'est point sans doute le dernier mot de la civilisation, un contre-poids suffisant, si ce n'est par toutes les impulsions morales, par le sentiment vigoureux de tous les devoirs de la vie politique et civile, par l'effort intellectuel? Il en est de même des applications générales des chemins de fer. Le chemin de fer en lui-même est-il un instrument de recomposition sociale qui déplace et reclasse tour à tour les populations et les intérêts? Sous sa féconde influence, l'auteur du livre des *Réformes* voit se former des associations nouvelles, groupes ruraux, groupes industriels, et même, comme l'économie politique est à ses yeux la racine de tout, la loi génératrice des institutions politiques elles-mêmes, il en déduit la forme et le caractère de ces institutions. Le modèle de la société politique, c'est la société de commerce anonyme. L'auteur n'oublie qu'une chose, c'est que ces déclassemens et ces reclassemens dont il parle sont un fait matériel, et rien de plus, qu'il y a dans la vie sociale d'un peuple des intérêts plus élevés, plus permanens, et dans tous les cas d'une autre nature que les intérêts soumis aux statuts d'une société de commerce anonyme. En un mot, ces chemins de fer, cette industrie, ces groupes, que sont-ils sans la pensée morale qui leur assigne leur rôle, les contient et les dirige? Là où cette pensée n'est pas, les groupes sont des agrégations matérielles, les compagnies sont des puissances anormales; la société elle-même, quelque modèle qu'on lui donne, n'est qu'un assemblage sans lien, qui marche sans direction, qui peut à chaque instant se dissoudre, et que la force seule maintient. C'est dans cette lutte que se résume au fond l'histoire de notre temps. Veiller à l'étendue des concessions de chemins de fer, abaisser les tarifs, maintenir les prérogatives de l'état, revenir, comme le propose l'auteur, à la pensée qui inspira la loi de 1842 sur les lignes ferrées, ce serait sans doute un résultat; à un certain point de vue

cela ne changerait pas beaucoup la question essentielle, qui est tout entière dans l'absence d'équilibre ou de hiérarchie entre les influences morales et les instincts matériels.

Ce n'est point d'aujourd'hui que cette lutte est engagée entre toutes les forces morales défaillantes et toutes les forces matérielles qui grandissent au point de paraître par momens victorieuses; elle est dans l'essence de notre temps, elle est l'explication de tous les phénomènes de la vie sociale. Dissimulée dans le travail des mœurs ou se montrant au grand jour, elle s'est poursuivie à travers les métamorphoses publiques comme un drame qui de temps à autre laisserait apparaître ces deux esprits luttant dans une sorte de nuit de Walpurgis. Pour les âmes honnêtes, cette tendance contemporaine se cache sous un nom qui les rassure : c'est le règne de l'utile, comme s'il n'y avait d'utile pour l'homme que ce qui touche à son bien-être, à son luxe, au développement de son commerce et de son industrie. Il y a plus de dix ans déjà qu'un autre humoriste moins algébrique que l'auteur du livre des *Réformes des chemins de fer*, un esprit perçant et révolutionnaire à sa manière, mélange de l'ironie de Voltaire et de la rêverie allemande, M. Henri Heine en un mot, montrait l'invasion croissante du matérialisme en France. Il peignait ce morcellement à l'infini dont nous parlions, cette dissolution de tous les liens de la pensée, cette extinction de tout sentiment collectif qui constitue la mort morale d'un peuple, et il en cherchait la cause dans le culte des intérêts matériels et de l'argent. Il représentait aussi à sa façon ces grandes fêtes de l'industrie, ces premières inaugurations de chemins de fer, tout ce mouvement de l'humanité se précipitant dans de nouveaux orbites sous le charme invincible et inquiétant de l'inconnu, et il cherchait dans quelque coin isolé et obscur les terribles *réveilleurs* qui viendraient tirer les hommes de ce rêve d'industrialisme fiévreux et excessif. Ainsi parlait cet Allemand dans des lettres qu'il reproduit aujourd'hui sous le titre de *Lutèce*, et où il décrit Paris, la ville de tous les contrastes et de tous les entrainemens, qui sent fermenter dans son sein les passions les plus opposées et résume dans son existence, sous une forme saisissante, toutes les tendances d'un siècle. Lutèce était alors florissante et libre. Elle n'avait point connu encore ou plutôt elle avait oublié les angoisses des guerres civiles. Elle vivait enivrée dans le luxe de son bien-être et de sa liberté, sans distinguer assez peut-être entre la liberté et l'esprit révolutionnaire qui la corrompt, entre l'industrie, légitime expression du génie humain, et le culte exclusif des intérêts, qui conduit à une sorte de matérialisme politique et social. Un des mérites de M. Henri Heine est de ne point se tromper sur la nature des problèmes qui s'agitaient à cette époque en France, d'aller scruter à travers les apparences trompeuses le travail des sectes socialistes remuant déjà et grondant dans les profondeurs de la société. Le communisme lui apparaissait comme une puissance ou une menace, si l'on veut, — et pour lui, hélas! c'était le règne de nouveaux iconoclastes portant la main sur les belles statues de marbre, détruisant les bois de laurier pour y planter des pommes de terre. Voilà comment l'auteur de *Lutèce* se représentait à lui-même la société française : d'un côté la bourgeoisie absorbée dans le culte des intérêts matériels, de l'autre le communisme. M. Heine nous faisait sans doute

plus malades que nous ne l'étions réellement; il comptait surtout sans ce ressort intérieur que possède toujours la race française. Ses lettres n'en sont pas moins sous une forme humoristique un chapitre curieux de notre histoire morale à la veille d'une recrudescence révolutionnaire.

Un fait à observer dans le drame permanent de nos révolutions, c'est que si elles ont malheureusement pour résultat de dissoudre, comme nous le disions, toutes les forces collectives de la société, elles n'attaquent pas moins l'homme dans son individualité même, et prennent par là le caractère abstrait, factice, que nous leur avons vu, qui les fait ressembler si peu à d'autres mouvemens de ce genre, à la révolution anglaise, à cette révolution américaine, dont M. Cornelis de Witt raconte l'histoire, en racontant la vie de Washington, dans un livre instructif et attachant. Qu'on recherche l'origine et la nature de cette révolution par laquelle les États-Unis sont arrivés à l'indépendance : elle ne se fait point pour des mots et avec des mots, elle ne cherche point à en finir avec toutes les traditions d'un peuple, et elle ne commence pas par tout détruire pour arriver à refaire un édifice abstrait et chimérique. Elle a pour point de départ, au contraire, les réalités les plus profondes, la sauvegarde des intérêts les plus essentiels, le respect même des traditions, et elle s'applique à n'employer que les moyens légitimes. Quand survint l'acte du timbre, qui violait les droits des colonies anglaises, on proposait un pacte de non-exportation des produits des colonies, et Washington avouait qu'il « avait des doutes sur la légitimité de ce pacte. » Il disait que pour avoir le droit de résister aux injustices des autres, il fallait être juste soi-même. C'est ce sentiment profond et réel qui a fait la grandeur et le succès de la révolution américaine, identifiée en quelque sorte dans son origine avec Washington. Il y a dans Washington un trait éminent qui se dégage du récit même de M. Cornelis de Witt. Au milieu des travestissemens de tout genre qu'a subis la nature humaine, on éprouve une sorte de satisfaction intime et profonde à contempler un homme dans le vrai sens du mot. Washington est un homme, et il reste tel dans la politique, dans la guerre. Il gouverne les affaires de son pays comme les affaires de sa vie, d'après les mêmes règles, sous l'impulsion des mêmes mobiles. Cette distinction qui existe si souvent entre l'homme et l'acteur, le personnage, on ne l'aperçoit point chez lui. Il est toujours le même, qu'il soit chef du gouvernement ou qu'il se retire à Mount-Vernon; aussi est-il vrai et naturel partout, s'appliquant aux plus grandes choses, ou s'occupant de ses terres de la Virginie. Cette forte empreinte humaine est le signe de son caractère, en même temps que dans sa vie il est l'expression la plus complète de cette première phase de la révolution américaine. Il en est le héros calme, probe, scrupuleux et ferme, et c'est ainsi qu'il a laissé comme un exemple aux États-Unis, qui semblent oublier parfois ces traditions, aussi bien qu'à tous les pays, le souvenir d'un homme en qui s'alliaient les qualités les moins brillantes peut-être, mais les plus solides, et qui coûtent le moins à l'humanité.

La littérature sans doute ne puise point exclusivement à ces sources : elle a mille formes et mille nuances; elle se compose aussi de tout ce que l'imagination et l'observation peuvent inventer ou combiner. C'est la part du

roman, du théâtre, de la poésie. Une de ces œuvres de l'imagination sensée et de l'observation ingénieuse et pénétrante était représentée, il y a peu de jours, au Théâtre-Français, sous le titre piquant de *Péril en la Demeure*. L'auteur, M. Octave Feuillet, est accoutumé à jouer avec les titres et les sujets. Une mère qui se fait la confidente des amours de son fils pour le sauver, bien entendu; une jeune femme qui en est à effeuiller cette fleur de marguerite pour savoir si elle doit aimer, ou si elle n'aimera pas; son mari trop occupé d'affaires diplomatiques pour s'occuper de son ménage, et qui voyage au Pérou pendant que l'amour entre dans sa maison, c'est avec ces élémens que M. Feuillet a disposé une série de scènes spirituelles et vives, où heureusement, comme toujours, il n'y a que le péril sans le mal. L'auteur met toute sa bonne grâce et sa verve à conduire ces expériences jusqu'à la dernière limite, sans brouiller la morale et l'esprit, l'imagination et le bon sens. Tout s'accorde et marche au dénoûment en laissant le public charmé.

Mais revenons à la politique. La Belgique, comme on sait, a eu récemment une crise ministérielle, et un nouveau cabinet s'est formé. Ce cabinet avait à subir l'épreuve parlementaire, et il vient de se présenter aux chambres dès qu'elles ont été rouvertes. L'exposé lu par M. Dedecker résume la pensée du nouveau ministère, pensée de conciliation entre les partis. Néanmoins dès le premier jour il y a eu un incident qui dénote que le cabinet aura sans doute à se défendre contre une certaine opposition. Le président de la chambre des représentans, M. Delfosse, se fondant sur ce qu'il ne pouvait partager les vues du gouvernement nouveau, et qu'à ses yeux le président de la chambre devait être de la couleur politique du cabinet, M. Delfosse a donné sa démission. Il n'en a pas moins été réélu une première fois, et ce n'est qu'après un refus réitéré de reprendre la présidence que M. Delehaye, l'un des amis politiques du ministère, a été élu.

Cette épreuve d'une crise ministérielle par laquelle la Belgique passait il y a quelques jours, le Piémont la subit à son tour. Le cabinet dont M. le comte de Cavour était le président vient de donner sa démission, et c'est cette terrible loi sur la suppression des corporations ecclésiastiques qui a amené cette péripétie. La loi sur la suppression des couvens a été facilement adoptée par la chambre des députés; mais il s'en faut que l'adoption en fût aussi aisée dans le sénat. La meilleure preuve en est que, parmi cinq membres qui composaient la commission nommée pour élaborer le projet du gouvernement, il s'est formé trois avis différens, c'est-à-dire trois systèmes dont l'un était le rejet de la loi. La discussion suivait cependant son cours lorsqu'un fait nouveau s'est produit. L'évêque de Casal est venu offrir, au nom de l'épiscopat piémontais, une somme de 900,000 francs pour dégrever l'état des frais du culte, qui avaient été jusqu'à ce jour à sa charge. Le président du conseil a demandé le temps d'examiner cette proposition. Le conseil n'a pu s'entendre sur ce qu'il y avait à faire, et le cabinet s'est retiré. C'est cependant l'un de ses membres, le ministre de la guerre, le général Durando, qui a été chargé de former un nouveau cabinet, dont la pensée politique ne différera point sans doute essentiellement de celle du cabinet qui vient de se retirer.

CH. DE MAZADE.

UN FAUX DAUPHIN EN AMÉRIQUE.

The Lost Prince, by John H. Hanson. New-York, 1854.

O imitatores servum pecus! Il faut souvent répéter, en lisant l'histoire, l'imprécation d'Horace contre les plagiaires. Rien de plus rare que l'originalité, même dans le crime, même dans la folie. Que de révolutions renouvelées des Grecs! que de grands hommes modernes singes de l'antiquité! Hérodote nous conte que le roi Cambyses, dont la tête était un peu dérangée, vit en rêve son frère Smerdis assis sur le trône de Cyrus et touchant de sa tête au firmament. Cambyses croyait aux songes, et s'empressa de dépêcher à Suze un homme de confiance qui le débarrassa de ce frère dangereux. Peu après, Cambyses mourut lui-même. Or il y avait en Perse un homme d'esprit, mage de profession, qui s'avisa de se faire passer pour le défunt Smerdis, et il y réussit d'autant plus facilement que, Cambyses mort, l'homme qui avait assassiné l'héritier présomptif se gardait bien d'en convenir, n'ayant plus d'éditeur responsable. Il faut avouer que ce mage, s'il inventa lui-même l'imposture, fut un grand homme en son genre. Malheureusement il n'avait pas d'oreilles, le feu roi Cyrus les lui ayant fait couper pour je ne sais quelle peccadille. Une des sultanes constata la chose et la redit à des gens trop fiers pour obéir à un roi désoreillé. Après quelques mois de règne, le faux Smerdis fut massacré au milieu de son palais. On oublia sa fin tragique; on se souvint seulement qu'il avait été quelque temps maître d'un vaste empire, possesseur des trésors de Cyrus, usufruitier du harem de Cambyses, et la morale qu'on tira de l'aventure fut qu'un imposteur pouvait réussir, s'il avait des oreilles.

Je ne sais si Perkin Warbeck, qui se fit passer pour Richard IV, avait lu Hérodote, mais je suis convaincu que le faux Démétrius de Russie avait entendu parler du faux Smerdis, car je trouve que dans une de ses harangues il cite, à propos de bottes, les Assyriens et les Mèdes. Il me semble voir là le bout de l'oreille et la conscience du plagiaire qui l'oblige à se trahir lui-même. Quoi qu'il en soit, ce mage audacieux a trouvé plus d'un imitateur, et il en a un encore, à l'heure qu'il est, quelque part en Amérique, dans la personne du révérend Eleazar Williams, missionnaire protestant, Iroquois de nation, au dire de quelques gens de peu de foi, mais qui, selon M. Hanson, auteur du livre que je viens de lire, ne serait autre que Louis XVII, roi de France et de Navarre. Je me hâte de dire que jusqu'à présent le révérend Eleazar Williams n'a fait aucune démonstration de revendiquer son trône, et qu'il paraît principalement occupé de la conversion des Indiens Mohawks, idolâtres ou papistes, dont le salut lui semble également compromis.

Le biographe de ce nouveau prétendant est un homme d'esprit, connaissant assez mal l'Europe, pas du tout la France, d'ailleurs avocat subtil, ergoteur ingénieux, habile à discuter les mots et à découvrir un sens caché sous les expressions les plus simples. Il excelle, comme on dit, à fendre un cheveu en quatre. Probablement, il y a un siècle et demi, il aurait acquis une grande réputation comme généalogiste, s'il s'était appliqué à procurer des titres de noblesse aux enfans trouvés enrichis dans la rue Quincampoix. Aujourd'hui, sur un sujet extravagant, il a fait un livre qui se laisse lire, et c'est un succès déjà considérable.

Selon la recette, un peu triviale, de tous les avocats chargés d'une cause périlleuse, M. Hanson commence par embrouiller de son mieux l'histoire du vrai dauphin fils de Louis XVI. A cet effet, il traduit, en le commentant à sa manière, l'ouvrage de M. A. de Beauchêne, qui s'est livré à tant et de si patientes recherches sur les derniers momens de ce malheureux enfant. Dès qu'il est parvenu à élever un doute sur quelque petit fait, il a bien soin de faire remarquer qu'il emprunte ses argumens à un auteur convaincu de la mort du dauphin, et il en tire parti comme des aveux d'un adversaire. M. de Beauchêne, historien consciencieux jusqu'à la minutie, n'a voulu négliger aucun renseignement, et quelquefois il a dû produire des témoignages plus ou moins contestables. Il a d'ailleurs le soin de les contrôler par une critique sévère, et c'est sous toute réserve qu'il admet les révélations reçues longtemps après la mort du jeune prince. On conçoit que les hommes qui l'ont approché pendant sa captivité sont des témoins nécessairement un peu suspects. Les uns ont pu altérer les faits pour excuser ou faire valoir leur conduite; les autres, sans aucun motif intéressé, ont pu céder au désir si ordinaire d'ajouter quelques ornemens à leur lamentable récit. A Dieu ne plaise que je révoque en doute les mots pleins de délicatesse et de sensibilité que le prince, selon le rapport de ses gardiens, aurait laissé échapper pendant les derniers jours de son agonie! La terrible révolution que l'approche de la mort produit sur un malade explique suffisamment un développement extraordinaire de l'intelligence. Jusqu'à présent, on avait cru que ce malheureux enfant, qui, depuis les infâmes dépositions qu'on lui avait arrachées par la terreur, avait gardé un silence obstiné, s'était laissé vaincre par quelques bons traitemens, et avait consenti à parler à des gens qui lui semblaient autres que les monstres dont jusqu'alors il avait été environné. M. Hanson ne se contente pas d'une pareille explication. — Le jeune prince a été volontairement muet pendant plusieurs semaines; quelques jours avant sa mort, il a parlé. Savez-vous ce que cela prouve? C'est que l'enfant qui a fait entendre quelques phrases entrecoupées n'est pas celui qui a gardé le silence. Le prisonnier a été enlevé, on a substitué un autre enfant à sa place, et l'on n'en peut douter, car un garde national qui avait vu le dauphin aux Tuileries, ayant regardé, par une porte entre-bâillée, le prisonnier couché dans son lit, au Temple, a déclaré que le spectre décharné qu'il avait aperçu lui semblait plus grand que le prince. Donc ce prisonnier n'était pas le dauphin. — L'argument me paraît si concluant, que je n'hésiterai pas à m'en servir pour proposer une petite correction à l'histoire du XVIe siècle. Ce n'est pas Henri de

Guise qui fut assassiné à Blois, comme quelques auteurs l'ont prétendu trop légèrement, et la preuve, c'est que Henri III, regardant de loin le cadavre étendu sur le plancher, a dit : « Je ne le croyais pas si grand. »

Autre preuve : en 1815, les officieux ne manquèrent pas pour indiquer le lieu où gisait le fils de Louis XVI. Trois endroits furent désignés, chacun ayant son témoin authentique récusant les deux autres. Le roi Louis XVIII, tourmenté par les libéraux du temps, qui trouvaient matière à plaisanterie dans la recherche des ossemens des victimes sacrifiées par les terroristes, se trouvant d'ailleurs dans l'impossibilité de démêler la vérité entre trois assertions contradictoires, crut que dans le doute il fallait s'abstenir, et défendit de continuer les recherches. M. Hanson a deviné pourquoi il ne les avait pas permises. C'est tout bonnement que ce prince ambitieux et sans principes savait mieux que personne que le dauphin n'était pas mort. En effet, c'est lui qui l'avait fait enlever du Temple, afin de régner à sa place. Il aurait bien pu le laisser mourir de consomption entre les mains de ses bourreaux, il aurait bien pu faire porter à Saint-Denis des ossemens supposés, mais il a eu des scrupules. Que voulez-vous? On ne rencontre jamais des princes complets, comme ceux pour qui Machiavel a fait un cours d'éducation. On aura peut-être la curiosité d'apprendre comment le dauphin, parvenu au dernier période du marasme, fut enlevé de sa prison. A la vérité M. Hanson ne l'explique pas, mais quoi de plus facile à exécuter? Il suffisait de gagner les gardiens, de corrompre les commissaires de la convention, de séduire les gendarmes et les gardes nationaux, de se procurer un enfant du même âge, malade de la même maladie, de lui recommander de ne rien dire de compromettant, de l'apporter secrètement au Temple, d'en emporter le véritable dauphin, d'empoisonner le médecin qui le soignait pour qu'il ne s'aperçût pas de la substitution, etc. Autrefois les jurisconsultes disaient : *Agenti incumbit probatio rei*, mais nous avons changé tout cela.

Maintenant, si mon lecteur veut bien se transporter en Amérique et considérer les genoux et les poignets du révérend Eleazar Williams, il y verra des cicatrices, et, comme on sait, le dauphin avait des tumeurs aux genoux et aux poignets. Bien plus, le révérend Eleazar Williams a au bras une marque d'inoculation, fait très rare, et ce qui est encore plus extraordinaire, c'est qu'il ne se souvient pas d'avoir été inoculé. Ce n'est pas tout encore. Nous allons entendre parler Louis XVII lui-même... Mais il faut que je raconte d'abord ce que l'on sait de la vie *apparente* en Amérique du prince miraculeusement sauvé.

On a cru longtemps qu'il était né aux États-Unis, et qu'il était le fils d'un nommé Thomas Williams et d'une Indienne appelée Mary Ann Konwatewenteta. Thomas Williams lui-même était fils d'une Anglo-Américaine et d'un Indien. Par son éducation et le genre d'existence qu'il avait toujours suivie, il était tout à fait Indien lui-même; il avait oublié l'anglais ou ne l'avait jamais su, vivait, chassait et se battait avec les Iroquois, bon mari d'ailleurs et père de huit ou de neuf enfans, le nombre est incertain. Huit ont été enregistrés à leur naissance sur le livre de l'église de Caughnawaga, sa paroisse, où vous pourrez lire leurs noms. N'y cherchez pas le nom d'Eleazar ou *Lazau*, comme

disent les Iroquois. Ce nom n'est point enregistré, donc Eleazar n'est pas le fils de Thomas Williams, car il n'est pas probable qu'on eût oublié de garder note de sa naissance, considérant la régularité avec laquelle les registres de l'état civil sont tenus parmi les Iroquois. On ne peut pas admettre non plus qu'il soit né ailleurs qu'à Caughnawaga, dans l'hypothèse où il serait le fils de Williams, car le brave homme n'eût pas manqué d'en avertir son pasteur, à son retour dans ses foyers. Le témoignage de M[me] Williams, née Konawatewenteta, serait décisif, mais il n'est pas trop facile de savoir ce qu'elle en pense. M. Hanson nous communique quelques déclarations de cette dame, dont une en langue iroquoise, pour plus grande clarté. De l'une il résulte qu'elle est bien la mère d'Eleazar Williams, de l'autre il conste qu'elle n'est pas sa mère et qu'elle l'a adopté. On a négligé, en recueillant cette dernière déposition, de lui demander quelles gens le lui avaient remis, ou bien en quel lieu elle l'avait trouvé. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a fait sa croix au bas des deux *affidavits*, et l'on peut se demander si M[me] Williams, en traçant ce signe vénéré, a bien su ce qu'elle faisait. Je n'ai jamais pratiqué les Iroquois, mais j'ai voyagé dans des pays si barbares, que, moyennant un petit verre d'eau-de-vie, on aurait pu faire apposer des croix à toutes les reconnaissances de paternité qu'on aurait voulu.

Le révérend Eleazar Williams, qui ne se souvient pas d'avoir été inoculé, ne peut pas, bien entendu, nous fournir des renseignemens exacts sur le lieu de sa naissance. Il convient qu'il n'a conservé aucun souvenir de ses premières années. Les gens qui l'avaient vu dans la famille Williams ont rapporté qu'il était d'abord à peu près idiot. Un jour, il tomba la tête la première dans le lac George, sur une pierre qui lui fendit la tête. Cela lui donna de l'esprit. Depuis le coup de hache qui fit sortir Minerve du cerveau de Jupiter, on est d'accord sur l'efficacité du remède. Cependant la mémoire ne revint pas bien nette au jeune Eleazar. Il a, dit-il, de vagues réminiscences de s'être assis sur la queue d'une belle dame, dans une grande maison, circonstance bien frappante, car les Iroquoises, loin de porter des queues, ont au contraire des jupes très courtes. Il se rappelle encore une horrible figure qui l'effrayait. Vous comprenez tout de suite que cette horrible figure était celle du cordonnier Simon. A New-York, on lui montra un jour le portrait de ce misérable, et aussitôt il reconnut la figure qui l'épouvantait. Quel fut le peintre du citoyen Simon?... Le portrait qu'on possède à New-York est-il ressemblant? Nul doute à cet égard. Il y a plus d'une gravure et plus d'une lithographie qui représente le bourreau du dauphin, et, bien que ces portraits ne paraissent point faits d'après le même original, on remarquera qu'ils ressemblent tous à un vilain coquin.

Grâce au rocher qui lui ouvrit si heureusement le crâne et l'intelligence, le jeune Eleazar put se livrer à l'étude. Il apprit l'anglais, qu'il ne sait pas encore très bien et qu'il parle avec un accent prononcé, au dire de son biographe. Il eut pour maître d'école un homme très pieux qui avait une manie singulière, celle de tenir un journal. [Voyez comme le nouveau monde ressemble à l'ancien!] Les événemens étaient rares aux environs du lac George, lieu de sa résidence; mais il inscrivait cependant sur ses tablettes

tout ce qui lui semblait digne de passer à la postérité. Par exemple : 21 janvier, *épluché du tabac. — 22, idem. — 27, dimanche. Assisté au service divin. M. Stow a prêché. Il a baptisé Patty, fille de Martha Suh*. Sa concision est désespérante; ainsi à quels soupçons ne donne pas lieu le nom omis du père de Patty Suh!

Eleazar Williams prit de son maître cette innocente manie d'écrire jour par jour quelques lignes inutiles. Il a tenu son journal très patiemment pendant de longues années, et nous devons à M. Hanson de nous en avoir donné de nombreux extraits. Ce journal ressemble beaucoup, pour l'insignifiance des détails, à celui du maître d'école. Jamais on n'a imprimé ou écrit de plus plates niaiseries. Trois choses peuvent s'y remarquer en outre : 1° la tristesse habituelle et la mélancolie d'Eleazar (je suis convaincu que le rocher n'était pas assez dur pour l'avoir tout à fait guéri); 2° sa dévotion singulière; 3° l'habitude prise de se contempler lui-même, au lieu de s'occuper de ce qui se passe autour de lui. Il voyage et ne dit pas un mot du pays qu'il a vu, mais il note fort soigneusement qu'il a fait une mauvaise digestion. Il est allé voir monsieur un tel, il s'est amusé. Jamais il ne dit de quoi ni pourquoi. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la lecture de ce journal est souverainement ennuyeuse.

Pourtant il aurait eu parfois quelque chose de mieux à dire. Sa vie a été passablement agitée. Après avoir bien appris son catéchisme, il fut présenté dans le monde en qualité de sauvage chrétien, protestant et civilisé. Il parlait mal l'anglais et bien l'iroquois. Cela lui valut quelques succès de société, et les personnes pieuses comprirent qu'un jeune homme si dévot pourrait devenir un missionnaire utile parmi les Indiens. Le gouvernement fédéral en fit également un agent pour ses relations politiques avec les tribus iroquoises. Pendant la dernière guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, il rendit quelques services aux généraux américains par son influence parmi les Peaux-Rouges et les hommes de race blanche à demi sauvages qui habitent sur la frontière du Canada. Eleazar Williams fut alors le chef d'une milice qu'on appelait *the secret corps*, troupe qui n'est pas précisément celle qu'un descendant de saint Louis et de Henri IV aurait choisie pour apprendre le métier des armes, car le *corps secret* se composait de gens que les lois de la guerre autorisent à pendre lorsqu'on les attrape. C'était un service hasardeux et qu'on n'apprécie pas assez peut-être. Il consistait à s'informer mystérieusement des mouvemens et des desseins des Anglais et à les rapporter aux officiers américains. Quelques gens grossiers appelaient les soldats du *corps secret* des espions, mais il faut dire qu'ils se battaient quelquefois, à telles enseignes que leur chef fut blessé dans un engagement. A la paix, Eleazar Williams reprit sa première vocation, fut ordonné et devint le pasteur d'une mission indienne. Il se maria, fit des spéculations comme un grand nombre de ministres américains, mais il s'y prit mal. Il était pauvre, mais habitué à la vie dure des Indiens, et leur avait emprunté une bonne dose de leur insouciance.

J'avoue que je n'ai pu découvrir dans l'ouvrage de M. Hanson à quelle époque précisément le révérend M. Williams a eu quelques soupçons de son

illustre origine. Tout à l'heure je raconterai la révélation très romanesque qui lui fut faite, à ce qu'il prétend; mais je suis porté à croire qu'il s'occupait depuis quelque temps de sa généalogie. Ses traits et sa taille un peu replète démentent, à ce qu'il paraît, une origine indienne. Plusieurs fois on le prit pour un Européen, soit que le sang blanc, dont il aurait un quart s'il était réellement le fils de Mme Williams, ait dominé en lui, comme il arrive chez quelques métis, soit qu'en effet il soit de race blanche, adopté par une mère indienne. Il est certain que le portrait placé en tête du livre de M. Hanson n'offre nullement le type des tribus aborigènes du Nouveau-Monde. Il est également certain qu'il n'a aucune ressemblance avec les princes de la maison de Bourbon. Son biographe nous assure qu'il ressemble à Louis XVIII; ce serait alors la faute du dessinateur, qui aurait bien mal rendu la physionomie de son modèle. A mon avis, le révérend M. Williams a l'air d'un Anglais; mais, je le répète, c'est peut-être son dessinateur qui ne lui a pas rendu justice. Supposé qu'il ressemble aux Bourbons, il a pu se monter la tête sur cette ressemblance, car même en pays républicain il est toujours agréable d'avoir quelque chose de royal en soi. Une fois la ressemblance admise, il lui était facile d'imaginer un petit roman comme tout enfant trouvé en peut faire à ses heures perdues. A toute force, il a pu y croire lui-même, car d'un côté la charité chrétienne, de l'autre la médiocre opinion que j'ai de son intelligence, me portent à regarder M. Williams plutôt comme un fou que comme un imposteur.

Mais j'arrive au grand coup de théâtre. En 1841, M. le prince de Joinville fit un voyage aux États-Unis. Dans une de ses excursions, on lui présenta M. Williams comme un homme qui pouvait lui donner des renseignemens précis sur les mœurs des Indiens et sur les premiers établissemens des Français au Canada, dont le prince paraissait rechercher les souvenirs avec curiosité. Après leur entrevue, et *assez longtemps après*, le prince étant déjà reparti pour l'Europe, le révérend Eleazar Williams raconta ce qu'on va lire :

« Le capitaine du bateau à vapeur me dit que le prince désirait avoir une entrevue avec moi, qu'il serait heureux que j'allasse le voir, ou si vous l'aimez mieux, dit le capitaine, je vais vous le présenter. — Je suis à ses ordres, dis-je, et je ferai ce qu'il voudra. Sur quoi, le capitaine m'amena le prince de Joinville. En ce moment j'étais assis sur un tonneau. Le prince en me voyant tressaillit involontairement, et je remarquai une vive agitation dans ses traits et toute sa physionomie. Il pâlit légèrement, et sa lèvre trembla. Voilà ce que j'observai sur le moment, et plus tard j'en fus bien autrement frappé par le contraste de ce trouble passager avec l'aisance et le calme habituel de ses manières. Puis il me prit la main d'un air grave et respectueux, *earnestly and respectfully*, et la conversation commença. Tous les passagers et les personnes de sa suite même parurent surpris des attentions qu'il eut pour moi. Il m'invita à dîner à une table séparée préparée pour lui, et m'offrit la place d'honneur à son côté. Un peu intimidé par cet excès de politesse, je refusai. Après le dîner, la conversation roula sur les premiers établissemens des Français en Amérique, le courage et l'audace de leurs aventuriers,

et la perte du Canada, que le prince semblait regretter vivement. Au milieu de la conversation, mais je ne me souviens plus à quel propos, il me dit qu'il avait laissé sa suite à Albany, qu'il avait pris le premier moyen de transport venu, et qu'il était allé au bout du lac George. Il parlait facilement et agréablement, et je fus surpris de l'entendre s'exprimer si bien en anglais, avec un peu d'accent comme moi, d'ailleurs d'une manière très intelligible. Nous demeurâmes à causer bien avant dans la nuit à l'arrière du bateau, assis sur les coussins de la cabine. Nous couchâmes l'un auprès de l'autre. Le lendemain, le bateau n'arriva à Green-Bay que vers trois heures, et pendant presque tout le temps nous causâmes ensemble. Lorsque je me rappelai notre conversation, je m'aperçus que le prince m'avait préparé graduellement à ce qui allait arriver, bien que les différens sujets que nous abordâmes semblassent se présenter tout naturellement. D'abord il parla de l'état des affaires aux États-Unis et de la révolution américaine. Il témoigna son admiration pour nos institutions, et s'étendit sur l'assistance donnée par Louis XVI aux colonies dans leur lutte contre l'Angleterre. Il dit qu'à son avis les Américains n'avaient pas montré assez de reconnaissance pour ce prince, et qu'on attribuait à tort son intervention à des motifs intéressés et au désir d'humilier l'Angleterre; qu'au contraire, dans son opinion, Louis XVI avait une estime sincère pour l'Amérique. Il ajouta que tous les ans, le 4 juillet, en célébrant dans les États-Unis l'anniversaire de la déclaration d'indépendance, on devrait tirer une salve en l'honneur d'un roi qui avait tant contribué à notre émancipation; puis, passant à la révolution française, il dit que Louis XVI n'avait eu aucun dessein tyrannique contre le peuple, et que rien de ce qu'il avait fait personnellement ne pouvait justifier les excès de la révolution, qu'il fallait en chercher les causes dans le mauvais gouvernement de Louis XV, qui avait précipité une catastrophe préparée depuis des siècles. Si le peuple n'avait pas de griefs à alléguer contre Louis XVI, il avait de justes motifs de plainte contre les institutions oppressives de l'époque, la tyrannie de l'aristocratie et le lourd fardeau que l'église faisait peser sur la nation. Enfin il parla des changemens qui avaient eu lieu dans le gouvernement, et de l'heureuse amélioration survenue dans la condition actuelle du peuple français sous une monarchie *élective* (*sic*).

« Arrivés à Green-Bay, le prince me pressa de loger avec lui à Astor-House; mais je m'excusai, voulant aller chez mon beau-père... En revenant à l'hôtel, je trouvai le prince seul. Sa suite était dans la pièce à côté. Il commença par me dire qu'il avait une communication à me faire, très sérieuse en ce qui le concernait, et pour moi de la plus grande importance; que personne autre n'y ayant intérêt, il désirait obtenir de moi quelque garantie de ma discrétion, et me demanda ma parole de ne divulguer à personne ce qu'il allait m'apprendre. Après quelque hésitation, j'y consentis, sous la condition que dans le secret qu'il devait me révéler il n'y avait rien qui fût préjudiciable à personne. Finalement je signai une promesse à cet effet, et alors le prince parla à peu près de la sorte :

« — Vous vous êtes habitué, monsieur, à vous considérer comme originaire de ce pays. Cela n'est pas. Vous êtes né ailleurs, en Europe, monsieur,

et quelque incroyable que la chose vous paraisse d'abord, je dois vous dire que vous êtes le fils d'un roi. Ce doit être pour vous une grande consolation d'apprendre cela. Vous avez beaucoup souffert, et vous avez été fort abaissé; mais vous n'avez pas enduré plus de maux ou d'humiliations que mon père, qui a demeuré longtemps dans ce pays, pauvre et exilé. Entre lui et vous il y a cette différence, qu'il avait connaissance de sa haute origine, et que vous aviez le bonheur d'ignorer la vôtre.

« Quand le prince eut dit cela, vous jugez de ma stupéfaction... Je lui dis que sa communication était d'une nature si extraordinaire qu'il devait m'excuser si je me montrais incrédule, et qu'en réalité j'étais *entre deux* (*I was between two*).

« — Entre deux quoi? demanda le prince. [Il ne comprenait pas mieux que nous cette locution iroquoise.]

« Je répondis que d'un côté j'avais peine à croire ce qu'il me disait, et que de l'autre je craignais qu'il ne se trompât de personne. — Il répliqua qu'il n'avait garde de se jouer de ma sensibilité, qu'il n'avait dit que la vérité et qu'il avait les moyens de me convaincre. — Je le priai alors d'achever la révélation qu'il avait commencée et de m'apprendre le secret de ma naissance. — Il répondit qu'avant de le faire, il fallait une certaine formalité pour ménager les intérêts de toutes les personnes que l'affaire concernait. Là-dessus il tira de sa malle un parchemin et le mit sur la table où il y avait déjà de l'encre et des plumes avec de la cire. Il posa à côté un sceau de l'état de France, celui qui, si je ne me trompe, servait sous l'ancienne monarchie. Ce sceau était d'un métal précieux, mais qu'il fût d'or, d'argent ou de vermeil, c'est ce que je ne saurais dire. Par réflexion, j'incline pour le dernier, mais je puis me tromper, car j'étais bouleversé, et les choses qui dans un autre moment m'auraient le plus vivement frappé attiraient à peine alors mon attention. Cependant j'avouerai que lorsque j'eus tout appris, la vue de ce sceau présenté par un prince de la maison d'Orléans excita mon indignation. Le parchemin était fort bien écrit, sur deux colonnes, en français et en anglais. Je le lus et le relus avec une attention excessive pendant quatre ou cinq heures. Pendant tout ce temps, le prince me laissa à mes réflexions et demeura presque toujours dans la chambre, d'où il sortit pourtant deux ou trois fois.

« Le sens de ce document que je lus à différentes reprises, comparant mot pour mot les deux textes anglais et français, était une abdication solennelle de la couronne de France, en faveur de Louis-Philippe, par Charles-Louis, fils de Louis XVI, que l'on qualifiait de Louis XVII, roi de France et de Navarre, *avec tous les noms et titres d'honneur usités dans l'ancienne monarchie*, le tout accompagné d'une énumération en style de chancellerie des motifs, conditions et réserves de ladite abdication. Les conditions étaient, en somme, qu'on m'assurerait un établissement princier en ce pays ou en France, à mon choix, et que Louis-Philippe s'engageait à me faire avoir la restitution, ou l'équivalent, *de toutes les propriétés particulières de la famille royale, qui m'appartenaient*, et qui avaient été confisquées pendant la révolution ou qui avaient passé en d'autres mains... »

Le révérend Eleazar Williams était si abasourdi de cette révélation, qu'il

ne pensa pas à prendre copie du parchemin. Grand dommage! Il eût été intéressant de lire en style de chancellerie l'exposé des motifs de cette abdication, et d'après quelles lois ou quels usages Louis XVII, ayant des héritiers naturels à un degré fort proche, transmettait sans façon sa couronne à un parent éloigné. Quoi qu'il en soit, le révérend, dans ces quatre ou cinq heures passées en face de ce parchemin, devint tellement prince, qu'il répondit comme son oncle Louis XVIII en pareille occasion : « Je suis pauvre et proscrit, mais je ne sacrifierai point mon honneur! » Quand il le prit si haut, le prince de Joinville garda le silence pendant quelques minutes *dans une attitude respectueuse*. Puis enfin ils se séparèrent, le prince lui disant (c'est le prince de Joinville que je veux dire) : « J'espère que nous demeurons bons amis. »

Il n'y a pas un Français, pas un homme de la vieille Europe qui eût pu inventer cette histoire; on voit aussitôt qu'elle est fabriquée avec quelques mauvais romans ou des mélodrames de l'ancien genre, qui, pour un Iroquois mal *infarinato* de civilisation, sont les sources où il puise ses connaissances en droit politique et en étiquette de cour. Quelque absurde que soit l'invention, M. Auguste Trognon, secrétaire des commandemens du prince de Joinville, a cru devoir répondre en 1853 au journal qui avait inséré la relation que je viens de traduire. Peut-être la chose était-elle nécessaire aux États-Unis. Je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de croire qu'ils aient besoin qu'on leur communique l'assurance donnée par le prince que ses relations avec M. Williams se sont bornées à une conversation sur les anciens établissemens français au Canada. M. Hanson, bien entendu, a répliqué à la lettre de M. Trognon, et a trouvé moyen d'y remarquer quelques inexactitudes parfaitement insignifiantes. Il a de plus établi de la manière la plus authentique que le roi Louis-Philippe, à qui M. Williams avait transmis, en se réclamant du prince de Joinville, je ne sais quelle lettre d'un chef iroquois, avait envoyé à M. Williams, pour ce même chef, des catéchismes accompagnés d'une *lettre*. La lettre s'est *perdue*, mais le mal n'est pas si grand que pour la disparition du fameux parchemin. Grâce à la politesse des princes aujourd'hui, on ne leur envoie pas un méchant livre qu'ils n'en accusent réception, et il y a des gens, même en Europe, qui se croient ainsi en correspondance avec des têtes couronnées. Je me souviens que dans ma jeunesse, étant secrétaire d'un ministre, je reçus la visite d'un quidam qui venait chercher la croix d'honneur qu'on lui avait, disait-il, promise. Il me produisit à l'appui de cette promesse la lettre suivante : « Le ministre de... a reçu la demande que vous lui avez adressée en date du... Elle a été classée pour lui être représentée lorsqu'il s'agira d'une promotion dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. » La conclusion à tirer de cela, c'est qu'il ne faut jamais écrire qu'à ses amis.

P. Mérimée.

LITTÉRATURE DE L'ENFANCE.

SCÈNES ET PROVERBES POUR LA JEUNESSE, par Mlle Julie Gouraud. — Une branche importante de notre littérature est demeurée dans une infériorité sensible vis-à-vis des littératures étrangères. Nous savons moins bien que les Allemands et les Anglais parler au peuple et à l'enfance, ces deux branches de la même famille d'esprits. Ce n'est pas que les efforts n'aient été singulièrement multipliés chez nous, par le dévouement d'un côté, et par la spéculation de l'autre, et que le talent ait manqué à ceux qui les tentaient; mais la plupart des écrivains voués à ces deux spécialités littéraires sont descendus jusqu'à la niaiserie en poursuivant la naïveté, et ne sont pas parvenus, chose remarquable, à se faire prendre au sérieux ni dans l'atelier, ni dans l'école. D'autres se sont brisés contre l'écueil de la manière et du compassé. L'abus de l'esprit a toujours été en France l'un des grands périls des lettres, et c'est surtout dans les livres destinés à l'enfance que cette disposition est déplorable.

Mlle Julie Gouraud a certes à se défendre plus que qui que ce soit contre l'esprit, c'est un ennemi personnel; mais en lisant ses œuvres, on voit que, sur ce point-là comme sur tous les autres, elle a pris sa mission au sérieux et n'a reculé devant aucun obstacle. Elle a donc atteint, sans trop d'efforts apparens, ce mérite suprême de la simplicité qui a fondé dans le siècle dernier la renommée de Mme Leprince de Beaumont et celle plus légitime encore de Berquin. Sans cesser d'être elle-même, elle a su parler leur langue aux humbles comme aux jeunes. Dans *Marianne Aubry*, cette sœur honnête et active de Simon de Nantua, elle a tracé toute l'épopée de la vie d'une servante avec ses joies, ses douleurs et ses épreuves héroïquement supportées; dans les *Mémoires d'une Poupée*, *l'Éducation d'Ivonne*, et surtout dans le volume qu'elle vient de faire paraitre, elle est revenue aux enfans, objets de ses préoccupations les plus chères et les plus constantes. Elle les enseigne sans pédantisme, elle les amuse sans les tirer du cercle de leur vie et de leurs devoirs habituels. Elle ne fait pas voyager au loin leurs imaginations et leurs rêveries, et elle pare la nature sans la fausser. *La Potichomanie* et *les Souliers de Gaspard* sont de jolis tableaux de mœurs, tels que les aurait crayonnés de nos jours l'auteur du *Petit Joueur de Violon*. Ce petit livre est plein de sens, et il provoque le sourire approbateur de l'âge mûr en même temps que les éclatans accès de la joie enfantine. L. DE CARNÉ.

V. DE MARS.